

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Alger II / Bouzareah
Faculté des langues étrangères / Département de français



Thèse

En vue de l'obtention du diplôme de
Doctorat en sciences du langage
Option analyse du discours médiatique et didactique de l'interculturel

La rumeur dans le discours journalistique
de l'implicite à la diversion
Une analyse sémantico-pragmatique des articles du journal
« Le Monde » cas des événements du 11/09 (2001-2002)

Thèse préparée par :

M. LATRECHE Abdelaziz

Sous la direction de :

Pr. AMARI Nassima

Membres de jury :

- Pr. Amourouayach Essafia	Présidente	Université d'Alger 2
- Pr. Amari Nassima	Rapporteure	Université d'Alger 2
- Pr. Kharchi Lakhdar	Examineur	Université de Msila
- Dr. Oulebsir Fadila	Examinatrice	Université d'Alger 2
- Dr. Bellemmouche Hacène	Examineur	Université de Batna 2

Année universitaire 2023/2024

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

L'âme de mon cher père.

Ma mère, que Dieu la garde.

Ma femme et mes fils : Saad, Taki, Joud, Layane et Hanine.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à adresser mes plus vifs remerciements à ma directrice de thèse, Madame la professeure Nassima Amari. En toute modestie, elle a partagé ses connaissances et son expérience pour orienter mes réflexions et aider à l'élaboration d'un travail complet et fourni. Son soutien sans faille et ses conseils pertinents m'ont permis de mener à bien cette étude et de me sentir pleinement investi dans mon rôle de chercheur. Cela a été un honneur et un plaisir de travailler sous sa direction, et cette thèse n'aurait pas abouti sans sa disponibilité, sa bienveillance, ses encouragements et ses précieux conseils. Qu'elle trouve ici l'expression de ma très profonde gratitude.

Je voudrais également adresser mes sincères remerciements aux membres du jury d'avoir accepté d'y siéger afin d'évaluer ce travail.

Enfin, je souhaite exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui m'ont encouragé tout au long de ce parcours. Leurs mots d'encouragement, leur soutien moral et leur confiance en moi ont été des éléments essentiels qui m'ont motivé à persévérer malgré les défis rencontrés.

Résumé

Cette recherche aborde l'étude de la rumeur dans le discours médiatique, et en particulier le discours journalistique, appréhendée sous l'angle de l'analyse de discours. Cette étude permet d'examiner des questions complexes telles que les valeurs sémantiques, le comportement lexical, le rôle du contexte ou les fonctionnements pragmatiques. Nous nous proposons aussi de réfléchir sur le statut de la rumeur dans le discours journalistique dans l'ambition de déchiffrer les différentes techniques déviatives employées et dissimulées dans le discours de la rumeur ce qui permet de mieux approfondir le sens véhiculé tout en essayant de nuancer, autant que faire se peut, le sens présumé du sens authentique par rapport à ce que proposent ses différents aspects supérieurs et inférieurs.

Nous avons mené cette recherche en deux volets. Dans un premier temps, nous avons présenté une synthèse des travaux existants sur la rumeur en montrant les difficultés de nature définitoire liées à ce phénomène linguistique pour lequel une délimitation s'impose. Pour notre part, nous avons opté pour une définition basée sur une pertinence aux objectifs fixés au départ et nous avons justifié notre choix à travers la sélection des critères permettant de circonscrire cette notion. Dans un second temps, du point de vue méthodologique, notre étude se situe dans l'approche de la linguistique de corpus dans une démarche qualitative. Elle s'appuie sur des corpus envisagés dans le cadre de l'écrit. Après avoir présenté le cadre théorique et méthodologique, nous avons procédé à l'analyse concrète à travers l'analyse sémantique et pragmatique des rumeurs dans notre corpus. L'objectif primordial de cette étude est d'aboutir à illustrer comment se fait la métamorphose du sens d'une rumeur dans un discours journalistique et qui paraît à première vue innocent et lucide en une forme de discours portant des significations manipulatrices et dont l'émancipation est quasiment impossible. Dans ces points de fuites, l'illusion narrative se dénoue pour révéler l'instrument secret qui cimente une diversion occultée par l'implicite de la rumeur.

Mots clés : rumeur - sémantico-pragmatique – discours journalistique – implicite – événements du 11/9 – diversion.

Abstract

This research addresses the study of rumor in media discourse, particularly in journalistic discourse, approached from the perspective of discourse analysis. This study enables the examination of complex issues such as semantic values, lexical behavior, the role of context, and pragmatic functions. We also aim to reflect on the status of rumor in journalistic discourse with the ambition of deciphering the various deflective techniques employed and concealed within rumor discourse, thus facilitating a deeper understanding of the conveyed meaning while attempting to nuance, as much as possible, the presumed meaning of authentic sense in relation to what its various superior and inferior aspects propose.

We conducted this research in two phases. Initially, we provided a synthesis of existing works on rumor, highlighting the definitional difficulties associated with this linguistic phenomenon, necessitating a clear delineation. We opted for a definition based on relevance to the objectives set initially, justifying our choice through the selection of criteria to circumscribe this notion. Methodologically, our study adopts a corpus linguistic approach within a qualitative framework. It relies on corpora considered within the scope of written language. Following the presentation of the theoretical and methodological framework, we proceeded with concrete analysis through semantic and pragmatic analysis of rumors in our corpus. The primary objective of this study is to illustrate how the meaning of a rumor metamorphoses within journalistic discourse, appearing initially innocent and lucid, into a form of discourse carrying harmful implications, emancipation from which is nearly impossible. In these points of leakage, the narrative illusion unravels to reveal the secret instrument cementing a diversion obscured by the implicit nature of the rumor.

Keywords : rumor - semantico-pragmatic - journalistic discourse - implicit - events of 9/11 - diversion.

الملخص

هذا البحث يتناول دراسة الشائعات في الخطاب الإعلامي، وخاصة الخطاب الصحفي، من خلال منظور تحليل الخطاب. تسمح هذه الدراسة بفحص الأسئلة المعقدة مثل القيم الدلالية وسلوك المفردات ودور السياق والوظائف التداولية. ونقترح أيضًا التفكير في مكانة الشائعات في الخطاب الصحفي بهدف فك رموز الطرق المختلفة المستخدمة والمخفية في خطاب الشائعة، مما يتيح فهمًا أعمق للمعنى المنقول مع محاولة توسيع المفهوم المفترض للمعنى الأصلي بالنسبة لما تقدمه جوانبه العليا والسفلى.

لقد أجرينا هذا البحث في مرحلتين. أولاً، قدمنا تجميعاً للأعمال الحالية حول الشائعات، مسلطين الضوء على الصعوبات التعريفية المرتبطة بهذه الظاهرة اللغوية، مما يستدعي تحديداً واضحاً. ومن جانبنا، اخترنا تعريفاً يستند إلى الصلة بالأهداف المحددة في البداية، مبررين ذلك من خلال اختيار المعايير التي تحدد هذا المفهوم. ثانياً، من الناحية المنهجية، تتبنى دراستنا نهجاً لغوياً للمدونات في إطار نوعي. يعتمد على مدونات تعتبر ضمن نطاق اللغة الكتابية. بعد تقديم الإطار النظري والمنهجي، قمنا بتحليل العملي من خلال التحليل الدلالي والتداولي للشائعات في مدونتنا. الهدف الأساسي من هذه الدراسة هو توضيح كيفية تحول معنى الشائعة داخل الخطاب الصحفي، حيث تبدو في البداية بريئة وواضحة، إلى شكل من أشكال الخطاب الذي يحمل معاني متلاعبة، والتحرر منه يكاد يكون مستحيلاً. في هذه الحالة، يتفكك الوهم السردي ليكشف عن الأداة السرية التي تعزز التحايل المخفي بواسطة الضمنيّات في الشائعة.

الكلمات المفتاحية: الإشاعة – التحليل الدلالي التداولي – الخطاب الصحفي – الضمني – أحداث 9/11 – الإلهاء.

Table des matières

Introduction générale	13
1. État des lieux	16
2. Motivations	18
3. Problématique	20
4. Hypothèses	21
5. Objectif de la recherche	23
6. Méthodologie de la recherche.....	24

Premier chapitre : Le discours journalistique de la presse écrite

Introduction.....	29
I. Le discours journalistique.....	31
I.1. Les caractéristiques du discours journalistique.....	33
I.2. Le cadre communicatif dans le discours journalistique.....	35
I.3. La visée du discours journalistique.....	38
II. La presse écrite.....	39
II.1. Les genres journalistiques dans la presse écrite.....	42
II.1.1. Le journalisme d'information.....	43
II.1.1.a. La brève.....	44
II.1.1.b. Le filet.....	44
II.1.1.c. Le reportage.....	44
II.1.1.d. Le compte rendu.....	44
II.1.1.e. L'enquête.....	44
II.1.1.f. L'interview.....	45
II.1.2. Le journalisme d'opinion.....	45
II.1.2.a. L'éditorial.....	45
II.1.2. a.1. L'éditorial du journal « Le Monde ».....	46
II.1.2.b. Le billet.....	46
II.1.2.c. La chronique.....	46
II.1.2.d. La tribune libre.....	47
III. Le discours de presse.....	47
III.1. La visée du discours de presse.....	48

III.2. Les caractéristiques du discours de presse.....	49
III.2.a. La polyphonie.....	49
III.2.b. La subjectivité.....	51
IV. Le pouvoir de la presse.....	52
V. Le rôle de la presse dans la société.....	53
V.1. Informer.....	53
V.2. Renseigner.....	54
V.3. Prendre position.....	54
V.4. Divertir.....	54
V.5. Mobiliser.....	54
V.6. Instruire.....	55
VI. Le discours propagandiste.....	55
VI.1. Le discours propagandiste et le discours d'information.....	56
Conclusion.....	58

Deuxième chapitre : La rumeur entre conceptualisation et contextualisation

Introduction.....	60
I. La rumeur.....	62
I.1. Les contours définitoires de la rumeur.....	63
I.2. Les éléments caractérisant la rumeur.....	69
I.2.a. L'implication.....	69
I.2.b. La négativité.....	70
I.2.c. L'attribution.....	70
I.2.d. L'instabilité.....	70
I.3. Le noyau de la rumeur.....	71
I.3.1. Le contenu.....	72
I.3.2. Le contexte de son émergence.....	72
II. Le rôle de la rumeur dans la société.....	74
III. Le pouvoir de la rumeur.....	77
IV. Les éléments de sens dans la rumeur.....	78
IV.1. La construction du sens.....	78
IV.2. Le contexte de la rumeur.....	78
IV.3. La mutation de la rumeur.....	78

IV.4. Les médias et la rumeur.....	79
IV.5. L'amplification de la rumeur.....	79
IV.6. La récurrence thématique.....	80
V. Phénomènes semblables à la rumeur.....	80
V.1. La désinformation.....	80
V.2. La théorie du complot	82
V.3. La légende urbaine	85
VI. La rumeur comme moyen de manipulation.....	86
VI.1. Les stratégies discursives dans la manipulation.....	87
VI.1.a La description du Mal.....	87
VI.1.b La description des causes du Mal.....	88
VI.1.c L'exaltation des valeurs.....	88
VI.1.d L'appel au peuple.....	88
VI.2. De la rumeur à la diversion.....	89
VI.2.1. La diversion.....	89
VI.2.2. La diversion et la rumeur.....	91
VI.3. La rumeur comme stratégie de diversion.....	92
VII. La rumeur et l'opinion publique	93
VIII. Les stratégies discursives dans la rumeur.....	95
VIII.a. L'utilisation de sources anonymes.....	95
VIII.b. La formulation de la rumeur sous forme de question.....	96
VIII.c. L'utilisation de la rumeur comme un secret.....	96
VIII.d. La répétition de la rumeur.....	96
VIII.e. L'élaboration de détails.....	96
IX. La rumeur dans le discours journalistique.....	96
IX.1. L'influence des rumeurs sur le discours journalistique	97
Conclusion.....	99

Troisième chapitre : Les événements du 11/09 dans le journal « Le Monde »

Introduction.....	102
I. Le journal « Le Monde ».....	103
I.1. Présentation rapide des événements clés du journal.....	103

I.1.a. Une période d'installation.....	104
I.1.b. Une période contrastée.....	104
I.1.c. Une période de crise.....	104
I.1.d. Une période de relance.....	104
I.2. Le positionnement idéologique du journal.....	105
I.3. Le discours journalistique du journal « Le Monde ».....	106
II. La couverture médiatique des événements du 11/9 par « Le Monde ».....	107
II.1. Chronologie des événements du 11/9.....	107
II.2. Les premiers articles après les attaques.....	111
II.3. L'analyse politique et militaire des attentats.....	114
III. Les événements du 11/9 et les rumeurs.....	115
III.1 Spéculations autour de Ben Laden	117
Conclusion.....	119

Quatrième chapitre : L'analyse sémantico-pragmatique de la rumeur

Introduction.....	122
I. L'implicite et l'explicite.....	123
II. L'implicite.....	124
II.1. Le présupposé.....	125
II.2. Le sous-entendu.....	126
III. L'implicite dans la rumeur.....	128
IV. La connotation et la dénotation.....	128
IV.1. Sens dénoté.....	129
IV.2. Sens connoté.....	129
IV.3. La connotation dans la rumeur.....	131
V. Analyse du corpus	132
V.1. Analyse sémantique.....	132
V.1.1. Lexique et syntaxe.....	133
V.1.2. Ambiguïté.....	170
V.1.3. Déixis.....	179
V.1.4. Modaux et temps verbaux.....	187
V.1.5. Dénotation.....	192

V.1.6. Connotation.....	211
V.2. Analyse pragmatique.....	249
V.2.1. Contexte de situation.....	249
V.2.2. Actes de langage.....	275
V.2.3. Implicatures.....	286
V.2.4. Sens implicites.....	297
V.2.4.1. Présupposés.....	297
V.2.4.2. Sous-entendus.....	309
V.2.5. Identification de la rumeur et de la diversion.....	331
V.3. Tableau récapitulatif des énoncés analysés.....	381
Conclusion.....	385
Conclusion générale.....	388
Bibliographie.....	396
Annexes.....	412

Introduction générale

Dans le paysage médiatique contemporain, l'information est devenue un enjeu crucial. Les médias jouent un rôle central dans la transmission des faits, des événements et des points de vue, contribuant ainsi à la formation de l'opinion publique. Cependant, cet écosystème médiatique est également confronté à un défi majeur, la diffusion de l'information est devenue plus rapide et plus disponible que jamais. Cette accessibilité accrue a également donné lieu à un phénomène préoccupant : la propagation de la désinformation. Cette dernière, « est systématique, professionnelle, a toujours recours aux mass média » (Volkoff, 2004, p.13), a gagné en ampleur et en sophistication grâce aux avancées technologiques, en particulier avec l'émergence des réseaux sociaux et des plateformes en ligne. Les fausses informations, les théories du complot et les narratifs trompeurs se propagent rapidement, alimentant la confusion et la méfiance du public envers les médias traditionnels.

Au sein de cet environnement médiatique marqué par la désinformation, la rumeur joue un rôle significatif dans la diffusion de l'information et la formation de la perception collective. Elle peut être définie comme une information, non officielle et non vérifiée, qui se propage rapidement, souvent de manière virale à travers les canaux de communication modernes tels que les réseaux sociaux et les plateformes en ligne. Bien qu'elle soit souvent perçue comme une simple anecdote ou une curiosité, la rumeur peut exercer une influence considérable sur les perceptions, les croyances et les comportements individuels et collectifs en exploitant les peurs, les préjugés ou les aspirations des individus.

Au-delà de la désinformation intentionnelle, Les rumeurs peuvent être utilisées comme un outil de manipulation de l'opinion publique. Les acteurs ayant des intérêts particuliers peuvent créer et propager des rumeurs afin de promouvoir des idées, de discréditer des personnes ou de manipuler l'opinion dans une direction spécifique. Les rumeurs peuvent toucher une grande variété de sujets, allant des potins sur les célébrités aux spéculations sur des événements d'actualité majeurs.

Dans le contexte des événements du 11 septembre 2001, les informations incomplètes, contradictoires ou non confirmées avaient rapidement circulé et la rumeur a joué un rôle non négligeable dans l'alimentation des spéculations et dans de diverses interprétations. Juste après les attentats, on a « vu naître un nombre incroyable de rumeurs fantasques et alarmistes, colportées principalement par internet, mais parfois reprises en tant qu'information dans les médias. » (Lamy, 2005, p.548) Des théories du complot ont émergé, donnant lieu à des rumeurs qui remettaient en question la version officielle des événements et suggéraient des motivations et des acteurs cachés. C'est pourquoi, l'étude de la rumeur dans le discours journalistique lié aux événements du 11 septembre 2001 permet d'appréhender l'impact des rumeurs dans la construction de la réalité sociale à un moment crucial de l'histoire contemporaine. Elle offre l'opportunité d'analyser comment les médias ont traité et diffusé les informations, comment les rumeurs ont été utilisées ou contrées, et comment elles ont influencé les perceptions et les croyances collectives.

Les attentats du 11 septembre 2001 ont provoqué un choc mondial et ont engendré un sentiment généralisé de peur, de traumatisme et d'incertitude. Ils ont également suscité une attention médiatique sans précédent, avec une couverture en direct à l'échelle mondiale. De ce fait, plusieurs articles de journaux, des livres, des émissions télévisées, voire même des films ont fait l'actualité par des analyses enchainées qui tentaient de décomposer et de recomposer la succession des faits, ce qui a contribué à la diffusion rapide d'informations, de spéculations et, malheureusement, de rumeurs. Des spécialistes et des hommes politiques sont intervenus pour décrire la barbarie et l'infinité des attaques et pour aussi analyser un événement qui va continuer à faire parler de lui pour les années à venir.

Un événement majeur a ceci de particulier qu'il mobilise tous les esprits. Tout le monde se sent touché ; les gens en parlent dans leurs conversations quotidiennes ; les politiciens font des déclarations publiques et les médias couvrent l'événement de manière exceptionnelle ; interpellés par la complexité de l'événement, les intellectuels tentent de comprendre ce qui se passe. Les attentats du 11 septembre ont constitué un événement majeur, puisque la compréhension du monde « d'avant » cette date et celle du monde « d'après » ne sont plus du tout les mêmes. (Stoiciu, 2006, p. 30)

Au milieu de cette abondance d'analyses et de perceptions, dont la plupart revêt un caractère tautologique que la répétition a achevé de racornir, naquirent plusieurs théories et contre-théories sur les commanditaires de ces attentats. L'opinion publique, en quête de vraies informations et de sources fiables, se trouva perdue et plongée dans une auréole d'incertitude et de flou. Conséquemment, une foule d'interrogations pousse les esprits à s'investir pleinement dans les diverses formes d'informations et de désinformation qui se forment et se transforment hâtivement en rumeurs, tant et si bien qu'il faut préciser que ces rumeurs ne sont pas encore arrivées à être définitivement démenties ou, dans le cas échéant, reconnues pour de vrai, permettant de mettre en lumière les esprits sur les faits réels.

Sociologiquement parlant, les rumeurs étaient toujours présentes dans la vie sociale, économique et politique des peuples et elles trouvent souvent des médians où se greffer et se diffuser avec une grande vitesse : « elle court, elle court la rumeur, d'autant plus vite et d'autant plus loin qu'elle a trouvé dans la presse sa courroie de transmission idéale. » (Froissart, 2010). Par sa qualité de vulgarisateur d'information et de médiatisation, la presse est considérée comme le favori des rumeurs. De plus, certains croient en elle, l'adoptent et la colportent, sans aucune vérification préalable, comme pour le cas de la pandémie « Covid-19 » et les rumeurs qui ont éclaté et circulé à propos de ce virus. Tandis que les autres la soupçonnent et posent toute une armada de questions quant à la véracité de l'information ainsi diffusée. Notant que ce contexte d'incertitudes et de questionnements est aussi propice à la propagation de rumeurs.

Effectivement, les rumeurs se forment dans toutes les sociétés modernes ou non et cela depuis la nuit des temps. Elles peuvent être apparentes ou latentes, dites ou non dites, selon le milieu socio-politico-culturel de la société, abordant des sujets économiques, politiques, artistiques...etc., en prenant comme objet une personne, un groupe de personnes ou toute une classe sociale. Dans certains contextes, la rumeur est employée comme une des stratégies de la manipulation pour des raisons plus ou moins connues, principalement politiques et sociales. Ce

phénomène socialement répandu est l'un des outils les plus efficaces en termes d'instrument de manipulation, notamment dans les moments de désordre, de crise et de guerre. Dans ces situations d'instabilité sociale, de conflit et de guerre, l'adversaire se trouve détourné d'un lieu important vers un autre moins important (le principe de la diversion). Par cet acte, le ciblé, en étant inconscient de cette action, se trouve éloigné, occupé et privé, par la diversion, de ce qu'il était auparavant pour lui un acquis.

En examinant les caractéristiques, les mécanismes et les conséquences de la rumeur, nous chercherons à mieux comprendre comment elle se propage, comment elle influence les perceptions et les croyances, et comment elle peut être utilisée comme un outil de manipulation ou de diversion. En analysant la rumeur du point de vue de l'analyse du discours, nous explorerons les aspects sémantiques et pragmatiques de la rumeur, ainsi que les stratégies discursives utilisées pour attirer l'attention de l'auditoire et détourner sa compréhension de la réalité.

1. État des lieux

D'après nos lectures et notre recherche préalable, le thème de la rumeur dans le discours journalistique, de l'implicite à la diversion, n'a pas été traité dans un travail de recherche universitaire en Algérie et même à l'étranger, ce qui offre à notre travail de recherche le statut de primauté sur les travaux à suivre et qui vont forcément constituer un des fondements dans le domaine de l'analyse du discours médiatique.

La rumeur fait partie intégrante de notre vie. Quand elle apparaît, elle nourrit les discussions quotidiennes et devient le sujet de l'actualité, un discours très important. Ce phénomène universel ne peut être ni dépassé, ni négligé par les spécialistes et les chercheurs, qui ont, depuis longtemps, fourni des efforts considérables pour décortiquer le discours de la rumeur dans le but d'éclairer certaines zones d'ombre, en mettant en place des interprétations fondées et des explications solides pour une prise de conscience de ce phénomène interdisciplinaire. « La question des rumeurs connaît depuis le début des années 1990 un réel regain d'enthousiasme scientifique dont témoigne la parution de

nombreux ouvrages et articles traitant exclusivement de ce phénomène social. » (Aldrin, 2003)

Dans le champ de l'analyse du discours, les résultats de recherche montrent que plusieurs études ont été menées sur la rumeur et que ces études ont exploré différents aspects de la rumeur et de son discours. Les recherches menées sur le discours de la rumeur ont examiné les multiples pratiques de la rumeur par rapport à ses fonctions au sein de la société. De plus, la rumeur peut être considérée comme un type de discours qui se caractérise par sa nature non vérifiée et sa propagation rapide. L'analyse de discours peut être utilisée pour étudier la façon dont les rumeurs sont construites, diffusées et reçues dans différents contextes. Elle peut aider à comprendre les mécanismes de la rumeur, tels que les cadres discursifs utilisés pour la construction et la propagation des rumeurs, les stratégies rhétoriques utilisées pour persuader les gens d'adhérer à une rumeur et les représentations sociales qui sous-tendent les rumeurs. Charaudeau et Maingueneau (2002) dans « Dictionnaire d'analyse du discours », fournissent des définitions, des concepts et des approches clés liés à l'analyse du discours, y compris la rumeur. En outre, l'analyse de discours peut être utilisée pour examiner les effets de la rumeur sur les attitudes et les comportements des individus, ainsi que son impact sur les relations sociales et politiques. Rouquette et Boyer (2010), dans « Les récits de rumeur », proposent une approche sociologique de la rumeur, en examinant son fonctionnement, ses manifestations et ses enjeux, avec des implications pour l'analyse du discours. Ainsi, Froissart (2002), dans « La rumeur : Histoire et fantasmes » explore l'histoire et les différentes perspectives théoriques sur la rumeur, y compris son rôle dans la société et son lien avec l'analyse du discours. Enfin, Kapferer (1987), dans « Rumeurs. Le plus vieux média du monde », examine la rumeur sous différents angles, y compris sa relation avec les médias et les sociétés, en abordant également des aspects liés à l'analyse du discours.

Nombreux sont qui ont réalisé des travaux traitant la rumeur en tant que phénomène social. Ce dernier a fait l'objet de plusieurs études approfondies

effectuées par des sociologues, psychologues et philosophes, qui ont pu poser les fondements théoriques et méthodologiques de l'analyse de la rumeur dans la sociologie, la psychologie et la philosophie. On peut citer à titre d'exemple : Edgar Morin « la rumeur d'Orléans », Louis William Stern, Françoise Reumaux « la rumeur message et transmission », Gordon Allport, Pascal Froissart « la rumeur. Histoire et fantasmes », Jean-Noël Kapferer « Rumeurs le plus vieux média du monde », Alfred Sauvy « de la rumeur à l'histoire », Philippe Aldrin « sociologie politique de la rumeur », la liste n'est pas exhaustive. Louis William Stern (1902, Allemand) a été le premier à exposer le *protocole expérimental* de la rumeur par une expérience menée sur une chaîne de sujets, en racontant une histoire à la première personne qui va la faire passer au suivant de bouche à oreille, ainsi de suite, sans droit à la répétition ou à l'explication ; à la fin, il a comparé l'histoire racontée par le premier sujet et celle racontée par le dernier ; naturellement, le récit est au mieux tronqué, au pire déformé.

Dans notre exploration des articles, nous nous sommes concentrés sur deux en particulier. Le premier, rédigé par Philippe Aldrin, s'intitule « Penser la rumeur, une question discutée des sciences sociales », publié dans le numéro 50 de la revue « Genèses » en 2003. Dans cet article, l'auteur synthétise les recherches scientifiques sur le phénomène de la rumeur. Il souligne d'abord l'aspect multidisciplinaire de ce phénomène, puis met en avant le changement observé dans le traitement « traditionnel » de la rumeur. Le second article, « La rumeur, une parole en acte ? » par Josais Semujanga, explore de manière relativement détaillée l'évolution des études sur la rumeur depuis les années 1940 jusqu'à nos jours. Selon O. Brodin et E. Roux, les recherches sur les phénomènes de la rumeur renvoient à trois types d'enjeux : des enjeux théoriques [...], des questions empiriques et des implications managériales.

2. Motivations

Ce projet de recherche est motivé par la nécessité d'approfondir notre compréhension de l'utilisation de la rumeur dans le discours journalistique afin d'influencer l'opinion publique, en mettant l'accent sur le contexte des événements

du 11 septembre 2001. Les répercussions de cet événement ont été étendues et complexes, et il est crucial de saisir les dynamiques de communication et de manipulation de l'information qui ont émergé à cette époque.

En outre, l'analyse de discours médiatique est une discipline qui a connu un développement important ces dernières années, notamment avec l'émergence de nouveaux médias et de nouvelles formes de communication. L'étude de la rumeur dans le discours journalistique peut contribuer à la compréhension de la manière dont les médias sont utilisés pour diffuser des informations et influencer l'opinion publique.

Par le choix de ce thème, nous gardons la prééminence du sujet. Il s'agit d'une simple constatation que nous avons faite à partir de la lecture de certains articles de journaux sur les événements qui ont secoué les États-Unis le 11 septembre 2001, dont pas mal d'entre eux portaient la théorie d'un attentat fomenté depuis l'intérieur des États-Unis, et non par Al-Qaida. Cette théorie a été renforcée par un nombre suffisant de rumeurs dont on peut citer les plus importantes : « 4000 employés israéliens travaillant dans les tours jumelles auraient été prévenus de l'attentat et ne seraient pas présentés ce jour-là à leur travail » (Emmanuel, 2003, pp. 10-11) , le numéro de l'avion était codé, le Pentagone, à Washington, détruit par un missile, ainsi que des témoignages qui comparent l'effondrement des tours à une « démolition programmée » avec des explosifs, autant d'éléments qui convergent vers le refus de la version officielle de l'événement.

Ajoutez à cela la succession des réactions et le nombre considérable de flux d'informations abordant le sujet de l'actualité par la scène médiatique internationale. Diffusés à grande échelle auprès du public consommateur des mass média, notamment sur Internet à travers la multitude d'articles, des « théories du complot », ont fait le boum au sein de la société américaine, mais beaucoup plus ailleurs dans le monde, ce qui a fait surgir de folles rumeurs sur les vrais acteurs de ce drame. Tous ces éléments plausibles ont suscité à notre niveau une envie de mener une recherche sur les rumeurs qui ont circulé à l'occasion des événements du 11 septembre 2001.

3. Problématique

Plusieurs interrogations ont établi les bases de cette recherche, telles que : Comment le discours journalistique présente-t-il les rumeurs liées aux événements du 11 septembre ? Et quels sont les impacts de ces présentations sur la formation de l'opinion publique ? En nous invitant à examiner les mécanismes de diffusion des rumeurs, leurs fonctions, ainsi que leurs effets sur les perceptions, les croyances et les comportements individuels et collectifs.

Nous postulons que, dans un cadre spatiotemporel spécifique au sein de la société, la diffusion d'une rumeur par la source n'est jamais anodine. Charaudeau (2009) affirme qu'il y a des rumeurs qui sont lancées volontairement puis entretenues périodiquement. Il s'agit d'un acte prémédité où la rumeur est délibérément créée à des fins non déclarées, visant notamment à exercer une influence sur l'opinion publique. Pour appréhender la nature active et inexprimée de la rumeur, l'analyse de son contenu s'avère une démarche pertinente, où la rumeur est considérée en tant que discours ayant un sens explicite et implicite. Le sens caché prend vie en fonction du contexte et de la situation de communication, émergeant comme la véritable signification de la rumeur. Ainsi, le sens d'une phrase ne se restreint pas à la signification littérale des mots, mais englobe également une dimension implicite transmise par le discours. Charaudeau (2005) souligne que la pertinence d'un acte de langage repose davantage sur son aspect implicite (discours) que sur son aspect explicite (langue). Il met en avant la dualité intrinsèque de chaque acte de langage, avec des dimensions explicites et implicites indissociables.

Dès lors, on découvre que l'enjeu de l'acte de langage ne se trouve pas tant dans son explicite (langue) que dans l'implicite (discours) qu'il véhicule. Cela nous amène à constater que tout acte de langage a, de façon constitutive, une double dimension explicite et implicite, indissociable l'une de l'autre. (Charaudeau, 2005)

De plus, le discours rumorale, et dans la visée de réaliser des actions manipulatrices, peut s'appuyer sur des préjugés et des clichés tombés au statut de résidus discursifs dans le discours social. La rumeur peut être considérée comme

un contre-discours par rapport à un discours officiel, institutionnel et dominant. (Charaudeau, 2009).

Afin de mener notre travail de recherche à bon port, nous nous assignons pour tâche principale de fournir une réponse claire à la problématique suivante :

Érigée comme un contre-discours par rapport à un discours officiel et prédominant, en quoi la rumeur, à travers l'emploi d'énoncés implicites, conduit-elle à la diversion ?

De la question principale découlent les questions secondaires suivantes :

- Quels éléments sémantiques sont souvent présents dans les rumeurs utilisées à des fins de diversion ?
- Quels indices pragmatiques révèlent l'intention de détourner l'attention à travers une rumeur ?
- La rumeur serait-elle implicitement une forme de manipulation au service de la diversion ?

Ces interrogations sur la rumeur nous permettront d'appréhender son implicite, sa nature et son fonctionnement dans le discours rumorale (Charaudeau, 2009), ainsi que le rapport entre le dit et le non-dit.

4. Hypothèses

Les rumeurs sont souvent propagées dans le but de créer de la confusion, de détourner l'attention ou de manipuler l'opinion publique. En lançant une rumeur, les manipulateurs cherchent à détourner l'attention du public d'autres problèmes ou questions importantes. La rumeur peut servir à masquer des problèmes plus graves ou à éviter les débats sur des sujets critiques en créant une focalisation sur des informations non vérifiées ou sensationnalistes. De l'autre côté, les rumeurs peuvent être utilisées pour influencer l'opinion publique en propageant des informations fausses ou exagérées. En jouant sur les émotions, les peurs ou les préjugés des individus, les manipulateurs peuvent modeler l'opinion publique et favoriser certains points de vue ou intérêts particuliers.

De plus, les rumeurs peuvent être utilisées pour discréditer des individus, des organisations ou des groupes d'intérêt. En propageant des informations diffamatoires ou trompeuses, les manipulateurs cherchent à miner la crédibilité et la réputation de leurs cibles, dans le but de les affaiblir ou de les discréditer. Les rumeurs peuvent aussi contribuer à créer une atmosphère de suspicion et de méfiance au sein de la société. En semant le doute et en suscitant des interrogations sur la véracité des informations, les manipulateurs peuvent fragiliser les fondements de la confiance sociale et favoriser un climat propice à la diversion et à la manipulation. Nous postulons que la rumeur peut être utilisée comme un moyen de diversion, en visant à détourner l'attention de l'opinion publique d'un sujet ou d'une question spécifique vers la rumeur elle-même. Cela peut être fait délibérément pour masquer des informations, pour manipuler les opinions publiques ou pour éviter d'aborder des problèmes plus importants.

Ce que l'on peut tirer de ce travail peut être illustré comme suit :

- Comprendre la forme discursive de la rumeur au-delà de la véracité de son contenu, par la saisie des différents sens dans la production discursive de la rumeur.
- Comprendre les manifestations de l'implicite (présupposé/sous-entendu) au niveau de la rumeur au-delà de sa dimension explicite.

Selon la linguiste française Kerbrat-Orecchioni (1986), un énoncé peut comporter deux facettes : une facette explicite et une facette implicite. La facette explicite correspond à la forme apparente de l'énoncé, c'est-à-dire son contenu manifeste et littéral. En revanche, la facette implicite désigne le sens caché ou sous-entendu qui peut être véhiculé par l'énoncé, au-delà de sa forme explicite.

Dans le cas spécifique de la rumeur, nous soutenons qu'elles peuvent se manifester à travers des mots et se présenter sous la forme d'énoncés visant à détourner l'attention en créant une diversion. En résumé, certaines déclarations peuvent être exprimées explicitement comme des rumeurs, mais implicitement, elles poursuivent d'autres sens et objectifs.

Ainsi, notre recherche se concentre principalement sur cette dimension implicite de la rumeur, qui va au-delà de sa surface apparente. Nous allons analyser comment la rumeur peut être employée comme un outil de communication indirecte ou manipulatrice, où sa forme apparente dissimule ou transmet un message sous-jacent. Comprendre la nature implicite des rumeurs peut faciliter la décodification des intentions et des implications dissimulées derrière ces énoncés.

De ce qui précède, nous pouvons proposer dans ce qui suit des hypothèses dont la validité ou l'invalidité sera percée à jour par une étude analytique :

- Les rumeurs utilisées à des fins de diversion peuvent inclure des déclarations ambiguës chargées de lexiques connotés pour susciter la curiosité et la spéculation.
- À travers son implicite (présupposé et sous-entendu), la rumeur pourrait être conçue pour polariser l'opinion publique ou créer une controverse afin de détourner l'attention de certains sujets.
- Oui, la rumeur peut être vue comme une forme de manipulation, car elle vise souvent à influencer les opinions et les perceptions en présentant des informations potentiellement biaisées ou trompeuses.

5. Objectif de la recherche

Cette recherche se concentre spécifiquement sur la rumeur dans le discours journalistique, en explorant les manifestations de la rumeur, ses implications et ses fonctions au sein de ce domaine spécifique. Notre objectif est d'analyser la présence de la rumeur dans le discours journalistique, en mettant l'accent sur les aspects sémantico-pragmatiques qui sous-tendent sa construction et sa diffusion. Nous nous intéresserons plus particulièrement à une date marquante qui a généré de nombreuses rumeurs et spéculations. En effet, ces événements, notamment les attentats qui ont visé les tours jumelles du World Trade Center aux États-Unis un certain 11 septembre 2001, constituent un moment phare dans l'histoire de l'humanité. Ces attentats ont eu un impact considérable à la fois sur le plan politique, économique, social et culturel, et ont marqué un tournant majeur dans la

manière dont nous percevons et abordons les questions de sécurité, de terrorisme et de relations internationales.

L'étude de la rumeur dans le discours journalistique revêt une importance particulière dans un contexte où la confiance dans les médias et la véracité de l'information sont souvent remises en question. Comprendre comment la rumeur se manifeste, comment elle est utilisée, et quelles sont ses implications dans le discours journalistique contribuera à une meilleure compréhension de l'interaction entre médias, société et perception de la réalité.

6. Méthodologie de la recherche

Notre recherche adoptera une approche qualitative, basée sur une analyse de discours sémantico-pragmatique. Cette approche mettra l'accent sur l'examen des dimensions linguistiques et discursives des indicateurs liés aux comportements langagiers des rumeurs dans le discours journalistique de la presse écrite française. Comme l'a souligné Charaudeau (2008, p. 53) : « ... on peut faire [...] une analyse du discours [...] davantage sémantique, en relation avec des analyses plus sociologiques, pragmatiques, dialogiques... » Le travail que nous menons s'inscrit dans le cadre de l'analyse du discours médiatique, influencée par des linguistes tels que C. Kerbrat Orecchioni, P. Charaudeau, D. Maingueneau, et d'autres.

Cette recherche vise à explorer la présence et l'impact de la rumeur dans le discours journalistique, en particulier dans le contexte des événements du 11 septembre 2001. Pour cela, nous prévoyons de mener une analyse approfondie des articles de presse véhiculant des discours liés aux rumeurs, en mettant l'accent sur le journal *Le Monde*. Notre approche impliquera la collecte et l'analyse d'un corpus d'articles de presse relatifs à ces événements spécifiques. Nous utiliserons des méthodes spécifiques pour identifier les éléments discursifs, sémantiques et pragmatiques associés aux rumeurs dans ces articles.

En effectuant une analyse sémantico-pragmatique de la rumeur, notre objectif est de démystifier l'aspect implicite de celle-ci ainsi que son influence sur la formation de l'opinion publique, notamment dans le contexte critique des

attentats du 11 septembre. À travers une approche méthodologique rigoureuse, nous cherchons à démontrer que, à un moment précis de l'histoire et dans un contexte spécifique, la rumeur peut être utilisée comme une stratégie de diversion dans le discours journalistique.

Notre démarche de recherche impliquera les étapes suivantes :

- La sélection des articles qui traitent de sujets d'actualité sensibles ou controversés, où la rumeur est présente et semble détourner l'attention du public d'autres problèmes ou questions importantes.
- L'identification de la rumeur discutée dans chaque article avec l'analyse du contexte dans lequel elle est présentée, sans oublier d'examiner les événements ou les enjeux auxquels la rumeur est liée et les éléments qui pourraient indiquer une tentative de diversion.
- L'analyse du contenu des articles pour identifier les éléments de diversion liés à la rumeur, tels que la mise en avant excessive de la rumeur par rapport aux autres informations importantes, l'utilisation de mots sensationnalistes ou accrocheurs pour attirer l'attention, ou la création d'un récit distrayant qui détourne l'attention du public.
- L'analyse des intentions communicatives des énoncés en examinant si la rumeur est utilisée délibérément pour détourner l'attention du public en créant du buzz ou en générant des débats superficiels plutôt que de se concentrer sur des problèmes plus profonds ou des sujets plus critiques.
- L'analyse de l'implicite à travers deux aspects principaux : les présupposés et les sous-entendus. Nous observerons si la rumeur véhicule autre chose que son contenu explicite, en examinant comment ces éléments suggèrent des significations supplémentaires ou cachées qui peuvent influencer la perception de l'information par le public.

Constitution du corpus

Le choix de la presse écrite s'explique par les caractéristiques intrinsèques de ce support, à savoir son caractère effectif, pérenne, disponible et facilement accessible pour la réalisation de recherches et la conduite de notre analyse. La

presse écrite française offre un ensemble de discours, notamment le discours journalistique, qui reflète à la fois le contexte social et politique. Ce dernier a pu servir de terrain à la propagation de rumeurs ainsi que de réservoir de représentations qui traduisent une interprétation de l'opinion majoritaire.

Le discours journalistique constitue donc un moyen que nous avons privilégié pour examiner la manière dont les informations sont traitées, transmises et perçues. La période sélectionnée est marquée par la position dominante des États-Unis après la chute du bloc soviétique, ce qui les a conduits à s'autoproclamer maîtres du monde, suscitant ainsi des fantasmes de domination mondiale. Cette auto-désignation a fait des États-Unis une cible potentielle pour les intégristes, les plongeant dans un climat de guerre perpétuelle et de vigilance contre les menaces extérieures. Sur le plan intérieur des États-Unis, la population bénéficiait d'une éducation plus poussée et d'une meilleure information grâce à la diversification des sources médiatiques. Elle était notamment consciente de mensonges avérés de la part de l'État, allant du « scandale du Watergate » (Le Monde, 2004) aux fausses « armes de destruction massive » (Ramonet, 2003) justifiant la guerre de Bush en Irak, en passant par « le « nuage de Tchernobyl » qui se serait arrêté à la frontière est une affirmation récurrente que l'on utilise pour désigner un supposé silence ou mensonge d'État » (Bréon, 2021).

Dans les années 1980, aux États-Unis, une culture populaire émergeait, caractérisée par une méfiance envers l'État, l'incertitude et le manque de sources d'information crédibles, sans présence notable de contre-rumeurs officielles pour démystifier ces phénomènes.

Dans le cadre de notre recherche, nous nous concentrerons sur l'analyse des articles de la presse écrite française abordant directement ou indirectement le phénomène de la rumeur, qui constitue le sujet central de notre étude. Sur une période allant de septembre 2001 jusqu'à décembre 2002, nous avons rassemblé des articles à partir des archives mises en ligne par le site internet (<https://scholar.lib.vt.edu/>) de « Universty Libraries », en effectuant des recherches par mots-clés. La période sélectionnée débute avec la première publication sur le site « lemonde.fr » le 11 septembre 2001 à 15h30 suivie du

numéro spécial N° 17614 paru le 13 septembre 2001, et se termine par le numéro 17997 du 5 décembre 2002 (dernier numéro mis en ligne sur cette plateforme), totalisant ainsi 383 numéros.

Notre corpus est constitué de moments discursifs, correspondant au « surgissement dans les médias d'une production discursive intense et diversifiée à propos d'un même fait » (Moirand, 2004, p. 72). Ce corpus englobe des éléments textuels de différents genres et des énoncés présentant des formes variées de discours. L'ensemble du corpus est organisé chronologiquement, cette dimension temporelle étant considérée comme pertinente pour suivre l'évolution de la rumeur en tant que moyen de manipulation et d'influence sur les tendances et les orientations des personnes influencées.

À la lumière des questions supposées et des réponses prévisionnelles, notre présente recherche sera structurée comme suit :

Dans une tentative de conjuguer une étude théorique et une analyse pratique du corpus, nous avons structuré notre thèse comme suit : une introduction générale annonçant le cadre et l'objectif de notre présente recherche suivie de quatre grands chapitres clairement définis. Nous nous sommes intéressés, dans le premier chapitre, au discours journalistique de la presse écrite, où nous avons tenté de définir le discours journalistique afin de comprendre son mode de fonctionnement et les stratégies qui l'animent. Au deuxième chapitre, notre prospection sera focalisée sur la rumeur comme notion et forme discursive dans le discours journalistique, ses différents éléments, son rôle ainsi que le pouvoir qu'elle exerce au sein d'une société donnée. Le troisième chapitre lui sera consacré au traitement médiatique des événements du 11/09 par le journal *Le Monde*. Le quatrième et dernier chapitre se base essentiellement sur l'analyse sémantico-pragmatique de la rumeur présente dans les articles de notre corpus. À ce moment-là nous examinerons de près la notion de l'implicite et ses implications sur le discours rumoral.

Nous clôturons notre travail de recherche par une conclusion générale qui fera l'objet d'une synthèse de notre étude et proposant quelques perspectives de recherche que nous n'avons pas pu présenter dans notre propos.

Chapitre I

Le discours journalistique de la
presse écrite

Introduction :

Le discours journalistique de la presse écrite constitue un domaine complexe et captivant, imprégné de diverses nuances linguistiques, communicationnelles et sociétales. Au cœur de cette exploration, et afin d'imposer sa légitimité sociale et professionnelle, le discours journalistique est soumis à se démarquer des autres discours qui charpentent la scène médiatique. En effet, l'entreprise d'une étude du discours journalistique doit être initiée par l'étude qui « vise à définir et à situer le discours journalistique par rapport aux autres discours qui structurent l'espace public » (Ringoot, 2014, p. 10). En entretenant des relations complexes avec d'autres genres de discours, le discours journalistique en tant que champ d'application a souvent constitué la matière grasse de l'analyse de discours, contribuant par ce fait à l'élaboration et à l'évolution des nouvelles théories.

Ce chapitre a pour objectif de présenter les caractéristiques distinctives du discours journalistique, de dévoiler les mécanismes du cadre communicatif et la visée qui le sous-tendent, puis de naviguer à travers la richesse des genres journalistiques spécifiques à la presse écrite. De l'objectivité du journalisme d'information à l'engagement subjectif du journalisme d'opinion, chaque genre dépeint une facette unique du journalisme, soulignant son rôle essentiel dans la transmission de l'information.

Le discours de presse se dévoilera sous la loupe analytique, mettant en lumière des éléments clés tels que la polyphonie et la subjectivité. Ces éléments, fondamentaux dans la compréhension du langage journalistique, révèlent la complexité et la diversité des voix qui s'entremêlent dans la formation de l'information médiatique.

Poursuivant notre exploration, nous examinerons le pouvoir intrinsèque de la presse et les multiples fonctions qu'elle exerce au sein de la société. En tant que pilier de la démocratie, la presse façonne l'opinion publique, tout en agissant comme le miroir reflétant les réalités du monde qui nous entoure.

Enfin, notre parcours analytique nous guidera à travers le terrain délicat du discours propagandiste. En scrutant la frontière entre le discours d'information et la propagande, ainsi qu'en explorant les liens entre le discours propagandiste et la rumeur, nous révélerons les nuances subtiles qui peuvent influencer la perception du public.

Ainsi, ce chapitre se propose d'explorer les méandres du discours journalistique au sein de la presse écrite, offrant une plongée approfondie dans ses différentes facettes et révélant les multiples dimensions qui façonnent notre compréhension de l'information médiatique.

De prime abord, il est impératif de distinguer le discours journalistique des autres types de discours qui charpentent l'espace public. Cette démarche se justifie à travers une analyse de la presse qui vise « d'évaluer la spécificité du discours journalistique et la manière dont il se distingue des autres discours sociaux » (Ringoot, 2014, p. 9).

I. Le discours journalistique

Le discours journalistique est particulièrement important, car il joue un rôle clé dans la formation de l'opinion publique, notamment sur des sujets d'intérêt public tels que la politique, l'économie, la société et la culture. Les journalistes ont la responsabilité de fournir des informations précises et objectives aux citoyens, afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées sur des questions qui affectent leur vie quotidienne. D'après Ringoot (2014), Le discours journalistique est l'un des principaux types de discours médiatiques qui s'intègre dans le discours social. Il ne se définit pas seulement comme un lieu de projection d'images (des contenus) ou comme un ensemble d'affirmations sur le monde (fonction référentielle), mais il est aussi un monument de l'identité sociale du journal et du journalisme où les journalistes à travers des journaux « participent activement à la circulation des discours dans l'espace public. » (Ringoot, 2014, p. 40)

Généralement, le discours journalistique est formé d'énoncés informatifs produits par des journalistes à partir de sujets d'actualité afin de les transmettre à un public hétérogène, étant donné que ce même discours « intègre en son sein diverses catégories sociales, professionnelles et psychologiques de lecteurs » (Charaudeau, 2011, p. 205). C'est pourquoi, et en fonction de la nature de l'article et de l'objectif du journaliste, le discours journalistique peut également contenir d'autres types d'énoncés, tels que des énoncés analytiques, des énoncés d'opinion ou des énoncés narratifs. De plus, ces types d'énoncés doivent être clairement distingués des énoncés informatifs, pour éviter toute confusion ou toute perte de crédibilité.

En se basant sur des faits et des événements, le discours journalistique produit un discours sur le réel. Cette confection est le résultat d'une suite

d'opérations telles que la collecte, la sélection et le tri de ce que l'on veut montrer et faire passer. Nombreux sont les acteurs qui collaborent à ce chevauchement de voix qui font du texte journalistique un texte hétérogène. De plus, le discours journalistique est un discours qui s'attache à la réalité, au vécu, c'est-à-dire à l'instant présent, à la vie quotidienne, en présentant des événements accompagnés souvent par des explications. De même, le discours journalistique cherche à capter l'attention de son public, il « joue l'information de l'émotion contre l'information de la raison » (Charaudeau, 2011, p. 207). Les journaux apportent des informations et donnent « en pâture au public des drames avec leur cortège de victimes, d'agresseurs et de héros » (idem) Ces informations sont présentées et traitées en détail dans différents articles dans une même édition d'un journal, où chaque article expose la nouvelle avec des procédés textuels qui peuvent susciter « des mouvements d'empathie, de rejet ou d'identification ayant pour effet de suspendre tout esprit critique. » (Charaudeau, 2011, p. 207).

De surcroît, par sa fonction informationnelle, le discours journalistique se construit autour d'un dispositif basé sur l'acte de communication. Ce dernier, constitue un endroit d'échange qui s'érige comme un espace de mise en relation entre deux instances. Charaudeau (2011) parle de « deux instances, l'une de production, l'autre de réception » (p. 15). Le rapprochement entre ces deux instances donne lieu à la construction d'un produit : « où tout discours se configure en texte selon une certaine organisation sémiodiscursive faite d'agencement de formes, les unes appartenant au système verbal, les autres à divers systèmes sémiologique, iconique, graphique, gestuel » (Charaudeau, 2011, p. 19) Selon le même auteur, le sens est construit grâce à une intentionnalité et une co-intentionnalité qui s'instaurent entre les deux instances. L'instance de production est structurée en deux espaces. Le premier est *externe-externe*, il représente les conditions économiques, où la production des discours se fait selon une visée liée à des effets économiques. Le second est *externe-interne*, il représente les conditions sémiologiques, ces conditions président la réalisation du produit et le choix des moyens pour mettre en discours le sens et fournir une information fiable et des commentaires valides sur l'événement pour un « destinataire qui ne peut être

considéré que comme une cible idéale qui devrait être réceptive à ladite visée » (Charaudeau, 2011, p. 17). L'instance de réception se structure elle aussi en deux espaces. Celui d'*interne-externe* qui représente la cible imaginée par l'instance. Elle est le consommateur idéal de l'information susceptible de percevoir les effets visés. L'autre est celui d'*externe-externe* qui représente le récepteur réel, le public, le consommateur de l'information.

En outre, et dans le but d'offrir des données de type informationnel, le discours journalistique multiplie les voix et les sources. Pourtant, la fonction du discours journalistique ne peut pas se limiter à exposer des événements ainsi que des propos de n'importe où, mais son rôle dépasse ce stade pour entreprendre une démarche explicative du pourquoi et du comment des événements afin d'éclairer le citoyen (Charaudeau, 2006). Par conséquent, le discours journalistique propose des explications dans le but de donner des éléments de réponse aux questions imposées par les contextes des faits et des événements. Les explications fournies par le discours journalistique peuvent prendre différentes formes. Elles peuvent inclure des définitions de termes complexes ou techniques, des descriptions de contexte historique ou politique, des analyses de données et de statistiques, ou encore des interviews avec des experts ou des témoins. Les journalistes peuvent également fournir des analyses et des interprétations des événements pour aider le public à comprendre les implications à plus long terme. L'objectif des explications dans le discours journalistique est de fournir au public une compréhension claire et précise des événements, en les replaçant dans un contexte plus large et en fournissant des informations complémentaires pour aider à éclairer les enjeux en jeu.

I.1. Les caractéristiques du discours journalistique

Le discours journalistique se caractérise par une langue équivalente ou très proche de celle de son lectorat, et qui peut avoir certains aspects de l'oral. D'après Predescu et al. (2011), le langage journalistique se distingue principalement par sa nature descriptive et explicative. Son objectif premier est de transmettre un ensemble d'informations en décrivant et en expliquant des événements ou des

concepts. Les mêmes auteurs précisent également que ce type de langage doit être concis tout en étant facilement compréhensible. Autrement dit, il doit prendre en considération le niveau culturel de son public tout en fournissant un maximum d'informations de manière économique. Le style journalistique est doté d'un lexique spécifique construisant sa force et lui permettant ainsi de se singulariser par la solidité de : l'exemple, la révélation, la scénarisation, la dramatisation et la schématisation.

Un élément distinctif du discours journalistique réside dans son utilisation du discours rapporté, qu'il soit direct, indirect ou indirect libre. C'est l'une des caractéristiques fondamentales de ce type de discours, qui vise l'objectivité et la précision. Dans ce contexte, le journaliste adopte une position en retrait, agissant comme un narrateur qui observe et rapporte les événements réels en reproduisant les paroles d'autres personnes, qu'il s'agisse d'experts, de politiciens ou même de témoins oculaires. Charaudeau (2006) souligne que « la mise en scène de ce que l'on appelle le discours rapporté devrait également satisfaire à un principe de distance et de neutralité qui oblige le rapporteur journaliste à s'effacer, et dont la marque essentielle est l'emploi des guillemets encadrant le propos rapporté. » (p.3)

La spécificité du discours rapporté direct est de renvoyer plus ou moins explicitement aux discours de l'autre, de reproduire les mêmes propos des autres sans aucun changement. Contrairement au discours rapporté indirect qui consiste à employer un verbe introducteur comme dire, déclarer, affirmer, rapporter suivi par les propos rapportés. Quant au discours rapporté libre, il est envisagé comme un métadiscours.

Le recours au discours rapporté peut aider à donner de la crédibilité et de l'authenticité au discours journalistique. En citant directement les propos de personnes impliquées dans les événements ou les sujets traités, le journaliste peut renforcer son image d'objectivité et de fiabilité auprès de son public. L'utilisation du discours direct et indirect offre aux journalistes une certaine neutralité, mais aussi une certaine distance vis-à-vis des faits et des événements exposés.

Toutefois, le discours journalistique ne peut être totalement objectif. D'après Kerbrat-Orecchioni (1980), le discours journalistique « se caractérisant précisément par le fait que même lorsqu'il ne recourt pas à des procédés aussi voyants, il porte clairement la marque du lieu idéologique d'où parle l'émetteur » (p. 131) Tout discours comporte des marques linguistiques aussi bien subjectives qu'objectives liées au sujet parlant. Ce dernier exprime ses idées, ses sentiments, ses croyances ainsi que ses jugements de valeur. Le discours journalistique ne fait guère exception. De surcroît, le discours journalistique est un discours qui s'écarte du discours littéraire, qui est fondé sur des procédés rhétoriques, pour se rapprocher du discours technique, marqué principalement par sa qualité de précision.

I.2. Le cadre communicatif dans le discours journalistique

Évoquer une situation de communication nous fait penser à la présence d'au moins à deux communicants, ainsi qu'à un ensemble d'éléments nécessaires à la réalisation d'une vraie communication. Le cadre communicatif dans le discours journalistique comprend plusieurs éléments importants qui influencent la façon dont les informations sont communiquées au public. Les principaux éléments du cadre Communicatif comprennent :

L'émetteur : il s'agit du journaliste ou de l'équipe de journalistes qui produisent le contenu journalistique. Ils peuvent travailler pour un média en particulier ou être des journalistes indépendants.

Le récepteur : il s'agit du public cible qui va consommer l'information. Le discours journalistique doit être adapté aux besoins et aux intérêts du public visé.

Le canal de communication : il s'agit du moyen par lequel l'information est transmise, qui peut être la télévision, la radio, la presse écrite ou en ligne, les réseaux sociaux, etc.

Le message : il s'agit de l'information qui est communiquée. Le discours journalistique doit être précis, clair, vérifié et objectif.

Le contexte : il s'agit des circonstances dans lesquelles l'information est produite et diffusée, comme l'actualité, la culture, la politique, l'économie, etc.

Le code : il s'agit des codes linguistiques et culturels utilisés pour communiquer l'information, tels que la grammaire, la syntaxe, le ton, le style, etc.

Le cadre communicatif dans le discours journalistique se réfère à l'ensemble des éléments qui constituent le contexte dans lequel le message est produit et reçu. Ce cadre comprend le contexte social, culturel et historique dans lequel les événements se déroulent, les canaux de communication utilisés pour diffuser les informations, et les caractéristiques du public visé.

De cette situation, une schématisation peut faire figurer les acteurs et les facteurs constituant le schéma communicatif. Pour Lasswell (1948) cité par Picard (1992), le schéma de la communication de masse, en l'occurrence le discours journalistique, se représente par une série de questions où chacune d'elles correspond à l'un des éléments de la communication où le :

" <i>qui ?</i> "	Le communicateur, le journaliste
" <i>dit quoi ?</i> "	Le message
" <i>par quel canal ?</i> "	Le support médiatique du message : presse, radio, ...
" <i>à qui ?</i> "	Le récepteur, l'audience visée
" <i>avec quel effet ?</i> "	L'effet, l'influence de la communication sur le récepteur

Tableau 1 : Les éléments du schéma communicatif de Lasswell (1948) (Picard, 1992, p. 70)

Picard (1992) affirme que : « l'intérêt essentiel de Lasswell réside dans le fait d'avoir montré que le processus de communication était aussi un processus d'influence (en mettant l'accent sur la finalité – l'effet - de la communication) » (p. 71) La communication exerce une action, elle est fondamentalement un acte d'influence, un pouvoir exercé sur l'influencé afin d'arriver à changer les impressions ou les comportements. C'est-à-dire causer des effets mesurables. Les linguistes estiment que la langue est l'instrument principal de la communication et que c'est à travers ce même moyen que l'influence s'exerce.

En outre, Charaudeau (2000) souligne que : « tout acte de communication se fait « en situation ». » (p. 1) Il ne peut y avoir un acte de communication sans l'existence d'une situation. Le même auteur ajoute que les partenaires de l'échange d'une situation de communication doivent tenir compte de plusieurs contraintes qui peuvent influencer la qualité et l'efficacité de la communication, « faute de quoi il n'y aurait pas d'intercompréhension possible. » (Charaudeau, 2000, p. 1) Une situation de communication est une interaction entre deux ou plusieurs personnes qui échangent des informations, des idées, des opinions, des émotions ou des connaissances par le biais de divers canaux de communication. Elle peut avoir lieu dans différents contextes. Dans une situation de communication, les participants doivent être capables de comprendre et d'interpréter correctement les messages qu'ils reçoivent et d'envoyer des messages qui sont clairs et compréhensibles pour les autres. La situation de communication selon le même auteur est

... le lieu où s'instituent les contraintes qui déterminent l'enjeu de l'échange, ces contraintes provenant à la fois de l'identité des partenaires et de la place qu'ils occupent dans l'échange, de la finalité qui les relie en termes de visée, du propos qui peut être convoqué et des circonstances matérielles dans lesquelles il se réalise. (Charaudeau, 2001, p.5)

Une situation de communication représente la synthèse de l'ensemble des réponses apportées aux questions suivantes :

La question	La réponse
On communique <u>pour</u> quoi dire ?	La visée
<u>Qui</u> communique ?	L'identité des partenaires de la communication
<u>Avec qui</u> ?	
<u>Quoi</u> communiquer ?	Le propos, le thème, l'objet de l'échange
<u>Dans quelle</u> circonstance ?	Les conditions matérielles et physiques

Tableau 2 : Les composants de la situation de communication selon Charaudeau (2000).

En effectuant une reformulation, Kerbrat-Orecchioni (1980) apporte d'autres détails au schéma de Jakobson. L'auteure reproche à Jakobson de ne pas

tenir compte d'un certain nombre d'éléments qui peuvent dépeindre davantage son schéma. De ce fait, l'auteure propose un schéma de communication complètement reformulé présenté dans l'illustration suivante :

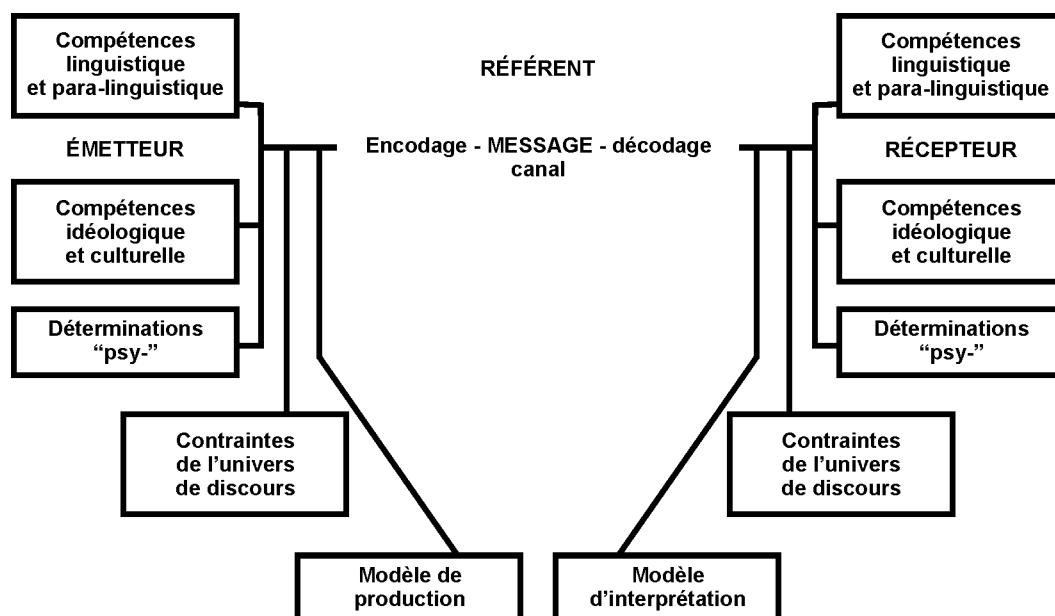


Figure 1 : Le schéma de communication selon Kerbrat-Orecchioni (1980, p.19)

I.3. La visée du discours journalistique

Toute communication linguistique implique une interaction entre les participants, caractérisée par une intentionnalité mutuelle. Dans le contexte journalistique, cette interaction se matérialise entre le journaliste en tant que sujet communicant et le public en tant que sujet interprétant. Le rôle du journaliste est de présenter les faits de manière objective et impartiale, afin de permettre au public de comprendre les événements et de prendre des décisions éclairées. Charaudeau (2011) définit l'information comme : « le fait qui consiste, pour quelqu'un qui possède un certain savoir, à transmettre celui-ci, à l'aide d'un certain langage, à quelqu'un d'autre qui est censé ne pas posséder ce savoir », (p. 24). Cet acte de transmettre un savoir à quelqu'un s'inscrit dans une logique du devoir d'informer avec une « visée de faire savoir, ou visée d'information à proprement parler, qui tend à produire un objet de savoir, selon une logique civique : informer le citoyen. » (Charaudeau, 2011, p. 70) Produire un objet de savoir découle d'une tâche qui consiste à transmettre des informations, des opinions ou des analyses à

travers des articles. Cette interaction est influencée par divers facteurs tels que le choix des sujets, le style de présentation, les valeurs éditoriales, ainsi que les attentes et les réactions du public. Ainsi, le discours journalistique est une forme particulière d'échange communicationnel qui joue un rôle crucial dans la transmission et la construction de l'information dans la société.

De plus, Charaudeau (2011) met en lumière une autre dimension du discours journalistique : cet acte de transmission du savoir s'inscrit aussi dans une logique commerciale motivée par des intentions et poussée par une volonté de changer le comportement du lecteur considéré comme consommateur. Cette logique commerciale renferme une visée de « faire ressentir, ou visée de captation, qui tend à produire un objet de consommation marchande selon une logique commerciale : capter le plus grand nombre pour survivre à la concurrence. » (Charaudeau, 2011, p. 70) Cela se traduit par une volonté de faire ressentir ou de captiver, dans le but de séduire un large auditoire et de rester compétitif. Cette approche, axée sur l'émotion et la persuasion, implique pour le journaliste de chercher à charmer le lecteur et à susciter une réaction face à un événement spécifique. Finalement, centrer son intérêt sur les lecteurs implique dans un premier temps de leur transmettre un savoir. Et dans un second temps, à agir sur eux, et c'est ainsi que nous constatons que le discours journalistique s'inscrit dans une perspective pragmatique (avec une visée pragmatique). Autrement dit, il possède une visée manipulatrice, puisque l'intention des journaux ne se limite pas au simple fait de produire des informations accessibles à un plus large lectorat, mais, en employant le langage comme moyen d'action, il vise également à agir sur eux. C'est ainsi, que les supports médiatiques sont considérés comme le lieu de manipulation des opinions et des consciences.

II. La presse écrite

La presse, dérivée du latin *pressus* signifiant « *pressé* », fait référence à « l'ensemble des publications périodiques, principalement des journaux quotidiens » selon le CNRTL en ligne. L'appellation « presse écrite » englobe tous les dispositifs de diffusion de l'information écrite, comprenant les journaux

professionnels, les quotidiens (comme par exemple Libération, Le Monde, Le Figaro), les hebdomadaires (tels que Charlie-Hebdo, Le Canard enchaîné) et d'autres périodiques participant à la diffusion de l'information écrite. Aussi connue sous le nom de presse papier ou presse imprimée, la presse écrite utilise l'impression sur papier pour diffuser l'information. Cette forme de média comprend les journaux, les magazines, les livres et les brochures imprimés sur papier et distribués aux lecteurs. Comparée aux autres médias tels que la télévision, la radio et Internet, la presse écrite possède des caractéristiques distinctes. Tout d'abord, elle offre un contenu plus détaillé et approfondi, permettant aux lecteurs de s'informer de manière plus exhaustive sur les sujets qui les intéressent. De plus, elle favorise une lecture plus réfléchie et attentive, car les lecteurs peuvent prendre le temps de parcourir l'information à leur rythme.

La presse écrite est souvent perçue comme une machine à produire du contenu écrit, soumise à des impératifs de « visibilité, de lisibilité et d'intelligibilité » Charaudeau (2011, p. 196). Sa mission principale est de rendre les événements accessibles à tous, sous forme de produits prêts à être consommés, tels que les faits divers, les reportages, les éditoriaux, les commentaires, etc. À travers ces produits, la presse vise deux objectifs principaux : informer le public sur ce qui se passe dans le monde et commenter et analyser ces événements à travers différents écrits d'opinion.

La loi du 29 juillet 1881 (et ses amendements ultérieurs) représente le code de la presse française, définissant les libertés et responsabilités des médias et établissant un cadre légal pour toute publication. Cette loi garantit la liberté de la presse en offrant aux journalistes français une certaine autonomie pour exprimer leurs opinions, transmettre des informations et publier des nouvelles afin d'informer les citoyens. Ainsi, le rôle du journaliste est de défendre l'intérêt public lié à l'information, où le journalisme indépendant est essentiel pour assurer la qualité de l'information. Ces dimensions sont fondamentales, car « c'est bien là que se joue l'identité discursive du journalisme, dans sa capacité à se démarquer

et à garantir un positionnement spécifique. Sans quoi il se dilue dans d'autres énonciations et perd sa crédibilité » (Ringoot, 2014, p. 9).

Cependant, les journalistes sont assujettis aux impératifs économiques et commerciaux de leurs entreprises, tels que l'audience, les ventes et la rentabilité du journal. À cet égard, Charaudeau (2011) soutient que l'instance médiatique « se trouve en position de concurrence vis-à-vis des autres organes d'information, ce qui la met dans un champ de lutte commerciale pour sa propre survie économique » (p. 74). Lorsque la presse est monopolisée par des holdings internationaux très puissants, cela compromet la liberté, l'indépendance et les responsabilités sociales de la presse. Par conséquent, l'objectif de la presse écrite dépasse le simple fait d'informer. En effet, l'aspect commercial du journal exige qu'il attire et retienne l'attention du lecteur et exerce une certaine influence sur lui.

Par conséquent, la presse écrite contribue à façonner une certaine perception de la réalité dans l'esprit de ses lecteurs en sélectionnant et en présentant des informations et des opinions. Il s'agit souvent d'une réalité altérée et médiatisée, qui diffère de la réalité socio-économique et politique. Ainsi, le rôle de la presse écrite est crucial dans les sociétés modernes en raison de son pouvoir d'influencer les comportements des lecteurs.

Le journalisme c'est un genre littéraire, qui étudie les problèmes politiques, économiques, littéraires, juridiques, philosophiques, et d'autres domaines de la vie moderne, dans le but d'influencer l'opinion publique et les institutions politiques existantes, de renforcer ou de les modifier en fonction d'un certain propre intérêt ou objectif visé, d'une classe, qui veut dominer (dans une société de classe), ou d'un idéal social et moral. (Benyamina, 2014, pp. 4-5)

De jour en jour, le pouvoir des médias et des moyens de communication, notamment la presse écrite, devient majoritairement plus puissant. L'opinion publique est régie en fonction de ce que cet espace lui offre. Par la force des mots et des images les gens deviennent des consommateurs potentiels de tout ce qui circule dans la scène médiatique. Étant donné que la presse écrite est un outil de transmission des informations, nous avons jugé intéressant d'observer le fonctionnement et les conditions de la production journalistique.

II.1. Les genres journalistiques dans la presse écrite

Dans le domaine journalistique, la notion de genre fait référence aux différentes catégories d'articles ou de reportages qui existent en journalisme. Les genres journalistiques permettent aux journalistes de présenter les informations de manière variée et adaptée aux différents sujets traités, et de répondre aux attentes des lecteurs. Le genre représente une « forme de rationalisation de la pratique, aussi bien de l'écriture que de la collecte et du traitement de l'information. » (Ringoot et Utard, 2009, p. 20) Chaque genre journalistique a ses propres règles de rédaction et de présentation, et le choix du genre dépend du sujet traité, de l'angle choisi et des objectifs poursuivis par le journaliste ou le média. Les genres journalistiques sont déterminés par plusieurs critères, tels que le sujet traité, la forme narrative utilisée, le ton adopté, la présentation de l'information, la cible du public, etc.

Les genres journalistiques contribuent à construire l'identité discursive d'un journal en créant un univers de références et de codes partagés avec son public, et en renforçant sa crédibilité et son positionnement sur le marché médiatique. Cela se réalisera à travers des « configurations historiquement stabilisées d'une pratique discursive mettant en interaction les trois instances que sont les sources, les praticiens et les publics. » (Ringoot et Utard, 2009, p. 19) Les genres journalistiques constituent une diversité et une richesse informationnelle, les différentes rubriques conditionnent le recueil d'information, l'écriture ainsi que les attentes des lecteurs. De plus, la définition des genres journalistiques inclut les techniques de production de l'information à partir du moment où les genres sont parmi les « facteurs de production et d'organisation du travail ». (Ringoot et Utard, 2009, p. 6)

Selon une approche socio-discursive, les genres ont pour mission de désigner des catégories de classement des produits journalistiques comme les « caractéristiques énonciatives (présence de marques de subjectivité ou non) : on distingue ainsi l'éditorial, l'interview, la brève, la chronique, le filet, le billet, etc. » (Ringoot et Utard, 2009, p. 17) Le champ de discours dans la presse écrite se

marque par son caractère hétérogène et diversifié dès lors qu'il est formé de plusieurs genres rédactionnels.

L'opposition entre information et commentaire a conduit De Broucker (1995) à établir une distinction entre les genres de la presse écrite. Basé sur trois critères linguistiques : « 1) un critère sémantique qui concerne le sujet choisi ; 2) un critère argumentatif et pragmatique, qui concerne la visée choisie : visée informative [...] et visée explicative [...] 3) un critère énonciatif qui concerne la position du journaliste à l'égard de son discours ou de ses sources. » (pp. 8-9)

L'information, avant d'être révélée au public, passera nécessairement par un processus de filtration dépendant de l'objectif de l'information, du public cible et du contexte dans lequel l'information est diffusée. Ce traitement journalistique permettra aux journalistes de classer les informations selon les genres journalistiques. Ces derniers, reflètent la manière dont l'information est présentée et organisée, ainsi que les types d'illustrations qui l'accompagnent. Les genres journalistiques peuvent être divisés en plusieurs catégories. Chaque catégorie a ses propres caractéristiques, styles et techniques de présentation de l'information.

II.1.1. Le journalisme d'information

C'est un type de journalisme qui vise à informer de manière objective et impartiale sur des événements, des faits et des sujets d'actualité. Les journalistes se concentrent sur l'information afin de renseigner son public sur ce qui se passe dans le monde. Ils cherchent à collecter et à présenter les informations de manière sensée et objective, en évitant de prendre parti ou de donner leur opinion personnelle sur les sujets qu'ils traitent. Il s'agit d'articles qui rendent compte de l'information ou de l'événement, rédigés à partir de l'information factuelle située dans son contexte, dans le but d'aider les citoyens à mieux appréhender la société et le monde dans lesquels ils vivent et à porter des jugements sur les événements. Dans ce genre d'article, l'objectivité est privilégiée au détriment de la subjectivité pour ne laisser paraître que l'information pure.

II.1.1.a. La brève

Sans titre, la brève expose une information brute sous forme d'une ou deux phrases. Où il s'agit de répondre aux : qui ? quoi ? quand ? où ? Et parfois comment ? Et pourquoi ? Les brèves abritent toute sorte de sujets : des faits divers, des insolites et même l'actualité internationale.

II.1.1.b. Le filet

L'importance de l'information exige que la présence du titre soit justifiée par un peu plus de développement que pour le cas de la brève. Dans le filet, on insiste sur le comment ? Et le pourquoi ?

II.1.1.c. Le reportage

C'est un récit détaillé fondé sur des éléments concrets comme les images et les sons, en insérant les énoncés des acteurs, des témoignages, ... etc. Le reportage explique des événements en mettant en valeur les victimes ou les héros. Le journaliste fait une description de ce qu'il perçoit autour de lui à travers ses cinq sens : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher dans le but d'informer les lecteurs. Et c'est ainsi que ces derniers vont pouvoir revivre les événements.

II.1.1.d. Le compte rendu

On parle d'un article informatif destiné à l'analyse des faits basés sur des enquêtes, des investigations et des entretiens. Son but est d'informer les lecteurs de ce qui s'est passé, où et quand cela s'est produit et qui est impliqué. Il peut également inclure des informations sur les causes, les conséquences et les perspectives futures liées à l'événement. Le journaliste rapporte ce qui s'est passé de manière précise et détaillée, il a donc besoin de sa présence en tant que témoin pour présenter les faits, les détails et les événements tels qu'ils se sont produits.

II.1.1.e. L'enquête

Partant d'une question antérieure, généralement des questions sociales, économiques et culturelles, l'enquête est une suite d'articles écrits par différents auteurs et apportant des informations inédites. Le journaliste rassemble une documentation complète et vérifiée sur un événement, un sujet, une personne ou

un groupe de personnes dans le but de fournir le max d'informations afin d'éclairer les lecteurs en quête de la vérité ou pour circonscrire une problématique donnée.

II.1.1.f. L'interview

Sous sa forme question-réponse, ce genre a pour objectif de fournir des informations inédites et originales sur une célébrité. Dans cet article, le texte est constitué de paroles de l'interviewé rapportées telles qu'elles sont par le journaliste, autrement, il pourrait nuire à sa crédibilité.

II.1.2. Le journalisme d'opinion

Au sein de cette catégorie, on trouve différents genres journalistiques. Ils englobent des espaces consacrés à l'expression de différentes opinions des journalistes sur des sujets d'actualité et qui touchent l'opinion publique et les sentiments des lecteurs. Cette catégorie témoigne de la liberté d'expression et de la presse. Les professionnels de l'information se réjouissent d'un large espace de liberté (exprimer des points de vue, critiquer, prendre position ou exposer des opinions opposées). Les auteurs de ce genre journalistique ont beaucoup plus de liberté rédactionnelle par rapport à ceux de la presse d'information. Mais leur « liberté n'est toutefois pas absolue. Ils ont les mêmes obligations déontologiques par rapport à l'exactitude des faits. » (Maltais, 2021, p. 41)

II.1.2.a. L'éditorial

Article rédigé par un journaliste ou un éditorialiste qui exprime l'opinion et la position officielle du journal sur un sujet d'actualité. L'éditorial peut traiter d'un large éventail de sujets, tels que la politique, l'économie, la culture ou la société. Il est souvent signé par la rédaction, écrit par un éditeur, un rédacteur en chef ou un journaliste de haut niveau dans un journal. L'éditorial peut être utilisé pour influencer l'opinion publique, pour soutenir une cause ou une politique, ou pour critiquer une décision ou une action du gouvernement ou d'une entreprise. Il peut également être utilisé pour appeler à l'action, pour encourager les citoyens à s'engager dans des activités civiques ou pour proposer des solutions à des problèmes sociaux ou politiques. Pour Leclerc (1997), les éditoriaux « peuvent

expliquer, démêler certaines situations confuses en donnant aux lecteurs des pistes de réflexion » (p. 26)

II.1.2.a.1. L'éditorial du journal Le Monde

L'éditorial du journal Le Monde est un article qui exprime l'opinion de la rédaction sur des événements d'actualité. Publié quotidiennement en dernière page du journal imprimé. Dans le cas où l'article n'est pas signé, cela donne aux prises de position du journal davantage de force, puisqu'il s'exprime au nom de la collectivité des quelque 500 journalistes qui forment la rédaction du journal Le Monde.

Le plus souvent consacré à l'actualité internationale, l'éditorial, et depuis le premier numéro apparu le 19 décembre 1944, apparaissait chaque jour à la « une » du journal, dans la première colonne de gauche. Renommé « Éditorial » en 1994, il traite de sujets d'actualité aussi bien français qu'internationaux. Depuis 2014, il figure en tête de la dernière page du journal.

II.1.2.b. Le billet

Le billet est souvent utilisé pour exprimer une opinion personnelle, pour commenter une actualité ou pour donner un point de vue original sur un sujet d'actualité. Il peut également être utilisé pour raconter une histoire personnelle ou pour partager une expérience de vie. Le style du billet est souvent plus léger et plus accessible que celui de l'éditorial, et il peut être écrit dans un ton plus subjectif et moins formel. La vision polémique d'un journaliste sur un fait d'actualité est souvent caractérisée par sa concision, sa chute humoristique, inattendue, paradoxale, impertinente. Les billets sont souvent très populaires auprès des lecteurs, en raison de leur ton personnel et de leur style d'écriture. Comme pour l'éditorial, les billets sont fréquemment utilisés pour influencer l'opinion publique et pour susciter le débat et la discussion sur des sujets d'actualité.

II.1.2.c. La chronique

Publiée à intervalles réguliers, la chronique est un genre journalistique composé de textes d'opinion, de commentaire et d'observation sur un thème

d'actualité. L'auteur est un intellectuel ou écrivain qui tire parti d'une certaine liberté dans le traitement des informations. Il permet au journaliste d'adopter un ton polémiste avec un style particulier pour prendre position et exprimer son opinion et ses critiques. Donc la subjectivité est principalement un trait marquant de ce genre.

II.1.2.d. La tribune libre

Souvent utilisées pour exprimer des opinions controversées ou des critiques sur des sujets qui sont d'intérêt public, tels que la politique, l'économie, la culture ou la société. Il s'agit d'un écrit élaboré par une personne externe du journal. Elle exprime sa position ou ses réflexions sur les sujets de l'actualité. Toutefois, la responsabilité pénale et civile à l'égard du contenu et des idées présentées dans cet article sera portée par l'éditeur et le rédacteur sont légalement responsables. Ce genre d'article se caractérise par un langage soutenu où l'auteur marque clairement son engagement énonciatif.

III. Le discours de presse

Le discours de presse est un espace complexe et diversifié, qui peut contenir une variété d'éléments et de perspectives. Il est constitué d'une pluralité de mots, de formules, d'opinions composées d'idées, de pensées et de sentiments à propos d'un événement. Il se conçoit comme le lieu où les journalistes utilisent leur expertise pour donner du sens à l'information et la mettre en contexte pour leur public. De ce fait, le discours de presse commande une certaine forme d'expression, qui implique un véritable acte d'autorité et d'action.

Le discours de presse, pour Krieg (2000), « apparaît comme un objet propre, non réductible à un reflet des prises de parole publiques. Il est caractérisé par la polyphonie et par la sélection et la transformation des énoncés qu'il rapporte. » (paragr. 1) L'auteur souligne la singularité du discours de presse en tant qu'entité indépendante, distincte des simples reflets des prises de parole publiques. Elle met en avant la polyphonie caractéristique des médias, impliquant la présence de multiples voix ou perspectives. De plus, elle souligne que le discours de presse ne

se contente pas de relater passivement des énoncés, mais qu'il opère une sélection et une transformation d'énoncés pour construire un récit propre.

III.1. La visée du discours de presse

Le discours de la presse écrite ou des autres médias a pour finalité de transmettre des informations aux lecteurs, ce qui relève du discours informatif. D'où informer suppose de centrer son intérêt sur la cible, les lecteurs. D'après Charaudeau (2011), informer, c'est « le fait qui consiste, pour quelqu'un qui possède un certain savoir, à transmettre celui-ci, à l'aide d'un certain langage, à quelqu'un d'autre qui est censé ne pas posséder ce savoir » (p. 24). La transmission d'un savoir est le premier but de la presse, le second est celui d'agir sur eux. De ce fait, le discours de presse s'inscrit dans une démarche pragmatique, où la mission de ce même discours ne s'arrête pas au simple fait de transmettre un savoir, mais elle le dépasse pour franchir l'au-delà de la dimension informative à la dimension actionnelle afin d'agir sur les lecteurs. Et c'est la raison pour laquelle le domaine médiatique est considéré, par excellence, comme l'esplanade de la manipulation des opinions et des consciences. « [...] les hommes politiques utilisent les médias comme moyen de manipulation de l'opinion publique » (Charaudeau, 2011, p. 10)

Cette manipulation se trouve fréquemment accompagnée d'une tromperie, dont la victime est un lecteur manipulé. Ce qui exprime la prémédité de l'acte de tromper par le manipulateur. Ce dernier n'est en réalité que « quelqu'un (ou une instance) ayant intention de faire croire à quelqu'un d'autre (ou une autre instance) quelque chose (qui n'est pas nécessairement vraie), pour le penser (ou agir) dans certain sens qui soit profitable au premier » (Charaudeau, 2011, p. 218). Toutefois, pour qu'une telle tâche soit réalisable, « il faut que cette autre entre dans ce jeu sans s'en rendre compte » (Charaudeau, 2011, p. 218). En plus, le journalisme est une profession qui implique certaines obligations et règles éthiques. Les journalistes ont la responsabilité de fournir une information précise, vérifiée et équilibrée à leur public. Pour cela, ils doivent respecter un certain nombre de règles déontologiques. De surcroît, on ne peut pas dire que les médias pratiquent systématiquement la manipulation, mais au contraire, les médias se trouvent

parfois « eux-mêmes victimes de manipulations qui viennent d'instances qui leur sont extérieures. » (Charaudeau, 2011, p. 218).

III.2. Les caractéristiques du discours de presse

III.2.a. La polyphonie

Le discours de presse, et particulièrement celui de la presse écrite, est considéré dans son ensemble comme un objet propre qui ne peut se réduire à des simples prises de parole publiques, ni à une simple collecte et sélection d'informations. C'est pourquoi le discours de presse présente des propriétés assez singulières qui le distinguent d'autres types de discours. Mais celle qui est la plus révélatrice est sans doute la polyphonie. La polyphonie, « concept emprunté à la musique, dénote en linguistique le fait qu'un énoncé est susceptible de véhiculer des traces d'autres « voix », « opinions » ou « points de vue » que ceux du locuteur » (Kratschmer, Birkelund & Therkelsen, 2009, p. 7) En analyse du discours, la polyphonie constitue un outil conceptuel très important. Selon Maingueneau (1986), la polyphonie est un concept emprunté aux travaux de Bakhtine puis développé par Ducrot afin de « traiter ces énoncés où dans le discours d'un même énonciateur se laissent entendre différentes « voix » » (p. 70) La polyphonie est un concept linguistique qui désigne la présence de plusieurs voix, discours ou points de vue dans un texte ou un discours. Dans le contexte du discours de presse, la polyphonie est une caractéristique importante qui contribue à la richesse et à la complexité de ce type de discours. Elle intervient comme une stratégie permettant de glisser de multiples voix et visions qui se croisent et se superposent pour créer un panorama complexe de l'information dans un même énoncé. Ce dernier, trouve sa source matérielle dans le journaliste qui produit l'acte même d'énonciation, en se positionnant fréquemment par rapport à d'autres sources réelles ou imaginées par lui « qu'il fait parler à travers son texte » (Nolke, 2008, p. 129).

Particulièrement, au sein du discours de presse, « il existe une superposition des mains qui écrivent, et sous la plume de chaque main s'expriment en multitude les paroles convoquées. » (Krieg, 2000, paragr. 17). Le journal, en sa qualité de

réviseur ou rewriter, apporte sa propre empreinte aux écrits par la procédure qui consiste à effectuer des coupes et à des réécritures. En sachant que les informations parviennent au journal sous forme d'un texte en compagnie d'une certaine polyphonie. Le degré de polyphonie dans les textes peut varier considérablement en fonction du type de texte et de son objectif. Certains textes peuvent être très polyphoniques, tandis que d'autres peuvent être plus monophoniques. L'éditorial ou la lettre de lecteur « sont généralement écrits d'une seule main, alors que la dépêche d'agence comprend déjà au moins deux signatures lorsqu'elle arrive au journal. » (Krieg, 2000, paragr. 16).

Dans un espace où « la mention de la source est un idéal de la profession » (Krieg, 2000, paragr. 18), la polyphonie du discours de presse affecte souvent le processus de l'identification des sources des informations publiées. Cependant, « cet idéal professionnel est loin d'être la règle dans la réalité ». (Krieg, 2000, paragr. 18) Parfois, les journalistes sont amenés à gommer partiellement ou totalement l'existence des sources, ou à l'inverse, à les inventer par l'emploi de certaines expressions comme « “Des sources habituellement fiables”, “des sources très fiables”, “une source bien informée”, “des diplomates” ou “des observateurs” ». (Krieg, 2000, paragr. 18) Cette pratique fait preuve d'une volonté à effacer les vraies sources d'informations. Les informateurs qui demeurent anonymes peuvent être n'importe qui ou personne. Il est à noter que ces pratiques d'invention ou d'artificialisation des sources rendent difficile, voire même impossible, la mise en relation d'une information avec son auteur.

En rappelant que le discours de presse est fortement polyphonique. Les journalistes peuvent utiliser une variété de sources d'information pour produire des articles, notamment des entrevues avec des témoins, des experts, des politiciens ou des personnes impliquées dans l'événement en question. Chaque source peut avoir une perspective différente, ce qui peut entraîner une pluralité de voix dans le discours de presse. Cela implique qu'il eut recours à des procédures de réécriture et de reformulation des paroles objet de l'information. Cela veut dire que les énoncés étudiés sont simplement ceux qui sont fournis par le journal après avoir subi des opérations de sélection et de transformation.

III.2.b. La subjectivité

La subjectivité est omniprésente dans le langage, le locuteur par ses choix langagiers s'implique à des degrés divers dans son énonciation. En effet, la subjectivité langagière « peut s'énoncer sur le mode de l'explicite (formules subjectives qui s'avouent comme telles), ou sur le mode de l'implicite (formules subjectives qui tentent de se faire passer pour objectives). » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 151). Le discours de presse comme une production journalistique ne peut être pratiqué sans une saine distance critique face aux acteurs des événements, vu que la subjectivité représente « la dimension subjective découlant de notre propre vision du monde, de nos valeurs, de nos préjugés. Et à une indépendance vis-à-vis toute forme de pouvoir, de doctrine et d'idéologie. » (Maltais et al., 2021, p. 14)

La manifestation du journaliste à l'intérieur de son discours est axée sur les formes de la subjectivité. Cette dernière, peut intervenir dans le discours journalistique de plusieurs manières, même si l'objectivité est généralement considérée comme un objectif essentiel du journalisme. Face à un événement comme celui du 11 septembre 2001, le choix des mots, des phrases et de la tonalité utilisés dans le discours journalistique peut refléter la subjectivité du journaliste. La façon dont l'événement est décrit peut influencer la perception du public de cet événement, et les choix de langage peuvent donc être très importants. Ce qui relève explicitement de la subjectivité journalistique. L'éditorial ou la chronique renvoient « à une position de l'énonciateur vis-à-vis de l'événement, alors que la brève ou la dépêche marque sa distance par effacement des traces de subjectivité » (Ringoot et Utard, 2009, p. 17) Pour Kerbrat-Orecchioni (1980), la subjectivité se manifeste dans l'ensemble des choix linguistiques et donc par une insertion implicite ou explicite de l'énonciateur dans son discours. Pour l'auteur, l'insertion de l'énonciateur dans l'énoncé « ne se manifeste donc pas nécessairement par la figuration d'un « je » linguistique : une description « impersonnelle » peut être éminemment « subjective » » (p. 152). L'énonciateur subjectif peut aussi faire appel dans son énoncé à quelques déictiques ou à l'emploi de quelques adjectifs ou verbes qui dénotent des valeurs affectives ou axiologiques.

IV. Le pouvoir de la presse

En raison de son pouvoir d'informer et de façonner l'opinion publique, la presse joue un rôle important au sein de la société. On l'appelle souvent « le quatrième pouvoir ». Dès qu'elle touche à la politique, la presse pénètre le monde du pouvoir. Les journalistes peuvent exercer une certaine influence sur l'opinion publique par le choix des sujets qu'ils couvrent, en les présentant d'une certaine manière ou en utilisant certains mots ou expressions pour décrire un événement ou une situation. La presse peut également aider à sensibiliser le public à des problèmes importants et à mobiliser l'opinion publique autour de certaines causes. Car il est de sa mission de s'intéresser aux discours produits par les dirigeants et les représentants des citoyens. La politique est fortement attachée à l'activité journalistique, la presse participe activement à la réalisation des projets politiques et gouvernementaux. Toutefois, la presse a également le pouvoir de tenir les gouvernements responsables de leurs actions. En publiant des enquêtes approfondies, des reportages d'investigation et des révélations, la presse peut mettre en lumière des comportements illégaux, corrompus ou immoraux de la part des autorités. Cela peut entraîner des enquêtes gouvernementales, des poursuites judiciaires et des changements de politique. Le pouvoir de la presse peut également se manifester par la capacité de mettre en lumière des questions importantes et d'exposer les comportements illicites ou vicieux des personnes en position d'autorité. La presse peut ainsi jouer un rôle important dans la promotion de la transparence, de la responsabilité et de la justice. Par sa participation et sa présence sur la scène politique, la presse est considérée comme un acteur très important. En effet, s'accaparer de l'information, c'est détenir un pouvoir et prendre part à son exercice.

Fournir des informations à son public est certainement la principale fonction de la presse. Pour atteindre cet objectif, la presse évoque des sujets qui peuvent intéresser un large public. D'ailleurs, elle est souvent critiquée pour avoir consacré « la quasi-totalité de l'information à un événement susceptible d'impressionner le lecteur » (Charaudeau, 2011, p. 218) Cela peut inclure des sujets d'actualité tels que des événements majeurs, des scandales politiques ou des

catastrophes naturelles, ainsi que des sujets de société qui touchent les préoccupations et les intérêts de nombreuses personnes, tels que la santé, l'éducation, l'environnement, les relations interpersonnelles, la culture populaire, etc. Néanmoins, la mission de la presse ne se limitera pas à diffuser de l'information. « Loin d'être neutre, impartiale ou objective, l'information peut coupler connaissance et jugement et ainsi orienter les préférences et les comportements politiques » (Gerstlé, 2002, p. 72). LAMY affirme que :

L'information n'a pas de libre mouvement, elle n'a donc pas sa potentialité de transparence, elle n'est souvent pas neutre puisqu'elle est aujourd'hui considérée comme une marchandise et donc soumise aux lois du marché. Elle peut donc être manipulée ou destinée à manipuler les consciences. (2005, p.481)

De ce fait, la presse est souvent vue comme un moyen de conditionnement utilisé par des forces politiques. Indépendamment de leur mission spécifique, les médias sont aussi des sociétés à caractère commercial, avec des limites, des soucis de profit économique et des clients à séduire. Ces établissements ne sont en réalité qu'un ensemble d'individus qui ont des orientations politiques, des idées et des opinions alignées avec celles des politiques qu'ils suivent fréquemment. « Les médias, même libres, sont rarement totalement indépendants de toute influence économique, politique, éditoriale. » (Clément, 2010, p. 76) La presse participe fortement à la constitution d'une opinion publique.

V. Le rôle de la presse dans la société

Leclerc (1997) se penche sur le rôle primordial que joue la presse vis-à-vis de la société moderne. À cet égard, il propose six fonctions sociales de la presse, qui peuvent être illustrées comme suit :

V.1. Informer : Il est évident que la presse tient pour une première mission de mettre à la disposition de son public des informations sur les événements actuels et les développements importants se produisant dans la société. Elle joue un rôle crucial dans la diffusion de l'information en permettant aux citoyens d'être à jour par rapport aux faits et aux événements qui se passent dans le monde entier. Cette mission est motivée par la forte demande d'être informé de la part des lecteurs.

V.2. Renseigner : En plus d'être informé, le lecteur a besoin d'être renseigné, c'est-à-dire de lui donner ce qu'il cherche. La presse « offre en effet à chacun ce qu'il recherche ou tente de le faire » (Leclerc, 1997, p. 7) en lui fournissant des indications, des renseignements et des explications sur certains sujets importants, tels que la santé, l'environnement et l'économie. En réalisant cette fonction, la presse peut aider les citoyens à mieux comprendre ces sujets et à prendre des décisions plus éclairées.

V.3. Prendre position : La presse ne se contente pas de rapporter les faits. Les événements qui marquent l'actualité sont soumis à des commentaires incluant des interprétations et des analyses dans les éditoriaux par des articles confiés à des experts et spécialistes. Les lecteurs aussi peuvent s'exprimer ouvertement sur des questions touchant directement leurs quotidiens. La presse, de ce fait, prend une position d'analyste, elle suscite la réflexion.

V.4. Divertir : L'espace réservé pour les divertissements (sujets sur les tendances culturelles, les sports et les arts) se concrétise par l'ensemble des moyens sélectionnés par la presse écrite afin de fidéliser un grand nombre de lecteurs. Les journalistes de la presse écrite conçoivent « un monde à partir de faits, ou parfois de leur seule imagination, pour le plus grand plaisir des lecteurs qui s'abreuvent à même ce monde imaginaire et consacrent beaucoup de leur temps à ce genre de lecture. » (Leclerc, 1997, p. 11)

V.5. Mobiliser : Bien que les lecteurs du même quotidien puissent partager certaines idées et intérêts communs, des individus peuvent avoir des opinions divergentes sur certaines questions, même s'ils lisent le même journal. Ces lecteurs ont l'impression de partager les mêmes idées et les mêmes intérêts. De ce fait, le journal « participe activement à développer et à entretenir chez l'individu le sentiment d'appartenance à la collectivité en lui faisant partager le destin des gens de son milieu » (Leclerc, 1997, p. 12) Les journaux ont tendance à cibler des publics spécifiques en fonction de leur profil socio-économique, de leur âge, de leur sexe, de leurs centres d'intérêts, car l'individu, étant un être sociable, est enclin à appartenir à de nombreux groupes sociaux, professionnels, sportifs, syndicaux ou politiques.

V.6. Instruire : La presse joue un rôle instructif par la mise à disposition d'une quantité considérable d'informations appartenant aux multiples domaines de la vie culturelle et intellectuelle au sein de la société, en présentant des informations sur des sujets tels que les arts, la musique, la littérature ou le cinéma. Les lecteurs acquièrent de nouvelles connaissances sur des sujets importants en lisant des publications journalistiques, des publications professionnelles destinées à un public spécifique ou plus général. Il est constatable que la presse écrite est reconnue comme le média le mieux placé pour traiter et examiner les dossiers ou les affaires d'ordre public en profondeur, « à cause surtout de l'espace disponible, mais en raison également du temps que prend la lecture, temps nécessaire pour assimiler des informations et y réfléchir » (Leclerc, 1997, p. 15)

VI. Le discours propagandiste

La propagande peut prendre de nombreuses formes, allant des publicités commerciales aux messages politiques en passant par les campagnes de sensibilisation et de mobilisation.

Par propagande, nous entendons un type de discours persuasif qui cherche à exercer sur le destinataire une action pour susciter chez lui une réaction, pour le convaincre d'adopter une certaine opinion ou un certain comportement (agir d'une telle ou telle manière). Pour Derville (2017), la propagande se définit comme une « action systématique sur le public pour lui faire partager une doctrine politique ou sociale, ou pour l'amener à soutenir une position ou une personnalité », (p. 11). L'association entre propagande et médias insiste sur la propagation et la diffusion d'une doctrine, d'une ou des idées et/ou des théories afin d'exercer une certaine influence sur l'opinion publique. La signification de ce terme est liée à la manipulation et à la persuasion.

Selon le dictionnaire en ligne « Cnrtl.fr » le substantif propagande en science sociale et politique désigne une « Action psychologique qui met en œuvre tous les moyens d'information pour propager une doctrine, créer un mouvement d'opinion et susciter une décision. » (Cnrtl.fr) La propagande est considérée

comme l'ensemble des « actions et des moyens mis en œuvre pour répandre et faire prévaloir une idée, une opinion, une doctrine. Faire de la propagande pour un parti politique. La propagande électorale, gouvernementale. » (Cnrtl.fr) Pour le dictionnaire (larousse.fr) la propagande est une : « Action systématique exercée sur l'opinion pour lui faire accepter certaines idées ou doctrines, notamment dans le domaine politique ou social. » D'après Dorna (2009), la propagande est vue comme l'ensemble de « desseins idéologiques et techniques dont le but est de favoriser une stratégie de conquête de pouvoir, d'emprise sur le public, de cohésion des partisans. » (p. 42) En parlant de propagande, Dorna (2009) avance qu'il « serait plus juste de la concevoir comme un ensemble de stratégies d'emprise, voire plusieurs formes toutes tributaires de la perception de leurs cibles. » (p. 42) Le même auteur désigne la propagande comme un processus qui « produit du sens et construit des messages [...] dans le but total et final de faire accepter par la cible l'idéologie transportée par les médias. » (pp. 42-43)

Comme cité plus haut, le rôle de la presse est celui de fournir des informations. Néanmoins, il serait inexact de dire que l'information est neutre. Pour la propagande, l'information a été depuis longtemps le mécanisme tournant qui fait fonctionner la machine de la propagande. D'autant plus que ceux qui usent de la propagande ont bien compris depuis longtemps comment se référer aux faits afin d'éviter de recourir au mensonge sans être obligés de dire toute la vérité.

La notion de propagande est souvent liée à celle de la manipulation. Cette dernière a été le thème, en analyse du discours, de plusieurs études. Selon Charaudeau (2009), le discours propagandiste appartenait au genre générique inscrit au domaine de la tromperie et de la manipulation. Pour le même auteur, le discours propagandiste « du point de vue de son contenu, met en scène un combat entre le Bien et le Mal diversement configurés, en suggérant la possibilité d'un triomphe du premier sur le second » (p. 4)

VI.1. Le discours propagandiste et le discours d'information

Le discours propagandiste et le discours d'information partagent tous deux le même espace public, en utilisant différents types de supports tels que l'écrit,

l'oral et le visuel. De plus, ces discours établissent un dialogue entre différents acteurs collectifs. En d'autres termes, qu'il s'agisse de fournir des informations factuelles ou de promouvoir des idées et des perspectives spécifiques, ces discours ont en commun le fait qu'ils circulent dans l'espace public et interagissent avec diverses audiences. (Charaudeau, 2009, p. 5) Cela souligne l'importance de comprendre le contexte dans lequel ces discours sont produits et diffusés, ainsi que les dynamiques de pouvoir qui peuvent influencer leur réception et leur impact. Toutefois, la visée des deux discours se distingue entre la propagande et l'information. Elle se manifeste à des degrés nettement différents.

...il y a au moins une différence de degré et d'intention. L'information se veut information, c'est-à-dire communication de données dont l'informé fera ce qu'il veut. Elle s'adresse à la seule intelligence qu'elle entend meubler de connaissances. L'intelligence jugera. La propagande se veut propagande, c'est-à-dire influence sur celui à qui elle s'adresse. Elle veut convaincre. (Salleron, 1965, p.37)

En effet, du discours informatif au discours propagandiste, la visée discursive diffère. Dans le cas de la propagande, la visée est de type incitatif : l'information est donnée pour inciter le destinataire à réagir, à faire dire ou à faire penser, puisque le propagandiste veut justement influencer le récepteur et le pousser à accomplir des actes. Pour le discours informatif, la visée est informative, elle a pour unique finalité de faire savoir un destinataire, présumé ne possédant pas le savoir et donc, en position de devoir savoir.

Conclusion

En concluant notre exploration du discours journalistique au sein de la presse écrite, il apparaît clairement que cet univers complexe est un miroir reflétant la dynamique changeante de la société, de la communication et du pouvoir. Les caractéristiques distinctives du discours journalistique, explorées en profondeur dans ce chapitre, témoignent de sa capacité à transcender les barrières du langage pour façonner nos perceptions et notre compréhension du monde.

Le cadre communicatif et la visée du discours journalistique émergent comme des boussoles guidant la rédaction et la consommation d'informations, tandis que les genres journalistiques, du factuel à l'opinion, offrent une palette variée d'expressions journalistiques. La polyphonie et la subjectivité, éléments intrinsèques du discours de presse, ajoutent des couches de complexité, soulignant que la vérité journalistique peut souvent être multifacette.

Le pouvoir de la presse, en tant qu'instrument façonnant l'opinion publique et éclairant les débats sociaux, est indéniable. Cependant, il est essentiel de reconnaître également ses responsabilités et son influence, soulignant l'importance d'une presse éthique et transparente.

En abordant le discours propagandiste, nous avons sondé les zones grises où l'information peut se confondre avec la manipulation. La distinction entre information et propagande, ainsi que les liens subtils avec la rumeur, mettent en garde contre les pièges qui peuvent altérer la perception du public.

En somme, ce chapitre offre un regard approfondi sur la presse écrite en tant que vecteur essentiel d'information, de débat et de construction de la réalité sociale. Dans un monde où la communication occupe une place prépondérante, la compréhension critique du discours journalistique devient impérative pour une participation éclairée et responsable à la sphère publique. Ainsi, la presse écrite demeure à la fois témoin et acteur, capturant les instants de notre temps tout en contribuant à la construction continue du récit collectif.

Chapitre II

La rumeur entre
conceptualisation et
contextualisation

Introduction

Dans le panorama complexe de la communication humaine, la rumeur se profile comme une force intrigante, modelant et altérant la réalité sociale. Ce deuxième chapitre s'engage à explorer les intrications de la rumeur, un phénomène puissant et omniprésent qui transcende les barrières culturelles et temporelles. Guidés par une série d'éléments définitoires, nous plongerons dans les abysses de l'implication, de la négativité, de l'attribution et de l'instabilité qui caractérisent ce phénomène complexe.

Le noyau de la rumeur sera scruté sous deux angles : le contenu qui nourrit sa vitalité et le contexte éphémère de son émergence. Ce duo dynamique forme le substrat à partir duquel la rumeur prend racine, se propage et évolue.

Au-delà de son émergence et de son développement, nous analyserons le rôle fondamental de la rumeur dans la société contemporaine et son pouvoir intrinsèque. Ces aspects mettent en lumière la capacité unique de la rumeur à tisser des liens sociaux, à influencer les perceptions individuelles et collectives, et souvent à jouer un rôle central dans la construction des réalités sociales.

La construction de sens dans la rumeur sera au cœur de notre analyse, explorant la manière dont les éléments de sens se tissent dans la trame des rumeurs. De la construction initiale à la mutation, nous dévoilerons les subtilités du processus, tout en examinant le rôle crucial des médias dans l'amplification et la diffusion de ces récits non vérifiés.

Ce chapitre ne se limite pas à la rumeur en isolement. Il élargit son regard pour explorer des phénomènes connexes tels que la légende urbaine, le ragot et la théorie du complot, établissant des ponts entre ces manifestations pour mieux comprendre la diversité des mécanismes de diffusion de l'information non officielle.

Au fil des pages, nous scruterons également la rumeur en tant que moyen de manipulation, révélant comment elle peut être utilisée stratégiquement pour influencer les opinions et détourner l'attention. Enfin, notre exploration se

penchera sur la façon dont la rumeur tisse sa toile dans le discours journalistique, explorant son impact dans l'analyse de ce médium crucial.

Ainsi, ce chapitre se propose de démystifier la rumeur sous toutes ses facettes, révélant ses mécanismes, son pouvoir et son influence dans la construction de la réalité sociale.

I. La rumeur

La rumeur est un phénomène social complexe et diversifié, d'une importance capitale. Elle constitue l'objet d'étude privilégié des chercheurs, car elle se développe souvent dans des contextes de tensions sociales, de conflits ou d'incertitude, et peut être considérée comme une manifestation de ces phénomènes. Les rumeurs peuvent être utilisées pour transmettre des informations, des opinions ou des émotions, et de ce fait, influencer les attitudes et les comportements des collectivités. Les rumeurs contribuent également à la formation de normes sociales, de stéréotypes et de représentations collectives. Selon Kapferer (1987), « la rumeur est partout, quelles que soient les sphères de notre vie sociale » (p. 10). La rumeur a toujours fait l'actualité de la vie sociale, politique et économique des peuples. La rumeur est généralement partagée et propagée par les individus au sein de leur communauté ou de leur réseau social, puisque « la rumeur a souvent pour origine un propagateur délibéré, qui croit ou non à la médisance qu'il souhaite diffuser » (Sunstein, 2012, p. 39). Les rumeurs sont souvent utilisées pour communiquer des informations sur des événements qui se produisent dans la communauté. La rumeur peut également être utilisée pour renforcer l'identité et la cohésion des groupes, en créant un sentiment de solidarité et d'appartenance partagée. Par exemple, une rumeur concernant une menace extérieure peut renforcer les liens entre les membres d'une communauté ou d'un groupe. Pour les Algériens le Covid-19 était une menace extérieure. Cependant, la rumeur peut aussi être utilisée pour propager des préjugés, des stéréotypes et des informations fausses ou nuisibles. Dans certains cas, la propagation de rumeurs peut mener à des formes de discrimination et de marginalisation. Néanmoins, les rumeurs peuvent également être influencées par des contextes sociaux, culturels et politiques dans lesquels elles circulent. Par exemple, certaines rumeurs peuvent se développer en réponse à des situations de crise ou de conflit, tandis que d'autres peuvent être motivées par des préoccupations sociales ou politiques plus générales. En somme, la rumeur est un phénomène social qui se développe et se propage dans des contextes sociaux spécifiques, et qui peut avoir des impacts significatifs sur les relations et les interactions entre les individus et les groupes.

I.1. Les contours définitoires de la rumeur

Malgré la complexité de la notion de « rumeur », il est possible d'établir certaines caractéristiques communes, telles que sa nature non vérifiée, sa propagation rapide et sa capacité à influencer les opinions et les comportements des gens. De plus, la rumeur peut être vue sous différents angles selon les disciplines et les contextes de recherche. Mais avant tout, il est utile de faire un petit tour d'informations relatives à son sens lexical. Selon Houdremont (1999), « l'origine du mot rumeur : rumor signifie en latin « bruit qui court, rumeur publique. À l'origine, la rumeur désigne le bruit confus de voix qui émane d'une foule. » (p. 1) Froissart lui affirme que l'étude « des mots montre que la rumeur, au sens actuel du terme, n'a pas une place claire dans le champ sémantique du Moyen Âge français. On lui préfère des mots comme « nouvelle » ou « renommée ». » (2001, p. 318) Le dictionnaire en ligne le « Cnrtl » dans sa définition considère la rumeur comme un « Bruit confus produit par la présence d'un certain nombre de personnes qui parlent, crient ou s'activent plus ou moins loin. » Et aussi comme un « Bruit confus et produit par une assemblée, par une foule mécontente et qui réagit en protestant à des nouvelles, à des événements » (Cnrtl, s.d.) Le mot rumeur, d'après le Grand Robert, vient du latin rumor, oris « bruit qui court », bruit, nouvelles (ce que l'on apprend par la rumeur publique, par la presse, les médias) qui se répandent dans le public ; l'opinion (cit. 23), la voix publique. Pour Paillard (1990), « le sens latin reste pourtant, et est repris au XVI^e siècle : « nouvelles qui se répandent dans le public, dans l'opinion » » (p. 125). Pour Froissart (2011), la rumeur « désigne un ensemble de bruits très confus, très sourds, très différents dans leur origine. » (p. 84) De ce qui précède, on ne doit pas perdre de vue deux idées maîtresses, la première est celle de bruit confus et la deuxième est celle de nouvelle. Ces deux dernières se manifestent au niveau de : « l'annonce de l'avènement d'un discours, avènement qui rendra possible la mise en texte d'un dire à partir d'un fait » (Orlandi, 2001, p. 264)

De plus, il est vrai que parvenir à une définition consensuelle du terme « rumeur » paraît difficile en raison de la nature subjective et changeante de ce phénomène. Les rumeurs peuvent prendre de nombreuses formes et être propagées

à travers différents canaux, tels que les médias sociaux, les conversations en face à face ou les sources d'information officielles. En outre, les rumeurs peuvent être perçues différemment selon les cultures, les groupes sociaux et les contextes. Ce qui peut être considéré comme une rumeur dans un contexte peut ne pas l'être dans un autre. Aboutir à une définition du terme rumeur qui satisfait tout le monde relève du fantasme intellectuel. Cette entreprise s'avère une tâche ambitieuse en raison de l'absence d'un consentement total de la part des chercheurs sur une définition unique et unanime. Selon le sociologue Paillard (1990), « toute réflexion sur la rumeur pose, au préalable, le problème de sa définition » (p. 125) ; pour Reumaux (1990), classer la rumeur « sous le signe de l'indéfinition ne voudra pas dire qu'elle est indéfinie, mais qu'elle est difficile à définir » (p. 144), le philosophe Sunstein (2012), lui aussi, reconnaît qu'« il n'existe pas de définition immuable de la rumeur, [...] Toute définition étant par nature approximative » (p. 29). Sociologue et politiste Aldrin (2005), admet qu'aucune définition n'est en mesure de classer le terme rumeur, car « dans le cas des rumeurs, [...] il n'existe pas de définition scientifique admise du terme, comme il peut en exister pour d'autres mots ». (p. 17) Malgré cela, et pour comprendre le phénomène de la rumeur, un survol historique est plus que nécessaire afin d'appréhender le comment de la rumeur, car parcourir « l'historicité du concept de rumeur est donc une entreprise salutaire pour comprendre, non comment “fonctionne la rumeur”, mais bien plutôt comment a été construit un phénomène social. » (Froissart, 2000, p. 184)

Au cours du siècle dernier, de nombreuses disciplines, trouvant un intérêt à observer la rumeur, ont construit progressivement les propriétés scientifiques de la rumeur (Aldrin, 2003, p. 126) par les multiples approches qui entreprennent une démarche pour esquisser et retracer les contours d'une notion plus ou moins précise. Étant donné que la rumeur était « un objet d'étude incontournable et incontestable en sciences sociales et en sciences de la communication. » (Demoures, 2015, p. 50) Le psychologue allemand Louis William Stern (1902), était le précurseur qui a développé une conception nouvelle et moderne de la notion de rumeur, en lui donnant un caractère scientifique. Froissart (2011) estime que le

mot rumeur a changé de registre : « À partir du moment où il se voit doté d'une armure de chiffres, d'une carapace scientifique, le concept se voit doté d'une autre acception. » (p. 85) De plus, la rumeur est un sujet qui, depuis la Seconde Guerre mondiale, a fait naître beaucoup d'émulation dans les milieux scientifiques. (Klein & Marié, 1995, p. 41) À ce sujet, Brodin & Roux (1990), discernent trois grandes périodes qui ont été marquées par l'étude scientifique de la notion de rumeur : La première période, celle de la Seconde Guerre mondiale datant des années quarante et de « l'après-guerre en particulier aux États-Unis, avec l'étude des rumeurs de guerre ou des rumeurs politiques circulant dans l'opinion publique » (p. 47) La deuxième période, celle des années soixante, particulièrement en France, « avec une analyse sociale des rumeurs telle que la rumeur d'Orléans » (p. 47) Enfin, la troisième période, celle des années quatre-vingt, aux États-Unis, en Europe, comme en France, « avec un regain d'intérêt théorique et empirique pour l'étude des rumeurs, en particulier par les problèmes qu'elles posent en terme de management des entreprises » (p. 47).

À l'issue de ces périodes, les critères distinctifs de la rumeur se classifiaient en fonction de trois courants. Pour le premier, la rumeur est perçue comme un défaut qui a échappé aux systèmes de contrôle, car il « envisage la rumeur comme une propagation irraisonnée et s'appuie notamment sur des modélisations mathématiques pour mieux la cerner et l'éradiquer ». (Rescan, 2019, p. 5) En se focalisant sur ce que la rumeur renferme, le second courant tente d'analyser son contenu par le biais d'« une démarche interprétative qui aspire à lui donner son sens profond ». (Rescan, 2019, p. 5) En ce qui concerne le dernier courant, il considère la rumeur comme un mode d'expression banal, puisque ce courant « se concentre sur les modalités d'échanges et les stratégies intersubjectives qui font de la rumeur un mode d'expression ordinaire. » (Rescan, 2019, p. 5)

De surcroît, la notion de rumeur recouvre en effet différentes réalités et chacun la perçoit sous le prisme de son domaine de spécialité. Le sociologue Aldrin (2005) reconnaît que la rumeur est un tout incorporant un contenu et un instrument de transmission ayant une réalité (le récit) lui permettant de constituer

un événement ou un fait à part entière. Le même auteur admet que la rumeur « désigne tout à la fois la rumeur-information (le récit de la rumeur) et la rumeur-échange (la succession d'échanges entraînant la diffusion de ce récit) » (p. 18). Il rajoute que la rumeur est « avant tout une nouvelle qui se diffuse dans le public de façon anonyme (elle semble n'avoir ni source ni relais identifiables) et pourvue d'une véracité contestable. » (Aldrin, 2005, p. 19). En outre, le philosophe Sunstein (2012) estime que la réalité de la rumeur émane de son caractère persuasif qui se dessine nettement au bord de ses propos. Selon le même auteur, « la rumeur est une affirmation factuelle » (p. 29). Elle se diffuse dans une population, non pas parce qu'elle renvoie à des faits, « mais du simple fait que les autres semblent y ajouter foi » (Sunstein, 2012, p. 29). La rumeur est une parole transmise oralement, en temps de crise, par des individus concernés par son contenu qui se rapporte à l'actualité en l'absence d'informations officielles suffisantes. (Rescan, 2019, p. 8) En d'autres termes, c'est de son contenu convaincant que la rumeur tire son caractère factuel et établit ainsi sa propre existence et sa réalité. Orlandi (2001) resserre la notion de la rumeur par ce qu'il nomme "l'espace public" dans lequel le sens évolue. En effet, la rumeur est un fait social, un moyen et un dispositif qui fait remuer les mots où la clarté du langage est compromise par la complicité des mots à maquiller certaines croyances de la société à propos d'un fait ou d'un phénomène donné. D'après le même auteur :

La constitution de la société, d'un espace public où circulent des sens – ayant à la base des idées reçues, des lieux communs – produit de façon inévitable l'espace de la rumeur. La rumeur est ainsi un fait de la vie sociale publique, trace du fonctionnement collectif de la parole. Par son fonctionnement la rumeur atteste la non transparence du langage et la non-trivialité (non-banalité) de l'opinion publique comme fait complexe de la vie des mots. (p. 261)

En plus de son origine incertaine, la rumeur renferme un discours d'une véracité douteuse, qui ne peut être vérifiable. Elle est conçue, la majorité du temps, sur la base d'un mensonge repris par des personnes qui l'amplifient et le diffusent. Le discours peut-être des informations détournées, des fausses nouvelles, des nouvelles officieuses, des erreurs journalistiques ou des manipulations politiques. (Froissart, 2016) Généralement, la rumeur a une connotation péjorative, et ceux

qui y s'affilient sont souvent stigmatisés et qualifiés de crédules. Pourtant, la désignation de la rumeur dans l'espace public est relative à chaque individu. En effet, la rumeur continue à séduire par son contenu un colporteur. Pour lui, la rumeur n'est pas une rumeur, mais bien une information à valeur de vérité (Rouquette & Boyer, 2010). Ce qui va collaborer ainsi à l'évolution de son contenu et enclencher un processus de mutation de sens qu'elle véhicule. Construire le sens de la rumeur implique de faire la combinaison de l'ensemble des éléments suivants :

Sa source : Elle peut naître d'un événement, d'une parole, d'un rien du tout ou d'un fantasme caché. Son contenu : elle englobe tout : elle parle de racisme, d'animaux féroces, de dévaluation, de réputation, ... son canal : le bouche-à-oreille, les médias écrits, audiovisuels nationaux, locaux, internationaux... Son domaine : le social, l'économique, le politique, le local, le macro-social... Sa couleur : rose parfois, noire souvent... Sa validité : elle est tantôt vraie, tantôt fausse. (Klein & Marié, 1995, p. 41)

D'après Froissart (2016), la rumeur comme réalité sociale existait depuis longtemps, et elle a subi des mutations solides pour devenir un concept. Auparavant, la rumeur était rattachée à la notion de bruit où il y avait un lien fort entre le terme et « l'univers lexical de la nature : la rumeur du fleuve, la rumeur de la forêt » (p. 1) alors que récemment, le sens s'est largement élargi en incluant les on-dit et en se rapprochant de « la réputation et de la renommée, au point de s'y confondre » (Froissart, 2016, p. 1) Depuis l'apparition du terme « rumeur » en tant que concept au début du XXe siècle, sa définition s'est multipliée et s'est diversifiée en fonction des auteurs, ce parcours peut-être illustré, dans un ordre ascendant, par le tableau suivant :

Auteurs	Année	Définition
Knapp	1944	« Déclaration destinée à être crue, se rapportant à l'actualité et répandue sans vérification officielle. »
Allport et Postman	1945	« Proposition liée aux événements du jour, destinée à être crue, diffusée de personne à personne, d'habitude de bouche-à-oreille, sans qu'il existe de données concrètes permettant d'établir son exactitude ».
Peterson et Gist	1951	« compte rendu ou explication non vérifiés, circulant de personne à personne et portant sur un objet, un événement, ou une question d'intérêt public ».
Buckner	1965	« Message non confirmé passé d'une personne à une autre qui porte sur un objet, une personne ou une situation plutôt que sur une idée ou une théorie ».

Morin	1969	« Il n'y a (...) aucun fait qui puisse servir de point de départ ou d'appui à la rumeur ; l'information circule toujours de bouche à oreille, en dehors de la presse, de l'affiche, même du tract ou du graffiti ».
Rouquette	1975	« Les traits retenus pour caractériser le syndrome de rumeur sont les suivants : - l'implication du transmetteur, - l'invérifiabilité directe du contenu transmis, - la négativité, - les distorsions subies par le message ».
Rosnow	1980	« Proposition destinée à être crue, qui n'est pas vérifiée et en libre circulation ».
Lecerf et Parker	1987	« ... une des caractéristiques les plus banalement tenues pour constitutives de phénomène de rumeur tient (...) dans la puissance et l'ampleur des exagérations outrancières véhiculées de bouche à oreille. »
Kapferer	1987	« Nous appellerons donc rumeur l'émergence et la circulation dans le corps social d'informations soit non encore confirmées publiquement par des sources officielles, soit démenties par celles-ci ».

Tableau 3 : évolution des définitions de la rumeur au XXe siècle.

La définition de la rumeur a évolué au fil du temps en fonction des approches disciplinaires et des contextes sociaux, culturels et historiques. Au XXe siècle, la rumeur est devenue un objet d'étude pour les sciences sociales, notamment la sociologie, l'anthropologie, la psychologie sociale, la communication et l'analyse de discours. Elle est alors devenue un phénomène complexe qui reflète les rapports de pouvoir, les enjeux sociaux et les dynamiques culturelles.

Dans les années 1960 et 1970, la rumeur a été analysée comme un moyen pour les individus de s'approprier l'information, de contester le pouvoir et de révéler des vérités cachées. Elle était alors associée à la notion de contre-culture et de contestation politique. Dans les années 1980 et 1990, la rumeur est devenue un objet d'étude pour les théories de la communication, notamment la théorie de l'agenda-setting et la théorie de la propagation des rumeurs. Elle était alors considérée comme un phénomène médiatique qui reflète les agendas des médias et des groupes de pression.

Plus récemment, la rumeur est abordée comme un phénomène complexe et dynamique, impliquant des processus cognitifs, émotionnels, sociaux et culturels, qui permettent de comprendre comment les individus et les groupes construisent, partagent et évaluent l'information dans un contexte de surcharge informationnelle, de fragmentation des sources et de méfiance envers les institutions. Aujourd'hui, la définition de la rumeur continue d'évoluer en fonction des contextes sociopolitiques et technologiques. Elle est devenue un phénomène complexe qui reflète les enjeux de la société de l'information et de la communication.

I.2. Les éléments caractérisant la rumeur

La rumeur, en tant que phénomène de communication sociale, se distingue par plusieurs caractéristiques. Tout d'abord, elle consiste en des informations non confirmées ou non vérifiées, souvent provenant de sources anonymes ou peu fiables, ce qui la rend difficile à authentifier. De plus, la rumeur se propage de manière informelle et rapide, principalement par le bouche-à-oreille ou les médias sociaux plutôt que par des canaux formels. Elle tend à revêtir un caractère sensationnel ou scandaleux, suscitant ainsi l'émotion et l'intérêt du public. Souvent basée sur des stéréotypes, des préjugés ou des peurs, la rumeur peut renforcer des préjugés existants ou créer de nouveaux stéréotypes. Enfin, elle a généralement des implications négatives ou menaçantes, pouvant entraîner des conséquences néfastes pour les individus, les groupes ou les institutions visés. Ces éléments sont susceptibles de varier en fonction du contexte social et culturel dans lequel la rumeur émerge.

La rumeur, en tant que processus psychosociologique, est définie par la réunion de quatre éléments. Dans cette perspective, les traits ne peuvent être envisagés séparément, ils sont directement liés à la situation de communication qui caractérise la rumeur. Selon Rouquette (1990), ces éléments peuvent être définis comme suit :

a) L'implication : les colporteurs sont toujours intéressés par le message véhiculé par la rumeur quand ils se sentent directement concernés par son contenu. De ce

fait, ils y adhèrent et la retransmettent. Ce que renferme la rumeur se rapporte forcément à l'une des préoccupations liées à la vie actuelle des colporteurs. Ces derniers sont motivés soit par une interprétation bien adaptée du contenu propagé à leurs inquiétudes ou par une mobilisation du contenu pour produire un certain effet à l'intérieur d'un certain contexte. C'est-à-dire par une visée pragmatique.

b) La négativité : une rumeur est souvent associée à quelque chose de négatif et dangereux, aux situations de crise (menace, agression, guerre, destruction, catastrophes, épidémies, révolutions... etc.) qui suscitent la production et la multiplication de bruits et de nouvelles. « Si la crise n'est pas à proprement parler créatrice des rumeurs, elle les accélère ou les facilite » (Rouquette, 2006, p. 49) La négativité des rumeurs peut être justifiée d'une part par ce qu'elles portent de mauvaises nouvelles. Ces derniers sont les signes d'alerte des dangers qui guettent la société. En plus, par son contenu dévalorisant à l'égard des personnes, les rumeurs ont tendance à valoriser d'autres personnes. Les rumeurs négatives sont souvent semblables à des faits divers, les individus sont à la fois portés et inquiétés par les maux de société, d'une autre part.

c) L'attribution : considérée comme un discours rapporté et d'une source inconnue, donc invérifiable, la rumeur attribue à son contenu une marque exprimant un engagement pour garantir la véracité de l'information et pour procurer aussi une certaine crédibilité. D'après Rouquette (1990), l'attribution peut se manifester par deux formes : la première est l'attribution « anonyme ou quasi anonyme (le « on », l'« ami d'un ami »...) » (p. 120) et la seconde l'attribution « à une personne ou un groupe » (p. 120).

d) L'instabilité : la disposition à subir des transformations est le caractère le plus marquant de la rumeur, son contenu tend à changer lors de sa transmission par les colporteurs. Le colporteur, de façon consciente ou inconsciente, déforme le message initialement diffusé. Cette stratégie consiste à façonner la rumeur, c'est-à-dire à faire le réaménagement de l'organisation phrastique par omission de détails non pertinents (s'exprimer en peu de mots) ou, au contraire, par l'addition

d'autres éléments de manière à compléter ou à modifier le sens vers ses attentes, ses inquiétudes ou ses espérances. Ces opérations de transformation donnent lieu à une nouvelle forme à la rumeur. Pour résumer, on peut déduire que la rumeur est le fruit d'une transmutation, un produit résultant d'un processus de production.

I.3. Le noyau de la rumeur

Il est souvent considéré comme l'élément central ou fondamental de l'histoire qui est transmise de manière informelle et non vérifiée. Il peut être décrit comme le « cœur » ou le « centre » de l'information qui est communiquée dans une rumeur, et qui est souvent amplifié ou modifié à mesure que la rumeur se propage. Le noyau de la rumeur peut être basé sur des événements réels ou imaginaires, des croyances populaires, des stéréotypes ou des rumeurs précédentes. Il peut également être influencé par des préjugés, des craintes ou des émotions collectives. Dans des contextes d'ambiguïtés et d'incertitudes, où, généralement, peur et paniques règnent et prospèrent, mettant en péril la stabilité de la vie sociale, économique et politique de la collectivité, émergent des rumeurs potentiellement utiles avec des contenus divers évoquant une thématique ayant un rapport direct avec la situation en question.

Par exemple, dans le cas des événements du 11 septembre 2001, deux types de rumeurs ont vu le jour. D'une part, des rumeurs ayant comme noyau la théorie selon laquelle les attentats auraient été orchestrés par le gouvernement américain. Cette théorie, qui est souvent désignée sous le nom de « théorie du complot du 11 septembre », est basée sur une interprétation alternative des faits qui a été largement diffusée dans les médias sociaux et les communautés en ligne. D'autre part, des rumeurs où le noyau était la théorie selon laquelle les attaques auraient été l'œuvre d'Al-Qaida. Cette interprétation est plus alignée sur la version officielle des événements, largement acceptée par les gouvernements et les médias traditionnels. Le noyau de la rumeur influence la diffusion de l'information et peut jouer un rôle crucial dans la façon dont elle est interprétée et utilisée par les individus.

En décrivant la rumeur, DiFonzo et Bordia (2006) mettent l'action sur trois aspects. Il s'agit d'une forme ayant comme contenu des « énoncés informatifs non vérifiés » (p. 24). Ces énoncés « apparaissent dans des contextes d'ambiguïté, de danger ou de menace potentielle » (p. 24). De ce fait, ils sont « pertinents par leur fonction » (p. 24). Ces énoncés sont considérés comme pertinents, car ils remplissent une fonction sociale importante : ils aident les individus à comprendre les événements en l'absence d'informations officielles. Les rumeurs fournissent ainsi une alternative pour combler le vide laissé par le manque ou la rareté d'informations fiables.

I.3.1. Le contenu

Le contenu des rumeurs dépend certainement du contexte dans lequel elles émergent, mais aussi des fonctions qu'elles remplissent. Basé sur une étude effectuée par Knapp en 1944 sur le contenu des rumeurs, Scharnitzky (2007) constate que : « la quasi-totalité des rumeurs véhiculent des croyances négatives et anxiogènes. Le contenu des rumeurs est aujourd'hui tout à fait comparable au recensement effectué par Robert H. Knapp. » (p. 36) Les rumeurs sont des énoncés assertifs véhiculant des informations invérifiées dont le contenu peut énoncer un fait, un événement, une opinion, une idée ou un ensemble d'idées. Dans des contextes d'ambiguïté ou de menace, les rumeurs peuvent comporter des éléments classiques tels que la peur, le mystère et l'anxiété. Elles peuvent aussi, par les informations qu'elles portent, s'intéresser à un ensemble de personnes ayant des traits, des buts et des intérêts communs. Ces groupes se distinguent par le caractère mystérieux de leur composition et de leur fonctionnement. Le contenu des rumeurs est perçu comme un ensemble d'énoncés informatifs chargés de sens ou pertinents. Il peut ressembler aux informations journalistiques sur des sujets qui suscitent une curiosité soutenue et durable et qui contiennent souvent de nouveaux éléments d'information pour ceux qui essaient d'agir ou de rendre une situation intelligible.

I.3.2. Le contexte de son émergence

Généralement, c'est dans des situations particulières, telles que l'instabilité sociale, les temps de crises, les guerres, les événements dramatiques et les attentats,

que les rumeurs trouvent des contextes propices pour s'émerger et se propager rapidement. Mais pas uniquement, car les événements inexplicables peuvent eux aussi déclencher des rumeurs proposant des explications basées sur des croyances et/ou des préjugés. DiFonzo et Bordia (2006) soulignent que « les rumeurs apparaissent dans des situations ambiguës, menaçantes ou potentiellement menaçantes, des situations où les personnes concernées ressentent le besoin de comprendre ou de se rassurer ». (p. 24) L'impénétrable, l'énigmatique et le mystérieux sont des situations inconfortables pour les individus et suscitent chez eux divers sentiments, d'une part : la curiosité, la peur, l'inquiétude... etc. et, d'autre part, le désir de trouver des explications aux phénomènes inexpliqués, d'élucider certains mystères pour trouver des réponses aux « pourquoi » des choses. L'exemple typique de contexte ambigu, c'est celui des attentats du 11 septembre 2001 aux États Unis d'Amérique. Scharnitzky (2007) affirme que « Concernant les rumeurs, on dispose d'un exemple symptomatique avec les attentas [sic] du 11 septembre 2001. Il s'en est suivi une vague de rumeurs tous azimuts destinées à rassurer les gens en leur donnant une illusion de contrôle sur la situation. » (p. 37) Des rumeurs se sont multipliées et circulaient partout dans les médias, procurant chez la population étasunienne des sentiments contradictoires, de l'angoisse et de l'inquiétude : leurs vies étaient en danger, la menace était tangible après la perte imminente de presque 3000 victimes. Mais aussi, les rumeurs reconfortaient en quelque sorte une population très inquiète, en leur donnant une illusion de contrôle sur la situation.

« Rouquette (1999) envisage la rumeur dans une triangulation entre récit, contexte et sujets. À partir de cette posture, pour lui toute rumeur a « une valeur pragmatique » (Rouquette, op.cit., p. 165) qu'on ne peut appréhender qu'à l'intérieur de l'identité du groupe. » (Demoures, 2015, p. 51) Rouquette envisage la rumeur comme un phénomène complexe qui se situe dans une interaction entre trois éléments principaux : le récit lui-même (c'est-à-dire la substance de la rumeur), le contexte dans lequel la rumeur émerge et circule, et les individus impliqués dans la propagation ou la réception de la rumeur. Selon cette perspective, toute rumeur a une « valeur pragmatique », ce qui signifie qu'elle sert

un certain objectif ou une fonction au sein du groupe social où elle se développe. Cette valeur pragmatique peut varier en fonction des circonstances spécifiques du groupe, de son histoire, de sa culture, etc. Ce que Demoures (2015) semble souligner en citant Rouquette, c'est que pour comprendre pleinement une rumeur et son impact, il est nécessaire de considérer non seulement son contenu, mais aussi le contexte social et culturel dans lequel elle apparaît. Les rumeurs peuvent émerger dans des contextes de crise, de conflit, de changement social ou de rupture de confiance dans les institutions et les autorités. Dans ces contextes, les rumeurs peuvent être utilisées pour exprimer des angoisses, des frustrations, des méfiances ou des aspirations collectives. La rumeur peut ainsi avoir pour fonction de répondre à un besoin d'information ou de sécurité, de maintenir des normes sociales, de renforcer des liens de solidarité entre les membres d'un groupe, de critiquer ou de discréditer une personne ou une institution, de propager des rumeurs malveillantes, etc.

La valeur pragmatique d'une rumeur peut également être liée aux motivations et aux réactions des individus impliqués dans sa propagation. En effet, la rumeur peut façonner les attitudes, les croyances, les comportements, voire les choix des individus, jouant ainsi un rôle clé dans la construction de la réalité sociale. Par conséquent, il est crucial d'analyser cette valeur pragmatique dans le contexte de son impact sur les individus et les groupes sociaux, afin de comprendre pleinement le rôle et l'importance de la rumeur dans les dynamiques sociales et culturelles.

II. Le rôle de la rumeur dans la société

Les rumeurs peuvent occuper une fonction sociale importante dans certaines situations. Comme cité supra, les rumeurs apparaissent dans des contextes particuliers. En touchant aux différents domaines de la vie courante, les rumeurs deviennent : rumeurs politiques, rumeurs de catastrophes, rumeurs médicales, rumeurs sexuelles, etc. Elles sont colportées par des personnes véhiculant des opinions et des idées préconçues basées sur l'expérience de la vie sociale afin de jouer un rôle dans la société. Parmi les missions qu'elle peut

remplir, une rumeur est celle d'inciter les personnes à rationaliser leurs croyances sociales. Il s'agit de tenter d'expliquer, de justifier ou de comprendre d'une manière rationnelle, cohérente et logique certaines croyances sociales et préjugés partagés. Ces derniers forment « des héritages culturels dont nous ignorons souvent le fondement et à propos desquels nous ne nous posons que très rarement cette question » (Scharnitzky, 2007, p. 44).

Par exemple, beaucoup de préjugés circulaient sur l'islam depuis les attentats du 11 septembre 2001 revendiqués par l'État islamique. Par exemple, « Dans les banlieues, ce n'est parfois plus la loi de la République, mais la loi de l'Imam ! » Ce discours prononcé par une candidate du Front national aux élections régionales en France exprime une image réductrice de l'islam, il laisse penser que toutes les personnes de culture musulmane sont des croyants. Par ce discours, on reproche aux musulmans de former un bloc unique, tout en le considérant d'emblée comme une communauté. Or cela est complètement faux, l'islam, comme le judaïsme et le christianisme, est une religion. On peut être Arabe, chrétien ou même athée. Si les préjugés expriment une part de la vérité, ils expriment notamment les peurs, les fantasmes et les ignorances de certaines personnes. Les croyances générales et les rumeurs sont liées et véhiculées à l'intérieur d'une société pour remplir le rôle d'apporteur de sens. Les rumeurs sont colportées et diffusées afin d'obtenir une interprétation de groupe de la situation. Comme le disait Turner, cité par DiFonzo & Bordia (2006), quand il affirme que la rumeur est une partie d'un « processus collectif normal de recherche d'information » (p. 26).

Renforcer le sentiment d'appartenance au sein du même groupe social, à la même communauté, à la même société, au même territoire et au même pays, c'est bien la seconde fonction sociale des rumeurs. En se propageant au sein de la même culture, les rumeurs maintiennent la solidité des groupes en favorisant une forte adhésion des membres par solidarité. Plus la rumeur se diffuse, plus le taux d'affiliation au groupe augmente et donne lieu à un « sentiment rassurant de

partage des connaissances. Ce partage culturel et émotionnel renforce l'idée de ressemblance et donc de cohésion » (Scharnitzky, 2007, p. 45).

La rumeur permet la construction de l'identité du groupe, comme le font les traditions, les cultures et les langues. Elle satisfait, en quelque sorte, notre besoin d'appartenir au groupe dominant et d'éviter l'isolement. Prendre position pour ou contre permettra aux individus de s'adhérer à un groupe donné. Cette identité se construit par opposition aux autres groupes, elle-même marquée par le couple : ressemblance-différence. Cette opposition « symbolique permet un renforcement de l'identité au sein des groupes et confirme le fantasme de la différence et de l'incompréhension réciproque. » (Scharnitzky, 2007, p. 45) Il faut noter que cette situation constitue une base pour confirmer des préjugés. Le renforcement de la cohésion du groupe se fait par rapport à l'opposition aux autres groupes.

Proposer des explications aux phénomènes et événements mystérieux ou même inexplicables caractérise la troisième fonction sociale de la rumeur. La majorité des événements, tels que des guerres, des pandémies, des attentats, des disparitions, comportent des zones obscures et restent, au moins au début de leur apparition, sans explication rationnelle, voire impossible à élucider. Et c'est là que les rumeurs viennent se présenter comme une alternative explicative d'une réalité sociale. Elle offre une explication à un événement de la vie sociale, sous la forme d'une théorie (les théories du complot). Juste après les attentats du 11 septembre 2001, une quantité importante de rumeurs ont émergé face au manque en matière d'informations officielles expliquant ces événements. Ce que Taïeb (2003) affirme :

Très rapidement, à peine quelques jours, après les attentats du 11 septembre contre les tours jumelles du World Trade Center à New York et le Pentagone à Washington, diverses rumeurs spontanées ont commencé à circuler. Si elles sont évidemment, et en premier lieu, une réponse symboliquement mise en récit aux fortes émotions liées à ces événements, elles indiquent aussi, les représentations sociales liées à ces événements. (p. 5)

Le grand vide laissé par l'absence des sources officielles justifie la présence des sources officieuses, qui vont s'imposer par des explications souvent

irrationnelles, rarement démontrées, soutenant l'apparition des croyances générales.

III. Le pouvoir de la rumeur

La rumeur est d'une efficacité infaillible. Elle peut éclore et se développer en tout lieu, en tout temps, et toucher chacun, elle atteint presque toujours son objectif. La rumeur « acquiert des pouvoirs propres, comme l'attestent les expressions : « la rumeur tue », « la rumeur détruit », etc. » (Froissart, 2011, p. 85) Tout au long de l'histoire, notamment dans les moments de déstabilisation politique, il a été démontré que, par sa capacité de s'infiltrer partout, la rumeur forme un langage de pouvoir qui sert à contraindre les autorités, en divulguant des secrets et suggérant des hypothèses, elle les poussant à agir et à réagir face aux événements, et de ce fait, à parler. Les rumeurs s'élèvent comme un mouvement de contestation contre le monopole des autorités sur les informations et d'avoir le statut de la seule source autorisée à parler. La rumeur représente la parole d'opposition, une partie concurrente de la parole officielle.

De plus, les rumeurs ont un effet parfois inattendu. Les démentis (dont la visée est de stopper la propagation de la rumeur) sont souvent sans effets et, parfois, engendrent des conséquences inverses et participent à la propagation de la rumeur. Généralement, « au moment de démentir une rumeur, on la diffuse mieux que si on était resté silencieux ; parfois, on se 'fait avoir' aussi par la rumeur » (Froissart, 2010, p. 36) Par la publication d'un démenti, la rumeur est encore une fois diffusée pour un nombre très important de personnes.

En outre, par son contenu séduisant, la rumeur fascine certaines personnes. Elle les attire à croire en elle et à devenir des colporteurs. Au regard de ces derniers, crédible et officiel ne sont pas égaux et les démentis officiels ne sont pas convaincants. Par ce pouvoir, la rumeur défie les autorités sur qui a le droit de parler et sur quoi. Elle s'érige comme une autre autorité virtuelle détenant des informations parallèles, souvent opposée à la version officielle.

IV. Les éléments de sens dans la rumeur

IV.1. La construction du sens

Comme pour toute forme discursive, le sens de la rumeur est basé sur son contenu. En effet, se focaliser sur la structure du contenu nous permettra de comprendre comment la construction du sens est faite. Orlandi (2001) qualifie la rumeur comme « une façon de parler » (p. 262). Cette façon de parler est singulière, chacun a sa propre façon de dire. Le sens n'est en vérité que la représentation individuelle d'une réalité codifiée par des mots possédant, d'un point de vue sémantique, une nature instable. Cette conception du monde réel est, tout le temps, actualisée. Pour Bres (2009), l'actualisation est

... l'opération linguistique qui permet de passer du plan paradigmatique de la langue au plan syntagmatique du discours. Au cours de cette opération se réalise la production de sens comme interaction des différents éléments linguistiques, cotextuels, et contextuels. La production de sens se manifeste au niveau du discours comme effet de sens réalisé (p. 4).

IV.2. Le contexte de la rumeur

Par rapport à son origine et à sa récurrence, le contexte de la rumeur peut être abordé sous deux aspects. D'une part, le contexte de son émergence, de son point de départ, mais aussi, d'autre part, il faut prendre en compte le contexte de son émergence. Afin de diminuer la distance entre ce qui est dit et ce que la rumeur veut dire, le destinataire doit contextualiser son contenu, en essayant de transposer les deux contextes dans le but d'avoir une vision plus claire et rapprochée du sens original. Pour saisir le sens d'une rumeur, il est fondamental d'examiner un ensemble de paramètres rapportés au contexte. Paillard (1990) explique à ce propos que « c'est le contexte qui est déterminant. Le rapport entre la rumeur et son contexte est, en fait, double. D'abord, elle s'en nourrit. Il faut un certain climat social pour qu'elle puisse se développer. Mais parfois, elle se greffe sur la situation du moment et devient véritablement actrice. » (p. 134)

IV.3. La mutation de la rumeur

Dans le but de véhiculer davantage d'informations, la rumeur doit prendre plusieurs formes. Au départ, « la rumeur a souvent pour origine un propagateur

délibéré, qui croit ou non à la médisance qu'il souhaite diffuser » (Sunstein, 2012, p. 39). Par sa subjectivité, le colporteur d'une rumeur participe à son contenu et à sa propagation. Au regard du même auteur, la rumeur prend de la dimension grâce à

Deux mécanismes distincts, quoique simultanés, favorisent la diffusion de la rumeur : la cascade informationnelle et la polarisation de groupe. La cascade a pour cause première notre propension à prendre en compte ce que disent ou font les autres. [...] La polarisation de groupe repose sur le phénomène suivant : quand des individus partageant les mêmes idées se réunissent pour discuter, chacun d'entre eux ressort du débat avec une version plus radicale de ses idées. (Sunstein, 2012, p. 33)

Selon Paillard (1990), la rumeur « est boulimique. Apparemment, elle s'enrichit au fur et à mesure qu'elle se répand » (p. 126). La mutation de la rumeur est due à son caractère insatiable, qui se concrétise sur la forme et sur le fond en infectant le sens qu'elle véhicule.

IV.4. Les médias et la rumeur

Nul ne peut négliger le rôle des médias dans la diffusion de l'information, d'autant plus que « l'information et la connaissance sont véhiculées essentiellement par les médias. Les individus, eux-mêmes, désignent les médias comme les principales sources de leur connaissance » (Lazar, 1993, p. 129). La vulgarisation de certaines rumeurs par les médias est parfois lue comme une sorte de validation et de confirmation du sens transmis par la rumeur. En contrepartie, la bénédiction accordée à ces médias se heurte à la contestation et au refus « de croire en la parole officielle. Celle-ci est perçue comme fausse, comme dissimulatrice. Elle cache de la turpitude. Elle nourrit, de ce fait, toutes les autres rumeurs. » (Paillard, 1990, p. 136)

IV.5. L'amplification de la rumeur

Comment l'amplification agit-elle au niveau de la rumeur ? En répondant à cette question, Paillard (1990), dans son article *L'écho de la rumeur*, commence par écarter l'expansion, car, selon lui, elle est le synonyme de diffusion. Par contre, l'amplification « relève de cette tendance psychologique à « en remettre », c'est-à-dire à rajouter, dans le processus rumorale, une part minime de surévaluation, cette part de mensonge consenti pour se hausser quelque peu au-dessus de

l'autre. » (p. 137). Il rajoute que « le « je connais quelqu'un qui connaît » n'est jamais innocent. Toute rumeur est sujette à ces exercices de parole. Sa complexification résulte de cette interconnexion langagière » (Paillard, 1990, p. 137). De plus, la réalité d'une rumeur est souvent mesurée à une autre réalité, « celle-là même qui, compressée, se libère en réveillant des thématiques mythologiques susceptibles de faire écho » (Paillard, 1990, p. 137).

IV.6. La récurrence thématique

La pérennité de certains thèmes présente un terrain fertile à l'éclosion de certaines rumeurs. Ces dernières « semblent beaucoup plus liées à des archétypes » (Paillard, 1990, p. 133) où elles peuvent prendre des formes multiples. En effet, la rumeur-type est le modèle qui sert de base à l'élaboration d'un nouveau produit, avec un prototype d'un arrière-plan usé et un avant-plan modernisé. Le contenu et le sens seront ainsi actualisés.

V. Phénomènes semblables à la rumeur

Basé sur de nombreux critères tels que la source, les canaux de transmission et le contenu, le phénomène de la rumeur est souvent comparé à d'autres formes de communication présentes dans les traditions orales et écrites, telles que la désinformation, la théorie du complot et la légende urbaine. Ces phénomènes, similaires à la rumeur, peuvent être étroitement liés, soulignant ainsi l'importance de distinguer clairement ces termes et de montrer les liens qui peuvent exister entre eux.

V.1. La désinformation

Le vocable de désinformation est bien daté, apparu en « URSS dans les années 1950, premier emploi médiatique en France en 1975, dans les dictionnaires à partir des années 1980, véritable succès populaire durant les années 1990 ». (Huyghe, 2016, p. 24) La désinformation implique la diffusion délibérée de fausses informations dans le but de tromper ou de manipuler le public. Elle peut être utilisée pour influencer les opinions, les comportements ou les perceptions des individus. D'après Géré (2011), elle « consiste en l'élaboration et la communication délibérées d'une fausse information soigneusement travestie afin

de présenter toutes les apparences de l'authenticité » (p. 106) L'auteur met en avant le caractère intentionnel et délibéré de la création et de la diffusion de fausses informations. Ce qui la rend particulièrement dangereuse, c'est sa capacité à être présentée de manière convaincante, au point de donner l'impression d'être authentique. La désinformation est souvent élaborée avec soin pour semer la confusion, manipuler les perceptions et influencer les opinions. Huyghe (2016) appuie fermement cette idée en soulignant que la désinformation consiste « à propager délibérément des informations fausses, prétendues de sources neutres, pour influencer une opinion et affaiblir un camp » (p. 20).

Effectivement, la désinformation « apparaît comme une entreprise collective de conception, de fabrication et de diffusion d'un message falsifié dont le seul but est de tromper le récepteur-cible afin de retirer un bénéfice de l'usage forcément erroné qu'il sera susceptible d'en faire. » (Géré, 2011, p. 106) Cette perspective renforce l'idée que la désinformation est bien plus qu'une simple erreur ou un malentendu. Elle met en avant le caractère délibéré et organisé de la création, de la propagation et de l'utilisation de fausses informations. En soulignant que le but principal de la désinformation est de tromper délibérément le public cible pour en tirer un avantage.

De plus, la désinformation peut avoir des cibles très variées, des personnes, des entités collectives telles que des groupes, des sociétés ou même des nations. Cette flexibilité dans les cibles témoigne de la diversité des objectifs poursuivis par ceux qui propagent la désinformation. Ils peuvent viser à influencer des décisions politiques, économiques ou sociales, à perturber la cohésion sociale, à semer la confusion ou à promouvoir des agendas particuliers. En adéquation avec ce qui a été avancé, Géré (2011) confirme que la désinformation prend diverses cibles « qui vont d'un individu unique tenu pour essentiel, en raison de son pouvoir de décision ou d'influence sur une décision, jusqu'à des sociétés et des peuples entiers en passant par des groupes spécifiques. » (pp. 123-124) En ciblant des individus clés dotés d'un pouvoir de décision ou d'influence, la désinformation cherche à influencer des processus de prise de décision importants. Cela peut aller

des dirigeants politiques aux chefs d'entreprise, en passant par les leaders d'opinion et les personnalités médiatiques. De même, en ciblant des groupes spécifiques ou des communautés, la désinformation peut exploiter des divisions existantes ou créer de nouvelles tensions pour atteindre ses objectifs.

Une autre perspective intéressante est présentée par Géré (2011), qui exprime que, dans le contexte de la désinformation, faire la distinction entre rumeurs spontanées et organisées est essentielle afin de comprendre les mécanismes de propagation de l'information. Alors que les rumeurs spontanées peuvent se développer dans des environnements propices, les rumeurs organisées sont conçues pour exploiter ces circonstances et manipuler l'opinion publique à des fins spécifiques. En d'autres termes, la désinformation peut alimenter et amplifier les rumeurs en diffusant intentionnellement de fausses informations. Les rumeurs peuvent également être utilisées comme vecteurs pour la diffusion de la désinformation, car elles exploitent souvent les craintes, les préjugés ou les faiblesses de ceux qui les entendent. Huyghe (2016) souligne également qu'il « existe de la désinformation économique – par exemple, affaiblir un concurrent par des rumeurs distillées ou des faux rapports » (p. 23). Ainsi, la désinformation et les rumeurs entretiennent un cercle vicieux, se renforçant mutuellement pour influencer les perceptions et les actions.

V.2. La théorie du complot

Les théories du complot se proposent comme des explications alternatives souvent non prouvées qui cherchent à expliquer des événements complexes ou des phénomènes qui semblent difficiles à comprendre. Elles impliquent généralement l'existence d'un groupe secret et puissant qui agit dans l'ombre pour manipuler la société à ses propres fins. Les théories du complot peuvent être très variées, mais certaines des plus courantes incluent :

Les théories de contrôle mondial : selon ces théories, un groupe de personnes influentes (comme les gouvernements, les banques, les sociétés secrètes, etc.) contrôlent le monde et manipulent les événements pour servir leurs propres intérêts.

Les théories de dissimulation : ces théories postulent qu'un gouvernement, une organisation ou un groupe dissimule la vérité concernant un événement significatif, tel que la mort de personnalités publiques (celle entourant la mort de la princesse Diana par exemple), la pandémie de COVID-19, ou même les attaques terroristes du 11 septembre 2001, comme le suggèrent certaines théories du complot diffusées par William Audureau et Gary Dagorn :

- Comment les États-Unis ont-ils pu ne rien voir venir ?
- Pourquoi les avions détournés n'ont-ils pas été abattus ?
- Pourquoi les tours se sont-elles effondrées ?
- Comment le passeport d'un terroriste a-t-il pu être retrouvé intact ?
- Pourquoi n'a-t-on pas retrouvé de trace d'avion au Pentagone ?
- Pourquoi la tour numéro 7 s'est-elle spontanément effondrée ?
- Les mouvements boursiers ne prouvent-ils pas un délit d'initié ?
- Pourquoi l'exploitant des tours a-t-il assuré celles-ci peu avant ?

Les théories de conspiration historique : ces théories suggèrent que des événements historiques ont été manipulés ou inventés pour servir les intérêts d'un groupe ou d'un gouvernement, comme la Lune Landing de 1969 ou encore l'assassinat de John F. Kennedy.

Les théories médicales : Ces théories suggèrent que les médicaments, les vaccins ou les traitements médicaux sont dangereux et qu'ils sont utilisés pour nuire à la population.

Les théories extraterrestres : Ces théories prétendent que les extraterrestres existent et qu'ils sont impliqués dans certains événements de la Terre, comme les enlèvements extraterrestres.

Bien que certaines théories du complot puissent parfois être vraies, la plupart d'entre elles sont basées sur des informations non vérifiées et des interprétations des faits non justifiées. Les théories du complot peuvent avoir des conséquences néfastes, comme la désinformation, l'augmentation de la méfiance

envers les gouvernements et les médias, ou encore la stigmatisation de certains groupes de personnes.

Il est important de noter que toutes les théories du complot ne sont pas nécessairement fausses ou dénuées de tout fondement, mais il existe des « théories du complot qui proposent une version alternative à celle qui est communément et officiellement admise, et qui sont vraies. » (Urbanski, 2020, paragr. 3) Comme pour la théorie qui affirme qu'un complot a été monté par l'administration Bush en accusant les Irakiennes de posséder des armes de destruction massive pour tromper les citoyens et justifier les attaques. En plus, d'autres théories peuvent s'imposer et qui « affirment l'existence d'un complot (avec des intérêts, une vérité cachée), mais qui ne sont jamais qualifiées de “théories du complot” » (Urbanski, 2020, paragr. 3) Le cas des attaques du 11 septembre 2001 et le complot monté par Al-Qaida.

Entre théorie du complot et rumeur, le lien est à la fois évident et complexe. Simon (2015) résume ce qui rapproche la rumeur à la légende urbaine comme suit.

... les théories du complot sont, selon Bronner (2003), une catégorie de rumeurs alors que pour Taguieff (2006), l'appel à un complot se fait suite à la circulation de rumeurs qu'il confirme en retour. Fine et Ellis (2010) estiment, quant à eux, que la théorie du complot relie des rumeurs à des faits. Le point de vue de Fraissé (2010) nous semble plus convaincant puisqu'elle considère la théorie du complot comme un mode d'explication utilisé par les rumeurs (p.70)

Les rumeurs sont souvent créées et propagées en réponse à des événements ou des situations complexes et difficiles à comprendre. Les gens cherchent souvent des explications simples et claires pour comprendre ce qui se passe, et les théories du complot peuvent fournir une explication alternative qui répond à leur besoin de comprendre. Par exemple, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, de nombreuses rumeurs ont circulé, affirmant que le virus avait été créé intentionnellement en laboratoire ou que les gouvernements utilisaient la pandémie pour imposer des mesures de contrôle de la population. Ces théories du complot fournissent une explication simplifiée et souvent erronée de la situation, mais elles peuvent être attrayantes pour ceux qui cherchent à comprendre l'épidémie.

V.3. La légende urbaine

La légende urbaine se réfère à une histoire qui se rapproche davantage du mythe que de la réalité. Il s'agit d'histoires inventées puisant ses sources dans des faits réels, et qui ont un tel pouvoir attractif qu'elles s'amplifient et se déforment au fil des récits. DiFonzo et Bordia, (2006) définissent les légendes urbaines, modernes ou contemporaines comme « des récits d'événements insolites, amusants ou horribles qui renferment des thèmes se rattachant à la vie moderne, qui sont rapportées comme quelque chose ayant eu lieu ou ayant pu se produire » (p. 36). De son côté, Simon (2015) définit les légendes urbaines comme des « récits détaillés et anonymes présentant des événements surprenants, parfois surnaturels, censés être vrais et récents, mais invérifiables et liés à la modernité » (p. 68). Souvent véhiculée de bouche à oreille, une légende urbaine est un « récit anonyme, présentant de multiples variantes, de forme brève, au contenu surprenant, raconté comme vrai et récent dans un milieu social dont il exprime de manière symbolique les peurs et les aspirations. » (Renard, 2022, p. 6) On définira donc une légende urbaine comme un récit anonyme dont le contenu est essentiellement caractérisé par des événements vraisemblables ayant des thèmes modernes symbolisant les craintes et les espoirs d'une sphère sociale.

<i>Critères</i>	<i>Légende urbaine</i>	<i>Rumeur</i>
<i>La source</i>	Anonyme	Anonyme
<i>La forme</i>	Plus longue et structurée	Moins longue et informelle
<i>Le fond</i>	Fictif et fabuleux	Tangible et vraisemblable
<i>Le cadre spatiotemporel</i>	S'étend géographiquement	Localisée géographiquement

Tableau 4 : Comparaison entre la légende urbaine et la rumeur.

Entre légendes urbaines et rumeurs, certains points de divergence doivent être soulignés afin de lever la confusion entre ces deux notions. Les légendes urbaines sont vues comme un sous-genre regroupant des rumeurs qui ont résisté au démenti et qui, une fois sur la toile, il est presque impossible de les arrêter ou

de les faire disparaître à cause des diffuseurs qui, délibérément ou pas, participent à les remettre dans les rails.

Légendes urbaines et rumeurs sont toutes deux des types d'informations qui se propagent rapidement et qui sont difficiles à vérifier. Les légendes urbaines ont souvent une origine identifiable, comme une histoire racontée par des individus. Les rumeurs, en revanche, sont plus difficiles à retracer jusqu'à leur source. Les légendes urbaines ont tendance à être des histoires plus élaborées avec un élément de fantastique ou de surnaturel, tandis que les rumeurs sont généralement plus courtes et plus factuelles. Les légendes urbaines ont tendance à avoir une portée plus large et à toucher des zones plus vastes, elles sont aussi instables dans le temps, tandis que les rumeurs sont souvent localisées temporellement et géographiquement et spécifiques à un groupe ou à une société. Les légendes urbaines ont tendance à être plus durables dans le temps et peuvent survivre pendant des années ou même des décennies, tandis que les rumeurs ont souvent une durée de vie plus courte. Les légendes urbaines ont souvent un but plus clair, comme divertir ou effrayer, tandis que les rumeurs ont souvent un but plus social, comme prévenir ou informer. Il convient de noter que ces différences ne sont pas absolues et que les légendes urbaines et les rumeurs peuvent souvent se chevaucher et partager certaines caractéristiques.

VI. La rumeur comme moyen de manipulation

Dans un rapport publié en août 2018, le Centre d'Analyse, de Prévision et de Stratégie (CAPS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) du ministère des Armées, proposent de définir la manipulation comme une action « délibérée (elle suppose l'intention de nuire) et clandestine (ses victimes en sont inconscientes). » (p. 21) Charaudeau (2009) souligne que

... la manipulation procéderait de la visée d'incitation à faire [...] on pourrait considérer qu'à cette incitation qui cherche à faire advenir une opinion ou la faire changer, s'ajoutent deux caractéristiques. L'une est que le manipulateur ne révèle pas son projet de réalisation, et le maquille sous un autre projet qui est présenté comme favorable au manipulé [...]. L'autre est que le manipulateur, pour mieux impressionner le manipulé,

tire parti d'une certaine position de *légitimité* qui lui est donnée par la situation, et joue sur une *crédibilité* qu'il aurait acquise par ailleurs. (p.8)

La manipulation peut être délibérée, c'est-à-dire intentionnelle, mais elle n'est pas nécessairement clandestine, c'est-à-dire secrète ou cachée. Certaines formes de manipulation, telles que la publicité ou le marketing, sont ouvertement pratiquées et font partie intégrante de nombreux secteurs d'activité. D'autres formes de manipulation, telles que la manipulation psychologique ou émotionnelle, peuvent être plus subtiles et moins évidentes, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'elles sont clandestines. Cependant, certaines formes de manipulation peuvent être délibérément cachées ou dissimulées pour éviter d'être détectées ou pour tromper les personnes concernées.

La manipulation à travers les rumeurs est l'une des formes clandestines de la manipulation. Depuis des siècles, il y avait des manipulés et des manipulateurs. Ces derniers ont su influencer les opinions et les actions des autres par des rumeurs lancées intentionnellement. De Craecker-Dussart (2012) affirme que la rumeur peut être utilisée « à des fins de gouvernement. Elle peut être manipulée par les puissants pour conquérir, légitimer et conserver le pouvoir. » (p. 171) Qu'il s'agisse des individus, des groupes d'intérêt ou des organisations, les manipulateurs usent des rumeurs pour atteindre des objectifs personnels ou politiques. Leur effet est souvent le même : créer un sentiment d'incertitude et de peur chez les gens, les poussant à agir d'une certaine manière.

VI.1. Les stratégies discursives dans la manipulation

Pour influencer les autres à travers des rumeurs, les manipulateurs disposent de plusieurs méthodes. D'après Charaudeau (2009), la description du mal, l'explication des causes du mal, l'exaltation des valeurs et l'appel au peuple sont autant de stratégies discursives couramment utilisées dans la manipulation.

VI.1.a La description du Mal : cette description met en évidence les multiples dimensions du Mal dans la société contemporaine. (Charaudeau, 2009) Dans le contexte des événements du 11 septembre 2001, elle met en lumière la violence, la souffrance et la désolation causées par cette attaque terroriste, ainsi que les

répercussions profondes et durables sur la sécurité mondiale, les relations internationales et la société dans son ensemble.

VI.1.b La description des causes du Mal : les adversaires politiques et médiatiques peuvent chercher à détourner l'attention des véritables problèmes en désignant des boucs émissaires. En stigmatisant certaines communautés, groupes ethniques ou religieux, ils alimentent les préjugés et la discrimination, exacerbant ainsi les tensions sociales et les conflits intercommunautaires. (Charaudeau, 2009) Les représentants politiques et les médias peuvent diaboliser leurs opposants politiques en les décrivant comme des ennemis de la nation, des traîtres ou des dangers pour la sécurité nationale. Cette diabolisation vise à discréditer leurs adversaires et à légitimer des mesures répressives contre eux, sapant ainsi les principes démocratiques et les libertés civiles.

VI.1.c L'exaltation des valeurs : à travers des discours de promesse, de prophétie ou d'incantation, vise à mobiliser les individus en offrant une vision optimiste de l'avenir et en proposant des solutions aux maux existants. (Charaudeau, 2009) Ces discours peuvent être centrés sur l'identité nationale, communautaire ou culturelle, et cherchent souvent à susciter un sentiment d'unité et de mobilisation autour de valeurs perçues comme positives et salvatrices.

VI.1.d L'appel au peuple : est une stratégie rhétorique utilisée pour mobiliser les masses et susciter un élan collectif en vue de surmonter les défis ou les crises. (Charaudeau, 2009) Dans le contexte des événements du 11 septembre 2001, l'appel au peuple et l'émergence de sauveurs charismatiques ont été des éléments cruciaux de la réponse nationale à la crise, contribuant à mobiliser la population et à renforcer le sentiment d'unité et de solidarité face à l'adversité.

En définitive, Charaudeau (2009) ne manque pas de souligner que

Cela se fait en ayant recours à des récits dramatisants dans lesquels sont mis en exergue victimes et héros afin de produire tantôt de l'angoisse, tantôt de l'exaltation, des discours de promesse, incantatoires plus ou moins magiques, des discours de provocation de l'affect afin de toucher l'émotion, sous son aspect «euphorique», pour provoquer joie et sympathie, ou «dysphorique», pour provoquer crainte et peur, comme le «Wanted Ben Laden» et «l'axe du Mal» de G.W. Bush, après le 11 Septembre. (p. 9)

Elles peuvent être employées pour discréditer ou calomnier une personne ou un groupe de personnes, ou pour semer la confusion et la méfiance entre les gens, ou encore pour les pousser à agir d'une certaine manière, en évoquant des sujets sensibles tels que la religion, la race ou la politique. De ce fait, les rumeurs procréent des conflits entre les individus, ce qui peut provoquer des divisions et des tensions sociales. Par exemple, lors de conflits politiques, les rumeurs peuvent être utilisées pour discréditer l'adversaire ou pour créer des divisions entre les différentes communautés. De même, dans les campagnes de désinformation, les rumeurs peuvent être utilisées pour diffuser de fausses informations ou pour discréditer des personnalités publiques. Et c'est ainsi que les manipulateurs exploitent ces situations pour parvenir à réaliser leurs fins.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons fait le choix de mettre en exergue l'intentionnalité politique dans la manipulation par les rumeurs comme critère déterminant. L'intentionnalité politique est entendue au sens large du terme, elle peut vouloir ruiner la réputation d'un groupe de personnes ou vouloir fomenter un milieu hostile pour mener des actions militaires extérieures.

VI.2. De la rumeur à la diversion

VI.2.1. La diversion

L'étymologie du mot diversion remonte au bas latin, où il provient du terme « *diversio* ». Ce dernier est dérivé du verbe « *divertere*, » signifiant « se détourner » ou « se tourner dans une direction différente ». L'origine de « *diversion* » est donc liée à l'idée de détourner ou de diriger quelque chose dans une direction différente. L'usage initial du terme dans un contexte militaire, tel que mentionné dans la définition du dictionnaire Le Grand Robert, se réfère à une « opération militaire destinée à détourner l'ennemi d'un point ». En d'autres termes, une diversion en contexte militaire est une stratégie visant à détourner l'attention ou les forces de l'ennemi d'un objectif principal, souvent dans le but de créer une opportunité stratégique ou tactique.

Au fil du temps, le sens du mot diversion s'est élargi pour inclure des utilisations dans des contextes non militaires. Aujourd'hui, le terme est également

utilisé pour décrire toute action visant à détourner l'attention ou à créer une distraction, que ce soit dans le domaine militaire ou dans d'autres domaines de la vie quotidienne. Chomsky (2010) décrit la diversion comme étant une démarche qui « consiste à détourner l'attention du public des problèmes importants et des mutations décidées par les élites politiques et économiques, grâce à un déluge continu de distractions et d'informations insignifiantes. » (p. 1).

D'après le même auteur, la stratégie de la diversion vise à maintenir le *statu quo* en empêchant le public de se concentrer sur les problèmes réels et en évitant toute remise en question significative du pouvoir en place. Cette tactique s'appuie sur un flux continu de distractions et d'informations sans importance, visant à éloigner l'attention des citoyens des véritables sujets qui méritent leur considération.

Effectivement, dans une perspective simplifiée, Chomsky suggère que les dirigeants politiques et économiques emploient diverses stratégies pour garder l'attention du public concentrée sur des sujets secondaires, plutôt que d'être impliqué et informé dans les processus décisionnels. La diversion est l'une des stratégies qui représente un outil préféré afin de détourner l'attention du public des enjeux cruciaux et des évolutions qu'ils mettent en œuvre. Cette approche servirait à maintenir leur pouvoir et leur influence en maintenant le public dans un état de désinformation et de désengagement. En privant le public d'une compréhension approfondie des enjeux réels, les élites peuvent plus aisément préserver leur position et leurs intérêts.

En psychologie sociale et en stratégie politique, la diversion est l'une des formes de manipulation et de contrôle social la plus simple et donc, la plus fréquemment utilisée. « Elle permet, à moindre coût, de détourner l'attention du plus grand nombre des problèmes sociaux importants et des réformes préparées par les élites politiques et économiques loin de tout débat public. » (Tourev, 2011) La diversion peut être utilisée dans différents contextes, que ce soit dans la communication, la politique, la guerre psychologique ou d'autres domaines. En

politique, la diversion peut être utilisée pour détourner l'attention du public d'un sujet gênant ou d'une question problématique.

VI.2.2. La diversion et la rumeur

La rumeur et la diversion, bien que deux concepts distincts, sont souvent interconnectées dans leur utilisation pour influencer l'opinion publique et détourner l'attention des problèmes réels en propageant des informations trompeuses ou biaisées. Les similitudes entre ces deux phénomènes résident dans leur capacité à manipuler l'information et l'attention, bien que leur manifestation diffère.

Les rumeurs peuvent être efficacement utilisées comme outil de diversion, en particulier dans le domaine politique. Lorsqu'il y a des questions délicates ou des scandales en cours, ceux en position de pouvoir peuvent délibérément répandre des rumeurs pour détourner l'attention du public et des médias de ces sujets sensibles. Par la propagation de rumeurs, un bruit de fond est créé, éclipsant ainsi les véritables enjeux et focalisant l'attention sur des questions sans importance ou fictives. Cette tactique permet aux individus concernés d'éviter les conséquences de leurs actions tout en conservant leur emprise sur le récit public.

Les médias sociaux et les plateformes en ligne amplifient souvent l'effet de diversion des rumeurs en raison de leur capacité à les propager rapidement et à grande échelle. Des exemples historiques illustrent comment les rumeurs ont été utilisées comme outil de diversion dans divers contextes, notamment la manipulation médiatique pendant des campagnes électorales et des rumeurs entourant des personnalités publiques.

Bien que la rumeur et la diversion soient souvent liées, il est important de noter qu'elles ne sont pas toujours directement connectées. Les rumeurs peuvent également se propager sans intention de diversion. Néanmoins, leur impact sur l'opinion publique et leur capacité à détourner l'attention des questions importantes en font des phénomènes dignes d'attention et de compréhension approfondies.

VI.3. La rumeur comme stratégie de diversion

La rumeur peut être créée et diffusée délibérément dans le but de détourner l'attention de quelque chose de plus important ou de cacher la vérité sur certains événements d'une grande envergure. À ce fait, la rumeur « est employée comme véritable arme stratégique et comme moyen d'action politique par les puissants. » (De Craecker-Dussart, 2012, p. 172) Une fois manipulée par les autorités, la rumeur deviendra un instrument pour « désamorcer une situation explosive. » Dans certaines situations, des rumeurs peuvent être utilisées pour calmer les tensions et apaiser temporairement les émotions ou encore, les autorités, et par intérêt, laissent des rumeurs courir ou l'attisent « en adaptant ses propos à l'auditoire, ou encore en s'en servant comme d'un ballon d'essai, à la stimuler, voire la fabriquer. » (De Craecker-Dussart, 2012, p. 172) Par exemple, en période de crise économique ou sociale, les rumeurs peuvent être propagées pour détourner l'attention des problèmes structurels ou des véritables responsables de la crise. De même, en période de conflit politique ou militaire, les rumeurs peuvent être utilisées pour créer des tensions et détourner l'attention des véritables enjeux.

De même, les rumeurs peuvent être utilisées comme une arme stratégique et un moyen d'action politique par les puissants. Les personnes ayant une grande influence peuvent propager des rumeurs pour discréditer leurs adversaires ou pour renforcer leur propre position. Par exemple, les politiciens peuvent utiliser des rumeurs pour nuire à leurs adversaires pendant une campagne électorale. Les rumeurs peuvent également être utilisées pour dissimuler des informations importantes ou pour distraire l'opinion publique de questions critiques. Dans certains cas, les gouvernements peuvent utiliser des rumeurs pour manipuler l'opinion publique et justifier leurs actions.

Cette utilisation stratégique des rumeurs souligne davantage leur potentiel à influencer les perceptions et les décisions du public. De plus, elle met en lumière le lien étroit entre la diffusion de rumeurs et les intérêts politiques ou économiques des acteurs impliqués. Ainsi, les rumeurs ne sont pas seulement des anecdotes ou

des ragots, mais plutôt des outils puissants qui peuvent façonner le cours des événements et des sociétés.

Dans son ouvrage « Manufacturing Consent : The Political Economy of the Mass Media », Chomsky a identifié la stratégie de la distraction, également connue sous le nom de stratégie de la diversion, comme l'une des tactiques les plus fréquemment utilisées pour manipuler les masses. Cette stratégie est souvent associée à la propagation de rumeurs, qui peuvent servir à détourner l'attention du public d'un sujet important en créant une controverse ou une polémique autour d'un autre sujet, qu'il soit d'importance majeure ou mineure. Par exemple, en répandant une rumeur concernant une célébrité ou une figure publique, il est possible de détourner l'attention du public d'une question politique ou sociale cruciale. De même, en propageant une rumeur sur un sujet trivial, on peut créer une distraction qui empêche les individus de se concentrer sur des sujets plus significatifs.

En supposant que la rumeur adopte une stratégie visant tantôt à inciter ou à décourager des actions, elle se profile alors comme un outil de contrôle, capable de modeler les perceptions et les jugements de valeur de son public cible. Par moments, certaines rumeurs sont conçues pour induire une passivité chez la population, afin de la rendre plus encline à accepter certaines idées ou situations.

VII. La rumeur et l'opinion publique

Les rumeurs sont le produit ou le fruit d'une délibération sociale collective et informelle qui s'inscrit dans un imaginaire collectif préconstitué de sens et de représentations. La rumeur peut en effet créer une réalité subjective qui peut affecter la perception et le comportement des gens. En répandant une rumeur, il est possible de créer un climat de peur, d'incertitude ou de suspicion, car selon Lazar (1993), la rumeur « s'inscrit dans la tradition des messages faisant appel à la peur comme ressort motivationnel. » (p. 134) Ce qui peut influencer les actions et les décisions des gens. De plus, et d'après le même auteur, la rumeur « exprime les inquiétudes et les angoisses d'une partie du public face à la manipulation de l'information. » (p.134) Par exemple, si une rumeur circule sur une menace

imminente pour la sécurité publique, cela peut créer un climat de peur et de méfiance qui peut pousser les gens à éviter certaines zones ou à prendre des mesures de sécurité supplémentaires. De même, si une rumeur circule sur une épidémie imminente, cela peut créer un climat d'inquiétude et de panique qui peut inciter les gens à prendre des mesures drastiques pour se protéger (le cas de l'épidémie de la Covid-19). Il est important de noter que même si la rumeur peut créer une réalité subjective, cela ne signifie pas nécessairement que la rumeur est vraie ou fondée. Les rumeurs peuvent être lancées intentionnellement pour manipuler les gens ou simplement basées sur des informations erronées ou incomplètes. Comme le souligne Lazar (1993), « la part jouée par la rumeur dans la formation de l'opinion publique ne fait de doute pour personne. » (p. 134)

Les rumeurs sont des informations qui circulent entre les personnes et qui influencent la manière dont les gens perçoivent le monde qui les entoure. En ce sens, les rumeurs sont un aspect important de la connaissance sociale, car elles peuvent façonner les attitudes, les croyances et les comportements des individus et des groupes. Les études sur la rumeur ont montré que les gens sont plus susceptibles de croire aux rumeurs qui sont cohérentes avec leurs croyances préexistantes ou qui confirment leurs préjugés. Lazar (1993) affirme que la rumeur « ne convainc pas, elle confirme ce que le public est déjà prêt à croire. » (p. 134)

Cela peut avoir des conséquences importantes sur la manière dont les gens perçoivent les autres groupes sociaux et sur la manière dont ils interagissent avec eux. Les rumeurs peuvent contribuer à la construction de l'opinion publique en influençant la manière dont les individus perçoivent et interprètent les événements, les faits et les personnes. En effet, les rumeurs peuvent être perçues comme des indices ou des signes de l'opinion publique, et peuvent donc contribuer à construire une représentation collective de celle-ci. De même, si une rumeur circule sur un événement, cela peut influencer la perception que les individus ont de cet événement, même si les informations sont incomplètes ou erronées.

VIII. Les stratégies discursives dans la rumeur

La rumeur, perçue comme un phénomène ancré dans la subjectivité et entrelacé avec la vie sociale, présente un discours qui maintient une certaine forme de cohérence et de compréhensibilité. Par cette apparence logique, la rumeur peut gagner en crédibilité et en impact au sein de la communauté qui la propage, facilitant ainsi sa diffusion et son acceptation.

Fondé sur la subjectivité, le discours de la rumeur se met au service d'un mode de vie sociale et devient un « jeu » (au sens pascalien) dans le cadre de l'existence quotidienne. Le texte, mimant la rumeur orale, tient aussi compte de tout un dispositif de règles et de conventions qui sont connues des interlocuteurs. Son langage observe d'une façon minimale les règles du principe de coopération. (Bisanswa, 2004, p. 82)

En la qualifiant de « jeu » dans le sens pascalien, l'auteur suggère que la propagation de la rumeur peut prendre une forme ludique, où les participants se livrent à un échange informel d'informations. En tant que stratégie discursive, la forme ludique de la rumeur peut être utilisée délibérément par les participants pour atteindre certains objectifs sociaux ou individuels. Par exemple, en présentant la rumeur comme un jeu, les individus peuvent encourager la participation et l'adhésion des autres, renforçant ainsi la diffusion de l'information. De plus, cette approche ludique peut contribuer à minimiser les résistances ou les critiques en rendant la communication moins formelle et plus accessible. Présenter la rumeur comme un jeu peut servir à faciliter son acceptation et sa propagation au sein d'un groupe social donné.

De plus, diverses stratégies discursives peuvent être utilisées dans la propagation des rumeurs, chacune ayant pour dessein de renforcer la crédibilité de l'information et de favoriser sa persistance dans la mémoire collective. Parmi ces stratégies, on citera :

VIII.a. L'utilisation de sources anonymes : la majorité des rumeurs sont fondées sur des sources anonymes, ce qui engendre une complexité accrue lors de leur vérification. Cette pratique offre également aux instigateurs de la rumeur le privilège de demeurer dans l'ombre et d'éviter toute forme d'assignation de responsabilité pour leur diffusion.

VIII.b. La formulation de la rumeur sous forme de question : les propagateurs de rumeurs ont la capacité de présenter leurs allégations sous forme interrogative, conférant ainsi une apparence de simple quête de vérité. Cette méthode, subtile, s'avère habile pour éveiller la curiosité et l'intérêt du public, tout en se préservant de toute accusation de diffusion d'informations erronées ou fallacieuses.

VIII.c. L'utilisation de la rumeur comme un secret : présenter une rumeur comme étant un secret connu uniquement d'un cercle restreint tend à octroyer à l'information un caractère d'importance voire d'exclusivité, renforçant ainsi la confiance et la complicité entre les individus qui la véhiculent.

VIII.d. La répétition de la rumeur : les rumeurs peuvent être répétées de manière constante et persistante, ce qui peut aider à renforcer leur crédibilité et à les ancrer dans la mémoire collective. Cette stratégie peut également aider à amplifier la rumeur, en la diffusant à un public plus large.

VIII.e. L'élaboration de détails : les auteurs de la rumeur peuvent élaborer les détails de l'histoire pour la rendre plus plausible ou convaincante. Cette stratégie peut rendre la rumeur plus crédible aux yeux des gens, même si elle est fondée sur des informations fausses ou exagérées.

IX. La rumeur dans le discours journalistique

La rumeur dans le discours journalistique est un sujet d'étude important dans l'analyse des médias et de la communication. Les journalistes sont souvent confrontés aux rumeurs lorsqu'ils couvrent des événements controversés ou sensibles, et leur manière de traiter ces rumeurs peut influencer la perception de l'opinion publique sur ces événements. Les rumeurs peuvent être utilisées comme une source d'information pour les journalistes. D'après Emmanuel (2006)

La présence des rumeurs est très largement structurée par l'usage massif qu'en font les médias, et que nombre de « rumeurs » présentées comme spontanément fabriquées par le corps social, trouvent en fait leur origine et leurs canaux de propagation dans l'espace médiatique. » (p. 134)

L'auteur souligne que de nombreuses rumeurs, souvent perçues comme émanant spontanément de la société, ont en réalité leur origine dans les médias et sont propagées par eux. Autrement dit, même si certaines rumeurs semblent naître

au sein de la société, elles peuvent en fait être lancées ou amplifiées par les médias, qui servent de canaux de propagation pour ces informations non confirmées. C'est ainsi que l'usage massif des médias contribue à structurer la perception collective des rumeurs.

Les rumeurs peuvent être lancées intentionnellement pour influencer les attitudes, les croyances et les comportements des gens. Les personnes ou les groupes qui lancent des rumeurs peuvent avoir des motivations diverses, telles que la promotion d'un agenda politique, la création d'une image négative d'une personne ou d'un groupe, ou la dissémination de fausses informations dans le but de semer la confusion. Étant perçues comme des informations véridiques et authentiques, même si elles ne sont pas basées sur des faits, les rumeurs se construisent efficacement pour manipuler l'opinion publique. Les gens ont tendance à croire aux rumeurs qui circulent dans leur entourage social, surtout si ces rumeurs sont cohérentes avec leurs croyances préexistantes ou avec les stéréotypes qu'ils ont de certaines personnes ou de certains groupes.

IX.1. L'influence des rumeurs sur le discours journalistique

Les rumeurs peuvent avoir un impact significatif dans le discours journalistique de la presse écrite, notamment en ce qui concerne la production et la diffusion de l'information. Les médias peuvent être un vecteur de propagation des rumeurs, mais ils peuvent également être un moyen de les déconstruire et de les contredire. Les rumeurs peuvent influencer la couverture médiatique et la manière dont les médias présentent les faits, en renforçant certaines interprétations ou en créant des polémiques. Pour Semujanga (2004)

Harel retient, de façon pratique, la manière de penser la rumeur publique à la suite du 11 septembre en Occident, date qui a vu revenir l'utilisation systématique du discours médiatique tenant lieu de relais rhétorique – et sémiotique – de la première importance, notamment la dissémination « contagieuse » de cette menace qu'incarne l'étranger – celui qui est coupable de « délit de faciès ». » (p. 6)

L'auteur aborde la façon dont la société occidentale a réagi aux rumeurs après les événements du 11 septembre. Il met en lumière comment le discours médiatique a été utilisé de manière systématique pour propager une perception

menaçante de l'étranger, souvent associée à un « délit de faciès » qui a une connotation plus raciste.

Bazié (2004) souligne l'impact de la rumeur sur la production journalistique en affirmant que « la rumeur, par sa manière de naître et de circuler, joue un rôle important sur l'écriture même qu'elle modèle en lui transférant sa spécularité. » (p. 68) Pour cet auteur, lorsque la rumeur s'infiltré dans le domaine du journalisme, elle peut exercer une influence expressive sur la façon dont les journalistes enquêtent, écrivent et présentent les nouvelles. Tout d'abord, la rumeur peut être perçue comme une piste à suivre pour les journalistes, les incitant à creuser plus profondément pour vérifier les faits et démystifier les éléments spéculatifs. Cependant, cette pression pour être les premiers à rapporter une histoire peut parfois entraîner une diffusion prématurée d'informations non vérifiées, ce qui alimente davantage la propagation de la rumeur. De plus, une fois qu'une rumeur est largement répandue, elle peut teinter la façon dont les journalistes rédigent leurs articles, introduisant des éléments de conjecture ou de supposition dans leurs récits, même s'ils essaient de rester objectifs. Par conséquent, la spécularité de la rumeur peut se refléter dans le style journalistique, avec des rapports qui incorporent des nuances et des réserves pour refléter l'incertitude entourant les événements. Cela peut également inciter les journalistes à adopter une approche plus critique et investigatrice, cherchant à démystifier les fausses informations et à fournir un compte rendu plus équilibré et précis des événements.

En outre, les rumeurs peuvent influencer la façon dont les journalistes abordent un sujet donné. Si une rumeur est largement répandue et qu'elle semble crédible, les journalistes peuvent être tentés de la prendre en compte dans leur analyse, même si elle n'a pas été vérifiée. Cela peut conduire à la propagation de fausses informations ou à une distorsion de la vérité. De surcroît, les rumeurs peuvent influencer la façon dont les lecteurs ou les téléspectateurs perçoivent une histoire. Si une rumeur est largement répandue, elle peut devenir la version dominante de l'histoire, même si elle est fausse. Cela peut rendre difficile pour les journalistes de corriger la désinformation et de rétablir la vérité.

Conclusion

À l'issue de cette plongée fascinante dans le labyrinthe de la rumeur, il apparaît clairement que ce phénomène transcende les simples murmures éphémères pour devenir un acteur majeur dans la construction de la réalité sociale. Les éléments définitoires de la rumeur – son implication, sa négativité, son attribution et son instabilité – forment un réseau complexe d'influences, donnant naissance à des récits qui prennent vie dans le tissu même de notre société.

Au cœur de la rumeur réside un noyau dynamique, où le contenu et le contexte de son émergence s'entrelacent pour créer une force socioculturelle unique. C'est ce mariage entre l'intrigue de l'information et les circonstances de son apparition qui confère à la rumeur son pouvoir de lier les individus, souvent au détriment de la vérité.

Le rôle essentiel de la rumeur dans la société contemporaine et son pouvoir d'influence ne peuvent être ignorés. Elle agit comme une force qui, bien que parfois décriée, joue un rôle indéniable dans la dynamique sociale, façonnant les perceptions et alimentant les conversations publiques.

La construction de sens dans la rumeur, tissée à travers la construction initiale, la mutation, l'amplification médiatique et la récurrence thématique, met en lumière la manière dont les individus et les groupes donnent vie à ces récits. Les médias, en tant qu'amplificateurs puissants, sont des acteurs majeurs dans la propagation des rumeurs, soulignant la nécessité d'une responsabilité accrue dans la diffusion de l'information.

Explorant des phénomènes similaires tels que la légende urbaine, le ragot et la théorie du complot, ce chapitre a élargi la perspective pour montrer que la rumeur n'est qu'une manifestation parmi d'autres de la diffusion de l'information non officielle.

Enfin, en abordant la rumeur comme un moyen de manipulation, nous avons mis en lumière comment elle peut être utilisée stratégiquement pour façonner les perceptions et détourner l'attention.

Dans le contexte du discours journalistique, la rumeur se révèle comme une force influente, rappelant la nécessité de la vigilance et de la vérification des faits dans un paysage médiatique parfois turbulent.

En conclusion, la rumeur, bien qu'éphémère et souvent controversée, demeure une force incontournable dans la construction de notre réalité sociale. Comprendre ses mécanismes, son rôle et son impact offre une clé essentielle pour naviguer dans un monde où la frontière entre la vérité et la fiction peut parfois sembler floue.

Chapitre III

Les événements du 11/09 dans le
journal « Le Monde »

Introduction

Le 11 septembre 2001 demeure une date gravée dans la mémoire collective, marquant un tournant majeur dans l'histoire contemporaine. Les attentats perpétrés ce jour-là ont déclenché une série de répercussions mondiales, redéfinissant les notions de sécurité, de politique internationale et de journalisme. Ce troisième chapitre se propose d'explorer la manière dont le journal « Le Monde » institution emblématique du paysage médiatique français, a couvert ces événements tragiques.

Avant de plonger dans l'analyse détaillée de la couverture médiatique du 11 septembre par « Le Monde », nous allons d'abord examiner le journal lui-même. Le positionnement idéologique du journal, ses caractéristiques distinctives et le cadre général de son discours journalistique seront scrutés afin de fournir un contexte essentiel pour comprendre la perspective du média.

L'identification des rubriques les plus importantes nous permettra de saisir la structure éditoriale du journal, mettant en lumière les choix éditoriaux qui ont pu influencer sa manière de traiter les événements du 11 septembre. En abordant ensuite la couverture médiatique des attaques du 11 septembre, nous retraçons la chronologie détaillée des événements et le discours journalistique spécifique adopté par « Le Monde » dans cette période critique.

Enfin, ce chapitre explorera également la manière dont les rumeurs ont pu émerger et circuler en relation avec les événements du 11 septembre, influençant peut-être la perception et l'interprétation de ces événements par le public et soulignant les défis auxquels les médias sont confrontés lorsqu'ils tentent de rendre compte de situations complexes et souvent en évolution rapide.

Ainsi, cette investigation au cœur de la couverture médiatique du 11 septembre par « Le Monde » vise à éclairer les diverses facettes du journalisme dans un contexte exceptionnel, offrant une analyse critique des choix éditoriaux, du discours journalistique adopté, et de la manière dont les médias peuvent influencer et être influencés par les événements.

« Le 11 septembre a été un moment fondateur, le début d'une nouvelle époque. On le voit même dans les discours utilisés au cours des attentats depuis. On dit : « Ça ne sera plus jamais comme avant » »

Le journaliste Nicolas Hénin.

I. Le journal Le Monde

« « Le Monde » garantit à ses lecteurs une « information de qualité, précise, vérifiée et équilibrée » sur ses supports numériques et imprimés. L'indépendance éditoriale constitue un principe jalousement défendu par les 500 journalistes de sa rédaction. » (Le Monde, 2021)

Fondé en 1944 par Hubert Beuve-Méry, Le Monde avait pour mission de fournir une information de qualité, objective et indépendante, en opposition à la propagande de l'occupant allemand pendant la Seconde Guerre mondiale. C'est un journal qui apparaît l'après-midi, il est nommé journal « du soir, » daté du lendemain, le seul en France à conserver cette formule. Quotidien français de référence pendant plusieurs décennies, et un support tourné plutôt vers la population. Selon le site officiel du journal Le Monde, ce dernier touche plus de 20 millions de lecteurs francophones principalement français par mois sur l'ensemble de ses supports et figure au premier rang des médias français d'information générale par le nombre d'abonnés numériques, qui a franchi la barre des 400 000 en 2021. Il est toujours le plus diffusé à l'étranger. Sa ligne éditoriale est plutôt de centre gauche. Nous avons donc procédé à une sélection d'articles tirés d'archives électroniques du journal. Le Monde adopte un traitement spécifique et développe des discours hétérogènes. En effet, il s'agit principalement d'articles signés par des journalistes professionnels rattachés à la rédaction du journal en question.

I.1. Présentation rapide des événements clés du journal

Selon Colombani (2018), on « peut regarder l'histoire de ce journal par périodes, en distinguant celles pendant lesquelles, par sa puissance et son influence, il a dérangé ; et celles, au contraire, où il a paru décliner. » (p. 405)

I.1.a. Une période d'installation : qui s'étend de 1954 à 1974 (Colombani, 2018, p. 405), ce qui semble être une phase cruciale dans l'évolution du journal. Cette période est décrite comme débutante avec l'établissement de Le Monde en tant que journal de référence dans le paysage médiatique français.

I.1.b. Une période contrastée : de 1974 à 1979, « avec une phase d'ascension qui culmine en 1979 » (Colombani, 2018, p. 406) semble être décrite comme une période contrastée dans l'histoire du journal, caractérisée par une phase d'ascension qui atteint son apogée en 1979. La « phase d'ascension » indique une période de croissance, de succès ou de renforcement de la position du journal, peut-être en termes de lectorat, d'influence ou de reconnaissance.

I.1.c. Une période de crise : de 1979 à 1994 est une « phase de déclin marquée par la multiplication des crises : ainsi la quasi-faillite de 1984 ou bien la faillite de 1994, crises liées au déclin éditorial. » (Colombani, 2018, p. 406) Le Monde a rencontré des difficultés financières graves qui ont menacé son existence même en tant qu'entreprise viable. Ce type de crise financière peut résulter de divers facteurs, y compris une baisse des revenus publicitaires, une gestion inefficace des ressources ou des investissements risqués qui n'ont pas porté leurs fruits.

I.1.d. Une période de relance : de 1994 à 2007, cette phase est marquée par « la relance, la réorganisation et la construction d'un groupe » (Colombani, 2018, p. 406) Après la faillite en 1994, il semble que le journal ait entrepris des efforts pour se redresser et se réinventer. La relance implique probablement des mesures visant à stabiliser la situation financière du journal, à reconstruire sa réputation et à regagner la confiance des lecteurs et des annonceurs.

Colombani (2018) évoque la trajectoire du journal en termes de puissance, d'influence et de perturbation qu'il peut susciter au fil du temps. L'auteur suggère que l'histoire du journal Le Monde a été segmentée en périodes de bouleversement et de déclin. Cela souligne l'importance de prendre en compte les fluctuations dans la position et l'impact d'un média au sein de la société. Cette analyse souligne également l'impact des facteurs tels que les changements politiques, économiques et culturels ainsi que les évolutions du paysage médiatique, dans ces variations.

Pour mieux appréhender la complexité des médias et leur impact sur la société, nous aborderons le quotidien dans son positionnement et sa politique idéologique. Saitta (2005) souligne que les journalistes d'investigation du journal *Le Monde* acquièrent une légitimité accrue en politisant les faits divers, notamment en couvrant les affaires politico-financières. Cette démarche les amène à s'aventurer sur un terrain traditionnellement réservé au Service politique et à ses éditorialistes. Cela est en partie dû au fait que *Le Monde* tend à adopter une approche politisée dans son traitement des événements, affichant ouvertement ses convictions politiques et cherchant à influencer l'opinion publique en faveur de ses positions.

I.2. Le positionnement idéologique du journal

Le Monde est un journal qui se présente comme indépendant et attaché aux valeurs de la République française. Maurus (2010) affirme que le journal a « des valeurs (démocratie, liberté, justice, tolérance, lutte contre les discriminations, le racisme, etc.) partagées depuis toujours par la rédaction et défendues par ses directeurs successifs. » (paragr. 1) Le journal est souvent considéré comme pro-européen et centriste, bien qu'il accueille une diversité d'opinions politiques. En termes de politique éditoriale, *Le Monde* a tendance à être modéré, respectueux des faits et des analyses rigoureuses. Le journal se positionne souvent comme un observateur critique du pouvoir, cherchant à mettre en lumière les dysfonctionnements et les abus de pouvoir, tout en valorisant les bonnes pratiques et les initiatives positives.

Sur le plan idéologique, « *Le Monde* est un journal non aligné, c'est-à-dire qu'il n'épouse aucune ligne partisane. » (Maurus, 2010, paragr. 10) Cependant, il est souvent associé à des valeurs progressistes telles que le respect des droits humains, l'égalité des genres, la protection de l'environnement et la défense des minorités. Le journal a également tendance à être ouvert à la diversité culturelle et religieuse et à promouvoir un discours de tolérance et d'inclusion. *Le Monde* est un journal de centre-gauche, modéré et indépendant, qui se positionne comme un observateur critique du pouvoir et attaché aux valeurs républicaines françaises.

I.3. Le discours journalistique du journal Le Monde

Le Monde, en tant que journal, adopte généralement un discours qui se veut sérieux, analytique et intellectuel. Il se caractérise par une indépendance éditoriale, une exigence de rigueur et une ouverture internationale. Son discours est marqué par plusieurs éléments distinctifs. Le journal s'efforce généralement de présenter les faits de manière objective, en évitant les prises de position partisans. Cela dit, il est important de noter que l'objectivité totale est difficile à atteindre, et que les biais peuvent parfois influencer la couverture médiatique. Le journal propose également des analyses et des commentaires qui se veulent argumentés et étayés, en évitant les affirmations gratuites ou les jugements de valeur. Par exemple, dans sa couverture des élections 2022, le journal a essayé de donner une information équilibrée sur les différents candidats, en évitant de favoriser l'un ou l'autre.

Le journal accorde une importance particulière à l'analyse approfondie des événements. Les articles sont souvent accompagnés d'une contextualisation étendue pour aider les lecteurs à comprendre les enjeux plus larges. Le discours est enrichi par une couverture d'un large éventail de sujets, allant de la politique et de l'économie à la culture et aux sciences. Cela contribue à offrir une vision complète de l'actualité. Concernant le genre, Le discours adopté par le journal est souvent caractérisé par un style de rédaction raffiné et littéraire. Les articles peuvent être longs, détaillés et rédigés avec un niveau de sophistication linguistique.

En tant que journal international, Le Monde accorde une attention particulière aux événements et aux problématiques d'importance mondiale. Il vise à informer ses lecteurs sur les questions qui transcendent les frontières nationales. Dans sa couverture des événements du 11 septembre 2001, le journal a fourni des informations détaillées sur les attaques, leur impact immédiat et les réactions internationales, en s'appuyant sur des sources variées (témoignages, experts, officiels, etc.). Le Monde cherche à refléter la diversité et la complexité du monde, en proposant une couverture générale et en donnant la parole à des acteurs variés. Par exemple, dans sa couverture de la crise migratoire, le journal a cherché à

donner une voix aux différents acteurs impliqués (migrants, gouvernements, ONG, etc.) et à montrer les enjeux complexes de la question.

II. La couverture médiatique des événements du 11/9 par Le Monde

II.1. Chronologie des événements du 11/9

Publié par le journal Le Monde, le rapport officiel de la Commission nationale sur les attaques terroristes contre les États-Unis le 11 septembre 2001 retrace avec une grande précision les événements de cette journée. Dans le rapport cité supra, il est mentionné que dix-neuf hommes appartenant à l'organisation terroriste islamique Al-Qaida embarquent dans quatre avions de ligne américains : les vols 11, 175, 77 et 93. Armés de couteaux et de gaz lacrymogène, ils sont sur le point de détourner les quatre engins contre des bâtiments emblématiques des États-Unis. Voici, selon le site Internet du journal Le Monde, les principaux événements de cette journée.

- 07 : 59 *Le vol 11 d'American Airlines décolle.*

Le Boeing 767 emporte 81 passagers et 11 membres d'équipage. Il prend son envol de l'aéroport international Logan de Boston avec quatorze minutes de retard, en direction de Los Angeles. Cinq terroristes sont à bord.

- 08 : 14 *Le vol 175 d'United Airlines décolle, le vol 11 est piraté.*

Le vol 175 d'United Airlines, assuré par un Boeing 767, part de l'aéroport international Logan de Boston avec quatorze minutes de retard. Il compte 9 membres d'équipage et 56 passagers, dont 5 sont des terroristes. Le vol 11 d'American Airlines est détourné au même moment alors qu'il survole le Massachusetts ; douze minutes plus tard, le pilote terroriste opère un virage à 100° vers le sud, en direction de New York.

- 08 : 20 *Le vol 77 d'American Airlines décolle.*

Le Boeing 757 décolle avec dix minutes de retard de l'aéroport international de Washington-Dulles. Il transporte 6 membres d'équipage et 58 passagers, dont 5 sont des terroristes.

- 08 : 42 *Le vol 93 d'United Airlines décolle, le vol 175 est piraté.*

Le vol 93 transporte 7 membres d'équipage et 37 passagers, parmi lesquels quatre terroristes. Le Boeing 757 décolle de l'aéroport de Newark et doit se rendre à San Francisco. À peu près au même moment, le vol 175 est piraté par les terroristes, qui prennent les commandes au-dessus du New Jersey et font subitement demi-tour.

- 08 : 46 *Le vol 11 s'écrase sur le World Trade Center.*

L'avion percute violemment la face nord de la tour nord et pénètre de face entre les étages 93 et 99 à la vitesse approximative de 710 km/h. Les frères Naudet, deux documentaristes français suivant ce matin-là les pompiers de la ville, seront les seuls à filmer de près l'événement.

- 08 : 52 *Le vol 77 est piraté.*

L'avion est détourné au-dessus de l'Ohio et fait rapidement demi-tour, en direction de la ville d'où il a décollé, Washington, DC.

- 09 : 03 *Le vol 175 s'écrase sur la seconde tour du World Trade Center.*

Sous les caméras du pays tout entier, la deuxième tour jumelle est frappée de plein fouet. L'avion s'enfonce entre les étages 77 et 85 à environ 870 km/h, proche de l'angle sud-est de la tour. Des débris de l'avion tombent au sol à plus de six rues de là.

- 09 : 28 *Le vol 93 est piraté à son tour.*

Après quarante-six minutes de vol, les quatre pirates prennent, non sans mal, les commandes au-dessus de l'Ohio. L'avion fait désormais route vers le Sud-Est.

- 09 : 37 *Le vol 77 s'écrase sur le Pentagone.*

L'avion percute horizontalement et à grande vitesse (850 km/h) la façade sud-ouest du bâtiment, centre névralgique du département de la défense américaine. L'explosion consécutive au crash provoque un violent incendie.

- 09 : 45 *L'espace aérien américain est fermé.*

Tous les appareils civils ont l'ordre d'atterrir au plus tôt à l'aéroport le plus proche. En deux heures et demie, environ 4 500 appareils sont forcés d'atterrir.

- 09 : 57 *Les passagers du vol 93 se révoltent.*

Après avoir pris connaissance des trois autres attaques en téléphonant à leurs proches, les passagers s'organisent et prennent d'assaut le cockpit, dans lequel les quatre terroristes sont présents, afin de prendre le contrôle de l'avion, un des passagers sachant piloter.

- 09 : 59 *La tour Sud du World Trade Center s'effondre.*

Cinquante-six minutes après avoir été percutée par le vol 175, la tour Sud s'effondre sur elle-même sous les regards horrifiés de millions d'Américains. Neuf secondes suffisent à réduire la tour de 415 mètres de hauteur à néant, générant un gigantesque nuage de poussière et de débris qui s'étend sur Manhattan.

- 10 : 03 *Les pirates du vol 93 font s'écraser l'avion.*

Après quatre minutes d'affrontement entre les pirates et les passagers, le pilote terroriste fait délibérément et brutalement plonger l'appareil. Deux minutes plus tard, l'avion heurte violemment le sol en piqué et s'écrase dans un champ près de la petite ville de Shanksville, en Pennsylvanie. Le choc désintègre tout, ne laissant qu'un cratère de 3 mètres de profondeur.

- 10 : 28 *La tour Nord du World Trade Center disparaît.*

Une heure et quarante-deux minutes après l'impact initial du vol 11, la tour Nord s'effondre également, en onze secondes, détruisant au passage l'hôtel Marriott, situé à la base des deux tours. Les deux gratte-ciel les plus hauts de New York viennent de disparaître à moins d'une demi-heure d'intervalle.

- 17 : 20 *Le bâtiment du 7 World Trade Center s'effondre.*

Haut de 190 mètres et situé à proximité des tours jumelles, le bâtiment a subi de lourds dégâts et a été ravagé par un incendie pendant plus de sept heures. Il s'effondre sur lui-même en fin d'après-midi sans faire de victimes, les pompiers l'ayant évacué auparavant.

- Un bilan de 2 977 morts

Si l'on exclut les 19 terroristes, ces quatre attaques ont causé 2 977 morts, selon le décompte communiqué par les autorités. La commission nationale rapporte que 2 973 personnes ont perdu la vie le jour des attentats – dont les passagers et les membres d'équipage à bord des avions piratés –, ce à quoi ont été ajoutées, quelques années plus tard, quatre personnes mortes après avoir été exposées au nuage de poussière.

Parmi les victimes figurent 348 pompiers, dont beaucoup sont morts à la suite de l'effondrement de la tour sud, qui a pris les secouristes par surprise. On compte également 62 policiers morts à l'intérieur ou au pied des tours jumelles, dont un membre des services secrets et un membre du FBI, 20 fonctionnaires travaillant pour la Port Authority of New York and New Jersey (l'administration propriétaire du World Trade Center) ou l'État de New York, et 10 secouristes employés dans le secteur privé.

Au Pentagone, 125 personnes travaillant dans le bâtiment ont été tuées par l'impact du vol 77 d'American Airlines, dont 70 civils et 55 militaires. Toutes les victimes des attentats ne sont pas américaines, puisque 372 ressortissants de 77 pays ont péri dans ces attaques, représentant 12,5 % du bilan.

Le bilan humain du 11 septembre 2001

Lieu	Nombre de morts
World Trade Center	2 606
Pentagone	125
Vol 11	87
Vol 175	60
Vol 77	59
Vol 93	40

Tableau 5 : Répartition des morts des attentats par lieu (Le Monde, 2021)

Même si le bilan est très lourd, il aurait pu se révéler plus catastrophique encore, étant donné l'ampleur des destructions, sur le site du World Trade Center notamment.

Dans son rapport final sur les attentats, publié en 2005, le National Institute of Standards and Technology (NIST) a notamment souligné combien l'évacuation des tours jumelles avait été efficace le matin du 11 septembre 2001. Dans la tour nord, frappée en premier, à 8 h 46, la quasi-totalité (99 %) des 7 500 occupants situés sous la zone d'impact de l'avion a pu sortir avant son effondrement. Dans la tour sud, presque tous les occupants des étages en dessous de la zone d'impact ont pu être sauvés, à l'exception de onze personnes. En revanche, les personnes travaillant au-dessus des zones détruites par les crashes n'ont eu quasi aucune chance de survie. C'est particulièrement vrai pour la tour Nord, dans laquelle aucune des 1 355 personnes situées au-delà du 91^e étage n'a pu survivre.

Dans la tour Sud, l'évacuation a commencé juste après que la tour Nord a été frappée. Ces dix-sept minutes d'intervalle ont permis de sauver 2 281 des 2 900 occupants des étages supérieurs. Après l'impact, dix-huit personnes ont même pu descendre en empruntant le seul escalier qui n'avait pas été totalement détruit.

Avant l'attaque, 17 400 personnes étaient présentes dans la tour, loin des 40 000 à 50 000 occupants habituels en début de journée. Plusieurs explications à cela : c'était la rentrée scolaire et une élection primaire se tenait ce jour-là, ce qui a pu retarder l'arrivée de nombreux travailleurs. Si les deux tours avaient été pleinement occupées, le NIST estime que plus de trois heures auraient été nécessaires pour évacuer chacun des bâtiments, ce qui aurait pu porter le bilan humain à près de 14 000 morts.

II.2. Les premiers articles après les attaques

En couvrant les événements, les journalistes américains ont énoncé des termes explicatifs : « Amérique en choc, Amérique blessée, Amérique en deuil, Amérique en colère ; le monde a été attaqué ; attentats, terrorisme, intégrisme islamique, Ben Laden, réseau Al-Qaida ; guerre des civilisations. » (Stoiciu, 2006, p. 31) Le journal *Le Monde* a publié plusieurs articles de première page dès le lendemain des attaques du 11 septembre 2001.

Publié *le 12 septembre 2001* à 19 h 27, sur son site internet sous le titre « **Le président américain George W. Bush : « Des actes de guerre »** », Le Président

américain a qualifié les attaques du 11 septembre comme des actes de guerre dans une allocution télévisée depuis la Maison Blanche. Il a affirmé que « La liberté et la démocratie ont été attaquées », déclarant « une bataille monumentale du bien contre le mal ». Bush a promis d'utiliser toutes les ressources des États-Unis pour vaincre un ennemi non identifié et a réaffirmé la détermination à « *punir* » les responsables de la tragédie.

Le 13 septembre, titré de « **L'Amérique frappée, le monde saisi d'effroi** ». Le journal apportait que le Président américain George W. Bush avait promis de « *pouchasser et punir* » les responsables des attaques, ajoutant que « la coalition internationale contre le terrorisme est en train de se mettre en place » (Le Monde, 13/09/2001, p. 2).

Le journal rapportait que le Président Bush avait annoncé une « guerre contre le terrorisme », ajoutant que les États-Unis étaient en train de mobiliser des forces militaires pour « éradiquer les réseaux terroristes à travers le monde ».

Le 14 septembre, sous le titre « **Le temps du deuil, le choix de la riposte** ». Le journal apportait que le président Bush « *a juré d'engager une lutte monumentale du Bien contre le Mal* » (Le Monde, 14/09/2001, p. 1). Dans un article intitulé « **Les Américains face à « un ennemi différent de ceux qu'ils ont connus** » Le journal ajoute que : « Le niveau de la réaction a été clairement défini lorsque George Bush, en fin de matinée, a qualifié les attaques sur New York et Washington d'« actes de guerre ». » Dès cet instant, il était affirmé que « le gouvernement américain ne chercherait pas simplement à punir un groupe terroriste, identifié comme l'auteur des opérations-suicides ayant coûté la vie à plusieurs milliers de personnes sur le sol américain. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 2).

Le 15 septembre, Le Monde titrait « **Les États-Unis sont sur la piste des terroristes** ». Le journal rapportait que Le président Bush déclare « une nouvelle sorte de guerre », attribuant clairement les attaques au réseau dirigé par le milliardaire islamiste Ben Laden et que les dix-huit membres des commandos-

suicides de mardi ont été reconnus, et dix personnes ont été arrêtées, suscitant des inquiétudes quant à de possibles nouvelles attaques (Le Monde, 15/09/2001, p. 1).

Le 17 septembre, Le Monde titrait « **Retour sur la tragédie, questions sur la riposte** ». Le journal rapportait que Le Congrès donne son accord à George W. Bush pour engager le pays dans la guerre, en lui octroyant une enveloppe supplémentaire de 40 milliards de dollars. Le Président rappelle 50 000 réservistes américains. L'enquête avance rapidement. Les États-Unis éprouvent des difficultés à sélectionner les cibles d'une riposte. Le Monde relate ces journées qui ont profondément secoué l'Amérique (Le Monde, 17/09/2001, p. 1).

Ces articles de première page reflètent l'ampleur du choc causé par les attentats du 11 septembre et la gravité de leurs conséquences, ainsi que l'engagement des États-Unis et de leurs alliés à traquer les responsables et à lutter contre le terrorisme à l'échelle mondiale. Mais aussi, ils fournissent des informations détaillées sur les événements et leur impact immédiat. Le Monde a rapporté dès le 12 septembre que les attaques avaient fait des milliers de morts et de blessés. Le journal a fourni des mises à jour régulières sur le nombre de victimes au cours des jours suivants. Le journal a signalé aussi que les tours jumelles du World Trade Center à New York et le Pentagone à Washington avaient été visés par les attaques. Le journal a également signalé la tentative d'attaque contre le Capitole à Washington, qui avait été déjouée. Concernant le comment des attentats, l'équipe du journal a fourni des détails sur la manière dont les attaques ont été menées, en particulier sur l'utilisation d'avions de ligne détournés comme armes par les terroristes. Le journal a également signalé les explosions dans les bâtiments du World Trade Center qui ont suivi l'impact des avions. Pour ce qui est des réactions des autorités, des mesures de sécurité ont été mises en place, comme l'annulation des vols aériens et la fermeture des frontières américaines. Le journal a également signalé les déclarations du Président Bush et des responsables américains sur la nécessité de trouver et de punir les responsables des attaques.

Sur le plan international, Le Monde n'a pas manqué de noter dès le 12 septembre que les attaques avaient des répercussions internationales importantes,

avec les réactions de solidarité et de soutien de la part de nombreux pays. Le journal a également souligné les inquiétudes concernant la sécurité mondiale et les conséquences économiques des attaques. Dans l'ensemble, les premiers articles de Le Monde ont fourni une couverture détaillée et complète des attentats du 11 septembre et de leur impact immédiat, contribuant ainsi à informer le public sur cette tragédie sans précédent.

II.3. L'analyse politique et militaire des attentats

Après les premiers articles d'informations sur les événements du 11 septembre 2001, Le Monde a aussi publié des articles comprenant des analyses politiques et militaires approfondies sur les implications de ces attaques. De ce fait, plusieurs articles analysant les différentes théories sur l'identité des auteurs des attaques, ainsi que sur les éventuelles implications des services de renseignement américains. Le journal a passé en revue la question de la responsabilité des États qui pourraient avoir soutenu les terroristes. D'autres analyses examinant la dimension religieuse et culturelle des attentats du 11 septembre ont été faites en auscultant les racines idéologiques du terrorisme islamiste, ainsi que les tensions entre les cultures occidentale et musulmane. Le Journal a mené des enquêtes sur les responsables des attaques, plusieurs articles analysant les parcours des auteurs des attentats, en examinant leur formation, leur mode de vie et leur idéologie. Le journal a enquêté sur les liens éventuels entre les terroristes et les réseaux islamistes internationaux, en particulier sur Al-Qaida et son leader, Oussama Ben Laden. Le journal a fourni des informations sur leur organisation, leurs objectifs et leurs relations avec d'autres groupes terroristes dans le monde. À propos de ce sujet, le journal a examiné aussi la réaction du président George W. Bush, qui a promis de traquer les responsables et de lutter contre le terrorisme dans le monde entier, par tous les moyens, notamment l'utilisation des forces armées américaines pour combattre le terrorisme en Afghanistan et ailleurs. Car la politique « consiste avant tout à désigner un ennemi commun afin de canaliser les peurs sur une figure centrale. » (Stoiciu, 2006, p. 33) Le journal a analysé les implications de l'utilisation de drones et d'autres technologies pour lutter contre le terrorisme. D'une autre part, Le Monde a fait des analyses sur les implications économiques

des attaques, en particulier sur l'économie américaine et mondiale. En effectuant des lectures des faits et les répercussions sur les marchés financiers, l'industrie de l'aviation et d'autres secteurs. Ainsi que les mesures prises par les gouvernements et les organisations pour atténuer ces impacts.

III. Les événements du 11/9 et les rumeurs

Après la tragédie du 11 septembre 2001, toutes sortes de rumeurs et de théories complotistes ont vu le jour à travers le monde : niant l'origine terroriste des attentats, les partisans de ces théories fumeuses affirment, par exemple, que les attaques du 11 septembre ont été orchestrées de l'intérieur « *inside job* » par les services secrets américains, pour justifier une intervention militaire en Afghanistan et en Irak et ainsi garantir l'accès des États-Unis aux ressources de ces deux pays. Certains affirment aussi que les attentats sont l'œuvre des services secrets israéliens. Al-Qaida n'aurait donc aucune responsabilité dans les événements du 11 septembre, et la version officielle serait un mensonge d'État destiné à couvrir un gigantesque complot intérieur.

Depuis 2001, ces théories sont colportées par d'innombrables sites Web et relayées par des millions d'internautes sur les forums et les réseaux sociaux. Certains sites Internet sont même devenus des références en la matière : on peut citer, à titre d'exemples, « ReOpen911.info » et « Voltaire.net » (le site du « Réseau Voltaire International », organisation présidée par l'écrivain Thierry Meyssan). Sur des sites comme Youtube ou Dailymotion, on trouve encore des centaines de vidéos qui remettent en question la version officielle des attentats, avec des arguments souvent fallacieux. Mais toutes ces théories seraient sans doute restées dans les poubelles du web si elles n'avaient pas reçu le soutien de quelques personnalités du showbiz et du monde politique, telles que le président iranien Mahmoud Ahmadinejad, l'acteur Jesse Ventura aux États-Unis, l'humoriste Jean-Marie Bigard et l'ancien ministre socialiste Roland Dumas en France.

Le succès des théories du complot sur le 11 septembre ne s'est jamais démenti depuis 2001. Pourtant, de nombreux scientifiques et intellectuels se sont

efforcés de réfuter ces théories, comme le célèbre linguiste américain Noam Chomsky et le sociologue français Pierre-André Taguieff.

Aux États-Unis comme en Europe, les sites Internet et les publications anti-conspirationnistes se sont multipliés, à l'image du remarquable site « Conspiracy Watch » (Observatoire des théories du complot) et du site « Bastison.net » animé par l'ingénieur français Jérôme Quirant. L'historien Pierre Rigoulot et les journalistes Guillaume Dasquié et Jean Guisnel ont depuis longtemps réfuté les théories complotistes de Thierry Meyssan. Hélas, la parole des intellectuels a souvent peu de poids face au racolage complotiste.

Dès l'origine, les théoriciens du complot ont essayé de faire croire au public que leurs théories s'appuyaient sur une contre-enquête minutieuse qui faisait voler en éclats la thèse officielle. Certes, sur des événements d'une telle gravité, toute version officielle soulève des doutes légitimes : il est normal que les contre-pouvoirs remplissent leur rôle, que la presse, les intellectuels et les citoyens cherchent à se protéger contre toute manipulation. Mais il ne faut pas s'autoriser à dire n'importe quoi sous prétexte que l'on a des doutes. Les partisans des théories conspirationnistes n'ont jamais cherché à rétablir la vérité : au contraire, ils ont réécrit l'histoire à leur gré, en se fondant sur de simples suspicions, et sans jamais apporter de preuve.

Il y a eu plusieurs rumeurs qui ont glissé dans certains discours politiques ou journalistiques après les attentats du 11 septembre 2001. En voici quelques-unes selon deux articles publiés l'un sur le site monde-diplomatique.fr en juin 2015 et l'autre sur le monde.fr le 11 septembre 2021 :

- La rumeur selon laquelle les avions qui ont frappé les tours du World Trade Center étaient des avions militaires et non des avions de ligne civils.
- La rumeur selon laquelle les tours du World Trade Center ont été démolies par des explosifs placés à l'intérieur des bâtiments et non par les avions qui les ont percutées.
- La rumeur selon laquelle le Pentagone n'a pas été frappé par un avion de ligne, mais par un missile ou un autre type d'arme.

- La rumeur selon laquelle les attentats ont été planifiés et exécutés par le gouvernement américain ou par des groupes d'intérêts occultes dans le but de justifier l'invasion de l'Afghanistan et de l'Irak et de renforcer le pouvoir de l'État.
- La rumeur selon laquelle des agents de renseignement étrangers auraient été avertis à l'avance des attentats et auraient agi en conséquence pour se protéger, ce qui laisserait entendre qu'ils étaient complices.
- La rumeur selon laquelle l'Irak était impliqué dans les attentats, malgré l'absence de preuves tangibles pour étayer cette accusation. Cette rumeur a été largement propagée par l'administration Bush et certains médias, malgré les réserves exprimées par des experts et des enquêteurs indépendants.
- La rumeur selon laquelle les attentats ont été perpétrés par des musulmans en général et par l'islam en particulier, alimentant ainsi les préjugés et les stéréotypes à l'encontre de cette religion. Cette rumeur a été largement propagée par certains médias et certains discours politiques, malgré les appels à la prudence et à la nuance de certains intellectuels et activistes.
- La rumeur selon laquelle les attentats étaient le résultat de la haine de la liberté et de la démocratie par les terroristes, plutôt que d'une combinaison complexe de facteurs politiques, économiques, sociaux et culturels. Cette rumeur a été largement propagée par certains discours politiques et médiatiques, en simplifiant à l'excès les enjeux et les causes des attentats.

Il est important de souligner que ces rumeurs ont souvent été utilisées à des fins politiques ou idéologiques, en simplifiant la complexité des événements du 11 septembre et en alimentant la méfiance et la peur à l'égard de certaines communautés ou de certaines idéologies.

III.1 Spéculations autour de Ben Laden

Depuis les attentats du 11 septembre 2001 contre New York et Washington, Ben Laden « était l'homme le plus recherché au monde, désigné comme l'ennemi numéro un des États-Unis, qui avaient mis sa tête à prix. » (Naïm, 2011, paragr. 3) Selon la même auteure, les États-Unis ont pris conscience du danger que

représentait Ben Laden en août 1998. L'enquête sur les attentats ayant ciblé ce mois-là les ambassades américaines à Nairobi et Dar Es Salaam les conduit à la piste d'Al-Qaida. En octobre 2000, un attentat suicide cible le destroyer américain USS Cole, amarré dans le port d'Aden. L'enquête aboutit une fois de plus à Al-Qaida. Onze mois plus tard, survient la tragédie du 11-Septembre. (Naïm, 2011)

Depuis les attentats du 11 septembre, et d'après Le Monde (du n° 17614 au 17997), de nombreuses rumeurs ont circulé sur l'implication de Ben Laden dans ces événements. Tout d'abord, dès les premières heures suivant les attaques, les médias et les autorités ont rapidement identifié Al-Qaida, dirigé par Oussama Ben Laden, comme étant responsable. Cette identification précoce a solidifié la perception selon laquelle Ben Laden était le cerveau principal derrière les attaques. « Au mois d'octobre 2000, Oussama Ben Laden a assisté à une réunion en Afghanistan au cours de laquelle la décision de principe de mener cette opération a été maintenue » (Dasquié, 2007, paragr. 10). De plus, les déclarations faites par Al-Qaida à travers ses canaux de communication ont revendiqué la responsabilité des attaques, renforçant ainsi l'idée que Ben Laden et son organisation étaient les auteurs principaux. Les enquêtes ont également accumulé des preuves reliant Al-Qaida aux attaques du 11 septembre, notamment des enregistrements vidéo et audio dans lesquels Ben Laden et d'autres membres d'Al-Qaida ont admis leur implication selon le journal Le Monde. Ensuite, le contexte historique dans lequel Al-Qaida avait déjà revendiqué ou était soupçonné d'être impliqué dans d'autres attentats terroristes a contribué à renforcer l'idée que l'organisation et son leader étaient capables de planifier et d'exécuter des attaques d'une telle envergure. Enfin, le consensus international, avec la grande majorité des pays et des organismes internationaux soutenant l'idée que Ben Laden et Al-Qaida étaient responsables des attentats du 11 septembre, a contribué à consolider la perception selon laquelle Ben Laden était le principal instigateur des attaques.

Conclusion

À travers l'exploration minutieuse de la couverture médiatique des événements du 11 septembre par le journal *Le Monde*, nous avons plongé dans l'histoire à un moment charnière du XXI^e siècle. Les répercussions de cette journée tragique ont laissé des empreintes indélébiles sur la scène mondiale, redéfinissant les contours géopolitiques et suscitant des interrogations profondes sur la sécurité et le rôle des médias.

Le positionnement idéologique du Journal a joué un rôle crucial dans la manière dont les événements du 11 septembre ont été abordés. Les principes éditoriaux et la ligne éditoriale ont inévitablement influencé la narration des événements, soulignant l'importance de comprendre le contexte dans lequel le Journal opère.

Le discours journalistique du Journal a été analysé pour dévoiler les choix éditoriaux et linguistiques qui ont donné forme à la manière dont le Journal a présenté les événements. Cette analyse a éclairé la volonté du média d'offrir une perspective informée, analytique et contextualisée.

La chronologie des événements du 11 septembre a été essentielle pour comprendre les défis auxquels « *Le Monde* » a été confronté dans sa mission d'informer le public au fur et à mesure que les événements se déroulaient. Le discours journalistique spécifique adopté par « *Le Monde* » a été un reflet de ses orientations éditoriales et de sa volonté de fournir une analyse approfondie et éclairée.

L'ombre des rumeurs, toujours présente dans le paysage médiatique, a également plané sur ces événements. Les médias, en dépit de leurs efforts de vérification, ont été confrontés au défi de distinguer la vérité du faux dans un contexte où l'incertitude et la confusion prédominaient.

L'analyse politique et militaire des attentats a mis en lumière la manière dont le journal a contribué à la compréhension des implications à long terme des

attaques. Cette section a examiné comment le discours journalistique a été utilisé pour contextualiser les événements dans un cadre plus large.

En conclusion, l'analyse approfondie de la couverture médiatique des événements du 11 septembre par Le Monde a révélé la complexité du rôle des médias dans la construction de la mémoire collective. Les choix éditoriaux, les réponses initiales, l'analyse approfondie et la gestion des rumeurs ont tous contribué à la manière dont cet événement historique a été compris et interprété. Cette exploration offre une contribution significative à la compréhension de la dynamique entre les médias, les événements historiques et la perception publique.

Chapitre IV

L'analyse sémantico-pragmatique
de la rumeur

Introduction

Les rumeurs, comme des courants souterrains dans le tissu social, révèlent souvent davantage que ce qui est dit explicitement. Leur pouvoir réside dans leur capacité à manipuler les perceptions, à modeler les attitudes et à façonner les réponses collectives. Au cœur de ce chapitre, nous plongeons dans les méandres de la communication humaine, explorant les subtilités de ce qui est dit et de ce qui est suggéré. L'implicite se révèle comme un outil puissant, façonnant les perceptions et influençant les attitudes. Nous scrutons ainsi les différentes facettes de l'implicite, depuis le présupposé jusqu'au sous-entendu, en passant par ses manifestations dans le phénomène complexe de la rumeur.

Au-delà des mots eux-mêmes, nous nous attardons sur la connotation et la dénotation, deux dimensions essentielles de la signification. Dans ce contexte, la rumeur devient un véritable laboratoire où les significations sont manipulées et réinventées. Nous disséquons les sens dénotés et connotés, dévoilant les stratégies utilisées pour façonner les perceptions et influencer les attitudes.

Enfin, en fusionnant les dimensions sémantiques et pragmatiques à travers une analyse approfondie des énoncés de la rumeur, nous mettrons en lumière les diverses stratégies utilisées pour renforcer les messages de culpabilité, de peur et de stigmatisation qui caractérisent souvent la propagation des rumeurs, en particulier dans le contexte du discours antiterroriste. En explorant ces aspects, nous espérons jeter une lumière éclairante sur la manière dont la rumeur, en tant que phénomène complexe, façonne et est façonnée par les dynamiques sociopolitiques de notre époque.

Pour ce faire, nous commencerons notre travail par une présentation brève du socle analytique dans lequel nous insérons notre analyse à proprement parler.

I. L'implicite et l'explicite

La pragmatique est une branche de la linguistique qui se concentre sur l'usage effectif de la langue en contexte. En examinant comment les locuteurs usent le langage afin d'atteindre leurs objectifs dans des situations spécifiques, « la pragmatique permet en effet d'étudier l'interlocution et l'interaction des partenaires au sein d'un échange. » (Amari, 2008, p. 97) Cela inclut la façon dont les locuteurs interprètent et produisent des énoncés en fonction du contexte, des intentions communicatives et des attentes sociales, ce qui est essentiel pour comprendre la communication humaine dans toute sa complexité.

Plusieurs linguistes, dont O. Ducrot (1984), C. Kerbrat-Orecchioni (1986), et D. Maingueneau (1996), ont convergé sur l'idée qu'un énoncé peut porter une variété de significations en fonction de son emploi dans divers contextes. Les recherches de C. Kerbrat-Orecchioni en pragmatique ont examiné l'implicite, une notion déjà explorée par O. Ducrot (1984), qui a fait la distinction entre le présupposé et le sous-entendu. Selon Ducrot, le présupposé est un élément linguistique transmis par le locuteur et implicitement inclus au niveau de la phrase. Alors que le sous-entendu relève de la pragmatique, ce qui le lie à l'énonciation et à la responsabilité du destinataire. D'après Kerbrat-Orecchioni, ce qui caractérise l'implicite d'un énoncé, ce sont ses contenus, incluant les présupposés et les sous-entendus, qui partagent le trait commun de ne pas constituer l'objet principal du discours. Cependant, ce qui caractérise l'explicite d'un énoncé, c'est le véritable objet du message à transmettre. Les recherches de cette même auteure démontrent que « l'explicite » et « l'implicite » sont deux facettes complémentaires d'un même phénomène. Le contenu implicite vient ainsi enrichir le contenu explicite, et ils peuvent même être interchangeables.

En règle générale, un énoncé est formé de mots dont la combinaison permet plusieurs interprétations, ces dernières étant réalisées grâce à l'actualisation de l'énoncé dans un contexte spécifique par l'interlocuteur. Selon Charaudeau et Maingueneau, « La plupart des énoncés possèdent [...] un ou plusieurs contenus

implicites » (2002, p. 304), qui s'ajoutent au contenu explicite et peuvent même le dévier de son sens initial.

II. L'implicite

Avant d'explorer le domaine de l'implicite, il est essentiel de se référer à quelques définitions qui seront des points de référence pour notre réflexion. Le CNRTL, dans son dictionnaire en ligne, définit l'implicite comme ce qui est : « contenu dans un discours, une clause, une proposition, non pas en termes clairs, exprès et formels, mais qui en découle naturellement par induction, par conséquence. Il se dit par opposition à Explicite ». Le Nouveau Littré le décrit comme « Qui, sans être exprimé en termes formels, résulte naturellement, par déduction et conséquence, de ce qui est formellement exprimé ». En d'autres termes, l'implicite ne se trouve pas dans ce qui est explicitement exprimé en termes formels. Selon le dictionnaire en ligne Le Robert, l'implicite est « Qui est virtuellement contenu dans une proposition, un fait, sans être formellement exprimé. Synonyme : Tacite, informulé, non-dit, sous-entendu ». Plutôt que d'être directement énoncé, l'implicite représente tout ce qui est implicitement présent, sous-jacent et non explicitement formulé. Il s'agit de ce qui est suggéré plutôt que clairement exprimé, et peut être déduit ou induit.

Effectivement, les contenus implicites, également appelés non-dits, se trouvent en retrait derrière les mots. Ils peuvent prendre la forme d'insinuations, d'illusions ou même de connotations décryptées ou inférées par le lecteur. Ils peuvent également constituer des conclusions simplement déduites par le destinataire du discours et qui se connectent avec ce qui n'est pas explicitement énoncé.

Ce qui rend l'implicite particulièrement remarquable, c'est son double aspect, aussi bien du point de vue de sa création que de sa perception. D'un côté, il peut être envisagé comme un discours destiné à être interprété, et de l'autre, comme des propos qui sont interprétés. Cependant, il peut exister un écart entre la création et la réception, entre l'amont et l'aval. C'est précisément là que réside l'intérêt de la pragmatique du discours dans son ensemble. Dans ce contexte, les

travaux de chercheurs tels que Dominique Maingueneau, Catherine Kerbrat-Orecchioni ou Oswald Ducrot, parmi d'autres, permettent de prendre en compte cette double dimension de production et de réception de l'implicite.

II.1. Le présupposé

Selon Maingueneau, le présupposé est « une des deux grandes formes d'implicite, celui qui est inscrit dans la structure linguistique » (1996, p. 68). Il fait partie intégrante du contenu explicite et entretient une relation de dépendance avec les sens implicites qui se manifestent au sein de la structure linguistique de l'énoncé. La déduction du contenu implicite peut ainsi s'opérer indépendamment du contexte. De même, selon le même auteur, « l'autre grand type de contenus implicites, les présupposés, est inscrit dans la structure de l'énoncé, indépendamment de ses contextes d'emploi » (2001, p. 79).

Kerbrat-Orecchioni souscrit clairement à ces propos. Pour elle, les présupposés sont « toutes les informations qui, sans être explicitement énoncées, sont cependant automatiquement induites par la formulation de l'énoncé, et qui y sont intrinsèquement intégrées, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif » (1998, p. 25). Elle ajoute que les présupposés sont « inscrits en langue » (1998, p. 26). Ainsi, le présupposé représente un implicite suggéré par l'énoncé et déduit indépendamment du contexte ; il doit être vérifié en accord avec la véracité de l'énoncé. En effet, le présupposé est « une unité de contenu qui doit nécessairement être vraie pour que l'énoncé qui la contient puisse être considéré comme vrai » (Kerbrat-Orecchioni, 1998, p. 27).

Effectivement, pour l'énoncé **E1**, : « *Un policier en uniforme réglant la circulation, déclarait simplement : « J'espère que l'islam vaincra ! » »* » (Le Monde, 13/09/2001, p. 9), les présupposés dérivés de la forme linguistique sont les suivants : certains policiers régulent la circulation, un policier en fonction émet une déclaration exprimant le souhait de voir l'Islam triompher. Ces présupposés suggèrent que l'Islam est confronté à des défis, des adversités ou des problèmes qui nécessitent une réponse ou une action. Le policier exprime l'espoir que l'Islam « vaincra », ce qui sous-entend que l'Islam se trouve actuellement dans une

situation où il requiert soutien ou défense. Ces présupposés ont été validés à la suite d'un test défini par Martin et cité par Maingueneau de la manière suivante : « Une phrase p présuppose une phrase q, si q reste vrai lorsque p est nié. Les présupposés de p sont l'ensemble Q des phrases dont la vérité ne peut être mise en cause par la négation de p » (1996, p. 68).

Prenons l'énoncé **E2** : « *un responsable américain a fait savoir que les autorités soupçonnaient l'organisation du milliardaire d'origine saoudienne Oussama ben Laden d'être impliquée dans cette offensive sanglante. Le président Bush a promis de retrouver et punir les coupables.* » (Le Monde, 13/09/2001, p. 2) Le présupposé est ce que l'énonciateur suppose comme étant déjà connu ou accepté par le lecteur sans être explicitement mentionné. Dans ce cas, le présupposé est que le lecteur est au courant de l'attaque terroriste mentionnée. Le fait que le texte parle d'une « offensive sanglante » implique que quelque chose de grave s'est produit, et cette gravité est sous-entendue comme étant déjà établie dans l'esprit du lecteur. Donc, le présupposé ici est que l'événement lui-même est déjà connu et accepté comme un fait.

II.2. Le sous-entendu

Les sous-entendus sont présents dans notre quotidien, certains surgissent involontairement, tandis que d'autres sont intentionnellement formulés dans un but précis. Selon le contexte, le sous-entendu est souvent confondu avec des termes tels que le non-dit, l'ambiguïté, l'équivoque ou l'implicite de second degré. Bien que ces termes ne soient pas strictement synonymes, ils partagent tous l'idée d'un sens double ou caché.

Le sous-entendu se focalise sur l'une des deux significations présentes dans le double sens. Il consiste à communiquer de manière voilée, à transmettre un contenu implicite destiné à être déchiffré. Cette dissonance entre ce qui est exprimé et ce qui est suggéré permet une certaine subtilité, mais suscite également le doute et l'incertitude. Il s'agit de percevoir une chose tout en devinant une autre en arrière-plan, une suppléance qui diffère de ce qui est explicitement dit. Le sous-

entendu introduit une ambiguïté dans la compréhension, car il englobe, selon Kerbrat-Orecchioni, toutes

les informations qui peuvent être véhiculées par un énoncé donné, mais dont la manifestation reste dépendante de certaines particularités du contexte énonciatif [...] et dont l'interprétation implique un calcul d'interprétation toujours plus ou moins sujet à questionnement, et qui ne se manifestent réellement que dans des circonstances spécifiques, parfois difficiles à déterminer. (1998, p. 39)

Pour parvenir à une interprétation réussie et contribuer à la reconstruction du sens, il semble nécessaire de se référer au contexte du contenu implicite. À cet égard, Maingueneau souligne que « les *sous-entendus*, [...], sont des contenus *implicites pragmatiques, c'est-à-dire des *inférences tirées du contexte par le coénonciateur à l'aide d'un raisonnement plus ou moins spontané qui s'appuie sur les principes (les ~lois du discours) qui régissent l'activité discursive » (1996, p. 77). Le sous-entendu peut être identifié grâce à des traits distinctifs le différenciant d'autres types d'implicite. Le même auteur souligne que « le sous-entendu possède donc trois caractéristiques : 1) Son existence est liée à un contexte spécifique ; 2) Il est déchiffré grâce à un processus de raisonnement du coénonciateur ; 3) L'énonciateur peut toujours le réfuter, en se référant au sens littéral » (1996, p. 77).

Le sous-entendu représente un implicite qui n'est pas explicitement suggéré par les mots de la phrase, mais plutôt par le contexte et d'autres paramètres qui peuvent être essentiels pour interpréter et comprendre le sens de l'énoncé. Reprenons l'exemple cité supra. Le sous-entendu est que l'organisation d'Oussama ben Laden est impliquée dans l'attaque. Cela peut être déduit à partir de la mention que les autorités soupçonnent cette organisation. Le texte ne dit pas directement que la dite-organisation est responsable, mais en mentionnant les soupçons des autorités, il sous-entend fortement une association entre cette organisation et l'attaque. De plus, la déclaration du Président Bush promettant de retrouver et de punir les coupables renforce ce sous-entendu, car elle implique que les responsables sont déjà ciblés et que des mesures seront prises à leur encontre.

Bien que ces déclarations ne désignent pas explicitement Ben Laden comme responsable, elles impliquent fortement sa culpabilité. Ainsi, le sous-entendu se

révèle être un outil puissant dans la communication, permettant d'exprimer des idées sans les formuler ouvertement.

III. L'implicite dans la rumeur

L'implicite peut également jouer un rôle important dans la rumeur. En effet, cette dernière peut être construite de manière à laisser entendre certaines informations sans les exprimer explicitement. Certes, « réalisé par un dire sans l'avoir dit qui sert de preuve et qui peut fonctionner grâce au pacte que le lecteur complice conclut avec le texte de la rumeur. » (Bisanswa, 2004, p. 83) Le sous-entendu « a l'incalculable avantage de pouvoir toujours être renié : les formes syntaxiques lui permettent d'éviter l'assertion personnelle et d'attribuer l'interprétation concrète de ses dires à l'acteur impersonnel (« on », « des gens », « l'opinion »). » (Bisanswa, 2004, p. 83)

L'implicite dans la rumeur peut être utilisé pour renforcer l'effet persuasif de la rumeur, en permettant au récepteur de combler les lacunes de l'information avec ses propres croyances et interprétations. Cela peut rendre la rumeur plus difficile à vérifier ou à réfuter, car les informations implicites peuvent être plus difficiles à identifier et à déconstruire que les informations explicites.

IV. La dénotation et la connotation

Dans le contexte de notre recherche, l'analyse sémantico-pragmatique peut être un outil précieux pour identifier les éléments implicites qui se cachent dans le choix des mots et des phrases utilisés dans la rumeur. Plus précisément, les termes connotés qui évoquent des émotions ou des associations spécifiques.

Lorsque nous examinons les mots et les phrases dans un contexte linguistique, il devient rapidement évident que leur signification va bien au-delà de leur définition stricte dans le dictionnaire. En effet, chaque mot transporte avec lui une multitude de significations, nuances et associations qui enrichissent notre compréhension du langage. C'est ici que les concepts de dénotation et de connotation entrent en jeu. Ces derniers sont deux concepts linguistiques qui caractérisent les sens d'un mot. L'analyse sémantico-pragmatique des énoncés que

nous allons entreprendre infra prendra en considération le sens dénoté et connoté des mots et des phrases.

IV.1. Sens dénoté

Désigne le sens tel qu'il est défini dans le dictionnaire, il se réfère à la signification littérale, objective et non ambiguë d'un signe linguistique ou d'un élément de communication. Kerbrat-Orecchioni définit le sens dénoté comme le « [...] sens posé explicitement, de manière irréfutable, son décodage est général, sauf en cas de divergence idiolecte entre l'émetteur et le récepteur. » (1977, p. 17) La dénotation fait référence au sens explicite d'un mot, à ce qui est énoncé formellement et clairement exprimé.

IV.2. Sens connoté

Représente le sens supplémentaire qui s'additionne au sens dénoté dans un texte, une image, un discours, etc. Kerbrat-Orecchioni, précise que : « dans la connotation, le sens est suggéré, et son décodage est plus aléatoire. » (1977, p. 17). Le sens connoté est souvent occasionnel, car il dépend de divers paramètres socioculturels tels que le contexte, les niveaux de langues, l'éducation des locuteurs, les références culturelles ainsi que les situations de l'émetteur et du récepteur. D'après Charaudeau et Maingueneau, « la connotation d'un terme, c'est une partie seulement de sa signification [...], à savoir l'ensemble des valeurs qui viennent se surajouter aux traits « dénotatifs ». » (2002, p. 131) La connotation correspond également au sens implicite qu'un mot acquiert dans le discours, ce qui est souvent difficile à saisir de manière précise.

En définitive, le sens connoté se réfère à la dimension symbolique et culturellement chargée d'un signe linguistique, qui dépasse sa signification littérale. Il englobe les associations, les implications et les valeurs culturelles, émotionnelles ou idéologiques qui sont attachées à un signe ou à un élément de langage, et qui sont influencées par le contexte socio-culturel dans lequel il est utilisé. Cette dimension connotative permet d'exprimer des nuances, des attitudes et des idées implicites qui enrichissent la communication et permettent d'évoquer des significations supplémentaires au-delà du sens strictement textuel.

Les connotations jouent un rôle crucial dans la communication humaine, car elles enrichissent le sens des mots et permettent d'exprimer des nuances, des émotions et des valeurs qui ne pourraient pas être entièrement capturées par la dénotation seule. De plus, les connotations varient souvent en fonction du contexte culturel, social et historique, ce qui rend difficile leur classification en tant que simples déviations par rapport à une norme dénotative. Toutefois, Kerbrat-Orecchioni (1977) propose une classification en cinq catégories distinctes pour les connotations, chacune apportant une dimension supplémentaire au sens dénotatif :

1. « Connotations dont le signifié est de même nature, mais non de même statut, que le signifié de dénotation. » (Kerbrat-Orecchioni, 1977, p. 91). Ces connotations partagent la même nature que le sens littéral, mais elles ne sont pas du même statut. Par exemple, le mot « blanc ». Sa dénotation est : « qui est d'une couleur analogue à celle de la neige, du lait, résultant de la combinaison de toutes les couleurs du spectre solaire. » (Larousse en ligne) Cependant, il peut avoir des connotations différentes selon la région et/ou le contexte : en Inde, le blanc symbolise le malheur, et en Corée, en Chine et dans certains pays d'Asie, il est associé à la mort et au deuil. (Connotation négative).

2. « Connotations stylistiques : elles informent sur l'appartenance du message à telle langue ou sous-langue particulière » (Kerbrat-Orecchioni, 1977, p. 91). Par exemple, en français soutenu, on peut dire : « Il s'exprime avec une grande éloquence. », alors qu'en français familier, la même idée peut être exprimée comme suit : « Il a un sacré bagou. »

3. « Connotations « énonciatives » : elles fournissent des informations sur le locuteur » (Kerbrat-Orecchioni, 1977, p. 91). Cela inclut les connotations socio-géographiques, émotionnelles, axiologiques et idéologiques. Pour illustrer cette catégorie, on peut citer les exemples suivants : Connotation axiologique : « Il est un bon élève. » (Neutre) ; « Il est un excellent élève. » (Positif) ; « Il est un élève médiocre. » (Négatif). Connotation idéologique : « Nous devons promouvoir la diversité et l'inclusion. » (Progressiste) ; « Il faut préserver nos traditions et nos valeurs. » (Conservateur)

4. « Connotations « associatives » : cette rubrique regroupe l'ensemble des valeurs sémantiques additionnelles qui naissent à la faveur des mécanismes associatifs divers » (Kerbrat-Orecchioni, 1977, pp. 91-92). Par exemple, le mot « terrorisme » est souvent associé à des actes de violence délibérée et à la propagation de la peur au sein d'une population, même si ces concepts ne sont pas explicitement mentionnés.

5. « Les significations implicites comme valeurs connotées » (Kerbrat-Orecchioni, 1977, p. 92). Ici, on fait généralement allusion aux idées, attitudes ou croyances qui sont suggérées ou sous-entendues par un mot, une phrase ou un discours. Par exemple : la valeur connotée de « patriotisme » pourrait refléter un attachement profond à sa patrie, avec des idées d'engagement, de fierté nationale et de solidarité avec ses compatriotes.

IV.3. La connotation dans la rumeur

La connotation est une signification attribuée à un mot, qui comporte une valeur culturelle ou morale pour des individus partageant des expériences ou des références communes, que ce soit sur le plan historique, géographique, social, politique ou artistique. Le contenu d'une rumeur peut véhiculer des sens connotés de diverses manières. Les rumeurs, par nature, sont souvent chargées d'émotions, de préjugés et de connotations qui peuvent influencer la perception des personnes qui les entendent.

1. Émotions : Les rumeurs peuvent susciter des émotions fortes telles que la peur, l'anxiété, la colère ou la méfiance. Par exemple, les rumeurs concernant la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 peuvent être chargées de connotations de danger et d'urgence, suscitant ainsi inquiétudes, stress et peur au sein de la population.

2. Stigmatisation : Les rumeurs peuvent véhiculer des stigmates en associant un groupe de personnes à des comportements négatifs ou à des traits indésirables. Par exemple, une rumeur courante était celle de la prétendue célébration des attaques par des communautés musulmanes dans certaines régions des États-Unis. Bien qu'il n'y ait eu aucune preuve tangible pour étayer ces affirmations, elles ont

contribué à renforcer les préjugés antimusulmans et anti-arabes, alimentant ainsi la stigmatisation et la discrimination.

3. Manipulation : Les rumeurs peuvent être utilisées de manière manipulatrice pour influencer les opinions ou les comportements des gens. Elles peuvent être conçues pour susciter une réaction émotionnelle spécifique ou pour discréditer une personne ou une organisation. Les connotations négatives associées à la rumeur peuvent renforcer son effet persuasif. Par exemple, des rumeurs ont circulé peu de temps après les événements du 11 septembre 2001 et continuent parfois à être diffusées aujourd'hui. Elles prétendent que les autorités américaines avaient connaissance des attaques imminentes, mais ont choisi de ne pas les empêcher, voire qu'elles les ont planifiées elles-mêmes dans le but de justifier des interventions militaires à l'étranger ou de renforcer le contrôle du gouvernement sur la population.

4. Symbolisme : Le contenu d'une rumeur peut être chargé de symbolisme et de connotations culturelles. Par exemple, les rumeurs qui attribuent la responsabilité des attentats du 11 septembre à des groupes ethniques ou religieux spécifiques, comme les musulmans ou les Arabes, sont chargées de symbolisme et de connotations culturelles en associant les musulmans ou les Arabes à des concepts tels que le terrorisme, la violence et la menace pour la sécurité nationale.

V. Analyse du corpus

V.1. Analyse sémantique

Il est important d'analyser les significations inhérentes des mots, qui sont acquises grâce à leur utilisation fréquente dans des contextes particuliers. De plus, lorsque les mots sont combinés, ils confèrent une « force d'orientation sémantique » (Charaudeau, 1998, parag. 7), cette signification étant amplifiée ou réduite en fonction des caractéristiques sémantiques des autres mots qui les entourent dans le même contexte.

V.1.1. Lexique et Syntaxe

Énoncé 1 : « Un porte-parole du National Traffic and Safety Board (NTSB) a indiqué à CNN : « *Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un accident* ». » (Le Monde.fr, 11/09/2001)

- L'utilisation de termes formels et spécifiques, tels que « *porte-parole* », « *National Traffic and Safety Board (NTSB)* » et « *accident* », suggère un contexte officiel et professionnel. La phrase est construite de manière à rapporter directement les propos du porte-parole.
- « *Porte-parole* » : désigne une source officielle, ce qui confère une autorité au propos.
- « *National Traffic and Safety Board (NTSB)* » : L'organisme américain responsable de la sécurité des transports renforce la crédibilité et l'importance de la déclaration.
- « *CNN* » : En mentionnant cette grande chaîne d'informations, on souligne que l'information est diffusée largement et provient d'un média reconnu.
- « *Je ne pense pas* » : Cette formulation présente une opinion plutôt qu'une affirmation factuelle, introduisant de l'incertitude.

Énoncé 2 : « Le président George W. Bush qui se trouvait en Floride a déclaré : « *Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un accident* » » (Le Monde.fr, 11/09/2001)

- « *Le président George W. Bush* » : Indique immédiatement l'autorité et la source officielle de l'information, ce qui confère une grande importance à l'énoncé.
- « *qui se trouvait en Floride* » : Situe le président loin du lieu des événements, ce qui pourrait influencer la perception de son évaluation de la situation.
- « *a déclaré* » : Montre une action officielle de communication avec le public, et indique que ce qui suit est considéré comme une déclaration importante.
- « *Je ne pense pas* » : Exprime une opinion personnelle plutôt qu'une conclusion définitive, ce qui introduit une certaine incertitude.
- « *qu'il s'agisse d'un accident* » : Implication qu'il y a une autre cause aux événements, non spécifiée, mais suggérée comme intentionnelle ou criminelle.

Énoncé 3 : « selon des chaînes américaines, le FBI enquêterait sur la possibilité d'un détournement d'avion de ligne en provenance de Boston juste avant le drame » (Le Monde.fr, 11/09/2001)

- La phrase utilise un langage spécifique et formel. Les termes « *FBI* », « *enquêterait* », « *possibilité* », « *détournement d'avion de ligne* » et « *drame* » sont employés pour décrire la situation et les actions entreprises.

Énoncé 4 : « La nébuleuse terroriste : la piste Ben Laden privilégiée, les précédentes attaques contre les États-Unis, Pearl Harbor en 1941 » (Le Monde, 13/09/2001, p. 1)

- « *La nébuleuse terroriste* » : Le terme « *nébuleuse* » évoque quelque chose de complexe et difficile à comprendre ou à définir clairement, et « *terroriste* » se réfère à des actes de violence à des fins politiques. Ensemble, ils suggèrent une organisation ou un réseau complexe et mal compris associé au terrorisme.

- « *la piste Ben Laden privilégiée* » : Cela indique que les enquêteurs ou les autorités considèrent Oussama ben Laden et son réseau comme les suspects principaux ou les plus probables.

- « *les précédentes attaques contre les États-Unis, Pearl Harbor en 1941* » : Cela établit un parallèle historique entre les attaques du 11 septembre et l'attaque de Pearl Harbor en 1941, suggérant une gravité et une portée similaires.

Énoncé 5 : « LE NOM du dissident saoudien Ben Laden est fréquemment avancé lorsque les États-Unis évoquent les éventuels responsables des attentats. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 1)

- « *LE NOM du dissident saoudien Ben Laden* » : Cette expression identifie Oussama ben Laden comme un « *dissident saoudien* », ce qui donne des informations sur son origine et sa position vis-à-vis de l'Arabie Saoudite.

- « *fréquemment avancé* » : Cette partie suggère que le nom d'Oussama ben Laden est mentionné à plusieurs reprises ou souvent.

- « *lorsque les États-Unis évoquent les éventuels responsables des attentats* » : Cette phrase indique le contexte dans lequel le nom d'Oussama ben Laden est

mentionné, à savoir en relation avec la recherche de responsables des attentats du 11 septembre.

Énoncé 6 : « un responsable américain a fait savoir que les autorités soupçonnaient l'organisation du milliardaire d'origine saoudienne Oussama Ben Laden d'être impliquée dans cette offensive sanglante. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 2)

- « *un responsable américain* » : Cette expression fait référence à une personne en position d'autorité aux États-Unis, bien que son identité précise ne soit pas révélée.

- « *a fait savoir* » : Cette formulation indique que l'information a été communiquée, probablement à la presse ou au public.

- « *les autorités soupçonnaient* » : Cette partie indique un niveau d'incertitude, montrant que bien que l'organisation de Ben Laden soit suspectée, il n'y a pas encore de confirmation définitive.

- « *l'organisation du milliardaire d'origine saoudienne Oussama ben Laden* » : Cette phrase fournit des informations spécifiques sur la personne soupçonnée, en soulignant sa richesse (« *milliardaire* ») et son origine (« *d'origine saoudienne* »).

- « *d'être impliquée dans cette offensive sanglante* » : « *Offensive sanglante* » décrit les attentats du 11 septembre, soulignant leur brutalité et leur impact violent.

Énoncé 7 : « des « sources informées » « arrivées à la conclusion que cela ressemble à la signature d'Oussama Ben Laden ». » (Le Monde, 13/09/2001, p. 2)

- L'expression « *des « sources informées »* » suggère que l'information provient de personnes bien informées ou ayant accès à des informations privilégiées. Les guillemets peuvent indiquer que l'expression est une citation directe ou qu'elle doit être interprétée avec prudence.

- « *arrivées à la conclusion que cela ressemble à la signature d'Oussama Ben Laden* » : Cet énoncé exprime une opinion ou une évaluation des événements, en les associant à la « *signature* » d'Oussama Ben Laden, ce qui suggère un modèle ou un style caractéristique de ses actions précédentes.

Énoncé 8 : « ... le vol 93 d'United (Newark-San Francisco) – un Boeing 757 comprenant 38 voyageurs et 7 membres d'équipage – s'est écrasé en Pennsylvanie,

non loin de Pittsburgh. Selon des sources non confirmées, il aurait pu être abattu par un chasseur américain alors que les pirates le dirigeaient vers une centrale nucléaire. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 2)

- Le lexique est choisi pour évoquer des images spécifiques : « *abattu* » (violence), « *chasseur* » (militaire), « *pirates* » (criminels), « *centrale nucléaire* » (risque).
- « *Selon des sources non confirmées* » : Cette expression indique que l'information qui suit n'est pas vérifiée et doit donc être prise avec prudence.
- « *il aurait pu être abattu par un chasseur américain* » : Cet énoncé utilise le conditionnel « *aurait pu* » pour exprimer une possibilité ou une supposition, plutôt qu'une affirmation. « *Abattu par un chasseur américain* » suggère une action militaire ou de défense.
- « *alors que les pirates le dirigeaient vers une centrale nucléaire* » : « *Les pirates* » fait probablement référence aux terroristes ayant détourné un avion. La mention d'une « *centrale nucléaire* » ajoute un élément de danger et d'urgence à la situation.
- La syntaxe (l'ordre des mots) place la clause conditionnelle « *aurait pu être abattu* » avant la mention des « *pirates* » et de la « *centrale nucléaire* », ce qui peut influencer la manière dont l'information est traitée par le lecteur, la rendant plus immédiate et urgente.

Énoncé 9 : « Alors que certains à Washington n'excluaient pas la participation aux attentats de groupes radicaux palestiniens, appuyés par des pays comme l'Iran ou l'Irak » (Le Monde, 13/09/2001, p. 2)

- « *certains à Washington* » fait référence à des individus non spécifiés au sein de la sphère politique ou des services de renseignement à Washington.
- « *n'excluaient pas* » indique une absence de rejet ou de refus quant à la possibilité de la participation des groupes radicaux palestiniens aux attentats.
- « *participation aux attentats* » implique une implication directe dans la planification ou l'exécution des attaques terroristes.
- « *groupes radicaux palestiniens* » désigne des organisations extrémistes opérant dans les territoires palestiniens ou au sein de la diaspora palestinienne.

- « appuyés par des pays comme l'Iran ou l'Irak » suggère un soutien financier, logistique ou politique de la part de ces États envers les groupes radicaux palestiniens.

- La phrase est construite de manière complexe, introduisant une clause subordonnée « appuyés par des pays comme l'Iran ou l'Irak » qui précise le contexte de la participation des groupes radicaux palestiniens aux attentats.

Énoncé 10 : « Nous avons vécu aujourd'hui une tragédie nationale. Deux avions se sont écrasés sur le World Trade Center. Il s'agit, semble-t-il, d'une attaque terroriste dirigée contre notre pays. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 2)

- « *Tragédie nationale* » Cette expression renforce l'idée que l'événement est d'une grande ampleur et qu'il affecte l'ensemble du pays.

- « *Deux avions se sont écrasés* » Le choix du verbe « *s'écraser* » est significatif, car il évoque une action violente et soudaine, renforçant ainsi l'idée de la tragédie.

- « *Attaque terroriste* » cet expression implique une intention malveillante derrière les événements, suggérant une action planifiée et délibérée.

- « *Il s'agit, semble-t-il, d'une attaque terroriste* » Cette structure syntaxique complexe introduit une certaine ambivalence dans l'énoncé. L'emploi de « *semble-t-il* » atténue la certitude de l'assertion, laissant entendre qu'il y a encore des doutes ou des informations à confirmer.

- Phrases courtes et percutantes : Les phrases sont courtes et directes, ce qui contribue à créer un impact émotionnel fort et à capter l'attention du lecteur.

Énoncé 11 : « Qui « attaque » l'Amérique ? On commence à parler de Ben Laden, du Proche-Orient » (Le Monde, 13/09/2001, p. 3)

- Les mots clés comme « *attaque* », « *Ben Laden* » et « *Proche-Orient* » sont chargés de significations précises dans le contexte de l'actualité mondiale.

- La question rhétorique, « *Qui « attaque » l'Amérique ?* », attire l'attention sur l'urgence de trouver un coupable ou une explication.

- « *Qui « attaque » l'Amérique ?* » : Le mot « *attaque* » est mis entre guillemets, ce qui peut indiquer un sens figuré ou une distance critique par rapport à ce terme. Le choix du verbe « *attaquer* » renforce l'idée d'une agression violente.

- « *On commence à parler de Ben Laden, du Proche-Orient* » : Cette partie de l'énoncé indique que des discussions ont lieu et que des noms commencent à émerger en lien avec les attaques.

- La syntaxe reflète une structure de l'énoncé interrogative suivie d'une proposition déclarative, impliquant un enchaînement logique du questionnement à une réponse émergente ou une hypothèse.

Énoncé 12 : « La panique commence à gagner. On parle d'une explosion au Congrès (ce sera démenti), d'une voiture piégée [*sic*] qui saute devant le département d'État (également démenti), quelques personnes affirment même avoir vu de la fumée sortir de la Maison Blanche. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 3)

- Le lexique est fortement chargé de mots associés à la peur et au danger (« panique », « explosion », « voiture piégée », « fumée »).

- La syntaxe présente une énumération de rumeurs suivie de leurs démentis, créant un rythme qui peut refléter la confusion de l'époque.

- « *La panique commence à gagner* » : L'utilisation du verbe « gagner » ici indique que la panique se répand et affecte de plus en plus de personnes.

- « *On parle d'une explosion au Congrès (ce sera démenti), d'une voiture piégée [*sic*] qui saute devant le département d'État (également démenti), quelques personnes affirment même avoir vu de la fumée sortir de la Maison Blanche.* » : Cette partie énumère différentes rumeurs et affirmations non vérifiées qui circulent, contribuant à la panique générale.

Énoncé 13 : « une hypothèse, forcément, se fait jour, même si elle n'est guère évoquée ouvertement : l'avion n'aurait-il pas été abattu préventivement, pour éviter un plus grand désastre ? Les informations officielles sont rares, quasi inexistantes. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 3)

- « *une hypothèse, forcément, se fait jour, même si elle n'est guère évoquée ouvertement* » : L'utilisation de « forcément » indique que l'émergence de cette hypothèse est inévitable dans le contexte. Le fait que l'hypothèse ne soit « guère évoquée ouvertement » suggère qu'elle est controversée ou potentiellement choquante.

- « *l'avion n'aurait-il pas été abattu préventivement, pour éviter un plus grand désastre ?* » : Cette question rhétorique présente l'hypothèse de manière indirecte, invitant le lecteur à considérer cette possibilité sans l'affirmer catégoriquement.
- « *Les informations officielles sont rares, quasi inexistantes.* » : Cette affirmation souligne le manque d'informations fiables et officielles, contribuant à l'atmosphère d'incertitude.
- La syntaxe implique une progression logique de l'émergence d'une idée à la constatation du manque d'information officielle.

Énoncé 14 : « On spéculé beaucoup, dans les conversations, sur l'identité des responsables ; les gens savent que c'est du terrorisme, mais ils font un peu attention car ils se souviennent de la confusion initiale dans l'attentat d'Oklahoma City. Et puis, ici, on parle souvent du « *terrorisme du Proche-Orient* », mais sans vraiment savoir de quoi il s'agit... » (Le Monde, 13/09/2001, p. 5)

- « *On spéculé beaucoup, dans les conversations, sur l'identité des responsables* » : Le verbe « *spéculer* » indique qu'il y a beaucoup d'incertitude et de conjectures parmi la population au sujet de qui pourrait être responsable des attaques.
- « *les gens savent que c'est du terrorisme, mais ils font un peu attention* » : Cette partie suggère une conscience générale de la nature terroriste des attaques, tout en indiquant une certaine prudence dans les discussions.
- « *ils se souviennent de la confusion initiale dans l'attentat d'Oklahoma City* » : Cela fait référence à un événement spécifique où les premières spéculations se sont avérées incorrectes, incitant à la prudence dans le cas présent.
- « *Et puis, ici, on parle souvent du « terrorisme du Proche-Orient », mais sans vraiment savoir de quoi il s'agit* » : Cet énoncé montre que, bien qu'il y ait des discussions fréquentes sur le terrorisme du Proche-Orient, il y a un manque de compréhension ou de connaissance précise à ce sujet.
- Le lexique sélectionné (spéculer, terrorisme, attention, confusion) souligne la complexité et la sensibilité du sujet.
- La syntaxe de l'énoncé montre un contraste entre la spéculation et la prudence, souligné par l'utilisation de « *mais* ».

Énoncé 15 : « Des rumeurs étaient vite colportées par les chaînes de télévision : un incendie se serait déclaré sur le Mall, le vaste espace central de Washington, qui va du mémorial de Lincoln au Capitole, la colline où siège le Congrès ; une voiture piégée aurait explosé devant le département d'État, situé non loin. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 6)

- « *Des rumeurs étaient vite colportées par les chaînes de télévision* » : Cette portion de l'énoncé met l'accent sur la rapidité de la diffusion des rumeurs et identifie les chaînes de télévision comme vecteur de cette diffusion.

- « *un incendie se serait déclaré sur le Mall, le vaste espace central de Washington, qui va du mémorial de Lincoln au Capitole, la colline où siège le Congrès* » : Ici, on fournit des détails sur la première rumeur, en indiquant le lieu et en ajoutant des précisions géographiques pour donner un contexte.

- « *une voiture piégée aurait explosé devant le département d'État, situé non loin* » : Cette partie détaille la seconde rumeur et précise le lieu de l'incident présumé.

- Le lexique inclut des termes spécifiques aux situations d'urgence (« rumeurs », « incendie », « voiture piégée »).

- La syntaxe utilise une structure conditionnelle pour présenter des événements non confirmés comme hypothétiques.

Énoncé 16 : « Une hypothèse évoquée dans des milieux proches du Pentagone est que l'avion a été abattu par la sécurité aérienne américaine au-dessus d'une zone peu habitée pour l'empêcher de faire plus de dégâts » (Le Monde, 13/09/2001, p.6)

- « *Une hypothèse évoquée dans des milieux proches du Pentagone* » : L'expression « *milieux proches du Pentagone* » ajoute une dimension d'autorité et de crédibilité à l'hypothèse évoquée.

- « *l'avion a été abattu par la sécurité aérienne américaine* » : Cette portion indique clairement une action intentionnelle et décisive.

- « *au-dessus d'une zone peu habitée* » : Ceci précise le lieu de l'action, suggérant que cela a été fait dans une tentative de minimiser les pertes humaines au sol.

- « *pour l'empêcher de faire plus de dégâts* » : L'objectif de l'action est explicité ici, montrant une intention de protection et de prévention.

- Le lexique utilisé est formel et technique, avec des termes comme « *hypothèse* », « *sécurité aérienne américaine* » et « *zone peu habitée* ».
- La syntaxe structure l'énoncé en présentant d'abord l'origine de l'hypothèse, suivie de l'action et de sa localisation, puis du but.

Énoncé 17 : « **Anne ; française (New York)** « *J'ai entendu un grand type pâle déclarer à un autre : « Maintenant, ce sont les Palestiniens à Gaza, qui vont se réjouir et applaudir ».* » (Le Monde, 13/09/2001, p. 7)

- « *un grand type pâle* » : Cette description physique du locuteur donne une image visuelle précise, tout en pouvant évoquer un certain malaise ou choc suite aux événements.
- « *Maintenant, ce sont les Palestiniens à Gaza, qui vont se réjouir et applaudir* » : Cette déclaration fait une généralisation sur les réactions des Palestiniens de Gaza, suggérant qu'ils se réjouiraient des attentats.
- Le lexique comprend des termes descriptifs « *grand type pâle* » et des verbes d'action (« *entendu* », « *déclarer* »).
- La syntaxe de la déclaration rapportée place l'accent sur la réaction des Palestiniens, mettant en avant cette partie de la déclaration.

Énoncé 18 : « Une source gouvernementale a indiqué que les noms de « terroristes » présumés, ayant probablement des liens avec l'organisation de Ben Laden, figureraient sur les listes de passagers de certains des avions détournés. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 12)

- « *Une source gouvernementale a indiqué* » : L'information provient d'une autorité officielle, ce qui peut renforcer la crédibilité de l'information.
- « *les noms de « terroristes » présumés* » : L'utilisation du terme « terroristes » avec des guillemets indique que c'est la qualification donnée par la source, mais cela peut aussi refléter une certaine prudence ou le fait que cette qualification est encore à prouver.
- « *ayant probablement des liens avec l'organisation de Ben Laden* » : Il y a une suggestion de connexion avec l'organisation d'Oussama Ben Laden, mais le terme « *probablement* » indique une certaine incertitude.

- « *figureraient sur les listes de passagers de certains des avions détournés* » : Indique que les noms de ces individus présumés terroristes ont été trouvés sur les listes de passagers.
- Le lexique est formel et juridique, avec des termes comme « *source gouvernementale* », « *présumés* », et « *probablement* ».
- La syntaxe est complexe, avec des clauses imbriquées fournissant des détails sur l'information rapportée.

Énoncé 19 : « Des responsables américains, parlant sous couvert d'anonymat n'ont pas exclu, mardi, la piste d'Oussama Ben Laden, ce multimillionnaire d'origine saoudienne réfugié en Afghanistan, que Washington tient pour son ennemi public numéro un et pour le principal financier du terrorisme islamiste. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 12)

- « *Des responsables américains, parlant sous couvert d'anonymat* » : Indique que l'information provient de sources officielles, mais elles souhaitent rester anonymes, ce qui peut être dû à la sensibilité de l'information partagée.
- « *n'ont pas exclu, mardi, la piste d'Oussama Ben Laden* » : Suggère que la possibilité que Ben Laden soit impliqué dans les attentats est toujours considérée.
- « *ce multimillionnaire d'origine saoudienne réfugié en Afghanistan* » : Fournit des détails supplémentaires sur Ben Laden, soulignant sa richesse et son lieu de résidence.
- « *que Washington tient pour son ennemi public numéro un et pour le principal financier du terrorisme islamiste* » : Montre la perception négative et accusatoire des États-Unis envers Ben Laden, le considérant comme une menace majeure et un acteur clé dans le financement du terrorisme islamiste.
- Le lexique utilisé dans cet énoncé est assez technique et spécifique au domaine de la sécurité et du renseignement.
- La syntaxe place la description de Ben Laden entre des virgules, ce qui sert à ajouter des informations supplémentaires sur son identité et sa réputation.

Énoncé 20 : « Sans être évoqué officiellement par la Maison Blanche ou les services de renseignement américains, le nom de Ben Laden a été avancé, dans les

heures suivant la vague d'attentats, par plusieurs sources autorisées de l'administration américaine qui ont réclamé l'anonymat. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 12)

- « *Sans être évoqué officiellement* » : Cette partie indique qu'aucune déclaration officielle n'a été faite par les instances gouvernementales principales.
- « *le nom de Ben Laden a été avancé* » : Suggère que le nom d'Oussama Ben Laden a été proposé comme possible responsable.
- « *par plusieurs sources autorisées de l'administration américaine* » : Indique que l'information provient de personnes en position d'autorité, bien qu'elles n'aient pas été nommées officiellement.
- « *qui ont réclamé l'anonymat* » : Ces sources ne souhaitent pas être identifiées, ce qui peut suggérer une certaine prudence ou le désir de protéger leur position.
- La mention de « *l'anonymat* » laisse également de l'ambiguïté quant aux motivations des sources pour rester anonymes.
- Le lexique utilisé est formel et spécifique, avec des termes tels que « *officiellement* », « *services de renseignement* », « *administration américaine* », et « *anonymat* ».
- La syntaxe de l'énoncé construit un contraste entre l'absence de déclaration officielle et l'action de sources non officielles.

Énoncé 21 : « Une chaîne de télévision arabe par satellite, MBC, avait même affirmé que des partisans de Ben Laden s'apprêtaient à porter un coup spectaculaire contre les intérêts américains et israéliens. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 12)

- « *Une chaîne de télévision arabe par satellite, MBC* » : Fournit le contexte de la source de l'information, indiquant qu'il s'agit d'une chaîne de télévision arabe accessible internationalement.
- « *avait même affirmé* » : Le terme « *affirmé* » indique que l'information a été présentée avec certitude. L'usage du mot « *même* » peut intensifier cette affirmation.
- « *des partisans de Ben Laden* » : Désigne un groupe spécifique associé à Oussama Ben Laden.

- « *s'apprêtaient à porter un coup spectaculaire contre les intérêts américains et israéliens* » : Décrit une action imminente et d'ampleur, ciblant spécifiquement les États-Unis et Israël.
- Le lexique utilisé est assez chargé, avec des termes comme « *partisans* », « *coup spectaculaire* », et « *intérêts américains et israéliens* » qui sont souvent utilisés dans un contexte de conflit.
- La syntaxe positionne la chaîne de télévision comme sujet, donnant autorité à la source de l'information.

Énoncé 22 : « LA VEILLE des attentats commis aux États-Unis, les juges antiterroristes français avaient été informés de l'existence d'une menace attribuée à des islamistes proches du milliardaire saoudien Oussama Ben Laden, considéré comme l'inspirateur et le financier de la nébuleuse terroriste islamiste internationale. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 14)

- « *La veille des attentats* » : Indique que l'information a été reçue juste avant les attaques du 11 septembre.
- « *les juges antiterroristes français* » : Spécifie qui a reçu l'information, soulignant leur rôle dans la lutte contre le terrorisme.
- « *informés de l'existence d'une menace* » : Indique que les juges ont été avertis d'un danger potentiel.
- « *attribuée à des islamistes proches du milliardaire saoudien Oussama Ben Laden* » : Identifie le groupe suspecté d'être derrière la menace et le lie à Ben Laden.
- « *considéré comme l'inspirateur et le financier de la nébuleuse terroriste islamiste internationale* » : Fournit une description de Ben Laden et de son rôle présumé dans le terrorisme mondial.
- Le lexique est précis et technique, utilisant des termes spécialisés liés au terrorisme et à l'application de la loi.
- La syntaxe de l'énoncé est relativement complexe, avec plusieurs clauses qui fournissent des informations contextuelles et descriptives.

Énoncé 23 : « L'hypothèse selon laquelle les intérêts américains – tant en France qu'en Allemagne – auraient constitué l'objectif de ce groupe avait été envisagée, en raison de la présence en son sein de Fouad Sabour, islamiste âgé de 36 ans, qui revenait alors d'un camp d'entraînement financé par Ben Laden en Afghanistan » (Le Monde, 13/09/2001, p. 14)

- « *L'hypothèse selon laquelle les intérêts américains – tant en France qu'en Allemagne – auraient constitué l'objectif de ce groupe* » : Suggère une menace spécifique dirigée contre les intérêts américains en Europe.

- « *en raison de la présence en son sein de Fouad Sabour, islamiste âgé de 36 ans* » : Spécifie une personne particulière au sein du groupe, donnant son nom et son âge.

- « *qui revenait alors d'un camp d'entraînement financé par Ben Laden en Afghanistan* » : Lie directement cette personne et, par extension, le groupe, à Oussama Ben Laden et à un camp d'entraînement en Afghanistan.

- Le lexique utilisé inclut un mélange de termes juridiques et politiques (« *hypothèse* », « *intérêts américains* », « *islamiste* »).

- La syntaxe est complexe, avec des clauses subordonnées qui ajoutent des informations et des justifications pour l'hypothèse.

Énoncé 24 : « Quelques heures après les attentats qui ont frappé New York et Washington, les experts français de l'antiterrorisme considéraient le milliardaire saoudien comme un suspect évident » (Le Monde, 13/09/2001, p. 14)

- « *Quelques heures après les attentats qui ont frappé New York et Washington* » : Le contexte temporel est clairement établi, montrant une réaction rapide des experts.

- « *les experts français de l'antiterrorisme considéraient le milliardaire saoudien comme un suspect évident* » : Les experts en question sont identifiés comme français et spécialisés dans l'antiterrorisme, et leur jugement est que Oussama Ben Laden est un « *suspect évident* ».

Énoncé 25 : « Ossama Ben Laden, Saddam Hussein, ou quel que soit celui qui a orchestré l'action terroriste la plus impressionnante de l'histoire, n'a pas tiré les leçons de l'attaque de Pearl Harbour. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 16)

- « *Ossama Ben Laden, Saddam Hussein, ou quel que soit celui qui a orchestré* » : L'énoncé présente une incertitude quant à l'identité du responsable, énumérant deux suspects potentiels et laissant la porte ouverte à d'autres possibilités.

- « *l'action terroriste la plus impressionnante de l'histoire* » : L'attentat est décrit de manière superlative, soulignant son impact et sa gravité exceptionnels.

- « *n'a pas tiré les leçons de l'attaque de Pearl Harbour* » : Une comparaison historique est établie, suggérant que les auteurs de l'attentat du 11 septembre ont ignoré les conséquences de précédentes attaques majeures sur les États-Unis.

Énoncé 26 : « Les responsables américains, si : « *Il y a des indices montrant que des personnes ayant des liens avec Ben Laden et l'organisation al Qaeda pourraient être responsables, mais il est encore trop tôt et cela n'a pas été attesté* », a déclaré mardi un responsable américain à l'agence de presse Reuters, sous couvert d'anonymat. « *Il y a des raisons de croire que des personnes ayant des liens avec lui puissent être responsables de cela* », a-t-il ajouté. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 19)

- « *Les responsables américains* » : L'expression suggère une représentation collective, probablement du gouvernement ou des autorités américaines. Elle crée une base institutionnelle pour les déclarations qui suivent.

- « *Il y a des indices* » : L'utilisation du terme « *indices* » indique la présence de preuves potentielles, mais ne confirme pas de manière définitive la responsabilité des individus mentionnés.

- « *montrant que des personnes ayant des liens avec Ben Laden et l'organisation al Qaeda pourraient être responsables* » : Cet énoncé spécifie les liens potentiels entre les personnes évoquées et Ben Laden, introduisant une notion de responsabilité.

- « *mais il est encore trop tôt et cela n'a pas été attesté* » : Les termes « *encore trop tôt* » soulignent la prudence temporelle, indiquant qu'une conclusion définitive n'a pas encore été établie.

- « *sous couvert d'anonymat* » : L'expression renforce la confidentialité et suggère une sensibilité autour de l'information partagée. Elle peut également susciter la curiosité du lecteur.

- « *Il y a des raisons de croire que des personnes ayant des liens avec lui puissent être responsables de cela* » : Cet énoncé réitère l'idée de liens avec Ben Laden et Al-Qaida, tout en ajoutant une dimension de croyance, indiquant une certaine incertitude.

Énoncé 27 : « Même si les dirigeants américains se sont gardés de désigner officiellement Oussama Ben Laden et son groupe comme suspects principaux, sinon uniques, des attaques de mardi, il ne fait guère de doute que ce sont bien eux et leurs hôtes afghans qui sont la cible des efforts diplomatiques engagés par les Américains. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 2)

- « *dirigeants américains* » : Cette expression fait référence aux responsables du gouvernement américain, soulignant l'autorité et la responsabilité de ceux qui prennent des décisions.

- « *se sont gardés de désigner officiellement* » : L'utilisation de « *se sont gardés* » suggère une retenue délibérée de la part des dirigeants américains. « *Désigner officiellement* » indique que cette déclaration est prudente et réfléchie.

- « *Oussama Ben Laden et son groupe* » : La mention spécifique de Ben Laden et de son groupe implique une focalisation sur cette entité en tant que sujet potentiel des attaques.

- « *suspects principaux, sinon uniques, des attaques* » : L'utilisation de « *principaux* » et « *uniques* » suggère que, bien que d'autres suspects puissent être envisagés, Ben Laden et son groupe sont les plus prédominants et les plus probables.

- « *ne fait guère de doute que* » : Cette expression renforce la conviction ou la certitude implicite que les dirigeants américains ont sur l'implication de Ben Laden et de son groupe.

- « *leurs hôtes afghans* » : L'utilisation du terme « *hôtes* » implique une relation, suggérant que les Afghans hébergent ou soutiennent de quelque manière les entités mentionnées.

- « *la cible des efforts diplomatiques* » : L'expression « *la cible des efforts diplomatiques* » indique que les dirigeants américains cherchent à influencer ou à obtenir la coopération des entités mentionnées par des moyens diplomatiques.

Énoncé 28 : « Experts et élus américains continuent à privilégier la piste dite islamiste. Il s'agit de la nébuleuse de groupes plus ou moins sous la tutelle du dissident saoudien Oussama Ben Laden qui peuvent, à l'occasion, bénéficier des services de certains États, tels que le Pakistan, l'Afghanistan ou l'Irak. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 2)

- « *Experts et élus américains* » : L'expression désigne un groupe diversifié comprenant à la fois des experts et des représentants élus, soulignant l'ampleur de ceux qui privilégient la piste islamiste.

- « *privilégier la piste dite islamiste* » : L'utilisation de « *privilégier* » indique que la piste islamiste est actuellement la plus envisagée. L'adjectif « *dit* » souligne l'appellation de « *islamiste* », suggérant une certaine distance ou une certaine prudence dans l'utilisation de ce terme.

- « *nébuleuse de groupes* » : L'expression « *nébuleuse de groupes* » évoque une image de complexité et d'interconnexion, soulignant la diversité des entités associées à la piste islamiste.

- « *sous la tutelle du dissident saoudien Oussama Ben Laden* » : L'usage de « *sous la tutelle* » suggère une influence et un contrôle exercés par Ben Laden. Le terme « *dissident* » est répété, soulignant une opposition à l'autorité saoudienne.

- « *bénéficier des services de certains États, tels que le Pakistan, l'Afghanistan ou l'Irak* » : L'expression « *bénéficier des services* » implique une relation où ces groupes islamistes peuvent recevoir un soutien pratique de la part de certains États.

Énoncé 29 : « L'offensive de l'administration en direction des alliés des États-Unis, contre le groupe Ben Laden et pour consolider l'appui du Congrès, s'est accompagnée de messages destinés à l'opinion publique. L'entourage du président s'est mis en devoir d'expliquer l'absence de M. Bush de Washington, pendant la plus grande partie de la journée de mardi, par le fait que des informations fiables avaient indiqué que la Maison Blanche et, même, l'avion transportant le chef de

l'État, alors en déplacement en Floride, étaient des cibles des terroristes. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 2)

- « *offensive de l'administration* » : L'utilisation du terme « *offensive* » suggère une action proactive et délibérée de la part de l'administration, mettant en avant l'idée d'une réponse robuste aux événements.

- « *direction des alliés des États-Unis* » : Cette expression indique l'orientation de l'effort de l'administration vers ses alliés, soulignant l'importance de la coopération internationale.

- « *contre le groupe Ben Laden* » : L'utilisation de « *contre* » souligne une position hostile envers le groupe Ben Laden, évoquant des mesures actives pour faire face à cette menace.

- « *consolider l'appui du Congrès* » : L'expression indique un effort pour renforcer le soutien du Congrès, soulignant la nécessité d'un consensus national dans la réponse aux attaques.

- « *s'est accompagnée de messages destinés à l'opinion publique* » : Cet énoncé indique une stratégie de communication dirigée vers le grand public, soulignant l'importance de façonner la perception publique des actions de l'administration.

- « *entourage du président* » : Cette expression fait référence aux collaborateurs et aux conseillers proches du président, soulignant leur rôle dans la communication et la gestion de l'information.

- « *en devoir d'expliquer* » : L'utilisation de « *en devoir d'expliquer* » souligne l'obligation perçue de fournir des explications, indiquant une volonté de transparence.

- « *absence de M. Bush de Washington* » : L'énoncé souligne l'absence physique du président Bush de la capitale, soulignant un éloignement stratégique dans le contexte de la menace terroriste.

- « *informations fiables avaient indiqué* » : L'utilisation de « *informations fiables* » suggère que les raisons de l'absence de Bush étaient basées sur des renseignements crédibles, renforçant la justification de cette décision.

- L'utilisation de termes tels que « *offensive*, » « *consolider*, » et « *expliquer* » souligne l'aspect proactif et stratégique de la réponse gouvernementale.

Énoncé 30 : « Confronté aux soupçons qui avaient pesé sur Oussama Ben Laden, après les opérations lancées en août 1998 contre deux ambassades des États-Unis en Afrique, le Pentagone a fait appel à des tirs de missiles Tomahawk sur des camps d'entraînement de terroristes en Afghanistan et sur une usine pharmaceutique au Soudan, censée produire, selon le renseignement américain, des ingrédients chimiques. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 4)

- « *Confronté* » : Ce terme suggère que l'objet du sujet (non spécifié dans l'énoncé) est confronté ou confronte quelque chose, introduisant un élément de réaction ou d'interaction.

- « *soupçons* » : Ce mot indique que des doutes ou des suspicions ont été dirigés vers un individu, en l'occurrence Oussama Ben Laden, évoquant une incertitude quant à son implication.

- « *avaient pesé sur Oussama Ben Laden* » : L'utilisation de « *avaient pesé* » indique que les soupçons ont eu un impact significatif sur Oussama Ben Laden, suggérant une pression ou une attention accrue.

- « *opérations lancées en août 1998 contre deux ambassades des États-Unis en Afrique* » : Cet énoncé fait référence aux attaques contre les ambassades américaines en Afrique en 1998, soulignant le contexte des soupçons envers Ben Laden.

- L'énoncé est structuré de manière à introduire d'abord la situation générale de confrontation aux soupçons, puis à fournir des détails sur la source de ces soupçons.

- L'emploi de termes tels que « *confronté* » et « *soupçons* » crée une atmosphère de tension et d'incertitude.

- La référence aux opérations de 1998 fournit un contexte historique important pour comprendre les circonstances qui ont conduit aux soupçons envers Oussama Ben Laden.

Énoncé 31 : « La crainte des représailles s'accroît à chaque nouvelle accusation venue des États-Unis pour désigner Oussama Ben Laden, l'islamiste d'origine saoudienne qui vit en Afghanistan, comme principal suspect de la vague d'attentats commis sur le sol américain. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 4)

- « *La crainte des représailles* » : L'expression indique une inquiétude ou une peur anticipée liée à des actes de vengeance ou de riposte, soulignant le climat d'incertitude et d'appréhension.
- « *s'accentue à chaque nouvelle accusation* » : L'utilisation de « *s'accentue* » souligne l'intensification de la crainte en réponse à chaque nouvelle accusation. « *Nouvelle accusation* » fait référence aux déclarations américaines désignant Oussama Ben Laden comme suspect.
- « *venue des États-Unis* » : Cet énoncé précise l'origine des nouvelles accusations, soulignant la source américaine de l'information.
- « *pour désigner Oussama Ben Laden* » : L'expression « *pour désigner* » indique le but ou l'intention derrière les accusations, mettant en évidence le rôle de désignation de Ben Laden comme suspect.
- « *islamiste d'origine saoudienne* » : Ces termes définissent l'identité d'Oussama Ben Laden, soulignant sa connexion à l'islam et sa nationalité saoudienne.
- « *qui vit en Afghanistan* » : Cette partie de l'énoncé fournit des informations contextuelles sur le lieu de résidence de Ben Laden, soulignant sa présence en Afghanistan.
- « *comme principal suspect* » : Cette expression indique la position de Ben Laden dans les accusations, soulignant qu'il est considéré comme le suspect principal dans les attentats.
- « *vague d'attentats commis sur le sol américain* » : Cet énoncé rappelle le contexte des attaques, soulignant qu'elles ont eu lieu sur le territoire américain.

Énoncé 32 : « Bien qu'aucune arrestation formelle n'ait encore été effectuée, les informations amassées par les enquêteurs convergent toutes sur la piste islamiste et orientent les soupçons vers le terroriste d'origine saoudienne Oussama Ben Laden. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 9)

- « *Bien qu'aucune arrestation formelle n'ait encore été effectuée* » : Cet énoncé souligne l'absence d'arrestations officielles, mettant en avant le statut actuel de l'enquête.

- « *informations amassées par les enquêteurs* » : Cette expression indique que les données ont été collectées par les enquêteurs, soulignant le processus d'investigation.
- « *convergent toutes sur la piste islamiste* » : L'utilisation du verbe « *convergent* » suggère une convergence ou un accord entre les informations collectées, soulignant la cohérence dans la direction de l'enquête vers la piste islamiste.
- « *orientent les soupçons* » : L'emploi du verbe « *orientent* » indique une direction ou une tendance dans les soupçons, soulignant une focalisation progressive sur une cible particulière.
- « *vers le terroriste d'origine saoudienne Oussama Ben Laden* » : Cet énoncé identifie spécifiquement la personne vers laquelle les soupçons convergent, soulignant Oussama Ben Laden en tant que figure centrale.
- L'utilisation de termes tels que « *convergent,* » « *orientent,* » et « *piste islamiste* » renforce la notion de direction claire dans l'enquête.
- L'énoncé identifie explicitement Oussama Ben Laden comme la cible principale des soupçons, apportant une clarté à la direction de l'enquête.

Énoncé 33 : « Sans jamais citer le nom d'Oussama Ben Laden, les autorités américaines laissent entendre en privé qu'elles privilégient de plus en plus cette piste. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 9)

- « *Sans jamais citer le nom d'Oussama Ben Laden* » : Cette expression souligne la réticence des autorités américaines à mentionner explicitement le nom d'Oussama Ben Laden, mettant en avant une certaine prudence ou discrétion.
- « *les autorités américaines laissent entendre en privé* » : Cet énoncé indique que les autorités émettent des suggestions ou des allusions en privé, soulignant le caractère confidentiel de l'information.
- « *qu'elles privilégient de plus en plus cette piste* » : L'emploi du verbe « *privilégient* » indique une préférence progressive ou croissante pour une certaine direction dans l'enquête, soulignant l'évolution des orientations.
- L'énoncé est formulé de manière à souligner la délicatesse des déclarations des autorités, tout en indiquant clairement une préférence croissante pour la piste évoquée.

- L'utilisation de termes tels que « *laisser entendre* », « *en privé* » et « *privilégient de plus en plus* » crée une atmosphère de discrétion et de prudence.
- L'énoncé maintient une certaine ambiguïté en ne mentionnant pas directement le nom d'Oussama Ben Laden, ce qui peut être interprété comme une mesure de précaution ou de stratégie.

Énoncé 34 : « Les informations en provenance des États-Unis mercredi matin indiquaient que les pirates de l'air appartiendraient aux réseaux d'Oussama Ben Laden. Ces informations restent à confirmer, car, dans le passé, des attentats aux États-Unis avaient été attribués à certains activistes avant que cela ne soit démenti. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 15)

- « *Les informations en provenance des États-Unis* » : Cette expression indique la source des informations, soulignant que les détails proviennent des États-Unis.
- « *mercredi matin indiquaient que les pirates de l'air appartiendraient aux réseaux d'Oussama Ben Laden* » : Cet énoncé rapporte les informations reçues mercredi matin, affirmant que les pirates de l'air seraient affiliés aux réseaux d'Oussama Ben Laden.
- « *Ces informations restent à confirmer* » : exprime une certaine réserve quant à la véracité des informations, soulignant la nécessité de confirmation.
- « *car, dans le passé, des attentats aux États-Unis avaient été attribués à certains activistes avant que cela ne soit démenti* » : Cette partie de l'énoncé explique la prudence à l'égard des informations, en se référant à des cas antérieurs où des attributions d'attentats aux États-Unis ont été démenties après avoir été attribuées à des activistes spécifiques.
- L'emploi de termes tels que « *restent à confirmer* », « *dans le passé* » et « *avant que cela ne soit démenti* » contribue à la nuance et à la prudence dans la transmission de l'information.
- L'énoncé souligne la préoccupation à éviter des conclusions hâtives en se basant sur des expériences antérieures de démenti d'informations.

Énoncé 35 : « Toutefois, Ben Laden est le suspect « parfait ». En 1998, il avait créé le « Front international contre les juifs et les croisés », appelant à « tuer les

Américains et les civils en tout pays où cela est possible », quelques mois seulement avant l'attentat du 7 août 1998 contre les ambassades américaines du Kenya et de Tanzanie, mais il faut rappeler que cet attentat (224 tués) n'a jamais fait l'objet d'une revendication formelle. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 15)

- « *Toutefois* » : Cette conjonction introduit une opposition ou une restriction par rapport à ce qui a été dit précédemment, soulignant une nuance ou une exception.

- « *Ben Laden est le suspect « parfait »* » : L'emploi du terme « parfait » suggère une adéquation idéale entre Ben Laden et le rôle de suspect, soulignant une forte corrélation.

- « *En 1998, il avait créé le « Front international contre les juifs et les croisés »* » : Cet énoncé spécifie une action antérieure d'Oussama Ben Laden, soulignant la création du Front international et donnant un contexte à son hostilité envers les États-Unis.

- « *appelant à « tuer les Américains et les civils en tout pays où cela est possible »* » : Cette expression rapporte l'appel de Ben Laden à la violence contre les Américains et les civils partout où c'est possible, mettant en avant son idéologie hostile.

- « *quelques mois seulement avant l'attentat du 7 août 1998 contre les ambassades américaines du Kenya et de Tanzanie* » : L'énoncé établit une séquence temporelle, indiquant que l'appel de Ben Laden a été suivi, quelques mois plus tard, par l'attentat contre les ambassades américaines.

- « *mais il faut rappeler que cet attentat (224 tués) n'a jamais fait l'objet d'une revendication formelle* » : Cet énoncé apporte une nuance en soulignant que, malgré l'implication probable de Ben Laden, l'attentat en question n'a jamais été formellement revendiqué.

- L'énoncé met en avant l'idée que bien que Ben Laden semble être un suspect idéal, des nuances et des questions persistent, notamment en ce qui concerne la revendication formelle de l'attentat de 1998.

Énoncé 36 : Dans une interview Ehoud Barak répond à la question suivante : « Qui, selon vous, a perpétré les derniers attentats en Amérique ? – Je ne sais pas. Il

est probable que leurs auteurs ont des liens avec Ben Laden, mais je ne crois pas qu'on puisse déjà le dire avec certitude. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 16)

- « *Dans une interview Ehoud Barak répond à la question suivante* » : Cet énoncé introduit le contexte de la déclaration, soulignant que la réponse de Ehoud Barak fait suite à une question spécifique.

- « *Qui, selon vous, a perpétré les derniers attentats en Amérique ? – Je ne sais pas.* » : Cette question et la réponse qui suit indiquent l'incertitude de Ehoud Barak quant aux auteurs des attentats, soulignant la complexité de la situation.

- « *Il est probable que leurs auteurs ont des liens avec Ben Laden* » : Cette partie exprime une probabilité, suggérant une possible connexion entre les auteurs des attentats et Ben Laden.

- « *mais je ne crois pas qu'on puisse déjà le dire avec certitude* » : Cette déclaration souligne le doute de Ehoud Barak quant à la certitude de l'implication de Ben Laden, mettant en avant une approche prudente.

- L'utilisation de termes tels que « *probable* », « *mais* » et « *je ne crois pas* » contribue à souligner le caractère incertain de la situation selon le point de vue de Ehoud Barak.

- L'énoncé reflète la complexité des premiers jours suivant les attentats, où les informations étaient encore en cours de clarification et où diverses hypothèses étaient discutées.

L'énoncé est formulé de manière à présenter d'abord la question posée à Ehoud Barak, puis à rapporter sa réponse, mettant en avant son manque de certitude et sa prudence dans l'évaluation des auteurs des attentats.

Énoncé 37 : « Il est certain que si l'on découvre les auteurs de ces atroces attentats, les représailles ne manqueront pas de se matérialiser énergiquement. S'il s'avère qu'Oussama Ben Laden est bien le commanditaire, comme l'indiqueraient les premières informations, l'éventualité d'un ultimatum américain envers les talibans qui l'abritent ne doit pas être écartée. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 16)

- « *Il est certain que* » : Cette expression introduit une affirmation catégorique, soulignant la confiance dans la déclaration qui suit.

- « *si l'on découvre les auteurs de ces atroces attentats* » : établit une condition, reliant la certitude à la découverte des auteurs des attentats, soulignant l'importance de cette découverte.
- « *les représailles ne manqueront pas de se matérialiser énergiquement* » : indique une conséquence probable en cas de découverte des auteurs, soulignant l'intensité des représailles attendues.
- « *S'il s'avère qu'Oussama Ben Laden est bien le commanditaire, comme l'indiqueraient les premières informations* » : Énonce une autre condition, reliant la découverte de Ben Laden comme commanditaire à la véracité des premières informations disponibles.
- « *l'éventualité d'un ultimatum américain envers les talibans qui l'abritent ne doit pas être écartée* » : Cet énoncé suggère une possibilité future, soulignant qu'un ultimatum américain envers les talibans pourrait se concrétiser si Ben Laden est confirmé comme commanditaire.
- L'énoncé est formulé de manière à établir d'abord une affirmation catégorique, puis à conditionner cette affirmation à la découverte des auteurs des attentats et à la confirmation de Ben Laden comme commanditaire.
- L'usage de termes tels que « *certain que,* » « *si,* » et « *ne doit pas être écartée* » contribue à souligner la prudence et la conditionnalité des déclarations concernant les représailles et un éventuel ultimatum américain.
- L'énoncé reflète la complexité des réponses anticipées aux attentats, où différentes possibilités étaient envisagées en fonction de l'identification des responsables.

Énoncé 38 : « Les États-Unis pointent déjà un doigt accusateur sur Oussama Ben Laden. Et certains parlent d'une vengeance à grande échelle. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 18)

- « *Les États-Unis pointent déjà un doigt accusateur sur Oussama Ben Laden* » : indique l'accusation formelle des États-Unis envers Oussama Ben Laden, soulignant l'attribution de responsabilité.

- « *Et certains parlent d'une vengeance à grande échelle* » : introduit une autre perspective, soulignant que certains évoquent la possibilité d'une vengeance d'envergure importante.
- L'énoncé rapporte d'abord l'accusation formelle des États-Unis envers Oussama Ben Laden, puis introduit une perspective alternative liée à la possibilité de vengeance à grande échelle.
- L'emploi de termes tels que « *pointent* », « *accusateur* » et « *parlent d'une vengeance à grande échelle* » contribue à la clarté et à l'expression des deux aspects de la situation.
- L'énoncé reflète l'atmosphère tendue et les réactions rapides dans les jours qui ont suivi les attentats, où les discussions sur les responsables et les réponses possibles étaient intenses.

Énoncé 39 : « Au moment où, à tort ou à raison, les soupçons se portent sur le milliardaire d'origine saoudienne Ben Laden, il est difficile de ne pas rappeler que ce même Ben Laden a été naguère formé et utilisé par la CIA pour lutter contre l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Est-ce à dire qu'il y aurait selon les lieux et les moments des « bons » et des « mauvais » terroristes ? » (Le Monde, 14/09/2001, p. 18)

- « *Au moment où, à tort ou à raison, les soupçons se portent sur le milliardaire d'origine saoudienne Ben Laden* » : Cet énoncé introduit le contexte en soulignant que, que ce soit justifié ou non, les soupçons se dirigent vers Ben Laden.
- « *il est difficile de ne pas rappeler que ce même Ben Laden a été naguère formé et utilisé par la CIA pour lutter contre l'invasion soviétique de l'Afghanistan* » : Cet énoncé évoque le passé de Ben Laden, soulignant qu'il a été formé et utilisé par la CIA pour combattre l'invasion soviétique en Afghanistan.
- « *Est-ce à dire qu'il y aurait selon les lieux et les moments des « bons » et des « mauvais » terroristes ?* » : Cette question souligne l'apparente contradiction entre le passé de Ben Laden en tant qu'allié de la CIA et ses soupçons actuels en tant que terroriste, suggérant une réflexion sur la relativité des jugements.

- L'utilisation de termes tels que « *à tort ou à raison* », « *naguère* » et « *Est-ce à dire que* » contribue à introduire une nuance et à susciter la réflexion sur la complexité des relations passées et présentes avec Ben Laden.

- L'énoncé illustre la complexité des réactions et des interrogations qui ont émergé dans les jours suivant les attentats du 11 septembre 2001, où le passé de certains acteurs était remis en question face aux événements actuels.

Énoncé 40 : « Les services secrets américains et ceux de tout l'Occident privilégient officiellement la piste Ben Laden. Manifestement, le paria saoudien est le « coupable » parfait. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 18)

- « *Les services secrets américains et ceux de tout l'Occident privilégient officiellement la piste Ben Laden* » : Cet énoncé indique la préférence formelle des services secrets américains et de ceux de l'Occident pour la piste impliquant Ben Laden, soulignant une orientation claire.

- « *Manifestement, le paria saoudien est le « coupable » parfait* » : Cette partie exprime une évidence, suggérant que Ben Laden est considéré comme le coupable idéal malgré le terme entre guillemets, soulignant peut-être une certaine ironie ou scepticisme.

- L'énoncé est émis de manière à présenter d'abord la préférence formelle des services secrets pour la piste Ben Laden, puis à ajouter une dimension d'évidence en décrivant Ben Laden comme le coupable parfait.

- L'utilisation de termes tels que « *officiellement* », « *Manifestement* » et « *parfait* » contribue à renforcer la force de l'affirmation tout en introduisant une certaine nuance.

- L'énoncé reflète la perception dominante à l'époque, où Ben Laden était rapidement identifié comme le principal suspect dans les premiers jours suivant les attentats du 11 septembre 2001.

Énoncé 41 : « Le réseau du milliardaire islamiste Ben Laden est clairement désigné comme l'auteur des attaques » (Le Monde, 15/09/2001, p. 1)

- « *Le réseau du milliardaire islamiste Ben Laden* » : Cette expression identifie le réseau associé à Ben Laden en tant que milliardaire islamiste, soulignant sa richesse et son engagement idéologique.
- « *est clairement désigné comme l'auteur des attaques* » : Cet énoncé attribue explicitement la responsabilité des attaques au réseau de Ben Laden, indiquant une affirmation claire et directe.
- L'utilisation de termes tels que « *clairement* » renforce la certitude de l'identification du réseau de Ben Laden comme l'auteur des attaques.
- L'énoncé reflète la manière dont les médias ont rapidement identifié et rapporté la responsabilité présumée de Ben Laden et de son réseau dans les jours qui ont suivi les attentats du 11 septembre 2001.

Énoncé 42 : « Dans l'espoir de recueillir davantage d'informations, le FBI a rendu publiques les identités des dix-neuf pirates de l'air qui se trouvaient à bord des quatre avions détournés. Selon plusieurs médias américains, certains d'entre eux étaient connus des services de renseignement comme proches du réseau islamiste Al-Qaida d'Oussama Ben Laden. » (Le Monde, 17/09/2001, p. 2)

- Les termes tels que « *FBI* », « *pirates de l'air* », « *identités* », « *avions détournés* », « *renseignement* », « *Al-Qaida* » et « *Oussama Ben Laden* » sont cruciaux pour comprendre le contexte et les acteurs impliqués.
- La phrase est formulée pour informer sur la décision du FBI de rendre publiques les identités des pirates de l'air.
- La phrase est structurée en deux parties principales : une action du FBI et une information relayée par les médias américains.

Énoncé 43 : « Selon des sources pakistanaises proches des services de renseignement, Washington a notamment demandé à Islamabad des informations précises sur les réseaux d'Oussama Ben Laden. Des journaux pakistanais ont également évoqué l'utilisation éventuelle de l'espace aérien et du sol pakistanais en cas d'intervention massive des Américains en Afghanistan, mais ces informations n'ont pas été confirmées de source officielle. » (Le Monde, 17/09/2001, p. 5)

- Les termes tels que « *sources pakistanaises* », « *services de renseignement* », « *Washington* », « *Islamabad* », « *Oussama Ben Laden* », « *utilisation éventuelle* », « *espace aérien* », « *sol pakistanais* » et « *intervention massive des Américains en Afghanistan* » sont cruciaux pour comprendre les relations diplomatiques et les préoccupations entre les États-Unis et le Pakistan.
- La phrase est construite de manière à informer sur les demandes de Washington à Islamabad et les spéculations concernant l'utilisation de l'espace aérien et du sol pakistanais.
- Usage de termes spécifiques comme « *sources pakistanaises* », « *services de renseignement* » et « *réseaux d'Oussama Ben Laden* », indiquant des sujets précis et techniques.
- La phrase est composée de deux parties principales : une demande de Washington et des rapports de journaux pakistanais, liées par le contexte des préparatifs d'une éventuelle intervention.

Énoncé 44 : « De source pakistanaise, on affirme que cette délégation n'a qu'un but : délivrer aux talibans un ultimatum sans ambiguïtés : livrez Oussama Ben Laden aux États-Unis, ou risquez des représailles massives. » (Le Monde, 18/09/2001, p. 2)

- Les termes tels que « *source pakistanaise* », « *délégation* », « *ultimatum* », « *talibans* », « *Oussama Ben Laden* » et « *représailles massives* » sont essentiels pour comprendre le contexte diplomatique et les enjeux.
- La phrase informe sur l'objectif de la délégation, à savoir délivrer un ultimatum clair aux talibans.

Énoncé 45 : « Laurie Mylroie affirme pour sa part qu'Oussama Ben Laden aurait été incapable de mener de telles opérations coordonnées à l'échelle mondiale sans le soutien d'un pouvoir étatique, en l'occurrence de l'Irak. » (Le Monde, 18/09/2001, p. 4)

- Le choix des mots tels que « *affirme* », « *incapable* », « *opérations coordonnées* », « *échelle mondiale* », « *soutien* » et « *pouvoir étatique* » est

crucial. Ces termes reflètent des opinions, des évaluations et des relations spécifiques.

Énoncé 46 : « Selon de nombreuses informations, le réseau Hamas, celui des Frères musulmans, les combattants de Ben Laden, les moudjahidines en Bosnie, en Tchétchénie et en Afghanistan ont bénéficié de cette manne financière qui a permis de soutenir de nombreux terroristes. Dernières sources de financement des réseaux Ben Laden, selon d'autres sources d'information : les armes et la drogue. » (Le Monde, 19/09/2001, p. 6)

- Les termes et expressions spécifiques aux conflits et au terrorisme, comme « *Hamas* », « *Frères musulmans* », « *combattants de Ben Laden* », « *moudjahidines* », « *armes* » et « *drogue* » sont essentiels pour comprendre le contexte et les détails mentionnés.
- La phrase expose que plusieurs groupes ont bénéficié d'une manne financière, contribuant à soutenir des terroristes. En outre, d'autres sources mentionnent que les dernières sources de financement des réseaux de Ben Laden incluraient les armes et la drogue.
- La structure de la phrase relie une série de groupes à une source de financement commune, suivie par une mention de sources spécifiques de financement.

Énoncé 47 : « Dès le début des années 1990, les autorités égyptiennes, confrontées à une guerre ouverte avec le mouvement extrémiste musulman Djihad, dirigé par un Zawahri en exil (selon certaines informations, il aurait séjourné cinq ans en Suisse) » (Le Monde, 19/09/2001, p. 6)

- Les expressions telles que « *dès le début des années 1990* », « *autorités égyptiennes* », « *guerre ouverte* », « *mouvement extrémiste musulman Djihad* », « *Zawahri en exil* », « *certaines informations* » et « *cinq ans* » sont essentielles pour comprendre le contexte et les détails mentionnés.
- La phrase expose le contexte des années 1990, décrivant une guerre ouverte entre les autorités égyptiennes et le mouvement Djihad dirigé par Zawahri en exil, avec une mention d'un possible séjour en Suisse.

Énoncé 48 : « LES RÉSEAUX d'Oussama Ben Laden semblent avoir cherché à se procurer des matières nucléaires, et cette possibilité inquiète les puissances occidentales au plus haut niveau. » (Le Monde, 20/09/2001, p. 4)

- Les expressions telles que « *réseaux d'Oussama Ben Laden* », « *matières nucléaires* », « *possibilité* » et « *inquiète les puissances occidentales au plus haut niveau* » sont essentielles pour comprendre le contexte et les détails de l'énoncé.
- La phrase rapporte une inquiétude des puissances occidentales au sujet de la possibilité que les réseaux d'Oussama Ben Laden cherchent à se procurer des matières nucléaires.

Énoncé 49 : « D'autres enquêtes des journaux Al-Hayat et Al-Watan Al-Arabi concluent que Ben Laden a forgé des liens en Asie centrale, en Tchétchénie et dans le Caucase, toujours dans le but de se procurer des matières nucléaires. Oussama Ben Laden aurait aussi recruté des scientifiques de l'ex-URSS, dont cinq physiciens du Turkménistan. » (Le Monde, 20/09/2001, p. 4)

- Les termes tels que « *enquêtes* », « *Al-Hayat* », « *Al-Watan Al-Arabi* », « *Ben Laden* », « *Asie centrale* », « *Tchétchénie* », « *Caucase* », « *matières nucléaires* », « *recruté* », « *scientifiques de l'ex-URSS* » et « *physiciens du Turkménistan* » sont essentiels pour comprendre le contexte et les détails de l'énoncé.
- La phrase rapporte les conclusions d'enquêtes menées par Al-Hayat et Al-Watan Al-Arabi, suggérant que Ben Laden aurait forgé des liens pour se procurer des matières nucléaires. De plus, elle mentionne le recrutement de scientifiques de l'ex-URSS, dont cinq physiciens du Turkménistan.

Énoncé 50 : « Un plan d'attentats plus vaste était en préparation. Selon nos informations, l'ambassade américaine à Paris était aussi visée par les réseaux de Ben Laden. » (Le Monde, 21/09/2001, p. 1)

Énoncé 51 : « En France, selon nos informations, l'ambassade américaine à Paris était bien visée par un réseau proche d'Oussama Ben Laden » (Le Monde, 21/09/2001, p. 8)

- Les termes tels que « *plan d'attentats* », « *ambassade américaine à Paris* », « *réseaux de Ben Laden* » et « *un réseau proche d'Oussama Ben Laden* » sont essentiels pour comprendre le contexte et les détails de l'énoncé.
- Les deux énoncés indiquent que l'ambassade américaine à Paris était visée par des réseaux proches d'Oussama Ben Laden, suggérant la préparation d'un plan d'attentats plus vaste.

Énoncé 52 : « Selon nos informations, les enquêteurs travaillent en fait depuis plus d'une semaine sur l'hypothèse selon laquelle les terroristes étaient répartis en six groupes de cinq, chaque groupe ayant pour « mission » de détourner un avion. » (Le Monde, 21/09/2001, p. 8)

- Les termes clés incluent « *enquêteurs* », « *hypothèse* », « *terroristes* », « *six groupes de cinq* » et « *mission de détourner un avion* ».
- L'énoncé indique que, selon les informations du journal Le Monde, les enquêteurs travaillent sur l'hypothèse selon laquelle les terroristes étaient répartis en six groupes de cinq, chaque groupe ayant pour mission de détourner un avion.

Énoncé 53 : « Ce n'est pas encore une certitude, mais une hypothèse qui gagne en poids d'heure en heure. La Somalie, accusée par les États-Unis d'abriter des réseaux d'Oussama Ben Laden, pourrait subir bientôt des représailles américaines. » (Le Monde, 24/09/2001, p. 8)

- Les termes clés incluent « *certitude* », « *hypothèse* », « *poids* », « *Somalie* », « *accusée* », « *réseaux d'Oussama Ben Laden* » et « *représailles américaines* ».
- L'énoncé indique que ce n'est pas encore une certitude, mais une hypothèse gagnant en poids d'heure en heure. Il suggère que la Somalie, accusée par les États-Unis d'abriter des réseaux d'Oussama Ben Laden, pourrait subir bientôt des représailles américaines.

Énoncé 54 : « Dubai Islamic Bank : selon plusieurs sources, la CIA aurait établi qu'une partie du financement d'Oussama Ben Laden provient de cette banque » (Le Monde, 25/09/2001, p. 5)

- Les termes clés incluent « *Dubai Islamic Bank* », « *CIA* », « *financement* », « *Oussama Ben Laden* » et « *sources* ».
- L'énoncé indique que plusieurs sources affirment que la CIA aurait établi qu'une partie du financement d'Oussama Ben Laden provient de Dubai Islamic Bank.

Énoncé 55 : « Des rumeurs circulent sur des banques, locales ou non, recueillant les dons de grandes familles marchandes du Golfe aux « organisations de bienfaisance islamiques » qui financeraient aussi les groupes terroristes. » (Le Monde, 25/09/2001, p. 6)

- Les termes clés incluent « *rumeurs* », « *banques* », « *locaux ou non* », « *dons* », « *grandes familles marchandes du Golfe* », « *organisations de bienfaisance islamiques* » et « *groupes terroristes* ».
- L'énoncé indique que des rumeurs circulent sur des banques, locales ou non, recueillant les dons de grandes familles marchandes du Golfe pour les « organisations de bienfaisance islamiques » qui financeraient aussi les groupes terroristes.

Énoncé 56 : « Des partisans d'Oussama Ben Laden filmés dans un camp d'entraînement en Afghanistan, en juin 2001. Cette vidéo aurait été réalisée et distribuée par Oussama Ben Laden. » (Le Monde, 26/09/2001, p. 7)

- Les termes clés incluent « *partisans d'Oussama Ben Laden* », « *filmés* », « *camp d'entraînement* », « *Afghanistan* », « *juin 2001* », « *vidéo* », « *réalisée* », « *distribuée* » et « *Oussama Ben Laden* »
- L'énoncé indique que des partisans d'Oussama Ben Laden ont été filmés dans un camp d'entraînement en Afghanistan en juin 2001. La vidéo aurait été réalisée et distribuée par Oussama Ben Laden.

Énoncé 57 : « Un frère Ben Laden aurait financé les cours de pilotage d'un policier français » (Le Monde, 26/09/2001, p. 7)

- Les expressions comme « *frère Ben Laden* », « *aurait financé* », « *cours de pilotage* » et « *policier français* » portent des connotations de relations familiales,

de financement potentiellement suspect, de formation au pilotage, et d'implication d'un policier français.

- L'énoncé indique qu'un frère de Ben Laden aurait financé les cours de pilotage d'un policier français.

Énoncé 58 : « Le Pentagone a démenti, jeudi 29 novembre, les informations de presse selon lesquelles des prisonniers talibans désarmés auraient été abattus par les troupes de l'Alliance du Nord dans le fort de Qala-e-Janghi, près de Mazar-e-Charif. » (Le Monde, 01/12/2001, p. 5)

- « *Le Pentagone* » fait référence au département de la Défense des États-Unis, qui est souvent perçu comme une autorité fiable et officielle.

- « *démenti* » indique un démenti ou un déni de la part du Pentagone concernant les informations de presse.

- « *prisonniers talibans* » se réfère aux membres des talibans capturés pendant le conflit en Afghanistan.

- « *désarmés* » souligne le fait que les prisonniers étaient sans armes, mettant en question la légitimité de leur abattage.

- « *abattus* » implique une action violente menée contre les prisonniers, généralement associée à la mort.

- « *troupes de l'Alliance du Nord* » désigne les forces de l'Alliance du Nord, un groupe opposé aux talibans lors du conflit en Afghanistan.

- « *fort de Qala-e-Janghi* » un lieu spécifique où l'incident aurait eu lieu.

- « *près de Mazar-e-Charif* » fournit une localisation géographique pour situer le lieu de l'incident.

- La phrase est construite de manière simple et directe, avec une structure sujet-verbe-objet. Cela renforce le caractère informatif de l'énoncé.

Énoncé 59 : « Sans préciser la source de son information, le ministre afghan de la reconstruction, Amin Farhang, a, pour sa part, indiqué que le mollah Omar pourrait avoir été arrêté. « J'ai entendu dire qu'il avait été arrêté, mais je n'en sais pas plus », a-t-il dit à la chaîne de télévision allemande ARD. » (Le Monde, 05/01/2002, p.4)

- Les termes clés incluent « *ministre afghan de la reconstruction* », « *Amin Farhang* », « *mollah Omar* », « *arrêté* », « *source d'information* », « *entendu dire* » et « *ne sais pas plus* ».

- L'énoncé indique que le ministre afghan de la reconstruction, Amin Farhang, a suggéré que le mollah Omar pourrait avoir été arrêté, sans préciser la source de son information. Il rapporte les propos du Ministre à la chaîne de télévision allemande ARD.

Énoncé 60 : « Sans en publier le texte, ils ont indiqué que l'adolescent y exprimait « sa sympathie pour Oussama Ben Laden ». Selon une de ses camarades de lycée, Charles Bishop avait admiré l'action des pilotes du 11 septembre, mais il avait été « déçu » par son dénouement. » (Le Monde, 08/01/2002, p. 3)

- Les termes clés incluent « *adolescent* », « *sympathie* », « *Oussama Ben Laden* », « *camarades de lycée* », « *Charles Bishop* », « *admiration* », « *pilotes du 11 septembre* », « *déçu* » et « *dénouement* ».

- L'énoncé indique que les autorités ont rapporté que l'adolescent exprimait sa sympathie pour Oussama Ben Laden sans publier le texte. Une camarade de lycée mentionne que l'adolescent avait admiré l'action des pilotes du 11 septembre, mais avait été déçu par le dénouement.

Énoncé 61 : « Aujourd'hui, on dirait que les États-Unis ne font pas de différence entre Ben Laden et Arafat, alors que ce dernier s'était empressé, le 11 septembre 2001, de condamner les attentats de New York et de Washington. » (Le Monde, 05/02/2002, p. 16)

- Les termes clés incluent « *Aujourd'hui* », « *États-Unis* », « *différence* », « *Ben Laden* », « *Arafat* », « *condamner* », « *attentats de New York et de Washington* ».

- L'énoncé observe que les États-Unis semblent ne pas faire de différence entre Ben Laden et Arafat. Il souligne qu'Arafat avait condamné les attentats du 11 septembre 2001.

Énoncé 62 : « Il s'agit aujourd'hui de l'hypothèse considérée comme la plus probable par les spécialistes. Ceux-ci accordent peu de crédit aux théories

successives selon lesquelles il serait mort dans les bombardements de Tora Bora ou du fait de ses problèmes rénaux. Ils ne semblent pas croire non plus à sa fuite en Iran, au Yémen ou en Géorgie. » (Le Monde, 02/03/2002, p. 2)

- Les termes clés incluent « *hypothèse* », « *probable* », « *spécialistes* », « *crédit* », « *théories successives* », « *mort* », « *bombardements de Tora Bora* », « *problèmes rénaux* », « *fuite* », « *Iran* », « *Yémen* » et « *Géorgie* ».

- L'énoncé indique que l'hypothèse considérée comme la plus probable par les spécialistes est celle selon laquelle Oussama Ben Laden serait toujours en vie. Il rejette d'autres théories sur sa mort ou sa fuite.

Énoncé 63 : « selon Juan Zarate, Al-Taqwa aurait soutenu financièrement Al-Qaida et Oussama Ben Laden jusqu'en septembre 2001, époque des attentats suicides contre New York et Washington. Problème : les autorités américaines n'ont pas étayé leurs accusations. « *C'est un sale petit jeu, a réagi Sean Hanna, avocat d'Al-Taqwa aux Bahamas. Si M. Zarate a des preuves, il se doit de les livrer au monde.* » » (Le Monde, 04/05/2002, p. 16)

- Les termes clés incluent « *Juan Zarate* », « *Al-Taqwa* », « *soutenu financièrement* », « *Al-Qaida* », « *Oussama Ben Laden* », « *attentats suicides* », « *autorités américaines* », « *accusations* », « *preuves* », « *jeu* », « *Sean Hanna* » et « *avocat* ».

- L'énoncé rapporte une affirmation de Juan Zarate selon laquelle Al-Taqwa aurait soutenu financièrement Al-Qaida et Oussama Ben Laden jusqu'en septembre 2001. Il mentionne également la réaction de l'avocat d'Al-Taqwa, Sean Hanna.

Énoncé 64 : « « une source proche des services de renseignement suédois et de la police », affirme que Karim Chatty voulait précipiter l'avion contre une ambassade américaine en Europe. » (Le Monde, 07/09/2002, p. 3)

- Les termes clés incluent « *source proche des services de renseignement suédois et de la police* », « *Karim Chatty* », « *voulait précipiter l'avion* » et « *ambassade américaine en Europe* ».

- L'énoncé rapporte une affirmation selon laquelle une source proche des services de renseignement suédois et de la police affirme que Karim Chatty avait l'intention de précipiter un avion contre une ambassade américaine en Europe.

Énoncé 65 : « « Intox » ou réalité ? Un site Internet, islamonline.net, basé au Qatar a annoncé dimanche qu'un de ses correspondants avait obtenu une copie d'une lettre écrite il y a quelques semaines par Oussama Ben Laden. Le texte aurait été obtenu par un contact à Jalalabad, dans l'est de l'Afghanistan. « Nous devrions bientôt voir la chute des pays infidèles conduits par le tyran américain », écrit l'auteur de la lettre qui n'est pas datée. » (Le Monde, 11/09/2002, p. 3)

- Les termes clés incluant « *Intox* », « *site Internet islamonline.net* », « *correspondant* », « *copie d'une lettre* », « *Oussama Ben Laden* », « *Jalalabad* », « *tyran américain* » et « *chute des pays infidèles* » sont essentiels pour comprendre le contexte de l'annonce.

- L'énoncé rapporte qu'un site Internet basé au Qatar, islamOnline.net, a annoncé qu'un de ses correspondants aurait obtenu une copie d'une lettre récente écrite par Oussama Ben Laden, dans laquelle il prédit la chute des pays infidèles, dirigés par le tyran américain.

Énoncé 66 : « ARME NUCLÉAIRE de destruction massive ou bombe sale ? Oussama Ben Laden ne se serait pas posé la question. Mais, pragmatique, il aurait fait savoir que l'acquisition d'armes nucléaires, chimiques et biologiques était « un devoir religieux ». De quoi nourrir les craintes des pays industrialisés, dont la psychose s'alimente de vraies informations et de fausses rumeurs. Ainsi, l'organisation Al-Qaida se serait, dit-on, procuré des matières radioactives au Pakistan » (Le Monde, 11/09/2002, p. 53)

- Les termes tels que « *arme nucléaire* », « *destruction massive* », « *bombe sale* », « *devoir religieux* », « *Oussama Ben Laden* », « *armes nucléaires, chimiques et biologiques* », « *craintes* », « *psychose* », « *Al-Qaida* », « *matières radioactives* » et « *Pakistan* » portent des connotations de menace potentielle, de justification religieuse, de craintes, de psychose, et d'allégations sur l'acquisition de matières

radioactives. La syntaxe montre que ces éléments sont présentés comme des informations attribuées à Oussama Ben Laden.

Énoncé 67 : « Ainsi, l'organisation Al-Qaida se serait, dit-on, procuré des matières radioactives au Pakistan. Une information réfutée par Islamabad » (Le Monde, 11/09/2002, p. 53)

- L'utilisation de termes tels que « *Al-Qaida* », « *matières radioactives* », « *Pakistan* » et « *information réfutée* » crée un champ sémantique fort autour de la question de la prolifération radioactive.

Énoncé 68 : « En 1993, Oussama Ben Laden aurait encore essayé d'obtenir de l'uranium très enrichi auprès des Sud-Africains. » (Le Monde, 11/09/2002, p. 53)

- L'énoncé utilise des termes tels que « *Oussama Ben Laden* », « *uranium très enrichi* » et « *Sud-Africains* » impliquant des éléments liés à la prolifération nucléaire.

Énoncé 69 : « Selon plusieurs sources, le mollah Omar aurait aussi repris contact avec Oussama Ben Laden ou ses assistants. » (Le Monde, 11/09/2002, p. 47)

- Les termes clés incluent « *mollah Omar* », « *contact* », « *Oussama Ben Laden* » et « *assistants* ».

- L'énoncé rapporte que, selon plusieurs sources, le mollah Omar aurait repris contact avec Oussama Ben Laden ou ses assistants.

Énoncé 70 : « les Américains auraient proposé d'intervenir à l'antenne à chaque appel au djihad d'Al-Qaida. » (Le Monde, 11/09/2002, p. 52)

- Des termes clés incluent « *Américains* », « *proposé* », « *intervenir* », « *antenne* », « *appel au djihad* » et « *Al-Qaida* ». Ces derniers portent des connotations de proposition d'action, d'intervention, d'appel au djihad par Al-Qaida, et de communication médiatique.

- L'utilisation du conditionnel « *auraient proposé* » indique une certaine distance par rapport à l'affirmation. Cela suggère que l'information n'est pas présentée comme un fait établi, mais plutôt comme quelque chose qui aurait été proposé.

Énoncé 71 : « Aussitôt, la rumeur se répand dans tout Mombasa qu'une attaque terroriste, orchestrée par Al-Qaida, est responsable des destructions... » (Le Monde, 01/12/2002, p. 4)

- Les termes clés incluant « *rumeur* », « *Mombasa* », « *attaque terroriste* », « *Al-Qaida* » et « *destructions* » portent les notions de panique, de menace terroriste, et d'incertitude quant à la vérité des événements.

Énoncé 72 : « L'imam, d'origine tunisienne, ne cacherait pas, selon une source policière, son fondamentalisme religieux : il réclame ainsi une pratique rigoureuse de la charia et ne condamne pas les attentats d'Al-Qaida. » (Le Monde, 05/12/2002, p. 14)

- Les termes clés incluant « *imam* », « *origine tunisienne* », « *fondamentalisme religieux* », « *pratique rigoureuse de la charia* » et « *attentats d'Al-Qaida* » portent des charges sémantiques liées à la religion, à l'idéologie stricte, et aux liens potentiels avec Al-Qaida.

V.1.2. Ambiguïté

Énoncé 1

- Il y a peu d'ambiguïté directe dans la phrase elle-même ; cependant, il y a une ambivalence dans l'expression de certitude, soulignant qu'il s'agit d'une opinion plutôt qu'une déclaration factuelle.

Énoncé 2

- Comme dans l'énoncé précédent, il y a peu d'ambiguïté dans l'énoncé lui-même, car la déclaration est assez claire dans son intention de qualifier les événements.

Énoncé 3

- L'utilisation du conditionnel « *enquêterait* » laisse une certaine ambiguïté quant à l'assurance de l'information. C'est ni une confirmation ni une dénégation.

- « *juste avant le drame* » est vague et ne précise pas de quel drame il s'agit, laissant le lecteur remplir les blancs avec son interprétation ou ses connaissances préalables.

Énoncé 4

- L'expression « *nébuleuse terroriste* » est vague et n'identifie pas spécifiquement quel groupe ou organisation est impliqué.
- L'utilisation de « *privilégiée* » suggère que d'autres pistes sont également envisagées, mais pas spécifiquement mentionnées.

Énoncé 5

- L'énoncé n'indique pas qui, précisément, aux États-Unis mentionne le nom de Ben Laden, laissant cette partie ouverte à l'interprétation.

Énoncé 6

- Il n'y a pas d'ambiguïté dans la structure de l'énoncé. Mais « *responsable américain* » pourrait englober divers postes sans préciser clairement lequel.

Énoncé 7

- L'utilisation de guillemets autour de « *sources informées* » et de « signature d'Oussama Ben Laden » peut introduire une ambiguïté, suggérant soit une citation directe, soit une distance prise par le journal avec ces termes.

Énoncé 8

- « *Il aurait pu être abattu* » est ambigu, car il n'identifie pas clairement qui « *il* » représente (probablement un avion, mais cela n'est pas explicite).
- « *Alors que les pirates le dirigeaient* » est également ambigu, car il ne précise pas si le plan était en cours ou s'il a été déjoué.

Énoncé 9

- L'ambiguïté réside dans l'absence de spécificité quant aux individus à Washington qui ne rejettent pas la possibilité de la participation des groupes radicaux palestiniens aux attentats, ainsi que dans le manque de détails sur le niveau de soutien éventuel de l'Iran et de l'Irak.

Énoncé 10

- « *Il s'agit, semble-t-il,* » introduit une légère ambiguïté, indiquant que l'interprétation n'est pas définitivement établie.

Énoncé 11

- Le guillemet autour du mot « *attaque* » peut introduire une ambiguïté, suggérant que le terme pourrait être interprété de différentes manières ou qu'il y a une

incertitude autour de l'usage de ce terme. L'énoncé contient une ambiguïté en ce qu'elle ne spécifie pas la nature ou l'ampleur de l'attaque, ni ne confirme directement l'identité des attaquants.

- L'expression « *on commence à parler* » est vague quant à qui participe à ces discussions : il pourrait s'agir de journalistes, d'experts, de politiciens ou du public.

Énoncé 12

- Il y a une ambiguïté dans « *commence à gagner* », qui ne spécifie pas qui est affecté par la panique.

- « *Quelques personnes affirment* » est vague et n'offre pas de consensus ou de source fiable.

Énoncé 13

- « *n'aurait-il pas été abattu* » laisse place à l'ambiguïté, car il n'affirme ni ne nie l'action ; il pose une question hypothétique.

- « *plus grand désastre* » est ambigu, car il ne spécifie pas ce que pourrait être ce désastre, laissant le lecteur imaginer les conséquences.

Énoncé 14

- « *sans vraiment savoir de quoi il s'agit...* » crée une ambiguïté quant à la nature précise du « *terrorisme du Proche-Orient* », laissant l'interprétation ouverte.

Énoncé 15

- L'utilisation du conditionnel « *se serait déclaré* » et « *aurait explosé* » introduit une ambiguïté quant à la véracité des événements rapportés.

Énoncé 16

- Il existe une ambiguïté intrinsèque dans le terme « *hypothèse* », ce qui indique que l'affirmation n'est pas un fait établi, mais une possibilité.

- « *Proches du Pentagone* » est vague et ne spécifie pas qui exactement propose ou soutient cette hypothèse.

Énoncé 17

- L'énoncé est potentiellement ambigu quant à savoir si la réaction attribuée aux Palestiniens est une hypothèse, une observation directe ou une généralisation.

Énoncé 18

- « *présumés* » et « *probablement* » insèrent de l'ambiguïté en ce qui concerne la certitude de l'association des personnes avec le terrorisme et l'organisation de Ben Laden.

- « *figureraient* » indique également une absence de certitude, laissant entendre que l'information est basée sur des preuves disponibles mais non définitives.

Énoncé 19

- « *n'ont pas exclu* » est une formulation qui introduit une ambiguïté délibérée quant à la position officielle sur l'implication de Ben Laden.

Énoncé 20

- L'expression « *sources autorisées* » est quelque peu ambiguë, car elle n'identifie pas explicitement qui sont ces sources, ni pourquoi elles sont considérées comme autorisées.

Énoncé 21

- « *s'apprêtaient à porter* » est vague en ce qu'il ne précise pas la nature exacte de l'action ni les méthodes qui seraient employées.

- « *intérêts américains et israéliens* » ne spécifie pas si cela fait référence à des cibles physiques, économiques, diplomatiques ou autres.

Énoncé 22

- « *nébuleuse* » est un terme qui peut être ambigu parce qu'il suggère une organisation diffuse et potentiellement insaisissable.

Énoncé 23

- « *auraient constitué l'objectif* » laisse de l'ambiguïté quant à la certitude des intentions du groupe.

- « *islamiste* » peut être un terme large et vague, ne précisant pas l'idéologie ou les actions spécifiques de l'individu.

Énoncé 24

- Il n'y a pas d'ambiguïté particulière dans la syntaxe, mais l'énoncé ne précise pas sur quelle base les experts ont considéré le suspect comme « *évident* ».

Énoncé 25

- « *ou quel que soit celui qui* » introduit une ambiguïté concernant l'identité du responsable.

Énoncé 26

- « *pourraient être responsables* » introduit une incertitude, sans confirmer ni infirmer la responsabilité.

Énoncé 27

- « *ne fait guère de doute* » pourrait être interprété comme un degré de certitude, mais il reste non spécifique quant à la source de cette certitude.

Énoncé 28

- « *plus ou moins sous la tutelle* » et « *peuvent, à l'occasion,* » introduisent une incertitude quant au degré et à la constance de la relation.

Énoncé 29

- « *informations fiables* » peut être interprété de différentes manières en fonction de la source et de la nature des informations.

Énoncé 30

- « *Confronté aux soupçons* » est clair dans son intention, mais il ne spécifie pas la nature des preuves ou la force des soupçons.

Énoncé 31

- L'énoncé est clair dans sa formulation, mais « *crainte des représailles* » peut être interprété différemment selon qui craint les représailles et dans quel contexte.

Énoncé 32

- « *piste islamiste* » pourrait être interprétée de différentes manières selon le contexte, et « *terroriste* » est un terme chargé qui nécessite une définition claire.

Énoncé 33

- « *Sans jamais citer* » et « *laissent entendre* » introduisent une certaine incertitude quant à la clarté et à l'ouverture des communications des autorités.

Énoncé 34

- « *appartiendraient* » et « *restent à confirmer* » introduisent une incertitude quant à la véracité des informations.

Énoncé 35

- « *suspect* « *parfait* » » est ambigu, car il peut être interprété soit comme une indication de culpabilité évidente, soit comme ironique ou sceptique.

Énoncé 36

- « *Il est probable* » et « *mais je ne crois pas qu'on puisse déjà le dire avec certitude* » laissent une marge d'incertitude sur les faits et l'attribution de responsabilité.

Énoncé 37

- « *S'il s'avère* » et « *comme l'indiqueraient* » laissent place à l'incertitude jusqu'à ce que des preuves supplémentaires soient fournies.

Énoncé 38

- « *certains parlent* » est vague et ne spécifie pas qui sont ces individus ni l'ampleur ou la nature précise de la vengeance évoquée.

Énoncé 39

- L'énoncé contient une ambiguïté morale et politique inhérente à la question rhétorique posée sur la nature changeante de la classification des terroristes.

Énoncé 40

- « *coupable parfait* » pourrait être interprété comme indiquant soit une évidence claire de culpabilité, soit une attribution pratique ou commode qui ne repose pas nécessairement sur des preuves solides.

Énoncé 41

- Bien que l'énoncé soit direct, il ne fournit pas de détails sur la nature des preuves ou des critères utilisés pour cette désignation.

Énoncé 42

- Il existe une certaine ambiguïté dans « *certains d'entre eux étaient connus* », suggérant que ce n'est pas une certitude pour tous les individus mentionnés.

- L'énoncé ne précise pas si les individus étaient déjà connus des services de renseignement avant les attentats.

Énoncé 43

- Les informations sur l'utilisation éventuelle de l'espace aérien et du sol pakistanais ne sont pas confirmées de source officielle, introduisant une incertitude.
- L'ambiguïté réside dans « *ces informations n'ont pas été confirmées de source officielle* », laissant ouverte la question de leur véracité.

Énoncé 44

- Bien que l'énoncé mentionne un « *ultimatum sans ambiguïtés* », la source elle-même « *source pakistanaise* » peut introduire une certaine ambiguïté quant à la véracité ou à la complétude de l'information.

Énoncé 45

- L'ambiguïté pourrait résider dans la déclaration selon laquelle Ben Laden aurait été « *incapable* » sans le soutien de l'Irak. Cela soulève des questions sur la capacité individuelle de Ben Laden versus le rôle potentiel de l'Irak.
- La nature de la « *coordination mondiale* » ou la définition du « *soutien d'un pouvoir étatique* » peuvent être interprétés de différentes manières.

Énoncé 46

- L'ambiguïté réside dans la nature générale des « *nombreuses informations* » et des « *autres sources d'information* » sans spécifier les sources exactes ou la fiabilité de ces informations.

Énoncé 47

- L'ambiguïté réside dans la mention de « *certaines informations* » concernant le séjour de Zawahri en Suisse, laissant place à des incertitudes ou des variations possibles dans les sources d'information.

Énoncé 48

- L'énoncé ne spécifie pas comment cette information a été obtenue ni la nature exacte de la recherche des matières nucléaires, introduisant ainsi une certaine ambiguïté sur les détails.

Énoncé 49

- L'énoncé ne spécifie pas comment ces enquêtes ont été menées ni comment les conclusions ont été atteintes, introduisant une certaine ambiguïté sur la méthodologie et la fiabilité des informations.

Énoncés 50 et 51

- Les énoncés ne spécifient pas les détails du plan d'attentats ni la nature exacte de la menace, introduisant une certaine ambiguïté sur les intentions et les activités présumées.

Énoncé 52

- L'énoncé ne spécifie pas comment cette hypothèse a été développée ni comment elle a été obtenue, introduisant une certaine ambiguïté sur la base et la véracité de l'information.

Énoncé 53

- L'énoncé ne spécifie pas la base de l'accusation contre la Somalie ni la nature des représailles potentielles, introduisant une certaine ambiguïté sur les détails de la situation.

Énoncé 54

- L'énoncé ne spécifie pas les détails ou les preuves spécifiques sur lesquelles la CIA se base pour établir cette conclusion, introduisant une certaine ambiguïté sur la fiabilité de cette affirmation.

Énoncé 55

- L'énoncé ne spécifie pas les détails des rumeurs ni les preuves sur lesquelles elles reposent, introduisant une certaine ambiguïté sur la crédibilité de ces allégations.

Énoncé 56

- L'énoncé ne spécifie pas la source de l'information sur la réalisation et la distribution de la vidéo, introduisant une certaine ambiguïté sur la crédibilité de ces allégations.

Énoncé 57

- L'énoncé ne spécifie pas clairement qui est le frère de Ben Laden en question ni les détails entourant le financement des cours de pilotage, introduisant une ambiguïté sur la crédibilité de ces allégations.

Énoncé 58

- L'ambiguïté réside dans la nature des événements décrits : les prisonniers talibans ont-ils réellement été abattus par les troupes de l'Alliance du Nord, ou s'agit-il de rumeurs non confirmées ?

Énoncé 59

- La non spécification de la source de l'information sur l'arrestation présumée du mollah Omar introduit de l'ambiguïté, ce qui peut influencer la crédibilité de l'affirmation.

Énoncé 60

- L'énoncé n'explique pas pourquoi l'adolescent avait de la sympathie pour Oussama Ben Laden ni ce qu'il entendait par « *déçu* » par le dénouement, introduisant une certaine ambiguïté.

Énoncé 61

- L'énoncé ne précise pas la nature de la différence supposée que les États-Unis ne font pas entre Ben Laden et Arafat.

Énoncé 62

- L'énoncé ne spécifie pas quels spécialistes sont mentionnés ni comment ils évaluent l'hypothèse de la survie de Ben Laden.

Énoncé 63

- L'énoncé ne précise pas la nature des preuves que Juan Zarate aurait à l'appui de ses affirmations ni pourquoi les autorités américaines n'ont pas étayé leurs accusations.

Énoncé 64

- L'énoncé ne spécifie pas les détails entourant les preuves ou les circonstances de l'affirmation de la source.

Énoncé 65

- L'utilisation du terme « *Intox* » suggère une certaine incertitude quant à la véracité de l'information.

Énoncé 66

- L'ambiguïté réside dans la source de cette information. Comment ces intentions présumées d'Oussama Ben Laden ont été obtenues ?

Énoncé 67

- L'ambiguïté réside dans la source de cette information, ainsi que dans la nature de la réfutation par Islamabad.

Énoncé 68

- L'ambiguïté réside dans la fiabilité de l'information et dans les motivations présumées d'Oussama Ben Laden pour obtenir de l'uranium très enrichi.

Énoncé 69

- L'énoncé n'explicite pas la nature du contact (communication verbale, correspondance, etc.), laissant place à l'interprétation.

Énoncé 70

- L'ambiguïté réside dans le fait que l'énoncé ne spécifie pas qui, parmi les Américains, aurait fait cette proposition, ni dans quel contexte précis cela aurait eu lieu.

Énoncé 71

- L'ambiguïté réside dans la nature non confirmée de la rumeur et la vérité derrière l'implication d'Al-Qaida.

Énoncé 72

- L'ambiguïté réside dans la formulation « *ne cacherait pas* » qui indique une certaine incertitude ou réserve quant à la véracité de l'information.

V.1.3. Déixis

Énoncé 1

- Le terme « *il* » dans « *Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un accident* » renvoie à un incident spécifique mentionné précédemment dans le discours ou le texte, nécessitant une connaissance du contexte pour comprendre pleinement de quoi il s'agit.

Énoncé 2

- Le pronom « *il* » dans « *Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un accident* » fait référence à un incident ou un événement spécifique mentionné précédemment dans le discours.

Énoncé 5

- « *Les États-Unis* » fait référence au gouvernement ou aux autorités américaines.
« *Les attentats* » se réfère probablement aux événements du 11 septembre 2001.
- « *LE NOM* » est déictique, car il pointe vers une entité spécifique dans le contexte de l'article.

Énoncé 6

- « *cette offensive* » est un exemple de deixis, car elle fait référence à un événement spécifique connu du lecteur et de l'auteur.

Énoncé 7

- « *cela* » est déictique et fait référence au contexte de l'événement discuté, supposant que le lecteur a la connaissance de cet événement.

Énoncé 9

- L'emploi du déictique « *à Washington* » situe temporellement l'énoncé dans le contexte de la prise de décision ou de l'analyse politique à Washington.

Énoncé 10

- « *aujourd'hui* » et « *notre pays* » sont des déictiques temporels et spatiaux qui situent l'événement dans le temps et par rapport à la nation de l'énonciateur.
« *Nous* » et « *notre* » établissent une connexion entre le locuteur et le pays affecté par les attaques, montrant une identification et une solidarité avec la nation.

Énoncé 11

- Le « *On* » dans « *On commence à parler* » est une deixis sociale qui suggère une généralisation de la source de l'information, sans la préciser.
- Le « *qui* » est déictique, pointant vers une entité non spécifiée responsable de l'attaque.
- « *L'Amérique* » est également déictique, se référant à la fois géographiquement aux États-Unis et symboliquement à l'entité politique et culturelle attaquée.

Énoncé 12

- « *La panique* » et « *on parle* » utilisent des termes généraux qui ne pointent pas vers des sujets spécifiques, ce qui les rend déictiques envers la situation générale plutôt qu'envers des individus précis.

- « *Au Congrès* », « *devant le département d'État* » et « *de la Maison Blanche* » sont déictiques, pointant vers des lieux spécifiques et importants.

Énoncé 14

- « *ici* » est un terme déictique qui peut se référer au lieu où se déroulent les conversations ou au contexte journalistique du « *Le Monde* ».

- « *du Proche-Orient* » pointe vers une région géographique spécifique connue pour ses conflits complexes.

Énoncé 15

- « *le Mall* », « *mémorial de Lincoln* », « *Capitole* », « *département d'État* » sont des termes déictiques qui pointent vers des lieux physiques spécifiques.

- « *la colline où siège le Congrès* » pointe vers un emplacement institutionnel connu.

Énoncé 16

- « *l'avion* » est déictique, faisant référence à un avion spécifique sans le nommer directement, probablement celui du vol United 93 le 11 septembre 2001.

- « *des milieux proches du Pentagone* » et « *sécurité aérienne américaine* » sont des termes déictiques qui renvoient à des entités spécifiques sans les nommer explicitement.

Énoncé 17

- « *Maintenant* » est un terme déictique temporel, indiquant le moment présent ou immédiat.

- « *les Palestiniens à Gaza* », utilise une déixis spatiale, faisant référence à un lieu et à un peuple précis.

Énoncé 18

- « *terroristes présumés* » et « *organisation de Ben Laden* » pointent vers des entités spécifiques impliquées dans les événements.

- « *certaines des avions détournés* » fait référence à un sous-ensemble spécifique des avions concernés par les événements du 11 septembre.

Énoncé 19

- « *Des responsables américains* » est un terme déictique qui renvoie à un groupe non spécifié de personnes au sein du gouvernement américain.

- « *mardi* » est un terme déictique temporel, spécifiant le jour où l'information a été discutée ou révélée.

Énoncé 20

- « *Sans être évoqué officiellement* » et « *par la Maison Blanche ou les services de renseignement américains* » utilisent une déixis qui renvoie à des entités institutionnelles précises.

- « *le nom de Ben Laden* » pointe vers une personne spécifique connue pour son implication dans des activités terroristes.

Énoncé 21

- « *Une chaîne de télévision arabe par satellite, MBC,* » utilise une déixis pour identifier un diffuseur spécifique.

- « *partisans de Ben Laden* » et « *intérêts américains et israéliens* » font référence à des groupes spécifiques et à leurs affiliations.

Énoncé 22

- « *LA VEILLE* » utilise une déixis temporelle, se référant au jour avant les attaques.

- « *les juges antiterroristes français* » est une déixis qui spécifie un groupe professionnel et leur nationalité.

Énoncé 23

- « *ce groupe* » utilise une déixis pour se référer à une entité non spécifiée, impliquant que le lecteur a une connaissance préalable ou qu'il peut déduire de quel groupe il s'agit.

Énoncé 24

- « *Quelques heures après* » est un déictique temporel qui relie le timing de l'évaluation au moment des attentats.

Énoncé 25

- « *l'action terroriste la plus impressionnante de l'histoire* » Utilise un superlatif qui dépend du contexte historique du lecteur.

Énoncé 26

- « *cela* » fait référence aux attaques du 11 septembre, en supposant que le contexte est compris par le lecteur.

Énoncé 27

- « *leurs hôtes afghans* » fait référence à une entité spécifique, probablement le régime taliban au pouvoir en Afghanistan à l'époque, mais sans le nommer explicitement.

Énoncé 28

- « *la piste dite islamiste* » utilise une déixis qui suppose que le lecteur ait une compréhension préalable de ce terme dans le contexte de l'antiterrorisme.

Énoncé 29

- « *l'avion transportant le chef de l'État* » est une déixis spécifique qui fait référence à Air Force One, l'avion présidentiel.

Énoncé 30

- « *deux ambassades des États-Unis en Afrique* » est déictique et fait référence à des lieux précis sans les nommer spécifiquement.

Énoncé 31

- « *la vague d'attentats commis sur le sol américain* » fait référence à un événement spécifique connu des lecteurs.

Énoncé 32

- L'énoncé utilise des termes généraux sans préciser de détails, supposant que le lecteur a une compréhension de base des termes et du contexte.

Énoncé 33

- « *cette piste* » fait référence à une enquête spécifique, mais sans la nommer explicitement, ce qui suppose que le lecteur comprend à quelles informations cela se réfère.

Énoncé 34

- « *mercredi matin* » est un déictique temporel qui situe les informations dans le temps, mais sans année spécifique (bien qu'on puisse inférer qu'il s'agit de 2001).

Énoncé 35

- « *cet attentat* » fait référence à un événement spécifique qui est supposé être connu des lecteurs.

Énoncé 37

- « *ces atroces attentats* » et « *les talibans qui l'abritent* » font référence à des événements et des entités spécifiques sans les nommer explicitement, en supposant la connaissance du contexte par le lecteur.

Énoncé 38

- « *Les États-Unis* » et « *Oussama Ben Laden* » sont utilisés ici de manière déictique, faisant référence à des entités politiques et individuelles connues sans les décrire plus en détail.

Énoncé 40

- « *tout l'Occident* » est un terme général qui ne spécifie pas quels pays ou agences sont inclus dans cette déclaration.

Énoncé 42

- La référence à « *certaines d'entre eux* » renvoie aux pirates de l'air mentionnés précédemment dans le contexte de l'énoncé.

- La référence temporelle « *le FBI a rendu publiques* » et spatiale « *à bord des quatre avions détournés* » contextualise l'information dans un cadre précis.

Énoncé 43

- Les références à « *sources pakistanaïses* » et « *journaux pakistanaïses* » situent l'origine des informations et soulignent le caractère non officiel de ces spéculations.

- Références déictiques géographiques « *Pakistan* », « *Afghanistan* » et institutionnelles « *services de renseignement* » et « *source officielle* ».

Énoncé 45

- L'utilisation de « *pour sa part* » indique que c'est l'opinion de Laurie Mylroie, situant ainsi son point de vue dans le contexte de la déclaration.

Énoncé 46

- L'utilisation de « *Aujourd'hui* » situe l'énoncé dans un contexte temporel spécifique, soulignant un changement d'attitude supposé.

Énoncé 47

- La référence temporelle « *dès le début des années 1990* » situe le contexte historique du conflit.

Énoncé 48

- L'utilisation de « *au plus haut niveau* » situe cette inquiétude à un niveau élevé de gouvernance, soulignant l'importance de la question.

Énoncé 49

- L'utilisation des termes « *en Asie centrale* », « *en Tchétchénie* » et « *dans le Caucase* » situe les activités supposées de Ben Laden dans des régions géographiques spécifiques.

Énoncés 50 et 51

- L'utilisation de « *notre information* » et « *selon nos informations* » situe ces déclarations dans le cadre du journal Le Monde, soulignant que ces informations proviennent de sources propres au média.

Énoncé 52

- L'utilisation de « *nos informations* » situe ces déclarations dans le cadre du journal Le Monde, soulignant que ces informations proviennent de sources propres au média.

Énoncé 53

- L'utilisation de « *ce n'est pas encore une certitude* » et « *hypothèse qui gagne en poids* » situe ces déclarations dans un contexte temporel et d'incertitude.

Énoncé 54

- L'utilisation de « *selon plusieurs sources* » et « *la CIA aurait établi* » situe ces déclarations dans un cadre d'informations provenant de différentes sources, bien que les sources ne soient pas spécifiées.

Énoncé 55

- L'utilisation de « *des rumeurs circulent* » situe ces déclarations dans un contexte d'informations non confirmées et potentiellement non vérifiées.

Énoncé 56

- L'utilisation de « *en juin 2001* » situe ces déclarations dans un contexte temporel spécifique, soulignant la chronologie des événements.

Énoncé 58

- L'emploi du déictique « *le jeudi 29 novembre* » situe temporellement l'énoncé, mais la situation précise de l'incident reste floue, malgré les références géographiques fournies.

Énoncé 59

- L'utilisation de « *j'ai entendu dire* » situe l'énoncé dans un contexte où l'information provient indirectement, soulignant une certaine distance du locuteur par rapport à l'assertion.

Énoncé 60

- L'utilisation de « *selon une de ses camarades de lycée* » situe l'énoncé dans un contexte où l'information provient indirectement, soulignant une certaine distance du locuteur par rapport à l'assertion.

Énoncé 61

- L'utilisation de « *Aujourd'hui* » situe l'énoncé dans un contexte temporel spécifique, soulignant un changement d'attitude supposé.

Énoncé 62

- L'utilisation de « *aujourd'hui* » situe l'énoncé dans un contexte temporel spécifique, soulignant la pertinence actuelle de l'information.

Énoncé 63

- L'utilisation de « *jusqu'en septembre 2001* » situe l'énoncé dans un contexte temporel spécifique, faisant référence à la période des attentats suicides contre New York et Washington.

Énoncé 64

- L'utilisation de « *voulait* » situe l'énoncé dans le contexte d'une intention passée de Karim Chatty.

Énoncé 65

- La mention de « *dimanche* » situe temporellement l'événement.

- L'utilisation de termes déictiques géographiques « *Jalalabad* », « *est de l'Afghanistan* » ancre l'information dans un lieu spécifique et ajoute également une dimension spatiale.

Énoncé 71

- L'énoncé utilise « *tout Mombasa* » pour indiquer l'étendue de la rumeur.

Énoncé 72

- L'énoncé utilise « *ne cacherait pas* » pour indiquer une information rapportée.

V.1.4. Modaux et temps verbaux

Énoncé 8

- L'utilisation du conditionnel « *aurait pu* » indique l'incertitude de l'affirmation et laisse place au doute.

Énoncé 11

- Le présent « *On commence* » indique que les discussions et les spéculations sont en cours au moment de la rédaction.

Énoncé 12

- « *commence à* » : L'utilisation de cette expression indique que la panique est en train de s'installer progressivement.
- « *sera démenti* » : L'emploi du futur indique que ces affirmations seront contredites plus tard.

Énoncé 13

- « *n'aurait-il pas été* » : L'utilisation du conditionnel passé exprime une hypothèse ou une supposition.
- « *sont* » : Le présent indique l'état actuel des choses.

Énoncé 14

- « *savent* » : Le présent indique une certitude ou une conviction actuelle.
- « *font* » : Un autre présent qui décrit une action en cours.
- « *se souviennent* » : Ce verbe au présent reflète un état de mémoire continu.

Énoncé 15

- « *étaient vite colportées* » : L'emploi de l'imparfait indique une action en cours dans le passé, soulignant la rapidité de la diffusion des rumeurs.

- « *se serait déclaré* » et « *aurait explosé* » : L'utilisation du conditionnel passé suggère que les événements rapportés ne sont pas confirmés, ce sont des rumeurs ou des informations non vérifiées.

Énoncé 16

- « *a été abattu* » : L'utilisation du passé composé indique une action complétée dans le passé.

Énoncé 17

- « *vont se réjouir et applaudir* » : L'utilisation du futur proche indique une action qui est sur le point de se produire ou qui est anticipée.

Énoncé 18

- « *a indiqué* » : Le temps verbal indique une action complétée dans le passé.

- « *figureraient* » : L'utilisation du conditionnel peut refléter une certaine prudence dans la présentation de l'information.

Énoncé 19

- « *n'ont pas exclu* » : L'utilisation de la négation indique que la possibilité est toujours ouverte.

Énoncé 20

- « *a été avancé* » : L'utilisation du passé composé indique que cela s'est produit dans un passé récent.

Énoncé 21

- « *avait affirmé* » : L'utilisation du plus-que-parfait indique que cette affirmation a été faite avant le moment de l'énonciation.

Énoncé 22

- « *avaient été informés* » : Le plus-que-parfait indique que l'action s'est produite avant un autre événement passé (les attentats).

Énoncé 23

- « *aurait constitué* » : Le conditionnel peut indiquer une certaine incertitude ou spéculation sur la vérité de l'affirmation.

Énoncé 24

- « *considéraient* » : L'utilisation du passé composé indique que cette évaluation a eu lieu dans le passé, peu de temps après les attaques.

Énoncé 42

- L'utilisation du conditionnel dans « *certaines d'entre eux étaient connus* » indique une certaine prudence et suggère que cette information pourrait ne pas être confirmée à ce stade.
- L'utilisation du passé composé « *a rendu publiques* », « *étaient connus* » indique des actions ou des états de fait achevés.

Énoncé 43

- L'utilisation du conditionnel dans « *n'ont pas été confirmées* » indique la prudence quant à la véracité de ces informations.
- Usage du passé composé « *a demandé* » et « *ont évoqué* » pour des actions spécifiques déjà réalisées.

Énoncé 44

- L'utilisation du présent dans « *on affirme* » donne une impression de contemporanéité, soulignant l'actualité de l'information.

Énoncé 45

- Le modal « *aurait été incapable* » suggère une certaine incertitude sur la capacité de Ben Laden. Le temps verbal « *aurait été* » indique une action hypothétique dans le passé.

Énoncé 46

- Le conditionnel dans « *ont bénéficié* » indique une affirmation basée sur des informations rapportées, sans énoncer une certitude absolue.
- La structure de la phrase suggère des faits en cours ou récurrents sans spécifier un temps précis.

Énoncé 47

- L'utilisation du conditionnel dans « *aurait séjourné* » indique une incertitude ou une dépendance par rapport aux sources d'information.

Énoncé 48

- L'utilisation de « *semblent avoir cherché* » indique une certaine incertitude ou spéculation sur les activités des réseaux d'Oussama Ben Laden.

Énoncé 49

- L'emploi du conditionnel dans « *aurait forgé des liens* » et « *aurait recruté* » indique une certaine incertitude ou spéculation sur les actions de Ben Laden.

Énoncés 50 et 51

- L'utilisation du conditionnel dans « *était en préparation* » et « *était bien visée* » indique une certaine incertitude sur la réalisation effective du Plan.

Énoncé 52

- L'emploi du présent de l'indicatif dans « *travaillent* » et « *sont répartis* » indique que cette hypothèse est actuellement à l'étude.

Énoncé 53

- L'utilisation du conditionnel dans « *pourrait subir bientôt des représailles américaines* » indique l'incertitude quant à la réalisation future de cette hypothèse.

Énoncé 54

- L'utilisation du conditionnel dans « *aurait établi* » indique une certaine prudence dans la formulation de cette affirmation, soulignant une absence de certitude absolue.

Énoncé 55

- L'utilisation du présent dans « *circulent* » indique que ces rumeurs sont actuelles, mais elle ne confirme pas leur validité.

Énoncé 56

- Le conditionnel passé « *aurait été réalisée* » est souvent utilisé lorsque l'on parle d'événements passés basés sur des informations indirectes, des témoignages ou des sources qui ne sont pas entièrement fiables. Cela permet d'exprimer une certaine prudence quant à la véracité de l'information.

Énoncé 57

- L'utilisation du conditionnel dans « *aurait financé* » indique une certaine prudence dans la formulation de ces informations, soulignant une absence de certitude absolue.

Énoncé 59

- L'utilisation de « *pourrait avoir été arrêté* » et « *j'en sais pas plus* » indique une certaine prudence et une absence de certitude absolue dans les propos du ministre.

Énoncé 60

- L'utilisation du conditionnel dans « *avait admiré* » et « *avait été déçu* » indique une description d'événements passés et souligne que ces sentiments étaient présents dans le passé.

Énoncé 61

- L'utilisation du conditionnel dans « *on dirait* » indique une observation basée sur la perception ou l'interprétation.

Énoncé 62

- L'utilisation du conditionnel dans « *accordent* » et « *semblent* » indique que l'énoncé présente des évaluations basées sur des spéculations.

Énoncé 63

- L'utilisation du conditionnel dans « *aurait soutenu* » indique une certaine incertitude ou prudence dans la formulation de l'affirmation.

Énoncé 64

- L'utilisation du conditionnel dans « *voulait* » indique une certaine prudence quant à la véracité de l'affirmation.

Énoncé 65

- L'emploi du conditionnel dans « *devrions bientôt voir* » indique une projection future et une certaine incertitude.

- L'utilisation du conditionnel « *aurait été* » indique une incertitude quant à la véracité de l'information.

Énoncé 66

- L'utilisation du conditionnel « *ne se serait pas posé la question* » et du conditionnel passé « *aurait fait savoir* » indique une certaine distance par rapport à la véracité de ces affirmations.

Énoncé 67

- L'utilisation du conditionnel « *se serait procuré* » et du conditionnel passé « *aurait été réfutée* » indique une certaine incertitude et une distance par rapport à la véracité de ces affirmations.

Énoncé 68

- L'utilisation du conditionnel passé « *aurait encore essayé* » souligne l'incertitude et la possibilité que cette tentative ait pu se produire.

Énoncé 69

- L'utilisation du conditionnel dans « *aurait repris* » indique une certaine incertitude ou une tentative de prudence.

Énoncé 70

- L'utilisation du conditionnel « *auraient proposé* » suggère une action hypothétique dans le passé.

Énoncé 71

- L'emploi du présent suggère que la rumeur se propage rapidement.

Énoncé 72

- L'emploi du conditionnel suggère une certaine prudence ou une source non confirmée.

V.1.5. Dénotation

Énoncé 1

- « *Un porte-parole du National Traffic and Safety Board (NTSB)* » identifie une source officielle, qui est une autorité en matière de sécurité des transports.

- « *a indiqué à CNN* » montre que cette information est relayée par un média reconnu, indiquant un échange formel d'informations.

- « *Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un accident* » exprime un doute quant à la nature accidentelle de l'événement, suggérant une cause intentionnelle ou un acte délibéré.

Énoncé 2

- « *Le président George W. Bush* » établit immédiatement l'autorité de la source de la citation.

- « *qui se trouvait en Floride* » situe le président loin des événements en question, ce qui peut impliquer une certaine distance ou déconnexion.

- « *a déclaré* » signifie une communication officielle d'une pensée ou d'un jugement.

- « *Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un accident* » exprime un doute sur la nature accidentelle des événements, suggérant une intentionnalité.

Énoncé 3

- « *selon des chaînes américaines* » indique la source de l'information, mais dénote également une certaine distance par rapport à la véracité de l'information (c'est rapporté, pas affirmé directement).

- « *le FBI enquêterait* » utilise le conditionnel, ce qui indique une non-affirmation de la réalité de l'acte, mais plutôt une possibilité ou une rumeur en cours de validation.

- « *sur la possibilité d'un détournement d'avion de ligne* » introduit un sujet qui est hypothétique et non confirmé.

- « *en provenance de Boston juste avant le drame* » fournit des détails qui spécifient le contexte de l'événement.

Énoncé 4

- « *La nébuleuse terroriste* » est une expression qui suggère un groupe ou une organisation impliquée dans des activités terroristes. « *Nébuleuse* » implique une structure diffuse et complexe.

- « *La piste Ben Laden privilégiée* » indique que l'article privilégie la possibilité que Ben Laden soit impliqué dans les attentats. « *Piste* » suggère une enquête en cours.

- « *Les précédentes attaques contre les États-Unis* » évoque des attaques antérieures contre les États-Unis, ce qui pourrait suggérer une tendance ou une histoire de conflits.

- « *Pearl Harbor en 1941* » est mentionné pour établir un parallèle historique avec l'attaque japonaise contre Pearl Harbor pendant la Seconde Guerre mondiale.

Énoncé 5

- « *LE NOM* » dénote l'identité d'une personne.

- « *dissident saoudien Ben Laden* » dénote un individu particulier, associé ici à l'Arabie Saoudite et à la dissidence.

- « *fréquemment avancé* » dénote une répétition ou une habitude dans l'attribution.

- « *lorsque les États-Unis évoquent* » dénote une action spécifique de la part d'un acteur géopolitique.
- « *les éventuels responsables des attentats* » dénote une incertitude et une pluralité de possibilités.

Énoncé 6

- « *un responsable américain* » dénote une autorité ou une personne en position de pouvoir ou de connaissance aux États-Unis.
- « *a fait savoir* » dénote l'acte de communiquer une information.
- « *les autorités soupçonnaient* » dénote un manque de certitude et indique une hypothèse ou une croyance plutôt qu'une affirmation factuelle.
- « *l'organisation du milliardaire d'origine saoudienne Oussama Ben Laden* » dénote une entité spécifique dirigée par une personne nommée.
- « *être impliquée dans cette offensive sanglante* » dénote une participation dans l'acte violent décrit.

Énoncé 7

- « *des sources informées* » dénote des entités qui sont supposées avoir accès à des informations pertinentes.
- « *arrivées à la conclusion* » dénote un processus d'évaluation ou de déduction qui a abouti à un jugement ou à une opinion.
- « *cela ressemble à la signature d'Oussama Ben Laden* » dénote une comparaison entre l'événement en question et ce qui est perçu comme caractéristique des actions précédentes attribuées à Oussama Ben Laden.

Énoncé 8

- « *Selon des sources non confirmées* » dénote que l'information qui suit provient de sources qui n'ont pas été officiellement vérifiées ou reconnues.
- « *Il aurait pu être abattu* » dénote une possibilité non confirmée qu'une action a été prise pour stopper un avion.
- « *Par un chasseur américain* » dénote spécifiquement un avion de combat de l'armée américaine comme agent potentiel de l'action.

- « *Alors que les pirates le dirigeaient vers une centrale nucléaire* » dénote que les contrôleurs de l'avion avaient l'intention de le faire s'écraser sur un site hautement sensible et dangereux.

Énoncé 9

- L'énoncé rapporte une perspective selon laquelle certains individus à Washington ne rejettent pas la possibilité que des groupes radicaux palestiniens, avec le soutien de pays comme l'Iran ou l'Irak, puissent avoir été impliqués dans les attentats.

Énoncé 10

- « *Nous avons vécu aujourd'hui une tragédie nationale* » dénote une expérience collective d'un événement négatif d'ampleur nationale.

- « *Deux avions se sont écrasés sur le World Trade Center* » dénote l'événement spécifique impliquant deux avions et un lieu précis.

- « *Il s'agit, semble-t-il, d'une attaque terroriste* » dénote une interprétation de l'événement comme étant un acte de terrorisme.

- « *dirigée contre notre pays* » dénote une intentionnalité derrière l'acte, ciblant le pays de l'énonciateur.

Énoncé 11

- « *Qui « attaque » l'Amérique ?* » dénote une question directe sur l'identité de l'agresseur ou des agresseurs responsables de l'attaque contre les États-Unis.

- « *On commence à parler de Ben Laden, du Proche-Orient* » dénote que des discussions ou des spéculations autour des événements récents commencent à émerger, pointant vers Ben Laden et le Proche-Orient.

Énoncé 12

- « *La panique commence à gagner* » dénote un état croissant d'anxiété et de peur parmi la population.

- « *On parle d'une explosion au Congrès* » dénote que des rumeurs ou des informations non vérifiées sur une explosion sont en circulation.

- « *(ce sera démenti)* » dénote une réfutation future de la rumeur concernant le Congrès.

- « *d'une voiture piégée qui saute devant le département d'État (également démenti)* » dénote une autre information circulant et qui sera également réfutée.

- « *quelques personnes affirment même avoir vu de la fumée sortir de la Maison Blanche* » dénote une affirmation faite par un nombre indéfini de témoins sur un événement spécifique à la Maison Blanche.

Énoncé 13

- « *une hypothèse, forcément, se fait jour* » dénote l'émergence ou la considération d'une nouvelle idée ou explication.

- « *même si elle n'est guère évoquée ouvertement* » dénote que cette hypothèse n'est pas largement discutée ou reconnue publiquement.

- « *l'avion n'aurait-il pas été abattu préventivement* » dénote la suggestion que l'avion a été délibérément détruit pour empêcher une situation pire.

- « *pour éviter un plus grand désastre* » dénote l'objectif ou la raison potentielle derrière l'action de détruire l'avion.

- « *Les informations officielles sont rares, quasi inexistantes* » dénote l'absence ou le manque de communication formelle sur le sujet.

Énoncé 14

- « *On spéculé beaucoup, dans les conversations* » dénote l'acte de conjecturer ou de formuler des suppositions sans preuves suffisantes.

- « *sur l'identité des responsables* » dénote une recherche ou une interrogation sur qui pourrait être à l'origine des événements.

- « *les gens savent que c'est du terrorisme* » dénote une conviction ou une compréhension partagée que les actions en question sont terroristes.

- « *mais ils font un peu attention car ils se souviennent de la confusion initiale dans l'attentat d'Oklahoma City* » dénote une prudence basée sur les expériences passées où des suppositions hâtives ont été faites.

- « *Et puis, ici, on parle souvent du « terrorisme du Proche-Orient », mais sans vraiment savoir de quoi il s'agit...* » dénote une tendance à discuter d'un type spécifique de terrorisme tout en admettant un manque de compréhension ou de connaissances précises.

Énoncé 15

- « *Des rumeurs étaient vite colportées par les chaînes de télévision* » dénote une diffusion rapide d'informations non vérifiées par les médias.

- « *un incendie se serait déclaré sur le Mall* » dénote une affirmation conditionnelle sur un événement de feu dans une zone précise.
- « *le vaste espace central de Washington* » dénote une description géographique du Mall.
- « *qui va du mémorial de Lincoln au Capitole* » dénote les points de repère qui délimitent le Mall.
- « *la colline où siège le Congrès* » dénote la localisation du Congrès.
- « *une voiture piégée aurait explosé devant le département d'État* » dénote une autre affirmation conditionnelle sur un événement violent.
- « *situé non loin* » dénote la proximité géographique du département d'État par rapport au Mall.

Énoncé 16

- « *Une hypothèse évoquée dans des milieux proches du Pentagone* » dénote une théorie ou supposition qui circule parmi les individus ou groupes associés au Département de la Défense des États-Unis.
- « *l'avion a été abattu par la sécurité aérienne américaine* » dénote l'action de détruire ou de faire tomber un avion par les forces de sécurité aérienne.
- « *au-dessus d'une zone peu habitée* » dénote la localisation de l'action, spécifiant que cela a eu lieu dans une région où il y a peu de résidents.
- « *pour l'empêcher de faire plus de dégâts* » dénote la raison ou le but présumé de l'action, qui est de prévenir des destructions supplémentaires.

Énoncé 17

- « *Anne ; française (New York)* » dénote l'identité et la localisation de la personne citée, indiquant qu'elle est française et se trouve à New York.
- « *J'ai entendu* » dénote l'acte d'écouter ou de recevoir de l'information par l'ouïe.
- « *un grand type pâle* » dénote une description physique d'une personne, spécifiquement en termes de taille et de teint.
- « *déclarer à un autre* » dénote l'acte de faire une affirmation à une autre personne.

- « *Maintenant, ce sont les Palestiniens à Gaza, qui vont se réjouir et applaudir* » dénote une affirmation concernant la réaction présumée d'un groupe spécifique à un événement non spécifié dans la citation, mais qui peut être interprété dans le contexte des attaques du 11 septembre.

Énoncé 18

- « *Une source gouvernementale a indiqué* » dénote une information qui a été communiquée par quelqu'un associé au gouvernement.

- « *les noms de « terroristes » présumés* » dénotent que des individus sont soupçonnés d'actes de terrorisme sans que leur culpabilité soit encore établie juridiquement.

- « *ayant probablement des liens avec l'organisation de Ben Laden* » dénote une supposition de connexion entre les individus suspectés et le réseau connu sous le nom de l'organisation de Ben Laden.

- « *figureraient sur les listes de passagers de certains des avions détournés* » dénote que les noms des suspects apparaissent dans les documents officiels relatifs aux vols concernés.

Énoncé 19

- « *Des responsables américains* » dénote des individus occupant des positions officielles au sein du gouvernement des États-Unis.

- « *parlant sous couvert d'anonymat* » dénote que ces individus ont choisi de ne pas révéler leur identité lorsqu'ils ont fourni des informations.

- « *n'ont pas exclu, mardi* » dénote que la possibilité de l'implication de Ben Laden n'a pas été écartée à cette date spécifique.

- « *la piste d'Oussama Ben Laden* » dénote la considération de Ben Laden comme un suspect ou un acteur clé dans les événements en question.

- « *ce multimillionnaire d'origine saoudienne réfugié en Afghanistan* » dénote des détails biographiques spécifiques sur Ben Laden.

- « *que Washington tient pour son ennemi public numéro un* » dénote l'attitude du gouvernement américain envers Ben Laden, le considérant comme l'ennemi le plus significatif.

- « *pour le principal financier du terrorisme islamiste* » dénote l'attribution du rôle de soutien financier majeur aux activités terroristes associées à l'islamisme.

Énoncé 20

- « *Sans être évoqué officiellement par la Maison Blanche ou les services de renseignement américains* » dénote l'absence d'une déclaration formelle ou d'une confirmation de ces entités concernant l'implication d'une personne spécifique.

- « *le nom de Ben Laden a été avancé* » dénote que le nom d'Oussama Ben Laden a été proposé ou mentionné comme étant potentiellement lié aux événements.

- « *dans les heures suivant la vague d'attentats* » dénote le timing relatif à l'émergence de cette information après les attaques.

- « *par plusieurs sources autorisées de l'administration américaine* » dénote que les individus qui ont fourni cette information sont considérés comme fiables ou ayant une certaine légitimité au sein de l'administration.

- « *qui ont réclamé l'anonymat* » dénote le souhait de ces sources de ne pas révéler leur identité.

Énoncé 21

- « *Une chaîne de télévision arabe par satellite, MBC,* » dénote un média spécifique de diffusion en langue arabe accessible par satellite.

- « *avait même affirmé* » dénote que la chaîne a fait une déclaration ou a rapporté une information de manière catégorique.

- « *que des partisans de Ben Laden* » dénote un groupe d'individus qui soutiennent ou sont alignés avec Oussama Ben Laden.

- « *s'apprêtaient à porter un coup spectaculaire* » dénote la préparation ou l'intention d'entreprendre une action remarquable ou frappante.

- « *contre les intérêts américains et israéliens* » dénote que la cible de l'action prévue serait associée aux États-Unis et à Israël.

Énoncé 22

- « *LA VEILLE des attentats commis aux États-Unis* » dénote le jour immédiatement précédant les attaques du 11 septembre 2001.

- « *les juges antiterroristes français avaient été informés* » dénote que des autorités judiciaires spécialisées en France avaient reçu des informations.

- « *de l'existence d'une menace* » dénote qu'il y avait des indications concernant un danger ou une action hostile potentielle.
- « *attribuée à des islamistes proches du milliardaire saoudien Oussama Ben Laden* » dénote que la menace était associée à un groupe de personnes liées à Ben Laden.
- « *considéré comme l'inspirateur et le financier de la nébuleuse terroriste islamiste internationale* » dénote le rôle perçu de Ben Laden comme chef et bailleur de fonds d'un réseau terroriste mondial.

Énoncé 23

- « *L'hypothèse selon laquelle* » dénote une théorie ou une supposition qui n'est pas présentée comme un fait établi.
- « *les intérêts américains – tant en France qu'en Allemagne – auraient constitué l'objectif de ce groupe* » dénote que les activités ou les propriétés américaines en France et en Allemagne pourraient avoir été des cibles potentielles d'une menace.
- « *en raison de la présence en son sein de Fouad Sabour, islamiste âgé de 36 ans* » dénote que la présence d'un individu spécifique au sein du groupe est significative pour la formulation de l'hypothèse.
- « *qui revenait alors d'un camp d'entraînement financé par Ben Laden en Afghanistan* » dénote que cet individu avait des liens avec une organisation dirigée ou soutenue par Ben Laden et qu'il avait été en Afghanistan pour un entraînement.

Énoncé 24

- « *Quelques heures après les attentats* » dénote un court laps de temps après l'événement.
- « *qui ont frappé New York et Washington* » dénote les cibles spécifiques des attaques.
- « *les experts français de l'antiterrorisme* » dénote un groupe spécifique avec une expertise particulière en matière de terrorisme.
- « *considéraient le milliardaire saoudien comme un suspect évident* » dénote un jugement ou une opinion des experts sur qui pourrait être derrière les attaques.

Énoncé 25

- « *Ossama Ben Laden, Saddam Hussein* » dénote deux individus connus pour leur antagonisme envers les États-Unis à cette époque.
- « *ou quel que soit celui qui a orchestré l'action terroriste* » suggère une incertitude quant à l'identité du responsable.
- « *la plus impressionnante de l'histoire* » qualifie l'événement en termes d'ampleur et d'impact, le plaçant dans un contexte historique.
- « *n'a pas tiré les leçons de l'attaque de Pearl Harbour* » suggère une comparaison avec un précédent événement historique et implique un échec à en comprendre les conséquences.

Énoncé 26

- « *Les responsables américains* » dénote des individus en position d'autorité au sein du gouvernement des États-Unis.
- « *Il y a des indices montrant que* » indique l'existence de preuves ou d'informations qui suggèrent une certaine conclusion.
- « *des personnes ayant des liens avec Ben Laden et l'organisation al Qaeda pourraient être responsables* » dénote une possibilité ou une hypothèse concernant l'identité des auteurs.
- « *il est encore trop tôt et cela n'a pas été attesté* » dénote une réserve ou une prudence quant à la confirmation de l'hypothèse.
- « *sous couvert d'anonymat* » dénote une demande de ne pas révéler l'identité du responsable qui fournit l'information.
- « *Il y a des raisons de croire que* » indique un fondement pour l'hypothèse présentée.

Énoncé 27

- « *Même si les dirigeants américains se sont gardés de désigner officiellement* » indique une réticence ou une décision délibérée de ne pas faire d'accusation formelle.
- « *Oussama Ben Laden et son groupe comme suspects principaux, sinon uniques* » identifie spécifiquement un individu et son organisation comme étant considérés, mais non confirmés, comme les principaux suspects.

- « *des attaques de mardi* » fait référence à un événement spécifique connu, les attentats du 11 septembre.
- « *il ne fait guère de doute* » suggère une forte conviction ou une croyance largement répandue.
- « *ce sont bien eux et leurs hôtes afghans qui sont la cible* » indique une attribution de responsabilité et d'association avec l'Afghanistan.
- « *des efforts diplomatiques engagés par les Américains* » indique des actions spécifiques prises par les États-Unis.

Énoncé 28

- « *Experts et élus américains* » dénote des groupes spécifiques avec autorité et connaissances spécialisées dans le contexte politique et sécuritaire des États-Unis.
- « *continuent à privilégier la piste dite islamiste* » indique une préférence persistante pour une certaine interprétation des événements.
- « *nébuleuse de groupes* » dénote un ensemble complexe et peut-être non structuré d'entités.
- « *plus ou moins sous la tutelle du dissident saoudien Oussama Ben Laden* » dénote une connexion variée et peut-être inconstante avec une figure centrale connue.
- « *peuvent, à l'occasion, bénéficier des services de certains États* » suggère une collaboration intermittente avec des entités étatiques.
- « *tels que le Pakistan, l'Afghanistan ou l'Irak* » désigne spécifiquement ces pays comme des exemples de tels États.

Énoncé 29

- « *L'offensive de l'administration en direction des alliés des États-Unis* » dénote des actions diplomatiques ou stratégiques entreprises par le gouvernement américain.
- « *contre le groupe Ben Laden et pour consolider l'appui du Congrès* » dénote les objectifs de cette offensive : l'opposition à un groupe terroriste et le renforcement du soutien politique interne.
- « *s'est accompagnée de messages destinés à l'opinion publique* » indique que ces actions ont été communiquées au public.

- « *L'entourage du président s'est mis en devoir d'expliquer l'absence de M. Bush* » dénote une justification donnée par les proches collaborateurs du président pour son absence.
- « *par le fait que des informations fiables avaient indiqué que la Maison Blanche et, même, l'avion transportant le chef de l'État* » dénote la base sur laquelle cette justification a été donnée.
- « *étaient des cibles des terroristes* » dénote la raison spécifique de l'absence, c'est-à-dire une menace sécuritaire directe.

Énoncé 30

- « *Confronté aux soupçons* » dénote une situation où quelqu'un doit faire face à des allégations ou des doutes concernant son rôle ou sa responsabilité.
- « *qui avaient pesé sur Oussama Ben Laden* » indique que ces soupçons étaient spécifiquement dirigés vers une personne particulière, Oussama Ben Laden.
- « *après les opérations lancées en août 1998* » fait référence à un moment précis dans le passé où des événements spécifiques ont eu lieu.
- « *contre deux ambassades des États-Unis en Afrique* » identifie les cibles de ces événements comme étant des institutions américaines situées sur le continent africain.

Énoncé 31

- « *La crainte des représailles* » dénote une peur ou une appréhension de conséquences négatives en réponse à une action précédente.
- « *s'accroît à chaque nouvelle accusation venue des États-Unis* » indique une intensification de cette crainte en relation avec des déclarations ou des affirmations américaines.
- « *pour désigner Oussama Ben Laden, l'islamiste d'origine saoudienne* » identifie une personne spécifique et sa description comme point de focalisation des accusations.
- « *qui vit en Afghanistan* » spécifie le lieu de résidence de l'individu nommé.
 - « *comme principal suspect de la vague d'attentats commis sur le sol américain* » désigne cette personne comme étant considérée par les États-Unis comme le coupable probable des attaques.

- L'emploi de termes tels que « *crainte* », « *représailles* » et « *nouvelle accusation* » crée une atmosphère de tension et d'urgence.
- L'énoncé met en évidence le rôle spécifique d'Oussama Ben Laden en tant que principal suspect, soulignant son importance dans le contexte des événements.

Énoncé 32

- « *Bien qu'aucune arrestation formelle n'ait encore été effectuée* » dénote que, jusqu'à présent, il n'y a eu aucune conséquence juridique ou judiciaire officielle suite aux événements.
- « *les informations amassées par les enquêteurs* » indique que des données ou des preuves ont été collectées dans le cadre de l'enquête.
- « *convergent toutes sur la piste islamiste* » signifie que les éléments recueillis pointent dans une direction spécifique liée à des groupes ou des idéologies islamistes.
- « *orientent les soupçons vers le terroriste d'origine saoudienne Oussama Ben Laden* » indique que la collecte d'informations dirige l'attention et les doutes vers une personne en particulier.

Énoncé 33

- « *Sans jamais citer le nom d'Oussama Ben Laden* » indique une absence de mention explicite de l'individu par les autorités.
- « *les autorités américaines* » désigne les responsables gouvernementaux ou les institutions officielles des États-Unis.
- « *laissent entendre en privé* » suggère que des communications ou des indications sont données de manière informelle ou confidentielle.
- « *qu'elles privilégient de plus en plus cette piste* » indique une préférence croissante pour une certaine ligne d'enquête ou d'action.

Énoncé 34

- « *Les informations en provenance des États-Unis mercredi matin* » dénotent une source spécifique de nouvelles ou de données et un moment précis dans le temps.
- « *indiquaient que les pirates de l'air appartiendraient aux réseaux d'Oussama Ben Laden* » suggère que des indices pointent vers une association entre les auteurs d'un acte criminel et un groupe terroriste connu.

- « *Ces informations restent à confirmer* » dénote que ces premières indications ne sont pas encore vérifiées ou définitivement établies comme vraies.
- « *dans le passé, des attentats aux États-Unis avaient été attribués à certains activistes avant que cela ne soit démenti* ». Fait référence à des incidents antérieurs où des attributions initiales se sont avérées incorrectes.

Énoncé 35

- « *Toutefois, Ben Laden est le suspect « parfait »* » suggère que Ben Laden correspond à l'image ou au profil attendu d'un coupable dans ce contexte.
- « *En 1998, il avait créé le « Front international contre les juifs et les croisés »* » rapporte la fondation d'une organisation avec un nom qui indique clairement son hostilité.
- « *appelant à « tuer les Américains et les civils en tout pays où cela est possible »* » indique la nature violente et globale de l'appel.
- « *quelques mois seulement avant l'attentat du 7 août 1998 contre les ambassades américaines du Kenya et de Tanzanie* » relie temporellement la création de l'organisation aux attentats.
- « *mais il faut rappeler que cet attentat (224 tués) n'a jamais fait l'objet d'une revendication formelle* » souligne une absence de revendication qui est souvent attendue dans de tels actes.

Énoncé 36

- « *Je ne sais pas* » dénote un manque de connaissance ou de certitude de la part du répondant.
- « *Il est probable que leurs auteurs ont des liens avec Ben Laden* » indique une possibilité ou une supposition que les responsables sont connectés à Oussama Ben Laden.
- « *mais je ne crois pas qu'on puisse déjà le dire avec certitude* » exprime un doute ou une réserve quant à la déclaration précédente.

Énoncé 37

- « *Il est certain* » dénote une affirmation forte ou une conviction.
- « *si l'on découvre les auteurs de ces atroces attentats* » suggère une condition dépendante de l'identification des responsables.

- « *les représailles ne manqueront pas de se matérialiser énergiquement* » prédit une réponse vigoureuse en cas de découverte des coupables.
- « *S'il s'avère qu'Oussama Ben Laden est bien le commanditaire* » évoque une autre condition basée sur la confirmation du rôle spécifique de Ben Laden.
- « *comme l'indiqueraient les premières informations* » fait référence à des données initiales non confirmées qui suggèrent son implication.
- « *l'éventualité d'un ultimatum américain envers les talibans qui l'abritent* » présuppose une possible action diplomatique ou militaire contre le régime qui héberge Ben Laden.
- « *ne doit pas être écartée* » suggère que cette option doit être sérieusement envisagée.

Énoncé 38

- « *Les États-Unis pointent déjà un doigt accusateur* » suggère que les autorités américaines désignent un coupable ou une cause des événements.
- « *sur Oussama Ben Laden* » identifie spécifiquement cette personne comme l'objet de l'accusation.
- « *Et certains parlent d'une vengeance à grande échelle* » indique que des discussions ou des déclarations envisagent une réaction importante ou des représailles de la part des États-Unis.

Énoncé 39

- « *Au moment où, à tort ou à raison, les soupçons se portent sur* » suggère que les soupçons actuels peuvent être justifiés ou non.
- « *le milliardaire d'origine saoudienne Ben Laden* » identifie une personne spécifique par sa nationalité et sa richesse.
- « *il est difficile de ne pas rappeler que ce même Ben Laden a été naguère formé et utilisé par la CIA* » évoque un passé historique où Ben Laden a eu des liens avec les services de renseignement américains.
- « *pour lutter contre l'invasion soviétique de l'Afghanistan* » indique le contexte historique de l'engagement de Ben Laden avec la CIA.

- « *Est-ce à dire qu'il y aurait selon les lieux et les moments des « bons » et des « mauvais » terroristes ?* » Questionne la moralité relative et les changements de perception des individus en fonction du contexte géopolitique.

Énoncé 40

- « *Les services secrets américains et ceux de tout l'Occident* » dénote un ensemble d'agences de renseignement travaillant dans le contexte géopolitique occidental.

- « *privilégient officiellement la piste Ben Laden* » indique une orientation formelle des enquêtes vers Oussama Ben Laden et ses réseaux associés.

- « *Manifestement, le paria saoudien* » décrit Ben Laden comme un outsider ou une figure rejetée, en particulier en référence à ses origines saoudiennes.

- « *le « coupable » parfait* » suggère que Ben Laden correspond à toutes les caractéristiques ou attentes préconçues pour être considéré comme responsable des attentats.

Énoncé 41

- « *Le réseau du milliardaire islamiste Ben Laden* » dénote un groupe spécifique associé à Oussama Ben Laden, décrit ici comme un milliardaire et un islamiste, indiquant à la fois sa richesse et ses croyances ou ses motivations.

- « *est clairement désigné comme l'auteur des attaques* » signifie que ce groupe est identifié sans ambiguïté comme responsable des attentats du 11 septembre.

Énoncé 42

- L'énoncé indique que le FBI a publié les identités des dix-neuf pirates de l'air qui étaient à bord des avions détournés.

- D'une part, l'énoncé dénote des actions concrètes, « rendre publiques les identités », et une relation supposée entre les pirates de l'air et Al-Qaida, d'autre part.

Énoncé 43

- L'énoncé rapporte que Washington a demandé à Islamabad des informations précises sur les réseaux de Ben Laden, et évoque la possibilité d'une utilisation de l'espace aérien et du sol pakistanais en cas d'intervention massive.

- L'énoncé dénote des interactions diplomatiques et des rumeurs de presse sur des actions militaires potentielles.

Énoncé 44

- L'énoncé indique que la délégation a pour but de délivrer un ultimatum aux talibans concernant la remise de Ben Laden aux États-Unis, avec la menace de représailles massives en cas de non-coopération.

Énoncé 45

- Le sens littéral de l'énoncé suggère que Laurie Mylroie pense que Ben Laden aurait besoin du soutien d'un pouvoir étatique, en particulier de l'Irak, pour mener des opérations à l'échelle mondiale.

Énoncé 46

- L'énoncé décrit que divers groupes ont reçu une assistance financière qui aurait été utilisée pour soutenir des terroristes. Il mentionne également que les sources de financement des réseaux de Ben Laden comprennent les armes et la drogue, selon d'autres sources.

Énoncé 47

- L'énoncé décrit une situation où les autorités égyptiennes font face à une guerre ouverte avec le mouvement extrémiste musulman Djihad dirigé par Zawahri en exil. Il mentionne également que, selon certaines informations, Zawahri aurait séjourné cinq ans en Suisse.

Énoncé 48

- L'énoncé indique qu'il y a une inquiétude au sein des puissances occidentales à propos de la possibilité que les réseaux d'Oussama Ben Laden cherchent à acquérir des matières nucléaires.

Énoncé 49

- L'énoncé indique que des enquêtes concluent que Ben Laden a établi des liens en Asie centrale, en Tchétchénie et dans le Caucase dans le but de se procurer des matières nucléaires. Il aurait également recruté des scientifiques de l'ex-URSS, notamment cinq physiciens du Turkménistan.

Énoncés 50 et 51

- Les énoncés indiquent clairement que l'ambassade américaine à Paris était visée par des réseaux liés à Oussama Ben Laden dans le cadre d'un plan d'attentats plus vaste.

Énoncé 52

- L'énoncé dénote que les enquêteurs travaillent sur une hypothèse spécifique concernant la répartition des terroristes en groupes et leur mission présumée de détourner des avions.

Énoncé 53

- L'énoncé dénote qu'il s'agit actuellement d'une hypothèse en cours de renforcement, impliquant la possibilité de représailles américaines contre la Somalie, accusée d'abriter des réseaux d'Oussama Ben Laden.

Énoncé 54

- L'énoncé dénote que, selon plusieurs sources, la CIA aurait conclu que Dubai Islamic Bank a contribué au financement d'Oussama Ben Laden.

Énoncé 55

- L'énoncé dénote que des rumeurs suggèrent l'existence de banques, locales ou non, qui collectent des dons de grandes familles marchandes du Golfe pour des organisations de bienfaisance islamiques, ces dernières étant présumées financer des groupes terroristes.

Énoncé 56

- L'énoncé dénote que des partisans d'Oussama Ben Laden ont été enregistrés dans un camp d'entraînement en Afghanistan en juin 2001, et que la vidéo aurait été créée et diffusée par Oussama Ben Laden.

Énoncé 57

- L'énoncé dénote que, selon l'information rapportée, un frère de Ben Laden aurait fourni le financement pour les cours de pilotage d'un policier français.

Énoncé 58

- L'énoncé rapporte le démenti du Pentagone concernant des allégations selon lesquelles des prisonniers talibans désarmés auraient été abattus par les troupes de l'Alliance du Nord.

Énoncé 59

- L'énoncé dénote que le ministre afghan de la reconstruction, Amin Farhang, a entendu dire que le mollah Omar pourrait avoir été arrêté, mais il ne sait pas plus.

Énoncé 60

- L'énoncé dénote que l'adolescent, Charles Bishop, aurait exprimé sa sympathie pour Oussama Ben Laden sans que le texte ne soit publié. Il aurait également admiré l'action des pilotes du 11 septembre, mais aurait été déçu par le dénouement.

Énoncé 61

- L'énoncé dénote l'observation selon laquelle les États-Unis ne font pas de différence entre Ben Laden et Arafat, malgré la condamnation par Arafat des attentats du 11 septembre 2001.

Énoncé 62

- L'énoncé dénote que la théorie considérée comme la plus probable par les spécialistes est que Ben Laden est toujours en vie. Il écarte d'autres théories sur sa mort ou sa fuite.

Énoncé 63

- L'énoncé dénote l'affirmation de Juan Zarate sur le soutien financier présumé d'Al-Taqwa à Al-Qaida et à Oussama Ben Laden jusqu'en septembre 2001. Il mentionne que les autorités américaines n'ont pas étayé ces accusations.

Énoncé 64

- L'énoncé dénote l'affirmation d'une source proche des services de renseignement suédois et de la police selon laquelle Karim Chatty avait l'intention de commettre un acte violent en précipitant un avion contre une ambassade américaine en Europe.

Énoncé 65

- L'énoncé dénote l'annonce par un site Internet de la prétendue obtention d'une lettre récente d'Oussama Ben Laden, exprimant une prophétie sur la chute des pays infidèles, dirigés par les États-Unis.

Énoncé 66

- L'énoncé dénote la position présumée d'Oussama Ben Laden selon laquelle l'acquisition d'armes de destruction massive est un « *devoir religieux* ». De plus, il mentionne des craintes liées à la possibilité qu'Al-Qaida se soit procuré des matières radioactives au Pakistan.

Énoncé 67

- L'énoncé dénote l'allégation selon laquelle Al-Qaida se serait procuré des matières radioactives au Pakistan, mais cette information aurait été réfutée par le gouvernement d'Islamabad.

Énoncé 68

- L'énoncé dénote la tentative supposée d'Oussama Ben Laden d'obtenir de l'uranium très enrichi en 1993 auprès des Sud-Africains.

Énoncé 69

- L'énoncé dénote l'information selon laquelle le mollah Omar aurait repris contact avec Oussama Ben Laden ou ses assistants.

Énoncé 70

- L'énoncé dénote que les Américains auraient fait une proposition liée à l'appel au djihad d'Al-Qaida.

Énoncé 71

- L'énoncé dénote la propagation rapide d'une rumeur à Mombasa, attribuant une attaque terroriste à Al-Qaida comme responsable des destructions.

Énoncé 72

- La dénotation indique que l'imam, d'origine tunisienne, est décrit comme manifestant un fondamentalisme religieux en réclamant une pratique rigoureuse de la charia et en ne condamnant pas les attentats d'Al-Qaida.

V.1.6. Connotation

Énoncé 1

- La déclaration d'un porte-parole de la NTSB a une connotation d'autorité et de crédibilité dans le domaine de la sécurité du transport.

- La phrase « *Je ne pense pas* » dénote une certaine réserve ou prudence, tout en ayant la connotation de remettre en question la croyance initiale d'un accident.

- La négation de la possibilité d'un accident acquiert une connotation alarmante, indiquant que les événements sont intentionnels, planifiés, et potentiellement liés à une action criminelle ou terroriste.

- La connotation énonciative est présente. La déclaration est attribuée à un porte-parole spécifique du National Traffic and Safety Board (NTSB).

Analyse de l'impact des connotations : en déclarant que ce n'est probablement pas un accident, le porte-parole suggère qu'il pourrait y avoir d'autres explications, telles que des actions intentionnelles ou criminelles. Cela pourrait inciter les lecteurs à considérer l'événement sous un angle différent, en les amenant à envisager des hypothèses alternatives.

Énoncé 2

- La déclaration porte une connotation de gravité en raison de son auteur, le président, et de la nature du sujet.
- Le mot « *accident* » a généralement une connotation de hasard ou d'inattendu, et le rejet de cette notion par le président vise à préparer le public à une autre interprétation, potentiellement plus sinistre.
- La connotation énonciative est également présente. La déclaration est attribuée directement au Président George W. Bush, ce qui donne une dimension énonciative à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : la déclaration du Président Bush, en tant que chef d'État, peut influencer les opinions publiques et les attitudes envers les événements qui se déroulent. De plus, le contexte des attentats du 11 septembre 2001 amplifie les connotations de gravité et de menace, ce qui pourrait inciter les lecteurs à percevoir l'événement comme plus qu'un simple accident.

Énoncé 3

- « *FBI* » a une connotation d'autorité et de sérieux, ce qui peut donner du poids à la rumeur.
- « *possibilité* » et « *détournement d'avion de ligne* » sont des termes chargés d'une forte connotation négative, suscitant peur et urgence.
- La connotation de cette déclaration est extrêmement sérieuse. L'idée d'un détournement d'avion suggère une intention criminelle et est liée aux attaques du 11 septembre.
- L'association avec le FBI et l'enquête sur la possibilité d'un détournement d'avion évoque des connotations associatives liées à des éléments spécifiques de l'événement.

- L'utilisation du conditionnel « *enquêterait* » au lieu de « *enquête* » suggère une certaine incertitude ou précaution quant à la véracité de l'information.

Analyse de l'impact des connotations : les connotations peuvent inciter les lecteurs à percevoir les événements comme étant liés à des actes terroristes ou criminels, plutôt qu'à des accidents ou à des incidents isolés. Le choix des mots et le ton utilisés dans l'énoncé renforcent les connotations de danger et de tragédie, ce qui peut influencer les opinions et les attitudes des lecteurs à l'égard des événements du 11 septembre 2001.

Énoncé 4

- L'utilisation de « *nébuleuse terroriste* » a une connotation négative et hostile, suggérant une menace mondiale complexe.

- « *Privilégiée* » indique que la piste de Ben Laden est considérée comme une possibilité crédible.

- Mentionner « *Pearl Harbor en 1941* » peut susciter des sentiments de préoccupation et rappeler une période de crise nationale.

- L'association avec la « *piste Ben Laden* » et la référence à « *Pearl Harbor en 1941* » évoquent des connotations associatives liées à des événements historiques spécifiques.

Analyse de l'impact des connotations : la description de la « *nébuleuse terroriste* » et la référence à Pearl Harbor créent une atmosphère de menace et de gravité, ce qui peut renforcer le sentiment d'urgence et de nécessité d'action face aux attaques terroristes du 11 septembre 2001.

Énoncé 5

- « *dissident saoudien* » peut connoter une opposition au régime saoudien et potentiellement une figure rebelle ou héroïque, selon le contexte.

- « *Ben Laden* » a, post-11 septembre, une connotation très négative et est associé au terrorisme.

- « *fréquemment avancé* » peut connoter que cette attribution est répétée sans preuve définitive à ce moment-là.

- L'utilisation du terme « *dissident saoudien Ben Laden* » et la mention que son nom est « *fréquemment avancé lorsque les États-Unis évoquent les éventuels responsables des attentats* » attribuent une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les connotations peuvent influencer les perceptions des lecteurs sur la culpabilité ou l'implication de Ben Laden dans les attentats du 11 septembre 2001. L'utilisation du terme « *dissident* » et la fréquence de son nom dans les médias peuvent renforcer l'image de Ben Laden en tant que suspect principal, ce qui peut influencer les opinions et les attitudes des lecteurs à son égard.

Énoncé 6

- « *responsable américain* » connoterait la légitimité et la gravité, suggérant que l'information vient d'une source fiable.
- « *soupçonnaient* » peut connoter une certaine prudence ou réserve de la part des autorités, peut-être en raison du manque de preuves concluantes à ce stade.
- « *milliardaire d'origine saoudienne* » connoterait non seulement la richesse, mais aussi une origine géopolitique particulière.
- « *offensive sanglante* » a une forte connotation négative, évoquant une violence grave et de nombreuses victimes.
- La connotation est grave, indiquant une suspicion sérieuse de l'implication de l'organisation de Ben Laden dans une attaque violente.
- L'attribution de l'information à « *un responsable américain* » donne une dimension énonciative à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les connotations peuvent influencer les perceptions des lecteurs sur la culpabilité présumée de Ben Laden et son organisation dans les attaques du 11 septembre 2001. L'utilisation de termes chargés d'émotion tels que « *milliardaire* » et « *offensive sanglante* » peut renforcer l'image de Ben Laden en tant que figure sinistre et puissante.

Énoncé 7

- « *sources informées* » peut connoter l'autorité et la crédibilité, mais aussi une certaine opacité quant à l'identité et à la fiabilité de ces sources.

- « *arrivées à la conclusion* » connoterait un certain degré de certitude ou de finalité dans le jugement.
- « *signature d'Oussama Ben Laden* » connoterait une méthodologie ou un style particulier d'attaque associé à Ben Laden, souvent utilisé pour impliquer son implication sans preuve directe.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *des sources informées* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, en indiquant que cette conclusion est le résultat d'une analyse effectuée par des sources spécifiques.

Analyse de l'impact des connotations : les connotations peuvent influencer les perceptions des lecteurs sur la validité de l'analyse présentée et sur la responsabilité présumée de Ben Laden dans les événements du 11 septembre 2001. L'utilisation de termes tels que « *sources informées* » peut renforcer la confiance des lecteurs dans l'information présentée, tandis que la mention de la « *signature d'Oussama Ben Laden* » peut renforcer l'image de Ben Laden en tant que suspect principal dans les attaques.

Énoncé 8

- L'expression, « *Sources non confirmées* », a une connotation d'incertitude et peut évoquer un sentiment de méfiance.
- « *abattu* » connote une action violente et peut évoquer la peur ou le soulagement selon le contexte.
- « *Chasseur américain* » peut connoter la puissance militaire et la défense.
- « *Pirates* » connoté illégalité et menace.
- « *Centrale nucléaire* » connotait le danger extrême et la peur de la catastrophe.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *selon des sources non confirmées* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, en indiquant que cette information n'est pas vérifiée de manière formelle, mais provient de sources spécifiques.

Analyse de l'impact des connotations : les connotations peuvent influencer les perceptions des lecteurs sur la crédibilité de l'information présentée et sur les actions potentielles des autorités américaines dans la lutte contre le terrorisme. L'utilisation de termes tels que « *sources non confirmées* » peut inciter les lecteurs

à prendre cette information avec précaution, tandis que la mention d'un chasseur américain abattant Ben Laden évoque des connotations de force et de détermination dans la lutte contre le terrorisme.

Énoncé 9

- La mention de la possible participation de groupes radicaux palestiniens aux attentats peut susciter des connotations de terrorisme et d'instabilité dans la région du Moyen-Orient.
- L'implication de pays comme l'Iran ou l'Irak dans le soutien à ces groupes peut renforcer les connotations de suspicion ou de menace à l'égard de ces États.
- L'expression « *certaines à Washington* » peut suggérer une diversité d'opinions ou de positions au sein de la sphère politique américaine, avec des connotations de division ou de dissension.

Analyse de l'impact des connotations : la mention de la possibilité de la participation de groupes radicaux palestiniens aux attentats, soutenue par des pays comme l'Iran ou l'Irak, évoque des connotations de complexité géopolitique et de tensions régionales. Ces connotations alimentent la perception selon laquelle les attentats pourraient être le résultat de rivalités politiques et religieuses profondément enracinées au Moyen-Orient.

Énoncé 10

- « *tragédie nationale* » connoterait un deuil profond et une perturbation significative.
- « *se sont écrasés* » implique une destruction violente et soudaine.
- « *attaque terroriste* » a une connotation de violence, de peur et d'illégalité.
- « *dirigée contre notre pays* » connoterait une agression extérieure sérieuse et un acte de guerre.

Analyse de l'impact des connotations : les connotations dans cet énoncé contribuent à renforcer l'émotion et l'urgence ressenties. L'utilisation du terme « *tragédie nationale* » évoque un événement d'une gravité exceptionnelle qui touche l'ensemble du pays, suscitant compassion et solidarité. Le choix du mot « *attaque terroriste* » véhicule un sentiment de peur et de menace, impliquant une intention malveillante dirigée contre la nation. L'expression « *semble-t-il* »

introduit une nuance de doute ou de spéculation, laissant entendre que la confirmation de l'attaque terroriste reste à obtenir, tout en maintenant une atmosphère d'urgence et d'inquiétude.

Énoncé 11

- L'emploi du terme « *attaque* » a des connotations belliqueuses, agressives et intentionnelles. - « *Ben Laden* » et « *Proche-Orient* » peuvent connoter une multitude d'associations négatives liées au terrorisme, aux conflits et à l'instabilité politique, en particulier dans le contexte post-11 septembre.

- La connotation associative est présente. L'association des termes « *Ben Laden* » et « *Proche-Orient* » évoque des connotations associatives liées à des régions spécifiques du monde.

Analyse de l'impact des connotations : l'utilisation du verbe « *attaque* » et la mention de *Ben Laden* et du *Proche-Orient* évoquent des connotations de violence et de conflit, ce qui peut renforcer l'émotion associée aux événements et influencer les opinions et les attitudes des lecteurs à leur égard.

Énoncé 12

- « *Panique* » connote un sentiment intense d'alarme au-delà de l'inquiétude.

- « *Explosion au Congrès* » a une connotation de chaos et d'attaque contre un symbole de gouvernance.

- « *Voiture piégée* » connote le terrorisme et la guerre urbaine.

- « *Fumée sortir de la Maison Blanche* » connote un danger imminent à un symbole national de leadership.

- La connotation stylistique est présente. Les descriptions des événements dramatiques, comme l'explosion supposée au Congrès, la voiture piégée devant le Département d'État et la fumée sortant de la Maison Blanche, ajoutent une dimension stylistique à l'énoncé en créant une atmosphère de panique et de tension.

Analyse de l'impact des connotations : les connotations peuvent influencer les perceptions des lecteurs sur l'atmosphère de peur et d'incertitude qui régnait après les attaques du 11 septembre. La mention de la panique et des rumeurs d'attaque

terroriste renforce l'émotion associée aux événements et peut amplifier les réactions de peur et d'anxiété chez les lecteurs.

Énoncé 13

- « *hypothèse* » connote une spéculation ou une théorie non encore vérifiée.
- « *forcément* » peut connoter une inévitabilité ou une nécessité face aux circonstances.
- « *évoquée ouvertement* » connote la réticence ou la sensibilité autour de la discussion de cette hypothèse.
- « *abattu préventivement* » a une connotation de mesure extrême, de décision difficile impliquant une action défensive grave.
- « *plus grand désastre* » connote une évaluation des risques et des conséquences potentiellement catastrophiques.
- « *informations officielles sont rares* » connote une atmosphère de secret ou d'incertitude.
- La connotation énonciative est présente. L'emploi de l'expression « *une hypothèse, forcément, se fait jour* » et la mention que « *les informations officielles sont rares, quasi inexistantes* » attribuent une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les connotations peuvent influencer les perceptions des lecteurs sur la manière dont les événements du 11 septembre sont interprétés et discutés. La suggestion d'une hypothèse concernant l'abattage préventif de l'avion soulève des questions sur les actions prises dans une situation de crise, tandis que le manque d'informations officielles renforce le sentiment d'incertitude et de confusion qui régnait après les attaques.

Énoncé 14

- « *spécule beaucoup* » peut connoter une certaine frénésie ou un besoin compulsif de trouver des réponses.
- « *du terrorisme* » connote une connotation négative puissante, évoquant la peur, la violence et le chaos.
- « *font un peu attention* » connote la prudence et peut-être une certaine anxiété ou incertitude.

- « *confusion initiale* » connote le désordre et l'erreur, suggérant des conséquences négatives de jugements prématurés.
- « *terrorisme du Proche-Orient* » connote un ensemble d'associations complexes et souvent négatives qui peuvent être basées sur des stéréotypes ou des informations incomplètes.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation du pronom « on » et les références aux conversations générales attribuent une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : la mention de la spéculation et de la confusion soulève des questions sur la perception du public et sur la manière dont les événements sont interprétés. De plus, l'évocation du « *terrorisme du Proche-Orient* » soulève des questions sur la compréhension du public de cette forme spécifique de terrorisme et sur les réactions qu'elle suscite.

Énoncé 15

- « *Des rumeurs étaient vite colportées* » connote une certaine urgence et peut-être un manque de discernement dans la transmission d'informations.
- « *par les chaînes de télévision* » peut connoter l'impact et la portée que les médias ont sur la diffusion d'informations.
- « *incendie* » et « *voiture piégée* » ont des connotations de chaos et de crise.
- La référence spécifique au « *Mall* » et au « *Département d'État* » peut évoquer des connotations de ciblage de symboles de pouvoir et de gouvernance.
- La connotation stylistique est présente. Les descriptions dramatiques des rumeurs, telles que l'incendie présumé sur le Mall et l'explosion supposée devant le département d'État, ajoutent une dimension stylistique à l'énoncé en créant une atmosphère de tension et de panique.

Analyse de l'impact des connotations : les connotations peuvent influencer les perceptions des lecteurs sur l'ampleur de la panique et de l'incertitude qui ont suivi les attaques du 11 septembre. La mention de rumeurs non confirmées et de lieux emblématiques de Washington D.C. renforce l'émotion associée aux événements et peut amplifier les réactions de peur et d'anxiété chez les lecteurs.

Énoncé 16

- « *évoquée dans des milieux proches du Pentagone* » peut connoter une certaine autorité ou crédibilité, étant donné l'association avec une institution centrale de la défense américaine.
- « *a été abattu* », a une connotation violente et peut évoquer des images d'actions militaires décisives.
- « *zone peu habitée* » peut avoir une connotation rassurante, suggérant une minimisation des pertes humaines.
- « *pour l'empêcher de faire plus de dégâts* » connote une tentative de contrôle de la situation et une action préventive.
- La connotation énonciative est présente. L'indication que cette hypothèse est évoquée « *dans des milieux proches du Pentagone* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : le sens connoté peut influencer les perceptions des lecteurs sur les actions possibles des autorités américaines dans le contexte des attentats du 11 septembre. La suggestion d'abattre l'avion pour empêcher qu'il ne cause plus de dégâts évoque des connotations de prise de décision difficile et de sacrifice pour protéger la population, ce qui peut susciter des réactions diverses chez les lecteurs.

Énoncé 17

- « *grand type pâle* » pourrait connoter une impression de faiblesse ou de choc, en particulier dans le contexte d'une situation traumatisante comme celle du 11 septembre.
- « *déclarer* », peut connoter une certaine autorité ou emphase dans l'énonciation.
- « *Palestiniens à Gaza* » évoquent des images d'un groupe spécifique souvent associé à des conflits régionaux.
- « *vont se réjouir et applaudir* », peut connoter un sentiment d'approbation ou de célébration, qui, selon le contexte, pourrait être perçu négativement.
- La connotation énonciative est présente. L'attribution de la déclaration à « *un grand type pâle* » par Anne donne une dimension énonciative à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les connotations peuvent influencer les perceptions des lecteurs sur les réactions et les jugements des individus à la suite des attentats. La mention de la conversation entre les deux hommes, ainsi que la référence spécifique aux Palestiniens de Gaza, suscitent des réflexions sur les répercussions mondiales et les tensions internationales qui ont suivi les événements. La connotation de la déclaration souligne potentiellement des préjugés ou des généralisations inappropriées.

Énoncé 18

- « *source gouvernementale* » peut connoter une certaine autorité et fiabilité de l'information.
- « *terroristes présumés* » a une connotation fortement négative, évoquant la peur et la menace.
- « *probablement* » introduit une connotation d'incertitude, suggérant que les informations ne sont pas absolues.
- « *organisation de Ben Laden* » connote l'extrémisme et le terrorisme global.
- La connotation énonciative est présente. L'indication que l'information provient d'une « *source gouvernementale* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : la connotation suggère une tentative d'établir un lien entre les attaques et l'organisation de Ben Laden. Elle peut influencer les perceptions des lecteurs sur l'ampleur et la gravité des attaques du 11 septembre, ainsi que sur l'identification des auteurs présumés et leurs liens avec des organisations terroristes internationales. La mention des « *terroristes* » présumés et des liens avec l'organisation de Ben Laden renforce l'image d'une menace sérieuse et souligne l'importance des efforts pour les identifier et les arrêter.

Énoncé 19

- « *sous couvert d'anonymat* » peut connoter la prudence ou le besoin de protéger l'identité des responsables en raison de la sensibilité des informations.
- « *ennemi public numéro un* » connote une menace sérieuse et directe à la sécurité nationale.

- « *principal financier du terrorisme islamiste* » suggère non seulement une implication, mais aussi une responsabilité de haut niveau dans la facilitation des activités terroristes.

- La connotation énonciative est présente. L'indication que les « *responsables américains* » ont parlé « *sous couvert d'anonymat* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : la connotation souligne l'importance de cette piste dans les premiers stades de l'enquête. De ce fait, les connotations peuvent influencer les perceptions des lecteurs sur les soupçons entourant Ben Laden dans le cadre des attentats du 11 septembre et sur son rôle potentiel dans le financement du terrorisme islamiste. La mention des responsables américains s'exprimant sous couvert d'anonymat souligne l'importance des discussions internes au sein du gouvernement, tandis que la description détaillée de Ben Laden renforce l'image de sa menace pour la sécurité internationale.

Énoncé 20

- « *Sans être évoqué officiellement* » peut connoter une certaine distance ou réticence à associer publiquement le nom de Ben Laden aux attentats à ce stade.

- « *le nom de Ben Laden a été avancé* » peut connoter des implications graves, compte tenu de la notoriété associée à Ben Laden en tant que figure du terrorisme.

- « *sources autorisées* » connotent l'autorité et la fiabilité, mais la demande d'anonymat peut évoquer un besoin de prudence ou la sensibilité des informations.

- La connotation énonciative est présente. L'indication que « *le nom de Ben Laden a été avancé... par plusieurs sources autorisées de l'administration américaine qui ont réclamé l'anonymat* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les connotations peuvent influencer les perceptions des lecteurs sur les premières réponses et spéculations officieuses concernant les auteurs des attentats du 11 septembre. La mention du nom de Ben Laden et des sources anonymes renforce l'image de la menace terroriste et souligne les défis auxquels les autorités américaines étaient confrontées pour identifier les responsables. La connotation souligne la prudence et l'anonymat entourant cette information.

Énoncé 21

- « *avait même affirmé* » peut connoter un certain degré de surprise ou d'insistance sur la véracité de l'information.
- « *des partisans de Ben Laden* » peut connoter un lien avec le terrorisme et des activités subversives.
- « *coup spectaculaire* » connote une action dramatique et peut-être violente, avec l'intention de choquer ou d'attirer l'attention.
- « *contre les intérêts américains et israéliens* » évoque une hostilité et une confrontation dans le contexte géopolitique.
- La connotation associative est présente. L'association entre la chaîne de télévision arabe par satellite MBC et l'affirmation concernant les partisans de Ben Laden évoque des connotations associatives liées aux sources médiatiques spécifiques et à leurs déclarations.

Analyse de l'impact des connotations : la connotation souligne le caractère anticipatoire de cette information dans le contexte des attaques du 11 septembre. Les connotations peuvent influencer les perceptions des lecteurs sur la crédibilité de l'information rapportée et sur la gravité de la menace potentielle associée aux partisans de Ben Laden. La mention d'une chaîne de télévision arabe et la description d'un « *coup spectaculaire* » renforcent l'image d'une menace sérieuse et urgente, ajoutant à l'anxiété et à l'inquiétude face à la situation.

Énoncé 22

- « *menace* » connote un danger imminent et la possibilité d'un acte violent.
- « *islamistes proches du milliardaire saoudien Oussama Ben Laden* » peut connoter des implications de richesse, d'influence et de liens internationaux dans les activités terroristes.
- « *nébuleuse terroriste islamiste internationale* » évoque une structure complexe et étendue impliquée dans le terrorisme mondial.
- La connotation énonciative est présente. L'indication que « *les juges antiterroristes français avaient été informés* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les connotations peuvent renforcer l'inquiétude du public concernant la menace du terrorisme international et susciter un sentiment d'urgence quant à la nécessité de prendre des mesures pour contrer cette menace. La mention de sources spécifiques (une chaîne de télévision arabe, les juges antiterroristes français) confère également une certaine crédibilité aux informations rapportées, ce qui peut influencer davantage les perceptions des lecteurs. La connotation souligne l'importance de ces informations préalables dans le contexte des événements ultérieurs.

Énoncé 23

- « *intérêts américains* » peut connoter des cibles symboliques ou stratégiques, soulignant l'impact potentiel sur les relations internationales et la sécurité.
- « *islamiste âgé de 36 ans* » peut connoter un profil spécifique souvent associé aux militants ou extrémistes dans le discours public.
- « *camp d'entraînement financé par Ben Laden* » évoque des images de préparation militante et de connexions terroristes.
- La connotation énonciative est présente. L'indication que « *l'hypothèse selon laquelle les intérêts américains... auraient constitué l'objectif de ce groupe avait été envisagée* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les connotations peuvent renforcer les inquiétudes concernant la portée mondiale de la menace terroriste et susciter des questions sur les liens entre les individus impliqués dans les attaques et des organisations terroristes internationales telles qu'Al-Qaida. La mention de Fouad Sabour et de son entraînement en Afghanistan financé par Ben Laden souligne l'importance des investigations pour comprendre les ramifications du terrorisme international.

Énoncé 24

- « *experts français de l'antiterrorisme* » peut connoter une autorité et une crédibilité professionnelle.
- « *suspect évident* » connoterait qu'il existe des raisons claires ou des preuves qui pointent vers le « *milliardaire saoudien* », qui est implicitement reconnu comme Oussama Ben Laden.

- La connotation énonciative est présente. L'indication que « *les experts français de l'antiterrorisme considéraient le milliardaire saoudien comme un suspect évident* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les connotations peuvent renforcer les inquiétudes du public concernant la gravité de la menace terroriste et la nécessité d'agir rapidement pour identifier les responsables. La mention que les experts français considéraient Ben Laden comme un suspect évident suggère une confiance dans les informations disponibles et souligne l'importance des efforts pour faire face à la menace terroriste.

Énoncé 25

- « *Ossama Ben Laden, Saddam Hussein* » connotent la menace et le conflit au Moyen-Orient, ainsi que la terreur et la guerre.

- « *action terroriste la plus impressionnante* » a une connotation négative en termes de destruction et de mort, mais aussi une connotation d'efficacité dans le cadre du terrorisme.

- « *n'a pas tiré les leçons* » connoterait un manque de prévoyance ou de sagesse.

- La connotation stylistique est présente. L'utilisation de l'expression « *la plus impressionnante de l'histoire* » ajoute une dimension stylistique à l'énoncé en soulignant l'ampleur de l'attaque terroriste et en renforçant l'impact émotionnel du message.

Analyse de l'impact des connotations : les connotations peuvent renforcer les inquiétudes du public concernant la gravité et l'impact historique des événements du 11 septembre 2001. La mise en parallèle avec l'attaque de Pearl Harbor suggère que les responsables des attentats n'ont pas tenu compte des conséquences désastreuses de leurs actions, ce qui renforce l'indignation et le sentiment d'urgence face à la menace terroriste.

Énoncé 26

- « *des indices montrant que* » connoterait une enquête en cours avec des éléments de preuve encore à examiner.

- « *liens avec Ben Laden et l'organisation al Qaeda* » connoterait une association avec des activités terroristes connues.

- « *trop tôt* » et « *pas été attesté* » connoteraient la prudence et le processus d'attente de confirmation ou de preuve supplémentaire.

- La connotation énonciative est présente. L'indication que les déclarations proviennent « *d'un responsable américain à l'agence de presse Reuters, sous couvert d'anonymat* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les connotations peuvent renforcer les inquiétudes du public concernant la gravité et la portée des liens entre les auteurs présumés des attentats et des organisations terroristes telles qu'Al-Qaida. La mention d'indices et de liens potentiels avec Ben Laden et l'organisation suscitée souligne l'importance des investigations pour établir les responsabilités et prendre des mesures appropriées.

Énoncé 27

- « *se sont gardés de désigner officiellement* » peut connoter la prudence ou la politique dans la prise de décision.

- « *suspects principaux, sinon uniques* » connoterait que Ben Laden et son groupe sont largement vus comme les coupables les plus probables.

- « *piste dite islamiste* », « *hôtes afghans* » et « *efforts diplomatiques* » pour évoquer des connotations de danger, de suspicion et d'action internationale.

- La connotation énonciative est présente. L'indication que « *les dirigeants américains se sont gardés de désigner officiellement Oussama Ben Laden et son groupe comme suspects principaux* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les termes sont choisis pour influencer la perception du public concernant les événements du 11 septembre 2001 ainsi que les parties supposées responsables. Elles consolident la notion d'une menace terroriste mondiale et mettent en évidence la nécessité urgente d'une réponse et d'une collaboration internationales dans la lutte contre le terrorisme.

Énoncé 28

- « *piste dite islamiste* » peut connoter une certaine orientation de l'enquête qui relie les événements à des groupes de motivation ou d'inspiration islamique.

- « *nébuleuse* » peut connoter une certaine mystérieuse ou une complexité difficile à démêler.

- « *sous la tutelle* » suggère un contrôle ou une influence significative.
- « *bénéficiaire des services de certains États* » connoterait une complicité ou un soutien clandestin des gouvernements à des groupes non étatiques.
- La connotation énonciative est présente. L'indication que « *Experts et élus américains continuent à privilégier la piste dite islamiste* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les implications de cette déclaration peuvent amplifier les perceptions du public quant à la gravité et à la nature de la menace terroriste islamiste. En citant des pays tels que le Pakistan, l'Afghanistan ou l'Irak, on met en lumière l'importance d'examiner les ramifications internationales dans la lutte contre le terrorisme, ce qui peut soulever des interrogations sur les politiques étrangères des États concernés.

Énoncé 29

- « *offensive* » peut connoter une action vigoureuse ou agressive, typiquement utilisée dans un contexte militaire ou sportif, mais ici appliquée à la diplomatie.
- « *messages destinés à l'opinion publique* » connoterait une intention de rassurer ou de diriger la perception publique.
- « *informations fiables* » suggère une certitude et une crédibilité des renseignements reçus.
- La connotation énonciative est présente. L'indication que « *L'offensive de l'administration en direction des alliés des États-Unis, contre le groupe Ben Laden et pour consolider l'appui du Congrès* » est accompagnée « *de messages destinés à l'opinion publique* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les implications de cette déclaration pourraient renforcer la façon dont le public perçoit la gravité de la menace terroriste et souligner l'importance d'une réponse gouvernementale américaine décisive et stratégique. En expliquant l'absence du président Bush en raison de menaces terroristes, l'objectif est de légitimer les mesures prises par l'administration pour garantir la sécurité nationale.

Énoncé 30

- « *Confronté aux soupçons* » peut connoter une période de pression ou de crise pour la personne en question.
- « *soupçons qui avaient pesé* » suggère un fardeau ou une accusation lourde de conséquences.
- « *opérations lancées* » connoterait des actions délibérées et coordonnées qui ont un caractère officiel ou militaire.
- La connotation énonciative est présente. L'indication que « *le Pentagone a fait appel à des tirs de missiles Tomahawk sur des camps d'entraînement de terroristes en Afghanistan et sur une usine pharmaceutique au Soudan* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les implications de cette déclaration renforcent l'idée d'une réponse résolue et efficace des autorités américaines face aux soupçons pesant sur Oussama Ben Laden et son réseau terroriste. Cette action militaire est présentée comme une mesure nécessaire pour contrer la menace et protéger les intérêts américains.

Énoncé 31

- « *crainte des représailles* » peut connoter une tension ou une anxiété croissante parmi ceux qui anticipent ou sont concernés par les conséquences.
- « *accusation venue des États-Unis* » pourrait connoter un pouvoir et une influence significatifs, ainsi qu'une certaine officiosité dans la démarche d'identification d'un coupable.
- « *principal suspect* » suggère que la personne est fortement soupçonnée et est probablement au centre de l'enquête.
- La connotation énonciative est présente. L'indication que « *la crainte des représailles s'accroît à chaque nouvelle accusation venue des États-Unis pour désigner Oussama Ben Laden... comme principal suspect de la vague d'attentats commis sur le sol américain* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les implications de cet énoncé contribuent à renforcer l'inquiétude du public face à la menace terroriste et soulignent l'importance d'une action rapide et décisive pour contrer cette menace. La mention

d'Oussama Ben Laden comme le principal suspect des attentats accroît la perception de la menace imminente et la nécessité de trouver des solutions pour assurer la sécurité nationale.

Énoncé 32

- « *piste islamiste* » peut connoter une association avec des groupes radicaux ou extrémistes identifiés par leur appartenance religieuse.
- « *terroriste d'origine saoudienne* » met en évidence non seulement l'activité criminelle présumée, mais aussi l'origine nationale de la personne en question, ce qui peut avoir des implications géopolitiques.
- La connotation énonciative est présente. L'indication que « *les informations amassées par les enquêteurs convergent toutes sur la piste islamiste et orientent les soupçons vers le terroriste d'origine saoudienne Oussama Ben Laden* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les connotations de cet énoncé renforcent l'impression que les enquêtes sont sérieuses et approfondies, et qu'elles convergent vers une seule conclusion : la piste islamiste menant à Oussama Ben Laden. Cela renforce également l'urgence de l'action et l'importance de trouver les responsables des attentats pour assurer la sécurité nationale.

Énoncé 33

- « *laissent entendre* » peut connoter une tactique de communication où l'information est suggérée plutôt que directement affirmée.
- « *privilégient de plus en plus* » suggère un processus décisionnel en cours où certaines options gagnent en faveur.
- La connotation énonciative est présente. L'indication que « *les autorités américaines laissent entendre en privé qu'elles privilégient de plus en plus cette piste* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les implications de cet énoncé peuvent renforcer l'impression que les autorités américaines prennent cette affaire au sérieux et qu'elles agissent avec prudence et réserve dans leur communication publique. Cela peut également susciter des spéculations et des questions sur les

raisons pour lesquelles le nom d'Oussama Ben Laden n'est pas explicitement mentionné, ce qui peut accroître l'intérêt du public pour cette piste.

Énoncé 34

- « *pirates de l'air* » connotent une prise de contrôle violente et illégale d'avions.
- « *réseaux d'Oussama Ben Laden* » peut connoter une implication dans des activités terroristes graves et coordonnées.
- « *restent à confirmer* » connoterait une incertitude et la nécessité d'une enquête plus approfondie.
- La connotation énonciative est présente. L'indication que « *les informations en provenance des États-Unis mercredi matin indiquaient que les pirates de l'air appartiendraient aux réseaux d'Oussama Ben Laden* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les implications de cet énoncé peuvent renforcer l'idée que la prudence et la vérification des faits sont essentielles dans l'analyse des événements actuels, en particulier dans des situations aussi sensibles que les attaques terroristes. Cela peut également inciter le public à être attentif aux développements ultérieurs et à ne pas accepter aveuglément les premières informations non confirmées.

Énoncé 35

- « *suspect « parfait »* » peut connoter l'idée que Ben Laden correspond aux préjugés ou aux attentes préconçues sur qui serait capable de telles actions.
- « *Front international contre les juifs et les croisés* » a une connotation clairement hostile et belliqueuse.
- « *tuer les Américains et les civils* » évoque une menace directe et intentionnelle à la sécurité et à la vie des gens.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *Toutefois, Ben Laden est le suspect « parfait »* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les implications de cet énoncé peuvent renforcer l'idée que Ben Laden est le principal suspect dans les attentats du 11 septembre en raison de ses affiliations idéologiques et de ses actions passées. Cela peut également susciter des inquiétudes quant à la capacité de Ben Laden à

orchestrer des attaques d'une telle ampleur sans revendication formelle, ce qui pourrait renforcer les convictions selon lesquelles il est responsable.

Énoncé 36

- « *Il est probable* » peut connoter une estimation ou une conjecture basée sur des informations disponibles, mais pas suffisamment concluante pour une affirmation définitive.

- « *liens avec Ben Laden* » évoque des associations avec une figure déjà reconnue pour son implication dans des activités terroristes.

- « *déjà le dire avec certitude* » suggère que des preuves ou des informations supplémentaires sont nécessaires pour une affirmation catégorique.

- La connotation énonciative est présente. L'indication que la réponse provient d'une interview d'Ehoud Barak attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les connotations de cet énoncé peuvent renforcer l'idée que la question de l'implication de Ben Laden dans les attentats est complexe et sujette à interprétation. La prudence exprimée par Barak peut encourager le public à considérer différents points de vue et à éviter les conclusions hâtives. Cela souligne également l'importance de recueillir des preuves solides avant de tirer des conclusions définitives.

Énoncé 37

- « *atroces attentats* » connotent l'horreur et la gravité des attaques.

- « *représailles* » suggère des actions de vengeance ou de punition.

- « *se matérialiser énergiquement* » suggère une réaction puissante et peut-être violente.

- « *ultimatum américain* » connoterait une démarche forte et non négociable de la part des États-Unis.

- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *comme l'indiqueraient les premières informations* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : les implications de cette déclaration renforcent l'idée que les attentats du 11 septembre ont engendré un profond choc et une indignation répandue, nécessitant une réponse ferme et déterminée. Évoquer

la possibilité d'un ultimatum américain met en lumière les enjeux diplomatiques et politiques complexes associés à la lutte contre le terrorisme international, soulignant les graves conséquences potentielles d'une telle mesure.

Énoncé 38

- « *doigt accusateur* » connoterait une accusation formelle ou du moins une forte suspicion.
- « *vengeance à grande échelle* » pour évoquer des connotations de réaction émotionnelle intense aux attaques terroristes et implique une action de représailles importante et possiblement violente.
- La connotation énonciative est présente. L'indication que « *Les États-Unis pointent déjà un doigt accusateur sur Oussama Ben Laden* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : l'énoncé soulignait l'importance de l'accusation portée contre Ben Laden et la nécessité d'une réponse robuste aux attaques du 11 septembre. La mention d'une vengeance à grande échelle met en lumière les réactions émotionnelles intenses suscitées par les attaques et souligne l'engagement des États-Unis à répondre de manière décisive à ces actes de terrorisme.

Énoncé 39

- « *formé et utilisé par la CIA* » peut connoter une ironie ou un retournement de situation où un ancien allié devient un ennemi.
- « *bons* » et « *mauvais* » terroristes évoquent l'idée que les labels de « *bon* » et « *mauvais* » sont attribués de manière flexible et opportuniste.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *il est difficile de ne pas rappeler* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, indiquant une réflexion ou une opinion sur le sujet.

Analyse de l'impact des connotations : en soulevant la question de la distinction entre les « bons » et les « mauvais » terroristes, l'énoncé souligne les nuances morales et politiques associées à la lutte contre le terrorisme. Cela peut encourager les lecteurs à remettre en question les réponses simplistes ou unilatérales à des questions aussi complexes.

Énoncé 40

- « *piste Ben Laden* » connoterait une voie d'enquête qui mène vers une figure déjà connue pour son implication dans des activités terroristes.
- « *coupable parfait* » peut connoter ironie ou scepticisme, suggérant que Ben Laden remplit peut-être trop bien le rôle du méchant idéal dans cette situation.
- « *paria saoudien* » pour évoquer des connotations de conviction, de rejet social et de certitude quant à la culpabilité de Ben Laden.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *officiellement* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, indiquant que les services secrets américains et occidentaux ont une position déclarée sur la piste Ben Laden.

Analyse de l'impact des connotations : les connotations renforcent l'idée que Ben Laden est largement perçu comme le principal suspect dans les attentats du 11 septembre, et ils soulignent la confiance des services secrets et de l'Occident dans sa culpabilité. De plus, l'association de Ben Laden au terme « *paria saoudien* » peut susciter des sentiments d'hostilité envers lui et renforcer le soutien à des mesures punitives contre lui.

Énoncé 41

- « *milliardaire islamiste* » peut connoter une combinaison de ressources financières substantielles et d'un engagement idéologique qui permet des actions à grande échelle.
- « *clairement désigné* » suggère une forte conviction ou une preuve qui ne laisse place à aucun doute quant à la responsabilité de Ben Laden et de son réseau.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *Le réseau du milliardaire islamiste Ben Laden est clairement désigné comme l'auteur des attaques* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : l'analyse des connotations révèle un impact significatif sur les perceptions des lecteurs. En renforçant l'image de la responsabilité de Ben Laden et de son réseau dans les attentats du 11 septembre. Les connotations contribuent à ancrer dans l'esprit des lecteurs la conviction de la culpabilité de Ben Laden. Cette affirmation peut également servir à justifier les

mesures prises contre lui et son réseau, en donnant aux lecteurs une justification morale et politique pour ces actions. Ainsi, les connotations de l'énoncé ont un effet potentiellement puissant sur la manière dont les lecteurs comprennent et interprètent les événements liés aux attentats du 11 septembre et les actions subséquentes entreprises par les autorités.

Énoncé 42

- L'utilisation du terme « *pirates de l'air* » a des connotations très négatives, soulignant l'implication dans les attentats du 11 septembre.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *selon plusieurs médias américains* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, en indiquant que cette information provient de sources spécifiques.

Analyse de l'impact des connotations : l'analyse de cet énoncé met en lumière un impact significatif sur la perception des événements du 11 septembre. Les connotations soulignent l'importance cruciale de l'enquête pour identifier les responsables. En mentionnant l'implication présumée d'Al-Qaida et d'Oussama Ben Laden, l'énoncé consolide la perception de leur rôle dans les attentats, renforçant ainsi la conviction de leur culpabilité dans l'opinion publique. En résumé, les connotations de cet énoncé contribuent à façonner une compréhension commune et à justifier les réponses politiques et sécuritaires post-attentats.

Énoncé 43

- L'utilisation des termes « *demandé* » et « *utilisation éventuelle* » suggère une diplomatie en cours et une évaluation prudente des options.
- La phrase a une connotation informative, mais aussi suggestive, avec des éléments qui pointent vers des actions non confirmées.
- La connotation énonciative est présente. L'indication que « *selon des sources pakistanaises proches des services de renseignement* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : l'analyse révèle un impact profond sur la perception des enjeux diplomatiques et stratégiques auxquels le Pakistan est confronté après les attentats du 11 septembre. En mettant en évidence la demande d'informations sur les réseaux de Ben Laden, les connotations soulignent la

pression exercée sur le Pakistan pour coopérer dans la lutte contre le terrorisme, illustrant ainsi les défis politiques et diplomatiques auxquels le pays est confronté. En résumé, les connotations de cet énoncé mettent en lumière les pressions complexes et les choix difficiles auxquels le Pakistan est confronté dans le contexte post-11 septembre, façonnant ainsi la perception des défis diplomatiques et stratégiques auxquels le pays est confronté.

Énoncé 44

- Les termes « *ultimatum* » et « *représailles massives* » ont des connotations sérieuses et menaçantes, soulignant la gravité et la sévérité de la situation.
- La connotation énonciative est présente. L'indication que l'information provient de « *source pakistanaise* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : en évoquant la notion de « *représailles massives* », les connotations renforcent l'idée que les États-Unis adoptent une posture ferme et déterminée dans leur demande aux talibans. Cette formulation suggère que les conséquences d'un refus de coopérer pourraient être sévères, ce qui peut exercer une influence significative sur les talibans en les incitant à coopérer. Ainsi, les connotations de cet énoncé contribuent à façonner la perception de la politique américaine envers les talibans, en mettant en avant la possibilité de mesures punitives en cas de non-coopération, et en soulignant ainsi l'importance des décisions à prendre pour les talibans.

Énoncé 45

- « *soutien d'un pouvoir étatique* », qui évoque des connotations de planification et de ressources organisées.
- Il pourrait y avoir des connotations politiques et stratégiques, car l'affirmation est controversée et peut être vue comme une tentative de lier l'Irak aux attaques du 11 septembre, ce qui était un sujet de débat à l'époque.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *Laurie Mylroie affirme pour sa part* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé.

Analyse de l'impact des connotations : en évoquant la possibilité d'une implication étatique, les connotations suggèrent une complexité et une profondeur supplémentaires aux événements, incitant ainsi les lecteurs à considérer ces

attaques sous un angle politique plus large. Cette suggestion peut conduire à une réflexion plus critique sur les motivations et les responsabilités derrière les attentats. Selon « Le Monde » un peu plus de la moitié des Américains pensent que Saddam Hussein, le dirigeant irakien, était directement lié aux attaques sur New York et Washington. Cette croyance erronée est attribuée à la manipulation des médias et de l'opinion publique, notamment en influençant les attitudes envers d'autres nations.

Énoncé 46

- L'utilisation des termes « *réseau Hamas* », « *moudjahidines* » et « *combattants de Ben Laden* » suscitent des connotations de danger et d'extrémisme. De plus, la mention des sources de financement telles que la drogue et les armes renforce l'image de clandestinité et d'activités criminelles associées à ces réseaux.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *selon de nombreuses informations* » et « *selon d'autres sources d'information* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, indiquant que ces informations sont rapportées à partir de différentes sources, mais sans spécifier leur origine précise ni leur véracité absolue.

Analyse de l'impact des connotations : l'analyse des connotations révèle l'existence d'un lien entre le financement illicite et les activités terroristes. En soulignant ce lien, les connotations mettent en lumière les préoccupations concernant la sécurité nationale et la nécessité de réguler efficacement les activités financières internationales pour prévenir le financement du terrorisme.

Énoncé 47

- Les expressions comme « *guerre ouverte* » et « *extrémiste musulman Djihad* » suggèrent des activités violentes et radicales. La mention du séjour en Suisse de Zawahri peut également susciter des connotations de clandestinité ou d'activités terroristes menées à l'étranger.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *selon certaines informations* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, indiquant que l'information sur le séjour de Zawahri en Suisse n'est pas confirmée de manière absolue, mais est basée sur certaines sources ou informations.

Analyse de l'impact des connotations : l'analyse des connotations révèle la nature conflictuelle et potentiellement dangereuse des activités du mouvement Djihad, ainsi que sur les préoccupations en matière de sécurité internationale liées aux mouvements extrémistes opérant à l'étranger.

Énoncé 48

- L'usage du terme « *inquiète* » ajoute une connotation de préoccupation et de sérieux à la situation. La référence aux « *réseaux d'Oussama Ben Laden* » crée également une connotation négative. De plus, la référence aux « *matières nucléaires* » évoque des connotations de danger extrême et de risque de catastrophe.

- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *cette possibilité inquiète les puissances occidentales au plus haut niveau* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, indiquant une préoccupation sérieuse et généralisée parmi les puissances occidentales concernant les activités des réseaux d'Oussama Ben Laden.

Analyse de l'impact des connotations : l'analyse des connotations révèle l'ampleur de la menace posée par les réseaux d'Oussama Ben Laden, en mettant en évidence la possibilité qu'ils acquièrent des matières nucléaires. Cette mise en avant renforce l'urgence pour les puissances occidentales de prendre des mesures pour contrer cette menace potentielle. En soulignant cette possibilité, les connotations suggèrent un niveau de danger extrême associé aux actions de ces réseaux terroristes, ce qui peut intensifier les préoccupations en matière de sécurité nationale et internationale.

Énoncé 49

- Les expressions telles que « *forgé des liens* », « *matières nucléaires* » et « *recruté des scientifiques de l'ex-URSS* » suggèrent une stratégie calculée et une implication directe de Ben Laden dans ces activités. De plus, la référence aux « *physiciens du Turkménistan* » met en lumière le niveau d'expertise scientifique impliqué dans ces efforts.

- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *D'autres enquêtes des journaux Al-Hayat et Al-Watan Al-Arabi concluent que* » attribue une

certaine énonciation à l'énoncé, indiquant que l'information est rapportée à partir d'autres sources journalistiques, mais sans spécifier leur véracité absolue.

Analyse de l'impact des connotations : l'analyse des connotations révèle la menace que représente Ben Laden en termes de prolifération nucléaire, ainsi que sur l'ampleur de ses efforts pour atteindre cet objectif. Les connotations renforcent la perception de la gravité de la menace posée par les réseaux terroristes, en particulier en ce qui concerne leur accès potentiel à des armes de destruction massive.

Énoncés 50 et 51

- Les termes tels que « *plan d'attentats* » et « *visée par des réseaux proches d'Oussama Ben Laden* » ajoutent des connotations de menace grave et d'implication directe des réseaux terroristes. De plus, la référence à l'ambassade américaine à Paris évoque des connotations de cibles symboliques et stratégiquement importantes.

- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *selon nos informations* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, indiquant que cette information est rapportée par la source (probablement le journal lui-même) sans spécifier l'origine ou la véracité absolue de ces informations.

Analyse de l'impact des connotations : l'analyse des connotations révèle l'ampleur et la sophistication des activités terroristes planifiées par les réseaux de Ben Laden, ainsi que sur la menace qu'elles représentent pour les intérêts occidentaux à travers le monde. Les connotations renforcent la perception de la gravité de la menace terroriste.

Énoncé 52

- Les termes « *terroristes* » et « *détourner un avion* » et la notion de planification en groupes portent une connotation de menace grave et coordonnée.

- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *selon nos informations* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, indiquant que cette information est rapportée par la source (probablement le journal lui-même) sans spécifier l'origine ou la véracité absolue de ces informations.

Analyse de l'impact des connotations : l'analyse des connotations montre la sophistication et la coordination des attaques terroristes, ainsi que la nécessité pour les autorités de comprendre pleinement la structure et l'organisation des terroristes impliqués. Les connotations renforcent la perception de la complexité des réseaux terroristes.

Énoncé 53

- Les termes « *représailles américaines* » portent une connotation de réponse sévère à une accusation grave, et l'utilisation du mot « *poids* » suggère une accréditation croissante de l'hypothèse.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *Ce n'est pas encore une certitude, mais une hypothèse qui gagne en poids d'heure en heure* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, indiquant que cette information est rapportée avec prudence, sans certitude absolue, mais avec une indication de la tendance croissante à y accorder du crédit.

Analyse de l'impact des connotations : l'analyse des connotations met en évidence plusieurs points importants. Tout d'abord, les connotations soulignent la gravité de la situation, suggérant qu'elle nécessite une réponse immédiate et robuste. De plus, l'évocation de mesures agressives des États-Unis à l'encontre de la Somalie suggère une escalade potentielle des tensions internationales. Ces connotations renforcent l'idée que les événements du 11 septembre ont exacerbé les tensions internationales et ont placé la lutte contre le terrorisme au premier plan de l'agenda diplomatique mondial.

Énoncé 54

- L'utilisation du nom « Dubai Islamic Bank » peut évoquer des associations avec l'islam et le Moyen-Orient, renforçant ainsi les préjugés ou les perceptions négatives concernant ces régions dans le contexte du terrorisme.
- Les termes « *financement* », « *Oussama Ben Laden* » et « *CIA* » portent une connotation de suspicion et de gravité, suggérant une implication financière dans des activités terroristes.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *selon plusieurs sources* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, indiquant que

cette information est rapportée à partir de différentes sources, mais sans spécifier leur véracité absolue.

Analyse de l'impact des connotations : l'analyse des connotations illustre l'importance de la question du financement du terrorisme. En soulignant cette interrogation, les connotations suggèrent des liens potentiels entre les institutions financières islamiques et les activités terroristes, ce qui renforce les préoccupations concernant la régulation de ces institutions et l'efficacité des efforts de lutte contre le financement du terrorisme à l'échelle mondiale.

Énoncé 55

- Les termes « *rumeurs* », « *dons* », « *organisations de bienfaisance islamiques* » et « *groupes terroristes* » portent une connotation de suspicion et de gravité, suggérant des activités financières potentiellement illégitimes.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *Des rumeurs circulent* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, indiquant que cette information est rapportée comme étant le sujet de rumeurs sans spécifier leur véracité absolue.

Analyse de l'impact des connotations : l'analyse des connotations révèle les préoccupations concernant la transparence et la responsabilité dans le secteur financier, ainsi que sur les liens potentiels entre les organisations de bienfaisance islamiques et le financement du terrorisme.

Énoncé 56

- Les termes « *camp d'entraînement* », « *Afghanistan,* » et « *partisans d'Oussama Ben Laden* » portent une connotation de soutien actif et d'allégeance à Oussama Ben Laden.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *Cette vidéo aurait été réalisée et distribuée par Oussama Ben Laden* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, indiquant que cette information est rapportée comme étant probable ou supposée sans certitude absolue.

Analyse de l'impact des connotations : l'analyse des connotations démontre la perception d'Oussama Ben Laden en tant que figure centrale du terrorisme international. En mettant en avant cette image, les connotations soulignent

également son utilisation des médias pour promouvoir ses idéologies et recruter des partisans. Cette mise en lumière renforce l'idée de l'importance de la communication dans la stratégie de propagande des groupes terroristes, mettant en évidence leur capacité à exploiter les médias pour atteindre leurs objectifs.

Énoncé 57

- L'utilisation du nom de famille « *Ben Laden* » suscite immédiatement des connotations liées au terrorisme et à la violence.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *Un frère Ben Laden aurait financé* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, indiquant que cette information est rapportée comme étant probable ou supposée sans certitude absolue.

Analyse de l'impact des connotations : l'analyse des connotations met en évidence plusieurs points clés. En premier lieu, les connotations renforcent l'image d'Oussama Ben Laden en tant que chef de file d'un réseau terroriste international, soulignant ainsi son rôle central dans les activités terroristes à l'échelle mondiale. De plus, en mettant en avant les liens familiaux, les connotations soulignent les défis particuliers que pose la lutte contre le terrorisme lorsque les membres de la famille sont impliqués dans des activités terroristes.

Énoncé 58

- Le démenti du Pentagone suggère une volonté de contrôler ou de rectifier une information considérée comme fausse ou trompeuse.
- La mention des prisonniers talibans désarmés abattus peut susciter des connotations négatives concernant les violations des droits de l'homme ou les brutalités de guerre, remettant en question la légitimité des actions des troupes de l'Alliance du Nord.
- L'utilisation du terme « *fort* » peut évoquer une image de résistance ou de défense, impliquant un affrontement armé dans un lieu stratégique.

Analyse de l'impact des connotations : le démenti du Pentagone vise à réfuter des informations de presse rapportant des exécutions présumées de prisonniers talibans. Les connotations sont principalement négatives, car cela soulève des préoccupations concernant le respect des droits de l'homme et l'éthique de la

guerre. L'image de prisonniers désarmés abattus par des troupes militaires peut évoquer des actes de violence gratuite ou des violations des conventions internationales, ce qui peut ternir l'image de l'Alliance du Nord et du Pentagone.

Énoncé 59

- Les termes « *mollah Omar* », « *arrêté* » et l'absence de précision sur la source peuvent porter une connotation de mystère ou d'incertitude autour de la situation du mollah Omar.

- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *Sans préciser la source de son information* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, indiquant que cette information est rapportée sans spécifier d'où elle provient, ce qui soulève des doutes sur sa véracité ou sa fiabilité.

Analyse de l'impact des connotations : l'analyse des connotations met en évidence plusieurs aspects importants. Primo, en évoquant l'éventualité de l'arrestation du mollah Omar, les connotations suggèrent un changement potentiel dans le paysage politique afghan. Cela soulève des questions sur la stabilité politique de la région et les implications pour l'avenir du pays. De plus, les connotations soulignent l'importance de cet événement potentiel dans le contexte plus large de la situation en Afghanistan, ce qui peut influencer la perception de la situation par la communauté internationale et les acteurs régionaux.

Énoncé 60

- Les termes « *sympathie* », « *Oussama Ben Laden* », « *admiration* » et « *déçu* » peuvent porter des connotations négatives, en particulier compte tenu du contexte des attentats du 11 septembre.

- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *Selon une de ses camarades de lycée* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, indiquant que cette information est rapportée à partir du témoignage d'une camarade de lycée sans spécifier sa véracité absolue ni sa source précise.

Analyse de l'impact des connotations : l'analyse des connotations met en lumière plusieurs points clés. L'association de sentiments d'admiration ou de sympathie envers des événements et des figures controversées tels que les attaques du 11 septembre et Oussama Ben Laden soulève des questions sur les motivations et les

croyances de l'adolescent en question. Ces connotations soulignent également des préoccupations quant à l'influence des médias et de l'environnement social sur la formation des opinions et des attitudes des adolescents.

Énoncé 61

- Les termes « *semblent* » et « *s'était empressé* » peuvent porter des connotations de critique ou de constatation de comportement.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *on dirait que* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, suggérant une observation ou une impression subjective plutôt qu'une déclaration de fait absolue. Cela indique une interprétation ou une opinion sur la façon dont les États-Unis traitent Ben Laden et Arafat.

Analyse de l'impact des connotations : cet énoncé met en évidence une certaine ironie ou injustice perçue dans le traitement des deux individus. L'idée que les États-Unis n'établissent pas de différence entre Ben Laden, un terroriste présumé, et Yasser Arafat, un leader politique palestinien, soulève des questions sur l'équité et la justesse de leurs actions. Le fait que Yasser Arafat ait condamné les attentats du 11 septembre 2001, comme mentionné dans l'énoncé, renforce cette perception d'injustice dans le traitement des deux hommes.

Énoncé 62

- Les termes « *peu de crédit* » suggèrent un scepticisme envers les théories alternatives. L'utilisation de « *ne semblent pas croire* » renforce cette attitude de scepticisme.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *il s'agit aujourd'hui de l'hypothèse considérée comme la plus probable par les spécialistes* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, indiquant que cette hypothèse est rapportée comme étant celle qui est actuellement privilégiée par les spécialistes, mais sans spécifier si cela est basé sur des preuves tangibles ou des avis d'experts.

Analyse de l'impact des connotations : l'énoncé implique une certaine incertitude entourant le sort de Ben Laden. Le fait que les spécialistes écartent plusieurs théories alternatives suggère qu'il y a un manque de preuves claires ou de

consensus sur ce qui est arrivé à Ben Laden. Cela peut également refléter un sentiment de perplexité ou de frustration quant au manque de certitude concernant un événement d'une telle importance.

Énoncé 63

- Les termes tels que « *sale petit jeu* » et « *si M. Zarate a des preuves, il se doit de les livrer au monde* » peuvent avoir des connotations négatives et suggérer un conflit ou une controverse.

- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *selon Juan Zarate* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, indiquant que cette information est rapportée en se référant à Juan Zarate, mais sans spécifier si cette affirmation est étayée par d'autres sources ou des preuves tangibles. L'ajout de la réaction de l'avocat d'Al-Taqwa renforce également la connotation énonciative en soulignant le manque de preuves fournies par les autorités américaines.

Analyse de l'impact des connotations : l'énoncé soulève des questions sur la fiabilité des accusations portées contre Al-Taqwa et l'absence de preuves fournies par les autorités américaines. L'utilisation de l'expression « *un sale petit jeu* » par l'avocat d'Al-Taqwa suggère une perception négative de la manière dont ces accusations sont traitées, impliquant peut-être un manque de transparence ou de légitimité dans le processus d'accusation.

Énoncé 64

- Les termes tels que « *voulait* » et « *ambassade américaine en Europe* » ont des connotations négatives, suggérant une menace potentielle contre des intérêts américains.

- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *une source proche des services de renseignement suédois et de la police* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, indiquant que cette information est rapportée à partir d'une source non spécifiée et indirecte, ce qui peut susciter des questions sur sa fiabilité ou sa véracité.

Analyse de l'impact des connotations : l'énoncé suscite des questions sur la crédibilité de cette source anonyme et sur la véracité des informations fournies. L'utilisation du terme « *affirme* » plutôt que « *a déclaré* » peut suggérer une

certaine distance par rapport à la véracité des propos rapportés. De plus, l'expression « une source proche des services de renseignement suédois et de la police » pourrait être perçue comme une tentative de légitimer les allégations en les associant à des institutions officielles.

Énoncé 65

- Le terme « *tyran* » est chargé de connotations négatives, suggérant une image autoritaire et oppressive des États-Unis.

- « *chute des pays infidèles* » et « *Oussama Ben Laden* » ont des connotations fortes, évoquant des sentiments négatifs envers les États-Unis et suggérant une menace.

- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *Un site Internet, islamonline.net basé au Qatar a annoncé* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, indiquant que cette information est rapportée à partir d'une source spécifique mais non officielle. L'ajout de l'adjectif « *Intox* » dans le titre suggère également une certaine méfiance quant à la véracité de l'annonce, renforçant ainsi la connotation énonciative.

Analyse de l'impact des connotations : L'utilisation du terme « *Intox* » ou « *réalité* » dans le titre suggère une mise en doute de la véracité de cette information. Le fait que la lettre n'ait pas de date précise peut également susciter des interrogations sur son authenticité. De plus, le mode de collecte de la lettre, à travers un contact anonyme à Jalalabad, soulève des questions sur la fiabilité de la source et sur la possibilité de manipulation ou de faux.

Énoncé 66

- Il y a des connotations de menace sérieuse, de justification idéologique, de préoccupations légitimes des pays industrialisés, et d'incertitude entourant les informations sur les activités d'Al-Qaida.

- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *Mais, pragmatique, il aurait fait savoir que...* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, suggérant que cette information est rapportée à partir d'une source indirecte ou non spécifiée. De plus, l'utilisation de l'expression « *se serait* », « *dit-on* » renforce cette connotation énonciative en indiquant que les informations

rapportées ne sont pas confirmées de manière définitive, mais proviennent de sources potentiellement sujettes à interprétation ou à spéculation.

Analyse de l'impact des connotations : en présentant la menace d'Al-Qaida sous forme de possession potentielle d'armes de destruction massive et de matières radioactives, l'énoncé cherche à renforcer l'image de l'organisation en tant que menace sérieuse pour la sécurité mondiale. Cette présentation alimente également la peur et l'incertitude chez les lecteurs, contribuant ainsi à façonner les attitudes envers les politiques de sécurité et les mesures antiterroristes.

Énoncé 67

- Les termes utilisés peuvent avoir des connotations graves en lien avec la menace potentielle d'une organisation terroriste accédant à des matières radioactives.
- L'expression « *se serait, dit-on* » introduit une connotation énonciative en indiquant que l'information rapportée n'est pas confirmée de manière certaine, mais est plutôt basée sur ce qui est dit ou rapporté par d'autres. Cela implique une certaine incertitude quant à la véracité de l'information et peut suggérer une prise de distance de la part de l'auteur par rapport à celle-ci.

Analyse de l'impact des connotations : en présentant Al-Qaida comme se procurant des matières radioactives, l'énoncé cherche à renforcer l'image de l'organisation en tant que menace sérieuse pour la sécurité mondiale et à justifier les mesures de lutte contre le terrorisme. Cependant, la mention qu'Islamabad réfute cette information introduit une certaine ambiguïté quant à sa véracité, ce qui peut influencer les perceptions du public sur la crédibilité des allégations de menace terroriste.

Énoncé 68

- Les termes utilisés ont des connotations de menace potentielle, de préoccupations relatives aux activités impliquant Al-Qaida dans la recherche de matériaux nucléaires.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation du conditionnel passé « *aurait encore essayé* » suggère que l'information n'est pas confirmée de manière définitive, mais est basée sur des rapports ou des sources non confirmées. Cela

indique une certaine distance de la part de l'auteur par rapport à la véracité de l'information, soulignant ainsi son caractère incertain ou non vérifié.

Analyse de l'impact des connotations : en présentant Ben Laden comme cherchant à obtenir de l'uranium très enrichi, l'énoncé cherche à renforcer l'image de Ben Laden en tant que menace sérieuse pour la sécurité mondiale et à justifier les mesures de lutte contre le terrorisme. Cette présentation peut également influencer les attitudes du public envers les politiques étrangères et les actions militaires visant à contrer de telles menaces.

Énoncé 69

- Les termes tels que « *reprise de contact* » et les noms « *Mollah Omar* » et « *Oussama Ben Laden* » ont des connotations liées à des figures influentes dans le contexte géopolitique, avec des implications potentielles sur les activités terroristes.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *Selon plusieurs sources* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, indiquant que cette information est rapportée à partir de sources non spécifiées, mais potentiellement multiples. Cela souligne le caractère indirect et potentiellement sujet à interprétation de l'information rapportée.

Analyse de l'impact des connotations : en utilisant des termes tels que « selon plusieurs sources », l'énoncé cherche à établir une impression de crédibilité et de légitimité de l'information présentée. Les lecteurs sont susceptibles de prendre davantage en considération une information qui semble être basée sur des sources multiples et fiables.

Énoncé 70

- L'utilisation du terme « *djihad* » peut avoir des connotations fortes, car il est souvent associé à des actions violentes. La connotation pourrait influencer la perception de l'information.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation de l'expression « *les Américains auraient proposé* » attribue une certaine énonciation à l'énoncé, suggérant que cette information est rapportée à partir d'une source non spécifiée ou indirecte, ce qui peut susciter des questions sur sa fiabilité ou sa véracité.

Analyse de l'impact des connotations : en présentant la proposition supposée des Américains d'intervenir à chaque appel au djihad d'Al-Qaida, l'énoncé cherche à susciter des réflexions sur les politiques de lutte contre le terrorisme et sur les relations internationales. Cette présentation peut influencer les perceptions du public sur les intentions des États-Unis dans la lutte contre le terrorisme, ainsi que sur la menace perçue d'Al-Qaida.

Énoncé 71

- La connotation suggère un climat d'incertitude et d'inquiétude dans la région, probablement en raison de la réputation d'Al-Qaida pour des activités terroristes à l'époque.
- La connotation énonciative est présente. L'utilisation du verbe « *orchestrée* » suggère que l'attaque terroriste est organisée et planifiée par Al-Qaida, mais cela n'est pas nécessairement une information vérifiée ou confirmée. Le choix du verbe « *orchestrée* » implique une certaine implication de l'organisation dans l'attaque, mais il est important de noter que cela peut être basé sur des spéculations ou des informations non vérifiées.

Analyse de l'impact des connotations : en présentant l'événement comme une attaque terroriste orchestrée par Al-Qaida, l'énoncé cherche à susciter la peur et l'indignation chez les lecteurs, renforçant ainsi l'opinion selon laquelle Al-Qaida représente une menace sérieuse pour la sécurité mondiale. Cette présentation peut également contribuer à façonner les attitudes envers les politiques de sécurité et les mesures antiterroristes.

Énoncé 72

- La connotation suggère une position religieuse radicale de l'imam, caractérisée par son soutien implicite aux attentats d'Al-Qaida et sa promotion d'une interprétation stricte de la charia.
- La connotation énonciative est également présente. L'utilisation du verbe « *ne condamne pas* » suggère que l'imam ne désapprouve pas ouvertement les attentats d'Al-Qaida, ce qui implique une certaine sympathie ou tolérance envers ces actes. Cependant, il est important de noter que cette implication est basée sur des

informations fournies par une source policière et peut ne pas refléter la position réelle de l'imam.

Analyse de l'impact des connotations : en associant l'imam à des termes tels que « fondamentalisme religieux » et en insinuant qu'il ne condamne pas les attentats d'Al-Qaida, l'énoncé cherche à influencer les perceptions du lecteur envers cet individu, le présentant comme une menace potentielle en raison de ses croyances religieuses et de ses opinions présumées sur le terrorisme. Cette présentation pourrait influencer négativement l'opinion publique à son égard et renforcer des préjugés contre les personnes de foi musulmane, en particulier celles d'origine tunisienne.

V.2. Analyse pragmatique

Étant donné que la pragmatique « s'attache à l'analyse du discours conçu comme langage en acte et situation » (Amari, 2008, p. 97), une interprétation exhaustive et précise des énoncés nécessiterait de prendre en compte le contexte historique, politique et médiatique dans lequel ils ont été produits. Cette dimension serait explorée plus en détail dans cette partie de l'analyse.

V.2.1. Contexte de situation

Énoncé 1 : « Un porte-parole du National Traffic and Safety Board (NTSB) a indiqué à CNN : « *Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un accident* ». » (Le Monde.fr, 11/09/2001)

Dans le contexte des attentats du 11 septembre 2001, l'énoncé prend une signification profonde en soulignant la nature intentionnelle des événements. Il sert non seulement à informer, mais aussi à contextualiser les attaques dans le cadre d'une action délibérée plutôt que d'un accident fortuit. Le contexte de la déclaration est critique, puisqu'elle est faite le jour des attaques terroristes, un moment où le public cherche des réponses claires et des explications. Le NTSB étant une agence fédérale américaine chargée de la sécurité des transports, son implication indique la gravité de l'incident.

Énoncé 2 : « Le président George W. Bush qui se trouvait en Floride a déclaré : « *Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un accident* » » (Le Monde.fr, 11/09/2001)

La déclaration du président George W. Bush souligne la gravité des événements, en niant explicitement la possibilité d'un accident et en laissant entendre que des mesures appropriées seront prises face à ce qui est perçu comme une action délibérée et potentiellement terroriste. Cette déclaration contribue à informer le public et à transmettre la position officielle face à une situation critique. Le 11 septembre 2001 est un jour de crise nationale aux États-Unis, et les mots du Président Bush sont particulièrement pondérés et influents.

Énoncé 3 : « selon des chaînes américaines, le FBI enquêterait sur la possibilité d'un détournement d'avion de ligne en provenance de Boston juste avant le drame » (Le Monde.fr, 11/09/2001)

L'énoncé est tiré d'un article de presse publié sur le site Le Monde.fr rapportant des informations en temps réel ou peu de temps après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. L'énoncé contribue à informer le public sur le développement des événements en indiquant que le FBI enquête sur la possibilité d'un détournement d'avion de ligne en provenance de Boston juste avant les attaques. Il souligne la gravité de la situation et renforce l'idée d'une réponse rapide des autorités face à une situation critique. L'énoncé a été publié le 11/09/2001, un jour marqué par les attaques terroristes aux États-Unis. Le contexte est donc lourd de tension et d'émotion, ce qui amplifie l'impact de toute information relative à la sécurité nationale.

Énoncé 4 : « La nébuleuse terroriste : la piste Ben Laden privilégiée, les précédentes attaques contre les États-Unis, Pearl Harbor en 1941 » (Le Monde, 13/09/2001, p. 1)

L'énoncé informe le public sur les développements dans l'enquête sur les attaques du 11 septembre 2001, soulignant la piste de Ben Laden comme une hypothèse principale et établissant un parallèle historique en mentionnant les attaques précédentes, comme celles de Pearl Harbor en 1941. Elle contribue ainsi à contextualiser et à donner une perspective sur les événements en cours. L'article

a été publié deux jours après les attentats du 11 septembre 2001, où le contexte est donc marqué par le choc de ces attaques, de deuil, de confusion intense et des questions sur leurs auteurs.

Énoncé 5 : « LE NOM du dissident saoudien Ben Laden est fréquemment avancé lorsque les États-Unis évoquent les éventuels responsables des attentats. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 1)

Cet énoncé informe sur le rôle fréquent attribué à Ben Laden dans les discussions sur les responsables des attentats du 11 septembre. Elle ne fait pas de déclaration directe sur sa culpabilité, mais elle souligne son importance dans le discours public américain à ce moment-là. La déclaration contribue ainsi à la compréhension du contexte médiatique et des spéculations qui entouraient les événements à ce moment-là. L'énoncé est produit deux jours après les attentats du 11 septembre, une période marquée par une forte incertitude, des enquêtes en cours et une recherche intense des responsables. Le contexte est donc très sensible.

Énoncé 6 : « un responsable américain a fait savoir que les autorités soupçonnaient l'organisation du milliardaire d'origine saoudienne Oussama Ben Laden d'être impliquée dans cette offensive sanglante. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 2)

L'énoncé rapporte une position officielle des autorités américaines, indiquant que l'organisation d'Oussama Ben Laden est soupçonnée d'être impliquée dans les attaques du 11 septembre. Elle contribue à la compréhension du développement de l'enquête et de la façon dont les autorités percevaient les responsabilités potentielles à ce stade. L'énoncé est produit dans un contexte de recherche intense des responsables des attentats du 11 septembre, et il fait partie d'un article de presse visant à informer le public.

Énoncé 7 : « des « sources informées » « arrivées à la conclusion que cela ressemble à la signature d'Oussama Ben Laden ». » (Le Monde, 13/09/2001, p. 2)

L'énoncé informe sur les spéculations en cours concernant les responsables des attaques du 11 septembre 2001. Il suggère que des sources informées ont

conclu que les événements semblent correspondre au *modus operandi* associé à Oussama Ben Laden, bien que cela ne soit pas présenté comme une preuve formelle. La déclaration contribue ainsi à la compréhension du processus d'enquête en cours à ce moment-là. L'énoncé est produit dans un contexte d'enquête et de spéculation sur les responsables des attentats du 11 septembre.

Énoncé 8 : « ... le vol 93 d'United (Newark-San Francisco) – un Boeing 757 comprenant 38 voyageurs et 7 membres d'équipage – s'est écrasé en Pennsylvanie, non loin de Pittsburgh. Selon des sources non confirmées, il aurait pu être abattu par un chasseur américain alors que les pirates le dirigeaient vers une centrale nucléaire. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 2)

Cet énoncé, tiré du journal Le Monde daté du 13 septembre 2001, informe sur une information non confirmée concernant la possibilité qu'un avion ait été abattu par un chasseur américain pour prévenir une menace en direction d'une centrale nucléaire. Elle souligne la tension et les préoccupations sécuritaires immédiates qui prévalaient après les attaques du 11 septembre 2001. L'événement référencé est postérieur aux attaques du 11 septembre, ce qui implique un contexte de peur, de confusion, et de recherche active de nouvelles informations sur d'autres menaces potentielles.

Énoncé 9 : « Alors que certains à Washington n'excluaient pas la participation aux attentats de groupes radicaux palestiniens, appuyés par des pays comme l'Iran ou l'Irak » (Le Monde, 13/09/2001, p. 2)

L'énoncé informe sur la diversité des opinions et des spéculations qui étaient en cours à Washington concernant les responsables des attentats du 11 septembre. Il suggère que l'implication de groupes radicaux palestiniens, appuyés par des pays comme l'Iran ou l'Irak, n'était pas exclue à ce stade. Cette diversité d'hypothèses reflète la complexité de l'évaluation en cours à ce moment-là. L'énoncé est produit dans un contexte d'incertitude et de recherche active des responsables des attentats du 11 septembre, où diverses théories sont en circulation.

Énoncé 10 : « Nous avons vécu aujourd'hui une tragédie nationale. Deux avions se sont écrasés sur le World Trade Center. Il s'agit, semble-t-il, d'une attaque terroriste dirigée contre notre pays. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 2)

L'énoncé est prononcé dans un contexte de choc et de deuil national, juste après les attaques terroristes du 11 septembre, où deux avions se sont écrasés sur le World Trade Center à New York. Il reflète la réaction initiale aux attaques terroristes qui ont eu lieu ce jour-là. Le contexte est celui d'une nation en crise, cherchant à comprendre et à donner un sens à un événement catastrophique.

Énoncé 11 : « Qui « attaque » l'Amérique ? On commence à parler de Ben Laden, du Proche-Orient » (Le Monde, 13/09/2001, p. 3)

Cet énoncé du journal Le Monde daté du 13 septembre 2001 reflète l'état de confusion et de questionnement qui régnait dans les jours suivant les attentats du 11 septembre aux États-Unis. L'extrait semble présenter une réflexion ou une opinion personnelle sur les événements, plutôt que de fournir une simple information factuelle. Il mentionne spécifiquement Oussama Ben Laden et le Proche-Orient, ce qui suggère une opinion ou une perspective sur les éventuels responsables de l'attaque et leur contexte géopolitique. Le contexte est immédiatement après les attaques du 11 septembre, un moment de grande incertitude et de besoin de réponses. La mention de Ben Laden et du Proche-Orient reflète les discussions et les soupçons de l'époque, souvent informés par les politiques et les conflits antérieurs.

Énoncé 12 : « La panique commence à gagner. On parle d'une explosion au Congrès (ce sera démenti), d'une voiture piégée [*sic*] qui saute devant le département d'État (également démenti), quelques personnes affirment même avoir vu de la fumée sortir de la Maison Blanche. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 3)

Cette citation, issue du journal Le Monde du 13 septembre 2001, décrit l'état de panique et de confusion qui régnait suite aux attentats du 11 septembre aux États-Unis. L'énoncé souligne la manière dont les rumeurs peuvent se développer et l'impact qu'elles peuvent avoir sur la perception publique. La situation immédiate est celle des jours suivant les attaques du 11 septembre, où la

peur et la confusion sont répandues. L'énoncé est produit dans un contexte de crise majeure et de désinformation.

Énoncé 13 : « une hypothèse, forcément, se fait jour, même si elle n'est guère évoquée ouvertement : l'avion n'aurait-il pas été abattu préventivement, pour éviter un plus grand désastre ? Les informations officielles sont rares, quasi inexistantes. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 3)

Cet énoncé, du journal Le Monde daté du 13 septembre 2001, aborde une hypothèse sensible qui émerge dans le sillage d'une catastrophe, illustrant comment le manque d'informations officielles peut mener à des spéculations qui cherchent à combler le vide. L'extrait semble être une expression d'opinion ou de spéculation personnelle sur les événements, plutôt qu'une simple information factuelle. L'analyse suivante explore la manière dont cet énoncé peut contribuer à la construction d'une rumeur et détourner l'attention ou les émotions du public. L'énoncé est produit dans un contexte de crise, de peur et d'incertitude où les informations sont floues et le public cherche des explications aux événements tragiques.

Énoncé 14 : « On spéculé beaucoup, dans les conversations, sur l'identité des responsables ; les gens savent que c'est du terrorisme, mais ils font un peu attention, car ils se souviennent de la confusion initiale dans l'attentat d'Oklahoma City. Et puis, ici, on parle souvent du « *terrorisme du Proche- Orient* », mais sans vraiment savoir de quoi il s'agit... » (Le Monde, 13/09/2001, p. 5)

L'énoncé, tiré du journal Le Monde, daté du 13 septembre 2001, commence par mentionner des spéculations qui ont lieu dans les conversations concernant l'identité des responsables des attaques. Cela indique une expression d'opinions et de réflexion personnelle sur les événements et une spéculation sur les responsables, plutôt qu'une simple transmission d'informations factuelles. Le contexte est celui des jours suivants le 11 septembre, où l'incertitude et le besoin d'explications dominent le discours public.

Énoncé 15 : « Des rumeurs étaient vite colportées par les chaînes de télévision : un incendie se serait déclaré sur le Mall, le vaste espace central de Washington, qui va du mémorial de Lincoln au Capitole, la colline où siège le Congrès ; une voiture piégée aurait explosé devant le département d'État, situé non loin. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 6)

Dans le contexte plus large du 13 septembre 2001, cet énoncé illustre la manière dont les rumeurs peuvent contribuer à un climat de peur et d'incertitude. Médiatiquement, il montre comment les chaînes de télévision peuvent agir comme des amplificateurs d'informations non confirmées dans des périodes de crise, soulignant la responsabilité des médias dans la vérification des faits avant diffusion. En rapportant des rumeurs circulant dans les médias sur des événements spécifiques, l'énoncé semble être une déclaration factuelle et informative. Le contexte est celui d'une crise nationale après les attaques du 11 septembre, où les rumeurs et les informations circulent rapidement et peuvent contribuer à l'anxiété publique.

Énoncé 16 : « Une hypothèse évoquée dans des milieux proches du Pentagone est que l'avion a été abattu par la sécurité aérienne américaine au-dessus d'une zone peu habitée pour l'empêcher de faire plus de dégâts » (Le Monde, 13/09/2001, p.6)

L'énoncé exprime une réflexion sur la possibilité que l'avion ait été abattu intentionnellement, ce qui suggère une opinion ou une spéculation personnelle sur les circonstances entourant les attaques. L'extrait rapporte une hypothèse provenant de milieux proches du Pentagone, suggérant que l'avion aurait pu être délibérément abattu par la sécurité aérienne américaine pour limiter les dégâts potentiels dans une zone peu habitée. Il souligne la complexité des circonstances et des réflexions qui ont suivi les attaques du 11 septembre 2001. Après les attaques du 11 septembre, il y avait une volonté de comprendre les actions prises par les autorités, et des hypothèses ont été formulées et discutées dans cet environnement tendu.

Énoncé 17 : « Anne ; française (New york) « *J'ai entendu un grand type pâle déclarer à un autre : « Maintenant, ce sont les Palestiniens à Gaza qui vont se réjouir et applaudir ».* » (Le Monde, 13/09/2001, p. 7)

Cet extrait semble être une citation directe ou un témoignage rapporté par une personne nommée Anne, et il appartient donc à la catégorie de l'information. Il rapporte une réaction entendue après les attaques du 11 septembre, mettant en lumière une perspective négative associant les attaques à une possible réjouissance des Palestiniens à Gaza. Le média, en l'occurrence Le Monde, ne semble pas ajouter d'interprétation ou d'opinion à la déclaration rapportée. Il se contente de rapporter ce que cette personne a dit avoir entendu, sans ajouter de jugement ou de commentaire supplémentaire. L'énoncé est fait dans le contexte immédiat des attentats du 11 septembre 2001 où des conversations et des réactions diverses se produisent dans la foulée des attaques.

Énoncé 18 : « Une source gouvernementale a indiqué que les noms de « terroristes » présumés, ayant probablement des liens avec l'organisation de Ben Laden, figureraient sur les listes de passagers de certains des avions détournés. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 12)

L'énoncé semble être une déclaration factuelle et informative, il fournit des informations cruciales concernant l'enquête sur les attentats du 11 septembre 2001. Où une information fournie par une source gouvernementale indiquant que les noms de terroristes présumés liés à l'organisation de Ben Laden seraient présents sur les listes de passagers des avions détournés. Le contexte est celui de la période immédiatement après les attaques du 11 septembre, où les autorités rassemblent et diffusent des informations sur les événements afin de comprendre ce qui s'est passé et qui est responsable.

Énoncé 19 : « Des responsables américains, parlant sous couvert d'anonymat n'ont pas exclu, mardi, la piste d'Oussama Ben Laden, ce multimillionnaire d'origine saoudienne réfugié en Afghanistan, que Washington tient pour son ennemi public numéro un et pour le principal financier du terrorisme islamiste. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 12)

En rapportant des informations provenant de responsables américains, parlant sous couvert d'anonymat, sur la possibilité que Oussama Ben Laden soit lié aux attentats, l'énoncé propose des informations significatives concernant l'enquête sur les attentats du 11 septembre 2001 et la perception d'Oussama Ben Laden par les États-Unis. Le contexte est immédiatement après les attentats du 11 septembre 2001, un moment de forte spéculation et d'enquête.

Énoncé 20 : « Sans être évoqué officiellement par la Maison Blanche ou les services de renseignement américains, le nom de Ben Laden a été avancé, dans les heures suivant la vague d'attentats, par plusieurs sources autorisées de l'administration américaine qui ont réclamé l'anonymat. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 12)

L'énoncé offre un aperçu des réactions et spéculations en cours dans les heures qui ont suivi les attentats du 11 septembre 2001. Il révèle comment l'information est traitée et communiquée dans un contexte de crise. Où le nom de Ben Laden a été mentionné par des sources autorisées de l'administration américaine, bien que cela n'ait pas été évoqué officiellement. L'énoncé est fait dans le contexte immédiat des attentats du 11 septembre, où l'incertitude et la confusion sont omniprésentes.

Énoncé 21 : « Une chaîne de télévision arabe par satellite, MBC, avait même affirmé que des partisans de Ben Laden s'apprêtaient à porter un coup spectaculaire contre les intérêts américains et israéliens. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 12)

L'énoncé offre des informations importantes qui peuvent être analysées à la fois du point de vue sémantique et pragmatique. Il informe que la chaîne MBC avait affirmé que des partisans de Ben Laden se préparaient à porter un coup spectaculaire contre les intérêts américains et israéliens. Il présente cette affirmation comme un fait ou une information rapportée par la chaîne, sans y ajouter d'opinion ou d'interprétation subjective. L'énoncé est fait dans le contexte des attentats du 11 septembre 2001, où il y a une forte tension et une recherche active des responsables.

Énoncé 22 : « LA VEILLE des attentats commis aux États-Unis, les juges antiterroristes français avaient été informés de l'existence d'une menace attribuée à des islamistes proches du milliardaire saoudien Oussama Ben Laden, considéré comme l'inspirateur et le financier de la nébuleuse terroriste islamiste internationale. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 14)

Cet énoncé est une déclaration factuelle et informative, car il rapporte des informations provenant de sources officielles (les juges antiterroristes français) concernant une menace attribuée à des islamistes proches d'Oussama Ben Laden, sans ajouter d'opinion ou d'interprétation subjective. Le contexte est celui de la surveillance et de l'alerte antiterroriste en France avant l'un des plus grands actes de terrorisme de l'histoire.

Énoncé 23 : « L'hypothèse selon laquelle les intérêts américains – tant en France qu'en Allemagne – auraient constitué l'objectif de ce groupe avait été envisagée, en raison de la présence en son sein de Fouad Sabour, islamiste âgé de 36 ans, qui revenait alors d'un camp d'entraînement financé par Ben Laden en Afghanistan » (Le Monde, 13/09/2001, p. 14)

Cet énoncé offre une perspective précieuse sur les liens possibles entre les attentats du 11 septembre 2001 et d'autres activités terroristes en Europe. Il informe que l'hypothèse selon laquelle les intérêts américains en France et en Allemagne pourraient avoir été l'objectif d'un groupe avait été envisagée en raison de la présence de Fouad Sabour, revenant d'un camp d'entraînement financé par Ben Laden en Afghanistan. Il ne présente pas cette hypothèse comme un fait avéré, mais comme une possibilité qui a été envisagée. Le contexte est celui d'une évaluation de la menace terroriste après les attaques du 11 septembre, où des profils individuels et des historiques de formation sont scrutés pour les liens potentiels avec des activités terroristes.

Énoncé 24 : « Quelques heures après les attentats qui ont frappé New York et Washington, les experts français de l'antiterrorisme considéraient le milliardaire saoudien comme un suspect évident » (Le Monde, 13/09/2001, p. 14)

Cet énoncé, tiré du journal Le Monde, daté du 13 septembre 2001, révèle la réaction immédiate des experts français de l'antiterrorisme aux attentats du 11 septembre aux États-Unis. Il informe que quelques heures après les attentats, les experts français de l'antiterrorisme considéraient le milliardaire saoudien comme un suspect évident. La connotation souligne la réactivité des experts dans l'identification précoce de pistes potentielles. Les attentats du 11 septembre ont eu un impact mondial, et les experts en antiterrorisme du monde entier ont immédiatement commencé à évaluer la situation. L'énoncé est situé dans un contexte d'urgence et de réponse rapide aux attentats, où l'identification rapide des suspects est prioritaire.

Énoncé 25 : « Ossama Ben Laden, Saddam Hussein, ou quel que soit celui qui a orchestré l'action terroriste la plus impressionnante de l'histoire, n'a pas tiré les leçons de l'attaque de Pearl Harbour. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 16)

L'énoncé exprime une opinion sur les responsables présumés des attentats du 11 septembre, en les qualifiant d'individus qui n'ont pas tiré les leçons de l'attaque de Pearl Harbor. Cette déclaration reflète une interprétation subjective des événements et des intentions des responsables présumés. L'énoncé ne rapporte pas directement des faits vérifiables ou des informations concrètes sur les événements. L'énoncé est formulé dans un contexte de recherche de sens et d'explication après un événement choquant et historiquement significatif.

Énoncé 26 : « Les responsables américains, si : *« Il y a des indices montrant que des personnes ayant des liens avec Ben Laden et l'organisation al Qaeda pourraient être responsables, mais il est encore trop tôt et cela n'a pas été attesté »*, a déclaré mardi un responsable américain à l'agence de presse Reuters, sous couvert d'anonymat. *« Il y a des raisons de croire que des personnes ayant des liens avec lui puissent être responsables de cela »*, a-t-il ajouté. » (Le Monde, 13/09/2001, p. 19)

Cet extrait représente une déclaration factuelle et informative. Il rapporte les déclarations faites par un responsable américain concernant les liens potentiels entre les personnes ayant des liens avec Ben Laden et l'organisation Al-Qaïda et

les attentats du 11 septembre, sans ajouter d'opinion ou d'interprétation subjective. De plus, l'énoncé reflète l'état de confusion et d'incertitude qui régnait dans les jours suivant les attaques du 11 septembre. Deux jours après les attaques, le monde entier cherchait des réponses. Les responsables américains étaient sous pression pour identifier les responsables et prendre des mesures.

Énoncé 27 : « Même si les dirigeants américains se sont gardés de désigner officiellement Oussama Ben Laden et son groupe comme suspects principaux, sinon uniques, des attaques de mardi, il ne fait guère de doute que ce sont bien eux et leurs hôtes afghans qui sont la cible des efforts diplomatiques engagés par les Américains. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 2)

Cet énoncé informe que bien que les dirigeants américains n'aient pas officiellement désigné Ben Laden et son groupe comme suspects principaux, il est largement supposé que ce sont eux et leurs hôtes afghans qui sont la cible des efforts diplomatiques américains. La connotation souligne la conviction implicite de l'implication de Ben Laden dans les attentats. Cet énoncé est produit dans un contexte où les États-Unis et le monde cherchent à répondre à un acte de terrorisme d'une ampleur sans précédent.

Énoncé 28 : « Experts et élus américains continuent à privilégier la piste dite islamiste. Il s'agit de la nébuleuse de groupes plus ou moins sous la tutelle du dissident saoudien Oussama Ben Laden qui peuvent, à l'occasion, bénéficier des services de certains États, tels que le Pakistan, l'Afghanistan ou l'Irak. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 2)

Cet énoncé informe que des experts et élus américains privilégient la piste islamiste, évoquant une nébuleuse de groupes liés à Oussama Ben Laden, avec des connexions potentielles avec certains États comme le Pakistan, l'Afghanistan ou l'Irak. La connotation souligne l'orientation vers une enquête axée sur des groupes islamistes. Ce commentaire est fait dans le cadre des efforts pour comprendre et répondre aux attaques du 11 septembre, avec une attention particulière sur l'identification des coupables.

Énoncé 29 : « L'offensive de l'administration en direction des alliés des États-Unis, contre le groupe Ben Laden et pour consolider l'appui du Congrès s'est accompagnée de messages destinés à l'opinion publique. L'entourage du président s'est mis en devoir d'expliquer l'absence de M. Bush de Washington, pendant la plus grande partie de la journée de mardi, par le fait que des informations fiables avaient indiqué que la Maison Blanche et, même, l'avion transportant le chef de l'État, alors en déplacement en Floride, étaient des cibles des terroristes. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 2)

L'administration américaine a lancé une offensive pour renforcer le soutien national et international, expliquant l'absence du président Bush de Washington par des menaces terroristes confirmées contre la Maison Blanche et l'avion présidentiel. La connotation souligne la réponse proactive de l'administration face à la crise. L'énoncé est situé dans le contexte immédiat après les attentats du 11 septembre, où le gouvernement américain prend des mesures de réponse et de communication.

Énoncé 30 : « Confronté aux soupçons qui avaient pesé sur Oussama Ben Laden, après les opérations lancées en août 1998 contre deux ambassades des États-Unis en Afrique, le Pentagone a fait appel à des tirs de missiles Tomahawk sur des camps d'entraînement de terroristes en Afghanistan et sur une usine pharmaceutique au Soudan, censée produire, selon le renseignement américain, des ingrédients chimiques. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 4)

L'énoncé décrit les opérations lancées en août 1998 contre deux ambassades des États-Unis en Afrique, ainsi que les mesures prises par le Pentagone en réponse aux soupçons pesant sur Oussama Ben Laden à cette époque. Ces événements sont des faits historiques bien documentés. L'énoncé fait référence à un contexte historique où Ben Laden avait déjà été associé à des actes de terrorisme contre des intérêts américains.

Énoncé 31 : « La crainte des représailles s'accroît à chaque nouvelle accusation venue des États-Unis pour désigner Oussama Ben Laden, l'islamiste d'origine

saoudienne qui vit en Afghanistan, comme principal suspect de la vague d'attentats commis sur le sol américain. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 4)

L'énoncé décrit la crainte des représailles qui s'accroît à chaque nouvelle accusation visant à désigner Oussama Ben Laden comme principal suspect des attentats sur le sol américain. Il présente une réaction collective à travers le sentiment de peur face aux conséquences potentielles des accusations. L'énoncé est ancré dans le contexte post-attentats du 11 septembre, où la question de la responsabilité et des réactions subséquentes est primordiale.

Énoncé 32 : « Bien qu'aucune arrestation formelle n'ait encore été effectuée, les informations amassées par les enquêteurs convergent toutes sur la piste islamiste et orientent les soupçons vers le terroriste d'origine saoudienne Oussama Ben Laden. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 9)

L'énoncé rapporte les informations amassées par les enquêteurs, indiquant que celles-ci convergent toutes vers la piste islamiste et orientent les soupçons vers Oussama Ben Laden. Il décrit ainsi les progrès de l'enquête et les résultats obtenus jusqu'à présent. L'énoncé est situé dans le contexte immédiat après les attentats du 11 septembre, où les enquêteurs cherchent à identifier les responsables.

Énoncé 33 : « Sans jamais citer le nom d'Oussama Ben Laden, les autorités américaines laissent entendre en privé qu'elles privilégient de plus en plus cette piste. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 9)

L'énoncé utilise des formulations factuelles pour décrire les actions ou les déclarations des autorités américaines. Il ne présente pas ces informations comme des opinions ou des interprétations, mais comme des constatations basées sur des observations ou des informations recueillies. L'énoncé se situe dans un contexte post-attentat où l'identification du ou des coupables est en cours.

Énoncé 34 : « Les informations en provenance des États-Unis mercredi matin indiquaient que les pirates de l'air appartiendraient aux réseaux d'Oussama Ben Laden. Ces informations restent à confirmer, car dans le passé, des attentats aux

États-Unis avaient été attribués à certains activistes avant que cela ne soit démenti. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 15)

L'énoncé rapporte une déclaration factuelle et informative. Il rapporte des informations provenant des États-Unis concernant l'appartenance des pirates de l'air aux réseaux d'Oussama Ben Laden. Ces informations sont présentées comme provenant de sources officielles, ce qui leur confère une certaine crédibilité. Il s'agit donc d'un élément d'information. Cet énoncé se situe dans le contexte immédiat des réactions et des enquêtes suivant les attaques du 11 septembre.

Énoncé 35 : « Toutefois, Ben Laden est le suspect « parfait ». En 1998, il avait créé le « Front international contre les juifs et les croisés », appelant à « tuer les Américains et les civils en tout pays où cela est possible », quelques mois seulement avant l'attentat du 7 août 1998 contre les ambassades américaines du Kenya et de Tanzanie, mais il faut rappeler que cet attentat (224 tués) n'a jamais fait l'objet d'une revendication formelle. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 15)

L'énoncé rapporte des faits concernant les actions et les déclarations d'Oussama Ben Laden. Il présente également une interprétation de ces faits en décrivant Ben Laden comme le « suspect parfait ». Cette caractérisation peut être considérée comme une opinion, car elle implique une évaluation subjective de la culpabilité présumée de Ben Laden dans les attentats. L'énoncé se situe dans un contexte où l'implication de Ben Laden dans des actes terroristes est analysée et discutée.

Énoncé 36 : Dans une interview, Ehoud Barak répond à la question suivante : « Qui, selon vous, a perpétré les derniers attentats en Amérique ? – Je ne sais pas. Il est probable que leurs auteurs ont des liens avec Ben Laden, mais je ne crois pas qu'on puisse déjà le dire avec certitude. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 16)

En réponse à une question sur les auteurs des attentats en Amérique, Barak mentionne la possibilité que les auteurs des attentats aient des liens avec Ben Laden, mais il précise qu'il ne peut pas le dire avec certitude. L'interview se déroule dans un contexte où les attentats du 11 septembre sont récents et les questions sur la responsabilité sont omniprésentes dans le discours public.

Énoncé 37 : « Il est certain que si l'on découvre les auteurs de ces atroces attentats, les représailles ne manqueront pas de se matérialiser énergiquement. S'il s'avère qu'Oussama Ben Laden est bien le commanditaire, comme l'indiqueraient les premières informations, l'éventualité d'un ultimatum américain envers les talibans qui l'abritent ne doit pas être écartée. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 16)

Bien que cet extrait contienne des éléments factuels sur les réactions potentielles aux attentats, il contient également des éléments interprétatifs et spéculatifs sur les actions futures des États-Unis, ce qui en fait un mélange d'information et d'opinion. L'énoncé est contextualisé dans le cadre des réponses potentielles aux attentats du 11 septembre.

Énoncé 38 : « Les États-Unis pointent déjà un doigt accusateur sur Oussama Ben Laden. Et certains parlent d'une vengeance à grande échelle. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 18)

L'énoncé est une déclaration d'information, rapportant les actions des États-Unis ainsi que la perception générale de certains individus concernant une réaction agressive ou punitive à grande échelle, sans ajouter d'opinion ou d'interprétation subjective. Il s'agit donc d'un élément d'information. L'énoncé est situé après les attaques du 11 septembre, à un moment où les réponses et les attributions de responsabilité sont activement discutées.

Énoncé 39 : « Au moment où, à tort ou à raison, les soupçons se portent sur le milliardaire d'origine saoudienne Ben Laden, il est difficile de ne pas rappeler que ce même Ben Laden a été naguère formé et utilisé par la CIA pour lutter contre l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Est-ce à dire qu'il y aurait selon les lieux et les moments des « bons » et des « mauvais » terroristes ? » (Le Monde, 14/09/2001, p. 18)

L'énoncé semble être une expression d'opinion ou une réflexion personnelle sur la situation, plutôt qu'une simple présentation d'informations factuelles. Il soulève des questions sur le passé de Ben Laden et son utilisation antérieure par la CIA, ainsi que sur la complexité de la perception des individus selon le contexte. L'énoncé est produit dans le cadre d'une analyse plus large des

événements du 11 septembre et de leurs implications, en tenant compte du passé géopolitique.

Énoncé 40 : « Les services secrets américains et ceux de tout l'Occident privilégient officiellement la piste Ben Laden. Manifestement, le paria saoudien est le « coupable » parfait. » (Le Monde, 14/09/2001, p. 18)

Bien que cet énoncé rapporte des informations sur la priorisation de la piste Ben Laden par les services secrets, il contient également une interprétation subjective de la situation, ce qui le place à la fois dans la catégorie de l'information et de l'opinion. L'énoncé est produit dans le contexte des réponses globales aux attentats du 11 septembre, où l'identification du ou des coupables est cruciale.

Énoncé 41 : « Le réseau du milliardaire islamiste Ben Laden est clairement désigné comme l'auteur des attaques » (Le Monde, 15/09/2001, p. 1)

L'énoncé présente une déclaration d'information, rapportant de manière directe et factuelle la conclusion selon laquelle le réseau d'Oussama Ben Laden est désigné comme l'auteur des attaques, sans ajouter d'opinion subjective. L'énoncé est formulé dans le contexte immédiat de l'après-11 septembre, alors que le monde réagit aux attentats et cherche à comprendre les responsabilités.

Énoncé 42 : « Dans l'espoir de recueillir davantage d'informations, le FBI a rendu publiques les identités des dix-neuf pirates de l'air qui se trouvaient à bord des quatre avions détournés. Selon plusieurs médias américains, certains d'entre eux étaient connus des services de renseignement comme proches du réseau islamiste Al-Qaida d'Oussama Ben Laden. » (Le Monde, 17/09/2001, p. 2)

L'énoncé présente une déclaration d'information, rapportant des actions prises par le FBI et des informations disponibles sur les pirates de l'air impliqués dans les attentats du 11 septembre, sans ajouter d'opinion subjective. L'énoncé se situe dans la période post-attentat où la collecte d'informations sur les auteurs est cruciale pour l'enquête en cours, et le FBI prend des mesures pour rendre publiques les identités des pirates de l'air.

Énoncé 43 : « Selon des sources pakistanaises proches des services de renseignement, Washington a notamment demandé à Islamabad des informations précises sur les réseaux d'Oussama Ben Laden. Des journaux pakistanais ont également évoqué l'utilisation éventuelle de l'espace aérien et du sol pakistanais en cas d'intervention massive des Américains en Afghanistan, mais ces informations n'ont pas été confirmées de source officielle. » (Le Monde, 17/09/2001, p. 5)

L'énoncé présente une déclaration d'information, rapportant des actions et des discussions en cours entre les États-Unis et le Pakistan, basées sur des informations provenant de sources pakistanaises, mais soulignant également le manque de confirmation officielle de certaines informations. L'énoncé se situe dans le contexte post-attentat où les États-Unis envisageaient des actions en réponse aux attaques du 11 septembre.

Énoncé 44 : « De source pakistanaise, on affirme que cette délégation n'a qu'un but : délivrer aux talibans un ultimatum sans ambiguïtés : livrez Oussama Ben Laden aux États-Unis, ou risquez des représailles massives. » (Le Monde, 18/09/2001, p. 2)

L'énoncé présente une déclaration d'information, rapportant des propos et des actions d'une délégation provenant de sources pakistanaises concernant un ultimatum adressé aux talibans. L'énoncé se situe dans la période post-attentat où les États-Unis cherchaient à obtenir la coopération des talibans dans la remise de Ben Laden.

Énoncé 45 : « Laurie Mylroie affirme pour sa part qu'Oussama Ben Laden aurait été incapable de mener de telles opérations coordonnées à l'échelle mondiale sans le soutien d'un pouvoir étatique, en l'occurrence de l'Irak. » (Le Monde, 18/09/2001, p. 4)

L'extrait rapporte une perspective ou une hypothèse avancée par Laurie Mylroie, il ne fournit pas de preuves ou de données factuelles pour étayer cette affirmation. L'utilisation du terme « affirme » suggère que l'extrait présente une opinion personnelle plutôt qu'une information factuelle. L'énoncé est daté du

18/09/2001, une période post-attentats du 11 septembre. Le contexte de peur, d'incertitude et de recherche de responsables peut influencer la manière dont de telles déclarations sont perçues.

Énoncé 46 : « Selon de nombreuses informations, le réseau Hamas, celui des Frères musulmans, les combattants de Ben Laden, les moudjahidines en Bosnie, en Tchétchénie et en Afghanistan ont bénéficié de cette manne financière qui a permis de soutenir de nombreux terroristes. Dernières sources de financement des réseaux Ben Laden, selon d'autres sources d'information : les armes et la drogue. » (Le Monde, 19/09/2001, p. 6)

L'énoncé est une déclaration d'information, qui semble rapporter des faits concernant les activités financières de ces groupes, basée sur des informations recueillies à ce moment-là. L'énoncé se situe dans le contexte post-attentats du 11 septembre 2001, où la recherche des responsabilités et des liens financiers des réseaux terroristes était une préoccupation majeure.

Énoncé 47 : « Dès le début des années 1990, les autorités égyptiennes, confrontées à une guerre ouverte avec le mouvement extrémiste musulman Djihad, dirigé par un Zawahri en exil (selon certaines informations, il aurait séjourné cinq ans en Suisse) » (Le Monde, 19/09/2001, p. 6)

L'énoncé présente une déclaration d'information, rapportant des faits sur les actions des autorités égyptiennes et sur le mouvement extrémiste musulman Djihad, ainsi que sur les activités présumées de son leader, Zawahri. L'énoncé se situe dans le contexte des années 1990, une période où des conflits entre les autorités égyptiennes et des groupes extrémistes musulmans étaient fréquents.

Énoncé 48 : « LES RÉSEAUX d'Oussama Ben Laden semblent avoir cherché à se procurer des matières nucléaires, et cette possibilité inquiète les puissances occidentales au plus haut niveau. » (Le Monde, 20/09/2001, p. 4)

L'énoncé présente une déclaration d'information, rapportant des renseignements sur les activités présumées des réseaux associés à Ben Laden et sur les préoccupations sécuritaires des puissances occidentales. La date de

l'énoncé, le 20 septembre 2001, est cruciale pour comprendre le contexte. C'était une période tendue après les attentats du 11 septembre 2001, et la recherche de responsabilités et de menaces potentielles était une priorité.

Énoncé 49 : « D'autres enquêtes des journaux Al-Hayat et Al-Watan Al-Arabi concluent que Ben Laden a forgé des liens en Asie centrale, en Tchétchénie et dans le Caucase, toujours dans le but de se procurer des matières nucléaires. Oussama Ben Laden aurait aussi recruté des scientifiques de l'ex-URSS, dont cinq physiciens du Turkménistan. » (Le Monde, 20/09/2001, p. 4)

L'énoncé présente une déclaration d'information provenant des enquêtes des journaux Al-Hayat et Al-Watan Al-Arabi, rapportant les conclusions des enquêtes menées par ces journaux sur les activités et les affiliations présumées de Ben Laden dans sa quête de matières nucléaires. La date de l'énoncé, le 20 septembre 2001, est cruciale pour comprendre le contexte. C'était une période de préoccupation mondiale après les attentats du 11 septembre 2001, et la recherche d'informations sur les activités de Ben Laden était une priorité.

Énoncé 50 : « Un plan d'attentats plus vaste était en préparation. Selon nos informations, l'ambassade américaine à Paris était aussi visée par les réseaux de Ben Laden. » (Le Monde, 21/09/2001, p. 1)

Énoncé 51 : « En France, selon nos informations, l'ambassade américaine à Paris était bien visée par un réseau proche d'Oussama Ben Laden » (Le Monde, 21/09/2001, p. 8)

Les énoncés présentent une déclaration d'information sur les intentions présumées des réseaux terroristes et sur les cibles potentielles de leurs attaques. Les dates des énoncés (21/09/2001) sont cruciales pour comprendre le contexte post-11 septembre 2001, avec une sensibilisation accrue aux menaces terroristes et à la sécurité des ambassades américaines.

Énoncé 52 : « Selon nos informations, les enquêteurs travaillent en fait depuis plus d'une semaine sur l'hypothèse selon laquelle les terroristes étaient répartis en six

groupes de cinq, chaque groupe ayant pour « mission » de détourner un avion. » (Le Monde, 21/09/2001, p. 8)

L'énoncé présente une déclaration d'information sur les efforts des enquêteurs pour comprendre et reconstituer les événements entourant les attentats du 11 septembre 2001. La date de l'énoncé (21/09/2001) est cruciale pour comprendre le contexte post-11 septembre 2001, avec une sensibilisation accrue aux enquêtes sur les attaques terroristes.

Énoncé 53 : « Ce n'est pas encore une certitude, mais une hypothèse qui gagne en poids d'heure en heure. La Somalie, accusée par les États-Unis d'abriter des réseaux d'Oussama Ben Laden, pourrait subir bientôt des représailles américaines. » (Le Monde, 24/09/2001, p. 8)

L'énoncé ne contient pas d'opinions ou d'interprétations subjectives de la part des auteurs. Ils se contentent de rapporter des faits et des événements sans les commenter ou les évaluer. Cependant, certains éléments pourraient être interprétés comme des spéculations ou des hypothèses. La date de l'énoncé (23/09/2001) est cruciale pour comprendre le contexte post-11 septembre 2001, marqué par des tensions internationales et la recherche des responsables des attaques terroristes.

Énoncé 54 : « Dubai Islamic Bank : selon plusieurs sources, la CIA aurait établi qu'une partie du financement d'Oussama Ben Laden provient de cette banque » (Le Monde, 25/09/2001, p. 5)

L'énoncé semble être une déclaration d'information, rapportant une affirmation sur le lien présumé entre la Dubai Islamic Bank et le financement d'Oussama Ben Laden, basée sur des sources non spécifiées. La date de l'énoncé (25/09/2001) est cruciale pour comprendre le contexte post-11 septembre 2001, marqué par des enquêtes intensives sur les sources de financement du terrorisme.

Énoncé 55 : « Des rumeurs circulent sur des banques, locales ou non, recueillant les dons de grandes familles marchandes du Golfe aux « organisations de bienfaisance islamiques » qui financeraient aussi les groupes terroristes. » (Le Monde, 25/09/2001, p. 6)

L'énoncé présente une déclaration d'information, rapportant des rumeurs concernant le financement de groupes terroristes par le biais de dons provenant de grandes familles marchandes du Golfe et acheminés via des organisations de bienfaisance islamiques. La date de l'énoncé (25/09/2001) est cruciale pour comprendre le contexte post-11 septembre 2001, marqué par des enquêtes intensives sur les sources de financement du terrorisme.

Énoncé 56 : « Des partisans d'Oussama Ben Laden filmés dans un camp d'entraînement en Afghanistan, en juin 2001. Cette vidéo aurait été réalisée et distribuée par Oussama Ben Laden. » (Le Monde, 26/09/2001, p. 7)

L'énoncé présente une déclaration d'information, rapportant des faits concernant une vidéo montrant des partisans présumés d'Oussama Ben Laden dans un camp d'entraînement en Afghanistan, ainsi que l'allégation selon laquelle cette vidéo aurait été réalisée et distribuée par Ben Laden lui-même. La date de l'énoncé (26/09/2001) est cruciale pour comprendre le contexte post-11 septembre 2001 et la méfiance envers Oussama Ben Laden et ses partisans.

Énoncé 57 : « Un frère Ben Laden aurait financé les cours de pilotage d'un policier français » (Le Monde, 26/09/2001, p. 7)

L'énoncé rapporte une déclaration d'information rapportant un fait concernant le financement des cours de pilotage d'un policier français par un frère de Ben Laden. La date de l'énoncé (26/09/2001) est cruciale pour comprendre le contexte post-11 septembre 2001 et les enquêtes en cours sur les liens potentiels avec Oussama Ben Laden.

Énoncé 58 : « Le Pentagone a démenti, jeudi 29 novembre, les informations de presse selon lesquelles des prisonniers talibans désarmés auraient été abattus par les troupes de l'Alliance du Nord dans le fort de Qala-e-Janghi, près de Mazar-e-Charif. » (Le Monde, 01/12/2001, p. 5)

Après les attaques terroristes du 11 septembre, les États-Unis ont lancé une campagne militaire en Afghanistan pour démanteler le régime taliban, soupçonné d'abriter Oussama Ben Laden et Al-Qaida, les responsables présumés des attentats.

Dans ce contexte venaient les déclarations du Pentagone, en réponse aux allégations de la presse concernant des prisonniers talibans abattus.

Énoncé 59 : « Sans préciser la source de son information, le ministre afghan de la reconstruction, Amin Farhang, a, pour sa part, indiqué que le mollah Omar pourrait avoir été arrêté. « J'ai entendu dire qu'il avait été arrêté, mais je n'en sais pas plus », a-t-il dit à la chaîne de télévision allemande ARD » (Le Monde, 05/01/2002, p. 4)

Bien que l'énoncé soit une déclaration d'information, il est important de prendre en compte que la source de l'information n'est pas spécifiée. Cela souligne l'importance de la vérification de l'information auprès de sources multiples et fiables. La date de l'énoncé (05/01/2002) est importante pour comprendre le contexte post-Talibans en Afghanistan et les spéculations sur le sort du mollah Omar.

Énoncé 60 : « Sans en publier le texte, ils ont indiqué que l'adolescent y exprimait « sa sympathie pour Oussama Ben Laden ». Selon une de ses camarades de lycée, Charles Bishop avait admiré l'action des pilotes du 11 septembre, mais il avait été « déçu » par son dénouement. » (Le Monde, 08/01/2002, p. 3)

L'énoncé rapporte une déclaration d'information sur des faits concernant les opinions de Charles Bishop exprimées par une camarade de lycée. La date de l'énoncé (08/01/2002) est importante pour comprendre le contexte post-11 septembre 2001 et les réactions variées des individus à ces événements.

Énoncé 61 : « Aujourd'hui, on dirait que les États-Unis ne font pas de différence entre Ben Laden et Arafat, alors que ce dernier s'était empressé, le 11 septembre 2001, de condamner les attentats de New York et de Washington. » (Le Monde, 05/02/2002, p. 16)

Bien que l'énoncé rapporte des événements passés, il les interprète également d'une manière qui reflète une opinion ou une interprétation spécifique plutôt que de fournir simplement des faits bruts. La date de l'énoncé (05/02/2002)

est importante pour comprendre le contexte post-11 septembre 2001 et les relations internationales à cette époque.

Énoncé 62 : « Il s'agit aujourd'hui de l'hypothèse considérée comme la plus probable par les spécialistes. Ceux-ci accordent peu de crédit aux théories successives selon lesquelles il serait mort dans les bombardements de Tora Bora ou du fait de ses problèmes rénaux. Ils ne semblent pas croire non plus à sa fuite en Iran, au Yémen ou en Géorgie. » (Le Monde, 02/03/2002, p. 2)

L'énoncé présente une déclaration d'information sur l'opinion des spécialistes concernant l'hypothèse la plus probable sur le sort d'Oussama Ben Laden. La date de l'énoncé (02/03/2002) est cruciale pour comprendre le contexte postérieur aux attentats du 11 septembre 2001 et les spéculations sur le sort de Ben Laden.

Énoncé 63 : « selon Juan Zarate, Al-Taqlwa aurait soutenu financièrement Al-Qaida et Oussama Ben Laden jusqu'en septembre 2001, époque des attentats suicides contre New York et Washington. Problème : les autorités américaines n'ont pas étayé leurs accusations. *« C'est un sale petit jeu, a réagi Sean Hanna, avocat d'Al-Taqlwa aux Bahamas. Si M. Zarate a des preuves, il se doit de les livrer au monde. »* » (Le Monde, 04/05/2002, p. 16)

L'énoncé semble fournir principalement des faits et des déclarations d'individus, avec une légère nuance d'opinion. La date de l'énoncé (04/05/2002) est importante pour comprendre le contexte postérieur aux attentats du 11 septembre 2001 et la perception des liens financiers présumés entre Al-Taqlwa, Al-Qaida, et Oussama Ben Laden.

Énoncé 64 : « « une source proche des services de renseignement suédois et de la police » affirme que Karim Chatty voulait précipiter l'avion contre une ambassade américaine en Europe. » (Le Monde, 07/09/2002, p. 3)

L'énoncé relate une déclaration provenant d'une source proche des services de renseignement suédois et de la police, sans fournir d'opinions ou d'interprétations supplémentaires. La date de l'énoncé (07/09/2002) est importante

pour comprendre le contexte post-11 septembre et la vigilance accrue envers les menaces terroristes.

Énoncé 65 : « « Intox » ou réalité ? Un site Internet, islamonline.net, basé au Qatar, a annoncé dimanche qu'un de ses correspondants avait obtenu une copie d'une lettre écrite il y a quelques semaines par Oussama Ben Laden. Le texte aurait été obtenu par un contact à Jalalabad, dans l'est de l'Afghanistan. « Nous devrions bientôt voir la chute des pays infidèles conduits par le tyran américain », écrit l'auteur de la lettre qui n'est pas datée. » (Le Monde, 11/09/2002, p. 3)

Bien que l'énoncé rapporte une information spécifique, il est important de prendre en compte la source, l'absence de confirmation indépendante et le contexte plus large pour évaluer sa fiabilité. Contexte post-11 septembre, où les informations sur Ben Laden sont d'un grand intérêt, mais souvent incertaines. L'annonce provient d'un site Internet basé au Qatar, introduisant un contexte médiatique et géographique spécifique.

Énoncé 66 : « ARME NUCLÉAIRE de destruction massive ou bombe sale ? Oussama Ben Laden ne se serait pas posé la question. Mais, pragmatique, il aurait fait savoir que l'acquisition d'armes nucléaires, chimiques et biologiques était « un devoir religieux ». De quoi nourrir les craintes des pays industrialisés, dont la psychose s'alimente de vraies informations et de fausses rumeurs. Ainsi, l'organisation Al-Qaida se serait, dit-on, procuré des matières radioactives au Pakistan » (Le Monde, 11/09/2002, p. 53)

À l'époque où cet article a été publié, les craintes concernant les armes de destruction massive et le terrorisme étaient très présentes dans le contexte international, notamment après les attentats du 11 septembre 2001. Cela pourrait avoir influencé la perception et la diffusion de telles informations. Le contexte est marqué par des inquiétudes mondiales concernant le terrorisme international et les possibles armes de destruction massive.

Énoncé 67 : « Ainsi, l'organisation Al-Qaida se serait, dit-on, procuré des matières radioactives au Pakistan. Une information réfutée par Islamabad » (Le Monde, 11/09/2002, p. 53)

À l'époque où cet article a été publié, les relations entre Al-Qaida et le Pakistan étaient sujettes à des tensions, en particulier en raison des allégations selon lesquelles des membres d'Al-Qaida pourraient se trouver sur le territoire pakistanais. Cela pourrait influencer la perception de telles informations. Le contexte spécifique dans lequel Al-Qaida aurait pu se procurer des matières radioactives n'est pas précisé.

Énoncé 68 : « En 1993, Oussama Ben Laden aurait encore essayé d'obtenir de l'uranium très enrichi auprès des Sud-Africains. » (Le Monde, 11/09/2002, p. 53)

La mention de l'année 1993 est importante, car elle situe cette prétendue tentative dans le contexte des activités passées d'Oussama Ben Laden. Il est important de considérer le contexte géopolitique et les événements de l'époque pour évaluer la plausibilité de cette affirmation. Le contexte est marqué par des préoccupations mondiales concernant le terrorisme et les armes de destruction massive.

Énoncé 69 : « Selon plusieurs sources, le mollah Omar aurait aussi repris contact avec Oussama Ben Laden ou ses assistants. » (Le Monde, 11/09/2002, p. 47)

Étant donné le contexte entourant Oussama Ben Laden et le mollah Omar à l'époque, il est important de considérer les motivations potentielles des différentes parties pour diffuser ou contester cette information. L'énoncé est daté du 11/09/2002, un an après les attentats du 11 septembre 2001, à une période où les recherches et les spéculations sur les liens entre le mollah Omar et Oussama Ben Laden étaient fréquentes.

Énoncé 70 : « les Américains auraient proposé d'intervenir à l'antenne à chaque appel au djihad d'Al-Qaida. » (Le Monde, 11/09/2002, p. 52)

Le contexte est celui de post-11 septembre 2001, marqué par un accent particulier sur la lutte contre le terrorisme et la neutralisation des organisations

terroristes, en particulier Al-Qaida. Dans ce contexte, les États-Unis ont adopté une politique agressive de lutte contre le terrorisme, cherchant à prévenir de nouvelles attaques et à affaiblir les capacités opérationnelles d'Al-Qaida et d'autres groupes terroristes.

Énoncé 71 : « Aussitôt, la rumeur se répand dans tout Mombasa qu'une attaque terroriste, orchestrée par Al-Qaida, est responsable des destructions... » (Le Monde, 01/12/2002, p. 4)

La ville de Mombasa, au Kenya, a été le théâtre de divers événements et activités terroristes au fil des ans, ce qui pourrait contribuer à la propagation de rumeurs de ce genre. Il est également important de prendre en compte le climat général de peur et de méfiance qui peut exister dans de telles situations. L'énoncé se situe dans le contexte d'un événement à Mombasa qui a provoqué des destructions, et les gens réagissent en répandant une rumeur sur une attaque terroriste liée à Al-Qaida.

Énoncé 72 : « L'imam, d'origine tunisienne, ne cacherait pas, selon une source policière, son fondamentalisme religieux : il réclame ainsi une pratique rigoureuse de la charia et ne condamne pas les attentats d'Al-Qaida. » (Le Monde, 05/12/2002, p. 14)

L'information est attribuée à une source policière non identifiée, ce qui soulève des questions sur la fiabilité et la crédibilité de l'information. Il est important de noter que les sources anonymes peuvent parfois manquer de transparence et de vérification indépendante. Le contexte est celui d'une information sur les positions religieuses d'un imam d'origine tunisienne, mettant en avant son fondamentalisme religieux et sa non-condamnation des attentats d'Al-Qaida.

V.2.2. Actes de langage

Énoncé 1

- C'est un acte assertif, où le porte-parole présente son évaluation ou son opinion des événements (« *Je ne pense pas* »).

- Il y a une force illocutoire dans la déclaration, influençant la perception publique de l'événement en cours (une suggestion ou une remise en question de la nature de l'incident).

- Le porte-parole informe, réagit à une situation critique, et peut également être perçu comme apportant une perspective officielle sur la nature des événements.

Énoncé 2

- C'est un acte déclaratif, où le Président Bush prend officiellement position en exprimant son opinion personnelle « *Je ne pense pas* » sur la nature des événements.

- Le Président, en tant que chef d'État, informe et réagit à une situation critique. Sa déclaration peut également être perçue comme une tentative de fournir des informations et de calmer le public.

- Il y a aussi un acte perlocutoire implicite : préparer le public à une révélation ou à une action future.

Énoncé 3

- L'énoncé peut être vu comme un acte de langage informatif, mais avec des réserves dues à l'emploi du conditionnel et à la mention d'une « *possibilité* ».

Énoncé 4

- Un acte de langage informatif, le titre sert à informer le lecteur sur le contenu de l'article, en indiquant que l'accent sera mis sur la piste Ben Laden.

Énoncé 5

- L'énoncé rapporte une observation sur la manière dont les enquêtes et les discussions aux États-Unis se déroulent à la suite des attentats. Il peut également servir à orienter la perception du public en identifiant Ben Laden comme un suspect fréquemment mentionné.

Énoncé 6

- L'énoncé est une assertion qui sert à informer le public des soupçons des autorités américaines, influençant ainsi l'opinion publique et la perception des événements et servant peut-être à préparer le terrain pour d'éventuelles actions ou déclarations officielles.

Énoncé 7

- L'énoncé rapporte l'opinion ou l'évaluation de certaines sources, contribuant à la discussion en cours sur l'identité des auteurs de l'attaque.

Énoncé 8

- L'énoncé sert à rapporter une rumeur ou une spéculation qui circule, contribuant à l'ambiance générale d'incertitude et de recherche de réponses.

- Il s'agit d'un acte de langage assertif, car il présente une affirmation, bien que conditionnelle.

- Il peut également être interprété comme un acte de langage directif, incitant le lecteur à considérer et peut-être à agir (ou réagir) en fonction de cette information.

Énoncé 9

- Il s'agit d'une assertion qui rapporte la considération de diverses possibilités de certaines personnes à Washington, contribuant à la diversité des perspectives présentées dans le discours public.

Énoncé 10

- Déclaration : L'orateur déclare qu'une tragédie nationale s'est produite, faisant référence aux attaques du 11 septembre.

- Identification : il identifie les avions qui se sont écrasés comme étant le résultat d'une attaque terroriste dirigée contre le pays.

Énoncé 11

- La question (acte de langage interrogatif) « *Qui « attaque » l'Amérique ?* » exprime le besoin urgent de comprendre et d'identifier les responsables.

- L'affirmation (acte déclaratif) « *On commence à parler de Ben Laden, du Proche-Orient* » informe le lecteur sur l'état actuel des discussions et des suspicions.

Énoncé 12

- L'énoncé réalise plusieurs actes de langage : il informe (sur les rumeurs), il rectifie (en mentionnant que ces rumeurs seront démenties), et il exprime (l'état émotionnel collectif).

Énoncé 13

- L'énoncé peut être vu comme un acte de langage assertif, présentant une hypothèse, un acte de langage qui suggère une possibilité sans l'affirmer directement.
- Il y a aussi un acte de langage expressif en reflétant la frustration ou le désarroi face au manque d'information. La question rhétorique sert également à exprimer un doute ou à inciter à la réflexion.

Énoncé 14

- L'énoncé fait un acte assertif en décrivant le comportement des gens (spéculation, connaissance, prudence).
- Il y a également un acte de langage métalinguistique en commentant sur la manière dont le sujet du terrorisme est abordé dans les conversations.

Énoncé 15

- L'énoncé fait un acte de langage informatif en rapportant ce que les médias ont diffusé.
- Il fait aussi un acte de langage expressif en reflétant la rapidité et potentiellement la nature réactionnelle de la couverture médiatique en temps de crise.

Énoncé 16

- L'énoncé est une assertion qui rapporte une hypothèse circulant parmi des personnes associées au Pentagone.
- Il fonctionne également comme une suggestion, posant une explication alternative aux événements de la journée.

Énoncé 17

- L'énoncé est un acte de langage rapporté, où Anne transmet ce qu'elle a entendu d'un autre.
- Il peut également être perçu comme un acte de langage expressif, reflétant les émotions et les perceptions de l'individu qui fait la déclaration.

Énoncé 18

- L'acte de langage est informatif, fournissant des détails sur les enquêtes en cours et les découvertes.

- Il y a aussi un acte de langage assertif, affirmant la présence des noms sur les listes de passagers.
- La connexion avec l'organisation de Ben Laden est suggérée, mais pas affirmée de manière catégorique.

Énoncé 19

- L'énoncé est un acte de langage informatif, relayant la position des responsables américains sur une question d'intérêt public.
- C'est également un acte de langage suggestif, indiquant subtilement la direction de l'enquête. Bien qu'ils ne confirment pas directement l'implication de Ben Laden, ils ne l'excluent pas non plus, laissant la possibilité ouverte.

Énoncé 20

- L'énoncé est un acte de langage informatif, rapportant comment les informations ont circulé au sein de l'administration.
- Il sert également d'acte de langage expressif, reflétant la prudence avec laquelle les informations sensibles sont gérées.

Énoncé 21

- La chaîne MBC communique une information qui sert d'avertissement concernant une menace potentielle.
- Ils informent le public et les autorités de la possibilité d'une attaque imminente.

Énoncé 22

- L'énoncé est un acte de langage informatif, rapportant une action préventive ou une alerte qui a eu lieu. Il informe le public de l'avertissement reçu et du lien avec Ben Laden.
- Elle peut aussi être perçue comme un acte de langage explicatif, fournissant une raison potentielle pour laquelle les attentats du 11 septembre n'ont pas été anticipés par les autorités françaises.

Énoncé 23

- L'énoncé est un acte de langage informatif, fournissant une explication pour une ligne d'enquête ou une théorie sécuritaire. Il informe le public d'une connexion spécifique entre un individu (Fouad Sabour) et Ben Laden.

- C'est aussi un acte de langage explicatif, reliant les antécédents d'un individu avec une menace potentielle.

Énoncé 24

- L'énonciateur rapporte (référentiel) les évaluations des experts, ce qui agit comme une assertion de leurs opinions professionnelles. Ils attribuent la responsabilité potentielle des attaques à Oussama Ben Laden.

Énoncé 25

- Bien que l'énoncé n'accuse pas directement Oussama Ben Laden ou Saddam Hussein, il les place dans un contexte suspect.
- L'attaque est comparée à Pearl Harbor, une autre attaque surprise d'envergure sur les États-Unis.
- Implicitement, il pourrait y avoir un avertissement que, comme après Pearl Harbor, les États-Unis pourraient répondre de manière significative et puissante.

Énoncé 26

- Le responsable américain spéculait sur l'identité des responsables des attaques.
- En disant que « *il est encore trop tôt et cela n'a pas été attesté* », le responsable avertit contre des conclusions hâtives.

Énoncé 27

- L'énonciateur constate la réticence des dirigeants américains à accuser formellement, tout en évaluant l'orientation probable de leurs actions.

Énoncé 28

- L'énoncé informe (référentiel) sur les orientations actuelles de l'enquête et évalue la crédibilité des pistes suivies par les experts et élus.

Énoncé 29

- L'énoncé rapporte et justifie (référentiel et évaluatif) les actions du Président et de son administration.

Énoncé 30

- L'énonciateur rappelle (référentiel) un événement passé et les réactions qui en ont découlé (évaluatif).

Énoncé 31

- L'énonciateur exprime (acte constatif) la relation entre les accusations et l'augmentation de la crainte de représailles.

Énoncé 32

- L'énonciateur rapporte (acte référentiel) les progrès de l'enquête et la direction que prennent les soupçons.

Énoncé 33

- L'énonciateur rapporte (acte référentiel) ce qui est implicitement communiqué par les autorités américaines, malgré l'absence de déclaration publique directe.

Énoncé 34

- L'énonciateur rapporte (acte référentiel) les indications reçues et exprime (constatif) la nécessité de confirmation ultérieure.

Énoncé 35

- L'énonciateur fait une assertion (acte constatif) sur le profil de Ben Laden et rappelle (acte référentiel) des informations historiques pertinentes.

Énoncé 36

- Ehoud Barak répond à une question directe (réponse) et exprime à la fois une hypothèse (constatif) et une réserve (expressif) concernant la certitude de cette hypothèse.

Énoncé 37

- L'énonciateur fait une prédiction (acte constatif) basée sur les conditions énoncées concernant la découverte des auteurs et la réaction subséquente.

Énoncé 38

- L'énonciateur déclare (acte constatif) que les États-Unis ont identifié un suspect et rapporte (référentiel) que des discussions sur une possible vengeance existent.

Énoncé 39

- L'énonciateur fait un rappel historique (référentiel) et pose une question rhétorique (interrogatif) qui suggère une critique de la politique étrangère américaine.

Énoncé 40

- L'énonciateur fait une déclaration (acte constatif) concernant la position officielle des services de renseignement et présente une évaluation (acte évaluatif) de cette position.

Énoncé 41

- L'énonciateur fait une déclaration factuelle (acte constatif) concernant l'attribution des attaques à Ben Laden et son réseau.

Énoncé 42

- L'énoncé informe sur l'action du FBI de rendre publiques les identités, ce qui peut avoir des implications pour l'enquête et le public.

Énoncé 43

- L'énoncé rapporte des actions diplomatiques, à savoir les demandes d'informations « demande de Washington » et rapport de rumeur « l'utilisation éventuelle de l'espace pakistanais »

Énoncé 44

- L'énoncé est une affirmation, rapportant l'intention de la délégation, qui est de délivrer un ultimatum aux talibans.

Énoncé 45

- L'acte de langage principal ici est une affirmation. Cela peut également être perçu comme une tentative de persuasion ou de justification.

Énoncé 46

- L'énoncé rapporte des informations concernant le financement de groupes associés au terrorisme, agissant comme un moyen de transmission d'informations sur ces activités.

Énoncé 47

- L'énoncé informe sur les actions des autorités égyptiennes et du mouvement Djihad dirigé par Zawahri, ainsi que sur un possible séjour en Suisse.

Énoncé 48

- L'énoncé rapporte une inquiétude des puissances occidentales, ce qui peut être considéré comme un acte de langage informatif. Il souligne également l'importance de la question.

Énoncé 49

- L'énoncé rapporte les conclusions d'enquêtes menées par Al-Hayat et Al-Watan Al-Arabi, ce qui peut être considéré comme un acte de langage informatif. Il suggère également une certaine prudence avec l'utilisation du conditionnel.

Énoncés 50 et 51

- Les énoncés rapportent des informations selon lesquelles l'ambassade américaine à Paris était visée, agissant comme un acte informatif. Ces déclarations sont susceptibles d'avoir un impact significatif sur la perception du public et des autorités.

Énoncé 52

- L'énoncé rapporte des informations selon lesquelles les enquêteurs travaillent sur une hypothèse spécifique, agissant comme un acte informatif susceptible d'avoir un impact significatif sur la perception du public.

Énoncé 53

- L'énoncé rapporte une hypothèse en cours de renforcement, agissant comme un acte informatif susceptible d'influencer la perception du public sur les développements géopolitiques.

Énoncé 54

- L'énoncé rapporte des allégations selon lesquelles la CIA aurait conclu que Dubai Islamic Bank a contribué au financement d'Oussama Ben Laden, agissant comme un acte informatif.

Énoncé 55

- L'énoncé rapporte l'existence de rumeurs sur des activités financières douteuses impliquant des banques, des dons, des organisations de bienfaisance islamiques et des groupes terroristes.

Énoncé 56

- L'acte de langage principal est informatif, rapportant la présence de partisans de Ben Laden dans un camp d'entraînement et soulignant la possible implication directe de Ben Laden dans la création et la distribution de la vidéo.

Énoncé 57

- L'énoncé rapporte des informations sur le financement présumé des cours de pilotage d'un policier français, agissant comme un acte informatif.

Énoncé 58

- Démenti : le Pentagone nie les informations de presse selon lesquelles des prisonniers talibans désarmés auraient été abattus. L'acte de langage principal dans cet énoncé est donc un démenti de ces allégations.

- Informer : en fournissant ce démenti, le Pentagone informe le public que les informations rapportées dans la presse sont inexactes, du moins selon leur déclaration.

Énoncé 59

- L'énoncé rapporte les propos du ministre afghan de la reconstruction, agissant comme un acte informatif sur la possibilité de l'arrestation du mollah Omar.

Énoncé 60

- L'énoncé rapporte les déclarations des autorités concernant les sentiments de l'adolescent envers Oussama Ben Laden et les pilotes du 11 septembre, ainsi que le témoignage d'une camarade de lycée.

Énoncé 61

- L'énoncé observe le comportement perçu des États-Unis envers Ben Laden et Arafat et rappelle la condamnation par Arafat des attentats du 11 septembre.

Énoncé 62

- L'énoncé informe sur l'évaluation actuelle des spécialistes concernant la probabilité de la survie de Ben Laden et exprime le scepticisme envers d'autres théories.

Énoncé 63

- L'énoncé rapporte l'affirmation de Juan Zarate et la réaction de l'avocat d'Al-Taqwa, Sean Hanna, qui demande des preuves.

Énoncé 64

- L'énoncé rapporte une affirmation indiquant que Karim Chatty avait l'intention de commettre un acte violent contre une ambassade américaine en Europe.

Énoncé 65

- L'énoncé est interrogatif, introduisant une question sur la véracité de l'information.
- L'énoncé rapporte une information, à savoir l'annonce par un site Internet de l'obtention d'une lettre d'Oussama Ben Laden.

Énoncé 66

- L'acte de langage principal est informatif, rapportant la position présumée d'Oussama Ben Laden sur l'acquisition d'armes de destruction massive et mentionnant des allégations sur l'obtention de matières radioactives par Al-Qaida.

Énoncé 67

- L'acte de langage principal est informatif, rapportant l'information sur une activité potentiellement dangereuse attribuée à Al-Qaida.

Énoncé 68

- L'acte de langage principal est informatif, rapportant une allégation sur la tentative présumée d'Oussama Ben Laden d'obtenir de l'uranium très enrichi en 1993.

Énoncé 69

- L'énoncé rapporte une information, à savoir la reprise présumée du contact entre le mollah Omar et Oussama Ben Laden ou ses assistants.

Énoncé 70

- L'acte de langage principal ici est la proposition. Cependant, le but de cette proposition n'est pas explicitement précisé.

Énoncé 71

- L'acte est informatif, rapportant la propagation d'une rumeur parmi la population locale, reflétant peut-être la peur et l'incertitude après les événements de destruction.

Énoncé 72

- C'est un acte informatif, fournissant des informations sur les croyances et les positions de l'imam, telles que révélées par une source policière. Mais il inclut également une réserve quant à la certitude de l'information.

V.2.3. Implicatures

Énoncé 1

- Les attaques ne sont pas accidentelles, mais délibérées et potentiellement planifiées.
- Le porte-parole a, ou pourrait avoir, accès à des informations qui justifient son opinion. Le public pourrait donc inférer qu'il y a des raisons non divulguées derrière cette opinion.
- D'autres informations peuvent être à venir, qui confirmeraient l'intentionnalité de l'événement.

Énoncé 2

- Il est implicite que le Président a accès à des informations que le public n'a pas, et donc son opinion est basée sur des connaissances non partagées.
- La déclaration implique également que d'autres révélations pourraient suivre, renforçant l'idée que l'événement était une attaque délibérée.

Énoncé 3

- Un lecteur pourrait déduire que l'information est en cours de vérification et que l'énoncé n'est pas une affirmation de fait mais une transmission d'une information potentielle.
- La situation est tragique et que quelque chose de grave est en cours ou est sur le point de se produire, lié à l'idée de « *détournement* » et « *avion de ligne* ».

Énoncé 4

- Ben Laden et son organisation pourraient être responsables des attentats, mais l'article ne l'affirme pas explicitement.
- En mentionnant « *Pearl Harbor en 1941* », l'article suggère une comparaison historique, laissant entendre que les attentats du 11 septembre pourraient être aussi significatifs que l'attaque de Pearl Harbor.

Énoncé 5

- L'énoncé suggère que Oussama Ben Laden est considéré comme un suspect majeur ou un acteur clé dans les attentats, étant donné la fréquence à laquelle son nom est mentionné, même si cela n'est pas dit explicitement.

- En qualifiant Ben Laden de « *dissident saoudien* », l'énoncé pourrait également évoquer l'idée qu'il n'agit pas en accord avec le gouvernement ou les intérêts officiels de l'Arabie Saoudite.

Énoncé 6

- L'utilisation du terme « *organisation* » implique qu'Oussama Ben Laden n'agit pas seul, mais fait plutôt partie d'un groupe ou d'un réseau plus large.

- L'énoncé pourrait également impliquer que les autorités américaines sont en train de mener une enquête approfondie et que des informations plus concrètes pourraient être disponibles à l'avenir.

Énoncé 7

- Le fait que les sources soient décrites comme « *informées* » implique qu'elles sont dignes de confiance ou qu'elles ont accès à des informations pertinentes, bien que l'absence d'identification spécifique puisse également susciter du scepticisme.

- L'expression « *ressemble à la signature d'Oussama Ben Laden* » implique que les événements présentent des caractéristiques qui sont typiques des actions précédemment associées à Ben Laden ou à son organisation, même si cela n'est pas explicitement déclaré.

Énoncé 8

- Bien que l'information ne soit pas confirmée, son inclusion dans le discours peut contribuer à une atmosphère d'inquiétude et de spéculation.

- L'énoncé peut également suggérer que les autorités étaient prêtes à prendre des mesures drastiques (abattre un avion) pour prévenir un danger potentiellement plus grand (une attaque sur une centrale nucléaire).

- L'énoncé implique que les autorités américaines pourraient être engagées dans des actions préventives secrètes.

- Il implique également que le danger n'est pas terminé, même après les attaques initiales du 11 septembre.

Énoncé 9

- En n'excluant pas explicitement d'autres possibilités, l'énoncé laisse ouverte la possibilité d'autres auteurs ou complices.

- L'énoncé peut également suggérer que les opinions à Washington étaient diverses et que différentes pistes étaient explorées.
- L'audience pourrait impliquer que, puisque l'hypothèse n'est pas exclue, elle est plausible, même sans preuve concrète à ce stade.

Énoncé 10

- La gravité des événements : en décrivant les événements comme une « *tragédie nationale* » et une « *attaque terroriste* », l'énoncé sous-entend la gravité et l'impact profond des attaques du 11 septembre sur le pays et ses citoyens.
- L'urgence de la situation : en utilisant des termes tels que « *aujourd'hui* » et « *se sont écrasés* », l'énoncé souligne la fraîcheur et l'actualité des événements, mettant en avant l'urgence de la situation.

Énoncé 11

- L'implicature ici est que Ben Laden et le Proche-Orient sont des acteurs ou des régions à considérer sérieusement dans l'enquête sur les attaques, même sans les preuves concrètes présentées dans cet énoncé.
- Une autre implicature pourrait être que l'identité des attaquants est déjà un sujet de spéculation, même avant confirmation officielle, ce qui peut amener le lecteur à tirer des conclusions, bien que cela ne soit pas une affirmation catégorique de leur implication.

Énoncé 12

- Il est implicite que les rumeurs sont une réaction attendue à la situation tendue, mais qu'elles doivent être traitées avec scepticisme.
- L'implication que même des lieux aussi sécurisés que le Congrès et la Maison Blanche sont mentionnés dans les rumeurs augmente l'impact émotionnel de ces affirmations.

Énoncé 13

- L'utilisation du mot « *forcément* » implique que, compte tenu des circonstances, il est naturel que de telles hypothèses émergent, même si elles sont délicates à aborder.
- Dire que l'hypothèse « *n'est guère évoquée ouvertement* » pourrait impliquer que parler de cette possibilité est tabou ou risqué.

- L'affirmation concernant le manque d'informations officielles implique que les autorités ne fournissent pas de réponses claires, laissant place à la spéculation.

Énoncé 14

- L'expression « *sans vraiment savoir de quoi il s'agit* » suggère une critique implicite du manque de compréhension ou de connaissance approfondie dans les discussions publiques.
- L'implicature de la prudence recommandée suggère que des erreurs ont été commises dans le passé lors d'événements similaires, ce qui pourrait conduire à des conséquences négatives si elles se répètent.
- Une autre implicature est que le « *terrorisme du Proche-Orient* » est souvent discuté, mais mal compris, indiquant un manque d'engagement ou de recherche profonde sur le sujet.

Énoncé 15

- Les rumeurs peuvent être infondées : en utilisant le terme « rumeurs » et le conditionnel passé, l'énoncé suggère que les informations peuvent ne pas être fiables.
- La situation est chaotique et incertaine : la rapidité de la diffusion des rumeurs et la nature dramatique des événements décrits contribuent à une atmosphère d'urgence et de confusion.

Énoncé 16

- Il y a un dilemme moral : abattre un avion, même pour prévenir davantage de dégâts, implique la prise de décisions difficiles et peut impliquer la perte de vies innocentes.
- Les autorités sont proactives : si cette hypothèse est vraie, elle suggère que les autorités ont agi rapidement et de manière décisive pour prévenir davantage de destruction.

Énoncé 17

- Il y a une implicature que la personne qui parle attribue une réaction négative à un groupe spécifique en raison de l'événement qui vient de se produire, suggérant une division ou un conflit.

- L'implicature peut également suggérer que des réactions diverses sont attendues de différentes parties du monde en réponse aux attaques.
- Il pourrait y avoir une implicature que le locuteur croit que les Palestiniens soutiennent les actes terroristes, ce qui pourrait refléter ou contribuer à des stéréotypes négatifs.

Énoncé 18

- L'implication est que les enquêteurs ont rapidement identifié des liens entre les attaques et le réseau de Ben Laden, indiquant la direction de l'enquête terroriste.
- Une autre implicature est que les autorités ont des raisons de croire que les individus en question sont impliqués, bien que l'information soit présentée avec prudence.

Énoncé 19

- L'implicature est que, bien que l'implication de Ben Laden ne soit pas officiellement confirmée, elle est suffisamment plausible pour être considérée sérieusement par les autorités.
- Une autre implicature est que les responsables qui discutent de cette piste peuvent avoir accès à des informations qu'ils ne peuvent pas encore partager ouvertement.

Énoncé 20

- Le fait que les sources soient « *autorisées* » mais choisissent de rester anonymes peut impliquer qu'elles partagent des informations non vérifiées.
- L'implication est que, malgré l'absence de déclaration officielle, il y avait suffisamment de soupçons ou d'informations pour que des sources au sein de l'administration considèrent Ben Laden comme un suspect plausible.
- Une autre implicature est que les sources pourraient avoir des raisons légitimes de ne pas vouloir être identifiées, peut-être en raison de la sensibilité de l'information ou de la politique interne.

Énoncé 21

- Une implicature est que MBC pourrait avoir des raisons de croire que leur affirmation est vraie, peut-être en raison de sources non spécifiées ou de déclarations précédentes.

- Cela pourrait aussi impliquer que les téléspectateurs devraient être conscients et peut-être vigilants face à de telles menaces.
- Cela pourrait également sous-entendre que les intérêts américains et israéliens sont des cibles communes pour les groupes associés à Ben Laden.

Énoncé 22

- L'implication peut être que, malgré les avertissements, les mesures prises n'étaient pas suffisantes pour prévenir les attaques.
- Une autre implicature pourrait être que la menace du terrorisme islamiste était connue et reconnue, mais peut-être pas entièrement comprise en termes d'échelle ou de spécificité.

Énoncé 23

- Il y a une implicature que l'histoire de Fouad Sabour et ses activités sont suffisamment suspectes pour justifier la considération de menaces spécifiques.
- Une autre implicature est que la présence de tels individus en Europe pourrait augmenter le risque d'actions terroristes sur le continent.

Énoncé 24

- Il peut y avoir des informations ou des indices préalables qui ont conduit les experts à considérer rapidement Ben Laden comme un suspect.
- La rapidité de cette évaluation suggère la gravité de la situation et la nécessité d'une réponse rapide.
- L'audience pourrait déduire que s'il est considéré comme « un suspect évident », alors il doit y avoir des preuves substantielles ou des antécédents qui soutiennent cette évaluation.

Énoncé 25

- Les auteurs de l'attentat ont peut-être sous-estimé la réponse potentielle des États-Unis.
- Il pourrait y avoir des conséquences graves et de grande envergure pour l'attentat, comme ce fut le cas après l'attaque de Pearl Harbor.

Énoncé 26

- Les autorités ont des suspects en tête, mais elles doivent encore rassembler plus de preuves pour être certaines.

- Il y a une reconnaissance implicite de la gravité de la situation et du besoin d'être absolument sûr avant de prendre des mesures ou de faire des déclarations définitives.

Énoncé 27

- L'implication est que, malgré l'absence de désignation officielle, il existe une conviction implicite et des actions qui indiquent qui sont les coupables présumés.

Énoncé 28

- L'énoncé informe (référentiel) sur les orientations actuelles de l'enquête et évalue (évaluatif) la crédibilité des pistes suivies par les experts et élus.

Énoncé 29

- L'audience pourrait inférer que le président était en danger et que ses déplacements étaient dictés par des considérations de sécurité.

Énoncé 30

- On peut déduire que les soupçons antérieurs contre Ben Laden pourraient influencer la perception des événements actuels et la réaction à ceux-ci.

Énoncé 31

- On pourrait déduire que la désignation de Ben Laden comme suspect intensifie les préoccupations concernant la sécurité et la possibilité d'actions de représailles.

Énoncé 32

- L'audience pourrait déduire que, malgré l'absence d'arrestations, l'enquête est active et progresse vers des conclusions spécifiques.

Énoncé 33

- On pourrait déduire que les autorités ont des raisons de croire en la responsabilité de Ben Laden, mais choisissent de ne pas le déclarer publiquement pour le moment, peut-être pour des raisons stratégiques.

Énoncé 34

- On pourrait inférer que même si les indices initiaux suggèrent une implication de Ben Laden, des preuves plus solides sont nécessaires pour confirmer cette piste.

Énoncé 35

- L'audience pourrait impliquer que, malgré la correspondance de Ben Laden avec le profil d'un suspect idéal, l'absence de revendication pourrait compliquer la certitude de sa culpabilité.

Énoncé 36

- On peut déduire que, bien que Ben Laden soit un suspect courant dans les discussions, il reste prématuré de le désigner comme responsable sans preuves plus solides.

Énoncé 37

- On pourrait déduire que l'énonciateur s'attend à une action décisive de la part des États-Unis en réponse à l'attaque.

Énoncé 38

- On pourrait déduire que des mesures de rétorsion de la part des États-Unis sont attendues ou déjà en préparation en réponse aux attaques.

Énoncé 39

- L'audience pourrait déduire que la distinction entre les « *bons* » et les « *mauvais* » terroristes est souvent une question de perspective et d'intérêts politiques actuels plutôt que de principes moraux absolus.

Énoncé 40

- L'implication pourrait être que, malgré la désignation officielle de Ben Laden comme suspect, il existe un degré de prudence ou de critique quant à l'exactitude de cette attribution.

Énoncé 41

- L'audience pourrait déduire que les enquêtes ont progressé au point que les autorités sont confiantes pour nommer Ben Laden et son réseau comme coupables.

Énoncé 42

- L'énoncé suggère que la divulgation des identités par le FBI peut aider à obtenir plus d'informations, soulignant l'importance de la collaboration du public à comprendre les liens avec Al-Qaida.

Énoncé 43

- L'énoncé suggère une coordination entre les États-Unis et le Pakistan dans la lutte contre les réseaux de Ben Laden, mais l'incertitude entourant l'utilisation éventuelle du territoire pakistanais souligne les préoccupations diplomatiques.

Énoncé 44

- L'énoncé suggère que les États-Unis sont prêts à prendre des mesures sévères en cas de non-coopération, soulignant l'urgence et la gravité de la situation.

- Les talibans sont confrontés à une décision cruciale avec des conséquences potentiellement graves.

Énoncé 45

- Ben Laden seul aurait été incapable de mener de telles opérations sans l'aide d'un État. Cela peut être interprété comme une accusation implicite contre l'Irak.

Énoncé 46

- L'énoncé suggère que les groupes mentionnés ont utilisé des fonds pour soutenir des activités terroristes, sans spécifier les détails de ces activités.

- Le financement est un élément clé dans le soutien des activités de ces groupes.

Énoncé 47

- L'énoncé suggère que Zawahri aurait dirigé le mouvement Djihad depuis l'exil, ajoutant une dimension de défiance envers les autorités égyptiennes.

Énoncé 48

- L'énoncé suggère que la menace potentielle liée aux matières nucléaires est prise au sérieux, sans fournir des détails spécifiques sur la nature de cette menace.

Énoncé 49

- Les activités de Ben Laden sont hautement préoccupantes, mais la spécification de « *aurait forgé des liens* » et « *aurait recruté* » indique également une certaine réserve quant à la véracité de ces conclusions.

Énoncés 50 et 51

- L'ambassade américaine à Paris est une cible spécifique d'un plan d'attentats plus vaste lié aux réseaux de Ben Laden.

Énoncé 52

- L'énoncé suggère que les enquêteurs considèrent sérieusement cette hypothèse, mais il n'indique pas si elle a été confirmée.

Énoncé 53

- L'accusation contre la Somalie est sérieuse, mais il ne donne pas d'indications spécifiques sur la base de cette accusation.

Énoncé 54

- L'énoncé suggère que cette information est basée sur des évaluations de la CIA, mais il ne fournit pas de détails spécifiques sur la méthodologie ou les preuves.

- Le financement du terrorisme est sérieux, prétendument confirmé par une agence de renseignement importante.

Énoncé 55

- L'énoncé suggère que ces rumeurs pourraient être liées aux enquêtes en cours sur les sources de financement du terrorisme, mais il ne donne pas d'indications spécifiques sur les banques concernées.

Énoncé 56

- La vidéo pourrait servir à des fins de propagande ou de démonstration de force de la part de Ben Laden et de ses partisans.

Énoncé 57

- L'énoncé suggère une connexion financière entre un frère de Ben Laden et les cours de pilotage du policier français, mais il ne fournit pas de détails sur les motivations ou les circonstances de ce financement.

Énoncé 58

- Le Pentagone affirme que les allégations selon lesquelles des prisonniers talibans désarmés auraient été abattus sont fausses. Cela suggère également que le Pentagone cherche à préserver sa réputation et à maintenir la confiance du public dans ses actions et ses opérations.

- Le Pentagone prend au sérieux les accusations de violations des droits de l'homme ou d'actions inappropriées de la part de ses troupes, au point de les nier publiquement lorsque cela est jugé nécessaire. Cela renvoie à l'idée plus large de la responsabilité et de la transparence des institutions gouvernementales.

Énoncé 59

- L'énoncé suggère que l'information sur l'arrestation présumée du mollah Omar provient d'une source non spécifiée et que le ministre n'a pas de détails supplémentaires, laissant entendre une certaine incertitude.

Énoncé 60

- L'énoncé suggère que l'adolescent avait des opinions controversées en exprimant de la sympathie pour Oussama Ben Laden et en étant « *déçu* » par le dénouement des attentats du 11 septembre.

Énoncé 61

- L'énoncé suggère que les États-Unis ont une attitude similaire envers Ben Laden et Arafat, malgré la condamnation des attentats par Arafat.

Énoncé 62

- L'énoncé suggère que la théorie de la survie de Ben Laden est la plus crédible, mais il n'apporte pas de preuves spécifiques pour étayer cette affirmation.

Énoncé 63

- L'énoncé suggère que l'absence de preuves présentées par les autorités américaines pourrait être une lacune dans les accusations.

Énoncé 64

- L'énoncé suggère que les services de renseignement suédois et la police considèrent cette information comme crédible, bien que cela ne soit pas explicitement indiqué.

Énoncé 65

- L'annonce de la prétendue lettre sous-entend une menace imminente contre les États-Unis et d'autres pays qualifiés d'infidèles.

Énoncé 66

- L'acquisition d'armes de destruction massive par Al-Qaida est une menace sérieuse, alimentant les craintes des pays industrialisés.

Énoncé 67

- La réfutation par Islamabad remet en question la véracité de l'information initiale.

Énoncé 68

- La tentative présumée s'inscrit dans le contexte plus large des préoccupations liées aux activités nucléaires d'Al-Qaida.

Énoncé 69

- L'énoncé suggère une continuité ou une reprise des relations entre le mollah Omar et Oussama Ben Laden, avec des implications potentielles sur la coordination d'activités.

Énoncé 70

- L'intervention proposée pourrait être liée à une opposition aux activités d'Al-Qaida.

Énoncé 71

- L'association avec Al-Qaida amplifie le sentiment de menace et de gravité des événements, même si la véracité de la rumeur n'est pas confirmée.

Énoncé 72

- L'imam en question adopte des positions religieuses extrêmes, ce qui peut susciter des préoccupations quant à son influence sur la communauté et à sa conformité aux lois et valeurs sociétales.

V.2.4. Sens implicites

V.2.4.1. Présupposés

Énoncé 1

- L'audience attend une clarification sur la nature des événements : accident ou acte délibéré.

- Le porte-parole est dans une position pour évaluer la situation avec autorité.

- Les événements en question sont graves et il est crucial de préciser qu'ils ne sont pas accidentels.

- Il y a des raisons de douter que cet événement soit un accident. L'utilisation du mot « *accident* » dans « *qu'il s'agisse d'un accident* » suggère qu'il pourrait y avoir d'autres explications ou causes à l'événement, sans les préciser.

Énoncé 2

- La notion d'« *accident* » est la compréhension initiale ou la plus évidente des événements pour le public.

- Le Président est une source fiable pour interpréter les événements de cette nature.
- Les événements en question sont graves et il est nécessaire de souligner qu'ils ne sont pas le résultat d'un accident.

Énoncé 3

- Le FBI mène une enquête sur les événements du 11 septembre.
- Il y a des chaînes américaines qui rapportent cette information.
- Il y a eu un détournement présumé d'un avion de ligne en provenance de Boston avant les attaques.

Énoncé 4

- Il existe une nébuleuse terroriste, impliquant une structure complexe et diffuse.
- La piste Ben Laden est privilégiée dans l'enquête sur les attaques du 11 septembre.
- Il y a eu des attaques précédentes contre les États-Unis, y compris l'attaque de Pearl Harbor en 1941.

Énoncé 5

- Ben Laden est un dissident saoudien.
- Les États-Unis évoquent fréquemment Ben Laden lorsqu'ils discutent des éventuels responsables des attentats.

Énoncé 6

- Ben Laden est un milliardaire d'origine saoudienne.
- Il existe une organisation dirigée par Ben Laden.
- Les autorités américaines soupçonnent l'implication de cette organisation dans les attentats du 11 septembre.

Énoncé 7

- Oussama Ben Laden a une signature reconnaissable ou distincte dans ses actions.
- Il existe des sources informées qui ont analysé les événements et ont conclu que cela ressemble à la signature de Ben Laden.

Énoncé 8

- Le vol 93 d'United Airlines s'est écrasé en Pennsylvanie.
- Il comprenait 38 voyageurs et 7 membres d'équipage.
- Il aurait pu être dirigé vers une centrale nucléaire par les pirates.

- Il aurait pu être abattu par un chasseur américain.

Énoncé 9

- Certains à Washington considèrent comme possible la participation aux attentats de groupes radicaux palestiniens.
- Ces groupes radicaux palestiniens pourraient être soutenus par des pays comme l'Iran ou l'Irak.

Énoncé 10

- Il y a eu une tragédie nationale aujourd'hui.
- Deux avions se sont écrasés sur le World Trade Center.
- Il y a une suspicion qu'il s'agit d'une attaque terroriste dirigée contre le pays.

Énoncé 11

- L'Amérique est attaquée.
- Ben Laden est mentionné comme potentiel responsable.
- Le Proche-Orient est mentionné comme région d'origine possible des attaquants.

Énoncé 12

- La panique commence à gagner.
- Il est question d'une explosion au Congrès.
- Il est question d'une voiture piégée devant le département d'État.
- Quelques personnes affirment avoir vu de la fumée sortir de la Maison Blanche.

Énoncé 13

- Une hypothèse se fait jour selon laquelle l'avion n'aurait-il pas été abattu préventivement pour éviter un plus grand désastre.

Énoncé 14

- Il y a beaucoup de spéculations sur l'identité des responsables des attentats.
- Les gens reconnaissent que c'est du terrorisme.
- Il y a eu une confusion initiale dans l'attentat d'Oklahoma City.
- On parle souvent du « *terrorisme du Proche-Orient* ».
- Les gens ne savent pas vraiment de quoi il s'agit en parlant du « *terrorisme du Proche-Orient* ».

Énoncé 15

- Les événements mentionnés (l'incendie et l'explosion) sont de nature à être rapportés, ce qui implique leur gravité et leur pertinence.
- Le public comprend la signification de ces lieux et pourquoi ils pourraient être mentionnés dans un contexte de crise.

Énoncé 16

- Une légitimité à envisager de telles actions dans des circonstances désespérées pour sauver des vies.
- Le public a la connaissance du contexte des attaques du 11 septembre et de la possibilité que les avions puissent être utilisés comme armes.

Énoncé 17

- Les auditeurs comprendront la signification culturelle ou politique des réactions des Palestiniens dans ce contexte.

Énoncé 18

- Il existe une organisation dirigée par Ben Laden.
- Certains des passagers des avions détournés sont des terroristes présumés.
- Ces terroristes présumés ont probablement des liens avec l'organisation de Ben Laden.

Énoncé 19

- Oussama Ben Laden est un multimillionnaire d'origine saoudienne.
- Il est réfugié en Afghanistan.
- Washington considère Ben Laden comme son ennemi public numéro un.
- Washington considère Ben Laden comme le principal financier du terrorisme islamiste.

Énoncé 20

- Le nom de Ben Laden a été avancé dans les heures suivant la vague d'attentats.
- Plusieurs sources autorisées de l'administration américaine ont réclamé l'anonymat.

Énoncé 21

- La chaîne de télévision arabe par satellite, MBC, a affirmé que des partisans de Ben Laden s'apprêtaient à porter un coup spectaculaire contre les intérêts américains et israéliens.

Énoncé 22

- Les juges antiterroristes français existent et sont actifs dans leur lutte contre le terrorisme.

- Il existe une menace attribuée à des islamistes proches d'Oussama Ben Laden.

- Oussama Ben Laden est un milliardaire saoudien.

- Ben Laden est considéré comme l'inspirateur et le financier de la nébuleuse terroriste islamiste internationale.

Énoncé 23

- Il existe un groupe ayant des intentions hostiles envers les intérêts américains en France et en Allemagne.

- Fouad Sabour est un islamiste âgé de 36 ans.

- Fouad Sabour est revenu d'un camp d'entraînement en Afghanistan financé par Ben Laden.

Énoncé 24

- Il existe des experts français de l'antiterrorisme.

- Les attentats ont frappé New York et Washington.

- Oussama Ben Laden est un milliardaire saoudien.

Énoncé 25

- Une action terroriste impressionnante a été orchestrée.

- Pearl Harbor est considéré comme une référence pour évaluer les attaques terroristes.

Énoncé 26

- Il existe des responsables américains qui sont impliqués dans l'enquête sur les attentats du 11 septembre.

- Il existe des indices montrant des liens entre des personnes et Ben Laden ainsi que l'organisation Al-Qaïda.

- Les responsables américains parlent à l'agence de presse Reuters sous couvert d'anonymat.

Énoncé 27

- L'existence de dirigeants américains qui ont la responsabilité de prendre des décisions et de communiquer officiellement au sujet des attentats.
- Les dirigeants américains se sont abstenus de désigner officiellement Oussama Ben Laden et son groupe comme suspects principaux, voire uniques, des attentats.
- Les dirigeants américains ont engagé des efforts diplomatiques qui sont dirigés vers Oussama Ben Laden et son groupe, ainsi que leurs hôtes afghans.

Énoncé 28

- Des experts et élus américains privilégient la piste islamiste.
- Il existe une nébuleuse de groupes sous la tutelle d'Oussama Ben Laden.
- Certains États, comme le Pakistan, l'Afghanistan ou l'Irak, peuvent fournir des services à ces groupes.

Énoncé 29

- L'administration américaine a lancé une offensive en direction des alliés des États-Unis, contre le groupe Ben Laden, et pour consolider l'appui du Congrès.
- Des messages ont été envoyés à l'opinion publique dans le cadre de cette offensive.
- L'entourage du président s'est mis en devoir d'expliquer l'absence de M. Bush de Washington pendant une partie de la journée du mardi.

Énoncé 30

- Le Pentagone a lancé des opérations en août 1998 contre deux ambassades des États-Unis en Afrique.
- Oussama Ben Laden était soupçonné d'être impliqué dans ces attaques.
- Des camps d'entraînement de terroristes existent en Afghanistan.
- Une usine pharmaceutique au Soudan a été visée par des tirs de missiles.

Énoncé 31

- Il y a une crainte des représailles après les accusations des États-Unis désignant Oussama Ben Laden comme principal suspect des attentats du 11 septembre.
- Oussama Ben Laden est un islamiste d'origine saoudienne.

- Ben Laden vit en Afghanistan.

Énoncé 32

- Les enquêteurs ont amassé des informations sur les attentats du 11 septembre.
- Ces informations convergent toutes sur la piste islamiste.
- Les soupçons des enquêteurs sont orientés vers Oussama Ben Laden, un terroriste d'origine saoudienne.

Énoncé 33

- Les autorités américaines privilégient de plus en plus la piste d'Oussama Ben Laden.

Énoncé 34

- Des informations provenant des États-Unis indiquent que les pirates de l'air appartiennent aux réseaux d'Oussama Ben Laden.
- Des attentats aux États-Unis ont été attribués à certains activistes dans le passé.

Énoncé 35

- Oussama Ben Laden a créé le « *Front international contre les juifs et les croisés* » en 1998.
- Ben Laden a appelé à tuer les Américains et les civils dans le monde entier.
- Un attentat contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie a eu lieu le 7 août 1998.
- Cet attentat a fait 224 morts.

Énoncé 36

- Il y a eu des attentats récents en Amérique.
- Il est probable que les auteurs de ces attentats ont des liens avec Ben Laden.
- Ehoud Barak est interrogé sur l'identité des auteurs des attentats.

Énoncé 37

- Des attentats atroces ont été perpétrés.
- Les auteurs de ces attentats sont recherchés.
- Si les auteurs sont découverts, des représailles énergiques auront lieu.
- Les premières informations indiquent qu'Oussama Ben Laden est le commanditaire des attentats.
- Les talibans abritent Oussama Ben Laden.

Énoncé 38

- Les États-Unis accusent déjà Oussama Ben Laden.
- Certains évoquent une vengeance à grande échelle.

Énoncé 39

- Des soupçons se portent sur Oussama Ben Laden en lien avec les attentats du 11 septembre.
- Oussama Ben Laden a été formé et utilisé par la CIA dans le passé pour lutter contre l'invasion soviétique de l'Afghanistan.
- Il existe une distinction entre « *bons* » et « *mauvais* » terroristes selon les circonstances.

Énoncé 40

- Les services secrets américains et ceux de tout l'Occident privilégient officiellement la piste Ben Laden.
- Oussama Ben Laden est décrit comme le « *coupable* » parfait.

Énoncé 41

- Le réseau de Ben Laden est désigné comme l'auteur des attaques du 11 septembre.

Énoncé 42

- Le FBI a rendu publiques les identités des dix-neuf pirates de l'air qui se trouvaient à bord des quatre avions détournés.
- Certains des pirates de l'air étaient connus des services de renseignement.
- Certains des pirates de l'air étaient proches du réseau islamiste Al-Qaida d'Oussama Ben Laden.

Énoncé 43

- Washington a demandé à Islamabad des informations précises sur les réseaux d'Oussama Ben Laden.
- Des journaux pakistanais ont évoqué une possible utilisation de l'espace aérien et du sol pakistanais en cas d'intervention massive des Américains en Afghanistan.

Énoncé 44

- Une délégation est envoyée avec pour mission de délivrer un ultimatum aux talibans.

- L'ultimatum est clair : livrer Oussama Ben Laden aux États-Unis ou risquer des représailles massives.

Énoncé 45

- Laurie Mylroie affirme qu'Oussama Ben Laden aurait été incapable de mener des opérations coordonnées à l'échelle mondiale sans le soutien d'un pouvoir étatique.
- Ce pouvoir étatique serait l'Irak.

Énoncé 46

- Le réseau Hamas, les Frères musulmans, les combattants de Ben Laden, les moudjahidines en Bosnie, en Tchétchénie et en Afghanistan ont bénéficié d'une manne financière.
- Les réseaux Ben Laden ont été financés par les armes et la drogue.

Énoncé 47

- Les autorités égyptiennes ont été confrontées à une guerre ouverte avec le mouvement extrémiste musulman Djihad, dirigé par un Zawahri en exil.
- Zawahri aurait séjourné cinq ans en Suisse, selon certaines informations.

Énoncé 48

- Les réseaux d'Oussama Ben Laden sont impliqués dans la recherche de matières nucléaires.
- Cette possibilité suscite une grande inquiétude parmi les puissances occidentales.

Énoncé 49

- Les journaux Al-Hayat et Al-Watan Al-Arabi ont mené des enquêtes.
- Ces enquêtes concluent que Ben Laden a forgé des liens en Asie centrale, en Tchétchénie et dans le Caucase dans le but de se procurer des matières nucléaires.
- Oussama Ben Laden aurait recruté des scientifiques de l'ex-URSS, dont cinq physiciens du Turkménistan.

Énoncés 50 et 51

- Un plan d'attentats plus vaste était en préparation.
- L'ambassade américaine à Paris était visée par les réseaux de Ben Laden.
- Les informations sur la visée de l'ambassade américaine à Paris sont rapportées par Le Monde.

Énoncé 52

- Les enquêteurs travaillent sur l'hypothèse selon laquelle les terroristes étaient répartis en six groupes de cinq.
- Chaque groupe avait pour mission de détourner un avion.

Énoncé 53

- Les États-Unis accusent la Somalie d'abriter des réseaux d'Oussama Ben Laden.
- Des représailles américaines contre la Somalie pourraient bientôt avoir lieu.

Énoncé 54

- La Dubai Islamic Bank existe réellement et elle est actif dans le secteur bancaire.
- Oussama Ben Laden a reçu un financement, et une partie de celui-ci proviendrait du Dubai Islamic Bank.
- La CIA aurait établi qu'une partie du financement d'Oussama Ben Laden provient de Dubai Islamic Bank.

Énoncé 55

- Des banques, locales ou non, recueilleraient les dons de grandes familles marchandes du Golfe.
- Ces dons seraient destinés aux « *organisations de bienfaisance islamiques* ».
- Ces organisations de bienfaisance islamiques financeraient également les groupes terroristes.

Énoncé 56

- Des partisans d'Oussama Ben Laden ont été filmés dans un camp d'entraînement en Afghanistan en juin 2001.
- Cette vidéo aurait été réalisée et distribuée par Oussama Ben Laden.

Énoncé 57

- Un frère de Ben Laden aurait financé les cours de pilotage d'un policier français.

Énoncé 58

- Des médias ont rapporté que des prisonniers talibans désarmés auraient été abattus par les troupes de l'Alliance du Nord dans le fort de Qala-e-Janghi, près de Mazar-e-Charif.
- Le Pentagone a nié ces informations de presse.

Énoncé 59

- Le ministre afghan de la reconstruction, Amin Farhang, a indiqué que le mollah Omar pourrait avoir été arrêté.
- Le ministre n'a pas précisé la source de son information.
- Le ministre a déclaré cela à la chaîne de télévision allemande ARD.

Énoncé 60

- L'adolescent aurait exprimé sa sympathie pour Oussama Ben Laden dans sa lettre.
- Les pilotes du 11 septembre auraient réalisé une « *action* » qui aurait suscité l'admiration de l'adolescent.
- L'adolescent aurait été déçu par le dénouement de cette action.

Énoncé 61

- Les États-Unis ne font pas de différence entre Ben Laden et Arafat.
- Arafat a condamné les attentats du 11 septembre 2001 à New York et Washington.

Énoncé 62

- Oussama Ben Laden est toujours en vie jusqu'à présent.
- Les spécialistes ont évalué différentes théories sur le sort de Ben Laden, notamment sa mort lors des bombardements de Tora Bora, ses problèmes rénaux, sa fuite en Iran, au Yémen ou en Géorgie.
- Les spécialistes accordent peu de crédit à ces théories alternatives.

Énoncé 63

- Juan Zarate affirme qu'Al-Taqwa, une organisation, aurait soutenu financièrement Al-Qaida et Oussama Ben Laden jusqu'en septembre 2001, période des attentats de New York et Washington.

Énoncé 64

- Karim Chatty voulait précipiter l'avion contre une ambassade américaine en Europe.

Énoncé 65

- Un site Internet, islamOnline.net, a annoncé avoir obtenu une copie d'une lettre écrite par Oussama Ben Laden.

- Le texte de la lettre aurait été obtenu par un correspondant à Jalalabad, en Afghanistan.
- L'auteur de la lettre prévoit la chute des pays infidèles, dirigés par les États-Unis.

Énoncé 66

- Oussama Ben Laden aurait fait savoir que l'acquisition d'armes nucléaires, chimiques et biologiques était un devoir religieux.
- Les pays industrialisés nourrissent des craintes liées à cette déclaration.
- L'organisation Al-Qaida aurait pu se procurer des matières radioactives au Pakistan.

Énoncé 67

- Il est dit que l'organisation Al-Qaida se serait procuré des matières radioactives au Pakistan.

Énoncé 68

- En 1993, Oussama Ben Laden aurait tenté d'obtenir de l'uranium très enrichi auprès des Sud-Africains.

Énoncé 69

- Le mollah Omar aurait repris contact avec Oussama Ben Laden ou ses assistants.

Énoncé 70

- Le fait que les Américains aient proposé d'intervenir à chaque appel au djihad d'Al-Qaida sous-entend une volonté de surveillance ou d'intervention active de leur part dans la lutte contre le terrorisme, mettant en lumière les mesures prises pour contrer les activités et les messages de groupes terroristes comme Al-Qaida.

Énoncé 71

- Une rumeur se répand dans tout Mombasa.
- Cette rumeur attribue une attaque terroriste à Al-Qaida comme responsable des destructions.

Énoncé 72

- L'imam en question est d'origine tunisienne.
- Une source policière a affirmé que l'imam ne cache pas son fondamentalisme religieux.

V.2.4.2. Sous-entendus

Énoncé 1

- Les attaques sont intentionnelles et peut-être le résultat d'une action terroriste.

Énoncé 2

- Les attaques sont intentionnelles et nécessitent une réponse sérieuse et délibérée.

Énoncé 3

- L'utilisation du terme « *juste avant le drame* » sous-entend que l'événement du détournement est lié temporellement aux attaques du 11 septembre, impliquant ainsi une possible implication dans ces événements.
- La phrase implique que le détournement de l'avion est considéré comme une piste sérieuse dans l'enquête sur les attaques.
- Le fait que les chaînes américaines rapportent cette information implique une certaine crédibilité accordée à ces sources journalistiques.
- L'emploi du terme « *possibilité* » suggère que l'enquête est encore en cours et que rien n'est confirmé avec certitude.

Énoncé 4

- L'utilisation du terme « *nébuleuse terroriste* » suggère l'existence d'un réseau complexe de groupes et d'acteurs terroristes.
- Le fait que la piste Ben Laden soit privilégiée sous-entend une certaine crédibilité accordée à cette hypothèse dans les cercles d'enquête et de renseignement.
- La référence à Pearl Harbor en 1941 sous-entend une comparaison entre les attaques du 11 septembre et cet événement historique, mettant en lumière la gravité et l'impact historique des attaques terroristes sur le sol américain.

Énoncé 5

- Ben Laden est impliqué ou suspecté d'être impliqué dans les attentats.
- Le terme « *dissident* » suggère une opposition active au régime saoudien de la part de Ben Laden.
- L'utilisation du terme « *fréquemment avancé* » sous-entend que l'association entre Ben Laden et les attentats est une occurrence répétée ou régulière dans les discussions sur le sujet.

Énoncé 6

- L'utilisation du terme « *responsable américain* » implique une source officielle et crédible.
- Le terme « *offensive sanglante* » suggère la gravité et la violence des attaques.
- L'association implicite entre Ben Laden et les attentats sous-entend une certaine culpabilité ou implication de sa part, bien que cela ne soit pas explicitement déclaré comme une certitude dans l'énoncé.

Énoncé 7

- L'utilisation des guillemets autour de « *sources informées* » suggère que leur crédibilité ou leur fiabilité peut être remise en question.
- L'expression « *cela ressemble à la signature d'Oussama Ben Laden* » sous-entend une implication possible de Ben Laden dans les événements, mais sans certitude absolue de sa responsabilité.
- La phrase implique que Ben Laden a des modèles de comportement ou des méthodes d'opération spécifiques qui sont reconnaissables ou identifiables.

Énoncé 8

- Le fait que le vol se soit écrasé en Pennsylvanie suggère une tragédie liée aux attentats du 11 septembre, mettant en évidence l'ampleur et la portée de ces attaques.
- Le fait que le vol comprenait un nombre précis de voyageurs et de membres d'équipage souligne les conséquences humaines de cette tragédie, mettant en lumière les pertes en vies humaines.
- Le fait que le vol aurait pu être dirigé vers une centrale nucléaire par les pirates soulève des questions sur les intentions des terroristes et les conséquences potentielles encore plus graves des attaques, mettant en évidence les craintes et les préoccupations sécuritaires.
- Le fait que le vol aurait pu être abattu par un chasseur américain souligne les mesures prises pour protéger des cibles potentielles, mettant en évidence les actions de défense et de sécurité mises en œuvre en réponse aux attaques terroristes.

Énoncé 9

- Il existe des spéculations sur la possible implication de groupes radicaux palestiniens dans les attentats du 11 septembre.
- Certains à Washington envisagent la possibilité que des pays comme l'Iran ou l'Irak soutiennent ces groupes dans leurs actions terroristes.

Énoncé 10

- L'événement est d'une gravité exceptionnelle pour être qualifié de « *tragédie nationale* ».
- L'expression « *attaque terroriste* » implique une intention délibérée et malveillante derrière les événements, suggérant une culpabilité de la part de ceux qui sont responsables de ces attaques.
- La référence à « *notre pays* » crée un sentiment d'unité nationale et renforce l'idée que cet événement constitue une menace pour l'ensemble de la nation.

Énoncé 11

- Le fait que l'Amérique soit attaquée sous-entend une agression ou une menace directe contre le pays, mettant en évidence l'ampleur et la gravité des événements du 11 septembre.
- Le fait que Ben Laden soit mentionné comme potentiel responsable sous-entend une implication de sa part dans les attaques, mettant en lumière les premières spéculations et les hypothèses concernant les auteurs des attaques.
- Le fait que le Proche-Orient soit mentionné comme région d'origine possible des attaquants sous-entend une connexion géographique ou culturelle avec les terroristes présumés, mettant en évidence les premières suppositions sur leurs identités et leurs motivations.

Énoncé 12

- Le fait que la panique commence à gagner sous-entend une atmosphère chaotique et anxiogène suite aux événements du 11 septembre, mettant en évidence l'impact psychologique et émotionnel des attaques sur la population.
- Le fait qu'il soit question d'une explosion au Congrès et d'une voiture piégée devant le Département d'État suggère une vague d'informations non confirmées ou de fausses rumeurs circulant dans le chaos post-attentats, mettant en lumière la

confusion et l'incertitude qui règnent dans les premières heures suivant les attaques.

- Le fait que quelques personnes affirment avoir vu de la fumée sortir de la Maison Blanche soulève des questions sur la véracité de ces témoignages et sur la propagation de fausses informations dans un contexte de crise, mettant en évidence la difficulté de distinguer les faits réels des spéculations dans les premiers moments de l'urgence.

Énoncé 13

- Le fait qu'une hypothèse selon laquelle l'avion aurait été abattu préventivement soit évoquée soulève des questions sur les circonstances entourant les événements du 11 septembre, mettant en lumière les spéculations et les incertitudes qui entourent encore certains aspects de cette tragédie, et soulignant le besoin de transparence et de clarté dans la communication des autorités officielles.

Énoncé 14

- Le fait qu'il y ait beaucoup de spéculations sur l'identité des responsables sous-entend une incertitude généralisée et une recherche active de réponses à la suite des attentats du 11 septembre, mettant en évidence l'impact de ces événements sur les discussions et les perceptions publiques.

- Le fait que les gens reconnaissent que c'est du terrorisme souligne une compréhension générale des événements comme étant des actes de terreur, mettant en lumière la gravité des attaques et leur classification comme terrorisme par le grand public.

- Le fait qu'il y ait eu une confusion initiale dans l'attentat d'Oklahoma City soulève des parallèles avec les événements du 11 septembre, mettant en évidence la mémoire collective des erreurs et des spéculations qui ont suivi d'autres tragédies terroristes.

- Le fait qu'on parle souvent du « *terrorisme du Proche-Orient* » sous-entend une association fréquente entre les actes terroristes et cette région du monde, mettant en évidence les préjugés ou les stéréotypes liés au terrorisme.

- Le fait que les gens ne sachent pas vraiment de quoi il s'agit en parlant du « *terrorisme du Proche-Orient* » souligne un manque de compréhension ou de

connaissance sur les causes et les acteurs du terrorisme dans cette région, mettant en évidence la nécessité d'une meilleure éducation ou d'une meilleure information sur cette question.

Énoncé 15

- Le fait que des rumeurs aient été vite colportées par les chaînes de télévision souligne la propagation rapide d'informations non vérifiées ou de fausses nouvelles dans le contexte chaotique qui a suivi les attentats du 11 septembre, mettant en lumière les défis de communication et de gestion de l'information lors de situations de crise.
- Le fait qu'un incendie se serait déclaré sur le Mall à Washington sous-entend une situation d'urgence supplémentaire dans la capitale américaine, mettant en évidence les multiples incidents rapportés après les attentats et l'impact émotionnel et psychologique sur la population.
- Le fait que le Mall soit décrit comme un vaste espace central de Washington allant du mémorial de Lincoln au Capitole souligne l'importance de cet endroit emblématique dans la géographie de la ville, mettant en évidence la portée potentielle des événements sur des lieux symboliques de la nation.
- Le fait qu'une voiture piégée aurait explosé devant le département d'État, situé non loin, soulève des préoccupations supplémentaires concernant la sécurité nationale et la possibilité d'autres attaques coordonnées, mettant en évidence les craintes et les spéculations qui ont suivi les attentats du 11 septembre.

Énoncé 16

- Le fait que cette hypothèse soit évoquée dans des milieux proches du Pentagone soulève des questions sur les circonstances entourant le crash de l'avion, mettant en évidence les spéculations et les incertitudes persistantes sur les événements du 11 septembre.
- Le fait que l'avion ait été abattu au-dessus d'une zone peu habitée pour éviter davantage de dégâts suggère une possible décision prise dans l'urgence pour minimiser les dommages, mettant en lumière les défis auxquels les autorités étaient confrontées dans la gestion de la crise.

Énoncé 17

- Le fait qu'un homme ait fait cette déclaration suggère qu'il existe une perception selon laquelle certains Palestiniens pourraient réagir favorablement aux attaques du 11 septembre, mettant en évidence les tensions et les divisions dans les relations internationales et les perceptions des événements.

Énoncé 18

- L'utilisation du terme « *source gouvernementale* » sous-entend que cette information provient d'une autorité officielle et crédible.

- L'emploi du terme « *terroristes présumés* » suggère que leur culpabilité n'est pas encore établie de manière définitive.

- L'association entre les terroristes présumés et l'organisation de Ben Laden sous-entend une implication potentielle de cette organisation dans les détournements d'avion.

Énoncé 19

- L'utilisation du terme « *responsables américains* » parlant sous couvert d'anonymat sous-entend que cette information provient de sources officielles, mais sans révéler leur identité, peut-être pour des raisons de sécurité ou de confidentialité.

- Le fait que Washington tienne Ben Laden pour son ennemi public numéro un et le principal financier du terrorisme islamiste sous-entend une implication significative de Ben Laden dans des activités terroristes et une certaine conviction de sa culpabilité de la part des autorités américaines.

- L'emploi du terme « *n'ont pas exclu* » suggère que la piste d'Oussama Ben Laden est considérée comme une possibilité sérieuse, mais sans confirmation définitive de son implication dans les attaques du 11 septembre.

Énoncé 20

- Le fait que le nom de Ben Laden ait été avancé dans les heures suivant la vague d'attentats souligne les premières spéculations et les premières hypothèses sur les auteurs des attaques, mettant en évidence l'urgence de trouver des responsables dans les premiers instants de la crise.

- Le fait que plusieurs sources autorisées de l'administration américaine aient réclamé l'anonymat soulève des questions sur la confidentialité et la sensibilité des informations partagées, mettant en lumière la nécessité de protéger l'identité des informateurs dans des situations de sécurité nationale délicates.

Énoncé 21

- Le fait que la MBC ait fait cette affirmation suggère qu'il existe une préoccupation concernant les activités potentielles des partisans de Ben Laden et leurs intentions vis-à-vis des intérêts américains et israéliens, mettant en lumière les inquiétudes concernant la sécurité régionale et les menaces terroristes dans la région.

Énoncé 22

- L'utilisation du terme « *la veille des attentats* » sous-entend que cette information est pertinente pour les événements du 11 septembre, impliquant une possible connexion entre cette menace et les attaques ultérieures.

- Le fait que Ben Laden soit considéré comme l'inspirateur et le financier de la nébuleuse terroriste islamiste internationale suggère une implication étendue de sa part dans les activités terroristes à l'échelle mondiale, renforçant ainsi la perception de sa culpabilité dans les événements du 11 septembre.

- L'utilisation du terme « *islamistes proches du milliardaire saoudien Oussama Ben Laden* » suggère une association entre ces islamistes et Ben Laden, impliquant une certaine connexion idéologique ou opérationnelle entre eux.

Énoncé 23

- L'utilisation du terme « *hypothèse* » suggère que cette idée n'est pas confirmée comme un fait établi, mais est considérée comme une possibilité dans l'enquête sur les attentats.

- La mention que Fouad Sabour est revenu d'un camp d'entraînement financé par Ben Laden en Afghanistan sous-entend une connexion entre Sabour et Ben Laden, renforçant ainsi l'idée que Ben Laden est impliqué dans des activités terroristes internationales.

- L'emploi du terme « *islamiste* » pour décrire Fouad Sabour sous-entend une affiliation idéologique ou religieuse particulière, qui peut être associée aux mouvements terroristes islamistes.

Énoncé 24

- L'utilisation du terme « *quelques heures après les attentats* » sous-entend une réaction rapide des experts français de l'antiterrorisme, impliquant une certaine urgence dans l'identification des suspects potentiels.

- L'emploi de l'expression « *suspect évident* » sous-entend que, pour les experts français de l'antiterrorisme, il était clair ou évident que Ben Laden était impliqué dans les attentats, bien que cela ne soit pas déclaré comme un fait établi dans l'énoncé.

Énoncé 25

- Le fait que l'action terroriste soit décrite comme la plus impressionnante de l'histoire suggère qu'elle a eu un impact significatif et remarquable, mettant en évidence la gravité et l'ampleur des événements du 11 septembre.

- Le fait que Pearl Harbor soit utilisé comme référence pour évaluer les attaques terroristes sous-entend une comparaison entre les deux événements historiques en termes d'impact et de stratégie, mettant en lumière l'importance accordée à l'histoire militaire dans l'analyse des attaques du 11 septembre.

Énoncé 26

- L'utilisation du terme « *sous couvert d'anonymat* » suggère que les responsables américains préfèrent ne pas révéler leur identité dans leurs déclarations à la presse, peut-être pour des raisons de sécurité ou de confidentialité.

- L'emploi de l'expression « *il est encore trop tôt et cela n'a pas été attesté* » sous-entend une certaine prudence de la part des responsables américains dans leurs déclarations, indiquant qu'il n'y a pas encore de preuves solides ou de confirmation définitive de la responsabilité de Ben Laden ou d'Al-Qaida dans les attentats.

- Le fait que des responsables américains expriment des « *raisons de croire que des personnes ayant des liens avec lui puissent être responsables* » sous-entend

une conviction ou une suspicion de la part de ces responsables quant à l'implication potentielle de Ben Laden ou de ses associés dans les attentats.

Énoncé 27

- Malgré l'absence d'une désignation officielle, les dirigeants américains considèrent Oussama Ben Laden et son groupe comme les principaux suspects des attentats.
- Le fait que les efforts diplomatiques soient dirigés vers eux suggère que les autorités américaines les considèrent comme responsables et cherchent à les tenir pour compte.

Énoncé 28

- Le fait que des experts et élus américains privilégient la piste islamiste souligne la direction dans laquelle les enquêteurs se tournent pour identifier les responsables des attentats du 11 septembre, mettant en évidence la focalisation sur les motifs et les affiliations religieuses des suspects.
- Le fait qu'il existe une nébuleuse de groupes sous la tutelle d'Oussama Ben Laden soulève des préoccupations concernant la complexité et la diversité des organisations terroristes impliquées dans les attaques, mettant en lumière la nécessité de comprendre les liens et les structures de ces groupes pour prévenir de futures attaques.
- Le fait que certains États, comme le Pakistan, l'Afghanistan ou l'Irak, puissent fournir des services à ces groupes sous-entend une complicité potentielle des gouvernements dans le soutien aux organisations terroristes, mettant en évidence les relations complexes entre les États et les groupes extrémistes dans la région.

Énoncé 29

- Le fait que l'administration a lancé une offensive contre le groupe Ben Laden sous-entend une implication de ce dernier dans les attaques du 11 septembre, mettant en lumière les mesures prises pour répondre à cette menace.
- Le fait que des messages aient été destinés à l'opinion publique sous-entend une volonté de transparence et de communication de la part du gouvernement américain, soulignant ainsi l'importance de l'information et de la gestion de la perception publique dans le contexte post-attentats.

- Le fait que l'entourage du président ait expliqué son absence de Washington en raison de menaces terroristes potentielles contre la Maison Blanche et son avion sous-entend une sérieuse menace terroriste et la nécessité de protéger les plus hauts dirigeants du pays, mettant en évidence la gravité de la situation sécuritaire à ce moment-là.

Énoncé 30

- L'utilisation du terme « *confronté aux soupçons* » sous-entend que Ben Laden était déjà une figure suspectée d'implication dans le terrorisme international avant les attentats du 11 septembre 2001.

- Le fait que le Pentagone ait fait appel à des tirs de missiles sur des camps d'entraînement de terroristes en Afghanistan et sur une usine pharmaceutique au Soudan suggère une action directe en réponse à ces soupçons.

- L'emploi de l'expression « *censée produire, selon le renseignement américain, des ingrédients chimiques* » sous-entend que les informations fournies par le renseignement américain sur l'usine pharmaceutique étaient sujettes à débat ou à interprétation, notamment en ce qui concerne son implication dans des activités terroristes.

Énoncé 31

- L'utilisation du terme « *s'accentue à chaque nouvelle accusation venue des États-Unis* » sous-entend que les accusations des États-Unis ont un impact sur le niveau de crainte des représailles.

- L'emploi du terme « *principal suspect* » sous-entend que Ben Laden est fortement soupçonné d'être impliqué dans les attentats, mais sans affirmation absolue de sa culpabilité.

- Le fait que Ben Laden soit désigné comme « *islamiste d'origine saoudienne* » sous-entend une association entre son origine saoudienne et sa conviction religieuse, pouvant potentiellement renforcer les préjugés ou les stéréotypes liés à l'islamisme et au terrorisme.

Énoncé 32

- L'utilisation de l'expression « *bien qu'aucune arrestation formelle n'ait encore été effectuée* » sous-entend que, malgré l'absence d'arrestations, les enquêteurs continuent de travailler sur le cas et ont accumulé des informations significatives.
- L'emploi de l'expression « *orientent les soupçons* » sous-entend une forte suspicion de la part des enquêteurs envers Oussama Ben Laden, mais sans confirmation définitive de sa culpabilité.
- Le fait que Ben Laden soit décrit comme un « *terroriste d'origine saoudienne* » sous-entend une association entre son origine saoudienne et son implication présumée dans le terrorisme international, ce qui peut influencer la perception du public.

Énoncé 33

- Le fait que les autorités américaines n'aient jamais cité le nom d'Oussama Ben Laden sous-entend une implication indirecte de sa part dans les attentats du 11 septembre, mettant en lumière les indices ou les preuves qui conduisent à cette conclusion sans pour autant les rendre publiques.
- Le fait que les autorités américaines laissent entendre cela en privé suggère une certaine discrétion ou retenue dans la communication officielle, soulignant peut-être des considérations diplomatiques ou de sécurité liées à la révélation publique de ces informations.

Énoncé 34

- L'utilisation du terme « *restent à confirmer* » sous-entend que ces informations ne sont pas confirmées de manière définitive et que leur validité doit être vérifiée.
- L'emploi de l'expression « *dans le passé, des attentats aux États-Unis avaient été attribués à certains activistes avant que cela ne soit démenti* » sous-entend une certaine prudence dans l'attribution de la responsabilité des attentats, mettant en lumière la possibilité d'erreurs ou de conclusions hâtives.

Énoncé 35

- L'utilisation du terme « *suspect 'parfait'* » sous-entend que Ben Laden est considéré comme un suspect idéal dans les attentats du 11 septembre en raison de

ses antécédents et de ses déclarations passées, bien que cela ne soit pas affirmé explicitement comme une certitude.

- Le fait que l'attentat du 7 août 1998 contre les ambassades américaines n'ait jamais fait l'objet d'une revendication formelle sous-entend une incertitude quant à ses auteurs, malgré les soupçons qui pèsent sur Ben Laden et son organisation.
- L'emploi de l'expression « *appelant à « tuer les Américains et les civils en tout pays où cela est possible »* » sous-entend une incitation à la violence de la part de Ben Laden, ce qui renforce les soupçons à son égard dans les attaques du 11 septembre.

Énoncé 36

- L'utilisation de l'expression « *je ne sais pas* » sous-entend une incertitude de la part d'Ehoud Barak quant à l'identité des auteurs des attentats, malgré les soupçons qui pèsent sur Ben Laden et ses associés.
- L'emploi de l'expression « *je ne crois pas qu'on puisse déjà le dire avec certitude* » sous-entend une prudence de la part d'Ehoud Barak quant à l'attribution de la responsabilité des attentats, mettant en évidence la nécessité d'une enquête approfondie avant de tirer des conclusions définitives.

Énoncé 37

- L'utilisation de l'expression « *il est certain que* » sous-entend une conviction ou une certitude quant à l'occurrence des représailles en cas de découverte des auteurs des attentats, renforçant ainsi l'idée de la nécessité d'une réponse ferme.
- L'emploi de l'expression « *comme l'indiqueraient les premières informations* » sous-entend que les informations initiales pointent vers la responsabilité de Ben Laden, mais sans confirmation définitive de cette implication.
- Le fait que les talibans soient mentionnés comme abritant Ben Laden sous-entend une pression potentielle sur le régime des talibans de la part des États-Unis si la responsabilité de Ben Laden est confirmée, ce qui pourrait prendre la forme d'un ultimatum.

Énoncé 38

- L'utilisation de l'expression « *pointent déjà un doigt accusateur sur Oussama Ben Laden* » sous-entend que les États-Unis ont rapidement identifié Ben Laden

comme suspect principal, impliquant une forte conviction de sa culpabilité de la part des autorités américaines.

- Le fait que « *certaines parlent d'une vengeance à grande échelle* » sous-entend une réaction intense et potentiellement violente de la part de certains individus ou groupes en réponse aux attentats du 11 septembre, mettant en évidence la gravité de la situation et les tensions qui en découlent.

Énoncé 39

- L'utilisation de l'expression « *à tort ou à raison* » sous-entend une incertitude quant à la légitimité des soupçons portés sur Ben Laden, soulignant la nécessité d'une enquête approfondie pour déterminer sa culpabilité dans les attentats.

- Le fait que Ben Laden ait été formé et utilisé par la CIA dans le passé sous-entend une complexité dans les relations entre les États-Unis et certains groupes ou individus considérés aujourd'hui comme des ennemis, soulevant des questions sur la nature changeante des alliances et des intérêts géopolitiques.

- L'emploi de l'expression « *bons* » et « *mauvais* » terroristes sous-entend une ambiguïté morale dans la manière dont certains acteurs sont perçus en fonction du contexte politique et des intérêts nationaux, mettant en lumière les contradictions et les compromis souvent observés dans la politique étrangère.

Énoncé 40

- Le fait que les services secrets américains et ceux de tout l'Occident privilégient officiellement la piste Ben Laden sous-entend une implication directe de sa part dans les attentats du 11 septembre, mettant en lumière les preuves ou les indices qui conduisent à cette conclusion.

- Le fait que Oussama Ben Laden soit décrit comme le « *coupable* » parfait suggère une certaine perception répandue selon laquelle il est considéré comme étant le principal responsable des attentats, mettant en évidence les stéréotypes ou les présomptions entourant son implication dans ce type d'attaques terroristes.

Énoncé 41

- Le sous-entendu de cet énoncé est que l'implication de Ben Laden dans les attaques est établie sans équivoque. En utilisant le terme « *clairement désigné* », l'énoncé implique que la responsabilité de Ben Laden est largement acceptée ou

établie par une autorité ou une source fiable. Cependant, il n'offre pas de détails sur les preuves ou les mécanismes de désignation, laissant entendre que cette conclusion est largement admise sans besoin de justification supplémentaire.

Énoncé 42

- L'utilisation de l'expression « *dans l'espoir de recueillir davantage d'informations* » sous-entend une stratégie du FBI visant à obtenir des informations supplémentaires en rendant publiques les identités des pirates de l'air, ce qui suggère une volonté de transparence et de coopération avec le public dans l'enquête sur les attentats du 11 septembre.
- Le fait que certains des pirates de l'air étaient connus des services de renseignement sous-entend une implication préexistante de ces individus dans des activités suspectes ou criminelles, ce qui soulève des questions sur la capacité des autorités à prévenir les attaques malgré ces antécédents.
- L'emploi de l'expression « *proches du réseau islamiste Al-Qaida d'Oussama Ben Laden* » sous-entend une connexion entre les pirates de l'air et Al-Qaida, renforçant ainsi les suspicions à l'égard de cette organisation dans les attaques du 11 septembre.

Énoncé 43

- L'utilisation de l'expression « *selon des sources pakistanaises proches des services de renseignement* » sous-entend une origine informelle mais potentiellement crédible des informations rapportées, ce qui suggère que les demandes de renseignements de Washington et les discussions sur l'utilisation du territoire pakistanais sont prises au sérieux par les médias.
- Le fait que ces informations n'aient pas été confirmées de source officielle sous-entend une incertitude quant à leur véracité, ce qui souligne la complexité et la sensibilité des relations entre les États-Unis, le Pakistan et l'Afghanistan dans le contexte des attentats du 11 septembre.

Énoncé 44

- L'utilisation de l'expression « *de source pakistanaise* » sous-entend une origine informelle mais potentiellement crédible des informations rapportées, ce qui

suggère que les informations sur l'envoi de la délégation et sur le contenu de l'ultimatum sont sérieusement prises en compte par les médias.

- Le fait que l'ultimatum soit décrit comme « *sans ambiguïtés* » sous-entend une fermeté et une clarté dans les exigences formulées envers les talibans, soulignant ainsi la sévérité de la position des États-Unis dans cette affaire.

- L'emploi de l'expression « *risquez des représailles massives* » sous-entend une menace sérieuse de la part des États-Unis en cas de non-respect de l'ultimatum, mettant en évidence les enjeux élevés et les conséquences potentiellement graves de la décision des talibans.

Énoncé 45

- L'utilisation du verbe « *affirme* » suggère que l'opinion de Laurie Mylroie est présentée comme une assertion plutôt que comme un fait avéré, ce qui implique une certaine subjectivité ou controverse dans ses déclarations.

- Le fait que l'Irak soit mentionné comme le pouvoir étatique supposé soutenant Ben Laden sous-entend une allégation spécifique concernant les relations entre Ben Laden et l'Irak, mettant en lumière les spéculations et les théories avancées pour expliquer les attaques du 11 septembre.

Énoncé 46

- Le fait que ces groupes terroristes aient bénéficié d'une manne financière souligne la diversité des sources de financement des organisations extrémistes, mettant en évidence les défis liés à la lutte contre le terrorisme financier et à la perturbation des flux de fonds illicites.

- Le fait que les réseaux Ben Laden aient été financés par les armes et la drogue sous-entend une implication dans des activités criminelles transnationales pour soutenir leurs opérations terroristes, mettant en lumière les liens entre le terrorisme et le trafic illicite d'armes et de drogue dans le financement des activités terroristes.

Énoncé 47

- Le fait que les autorités égyptiennes aient été confrontées à une guerre ouverte avec le mouvement extrémiste musulman Djihad suggère l'existence de tensions et de conflits entre le gouvernement égyptien et les groupes extrémistes, mettant

en lumière les défis en matière de sécurité auxquels le pays était confronté dans les années 1990.

- Le fait que Zawahri aurait séjourné en Suisse pendant cinq ans soulève des questions sur ses activités et ses déplacements, mettant en évidence l'importance de la surveillance des individus associés à des mouvements extrémistes pour les autorités de sécurité internationales.

Énoncé 48

- L'utilisation du verbe « *semblent* » suggère une certaine incertitude quant à la véracité de l'affirmation selon laquelle les réseaux de Ben Laden recherchent des matières nucléaires, ce qui implique une nécessité de vérification et de confirmation de cette information.

- Le fait que cette possibilité « *inquiète les puissances occidentales au plus haut niveau* » sous-entend une gravité extrême de la situation, mettant en évidence les craintes et les préoccupations des autorités occidentales face à la menace potentielle que représenterait une acquisition de matières nucléaires par les réseaux terroristes.

Énoncé 49

- L'utilisation du verbe « *concluent* » sous-entend que les enquêtes menées par les journaux ont abouti à une affirmation ou une interprétation spécifique, suggérant une certaine crédibilité ou certitude quant aux informations obtenues.

- Le fait que Ben Laden aurait forgé des liens dans le but de se procurer des matières nucléaires en Asie centrale, en Tchétchénie et dans le Caucase sous-entend une stratégie élaborée et une portée internationale de ses activités, mettant en lumière l'étendue de ses ambitions et de ses connexions.

- L'emploi de l'expression « *aurait recruté* » sous-entend une certaine incertitude quant à la véracité de cette affirmation, soulignant ainsi le besoin de confirmation ou de vérification des informations concernant le recrutement de scientifiques de l'ex-URSS par Ben Laden.

Énoncés 50 et 51

- L'utilisation de l'expression « *selon nos informations* » sous-entend une source informelle mais potentiellement crédible des informations rapportées, ce qui

suggère que Le Monde dispose de renseignements confidentiels ou privilégiés sur les activités des réseaux de Ben Laden.

- Le fait que l'ambassade américaine à Paris soit présentée comme étant visée par un réseau proche d'Oussama Ben Laden sous-entend une implication directe ou indirecte de Ben Laden dans les plans d'attentats, ce qui souligne la gravité de la menace et la nécessité de mesures de sécurité renforcées.

Énoncé 52

- Le fait que les enquêteurs travaillent sur cette hypothèse souligne l'importance de considérer différentes possibilités dans l'enquête sur les attaques du 11 septembre, mettant en évidence le processus complexe d'analyse des preuves et des témoignages pour reconstituer les événements.

- Le fait que chaque groupe avait pour mission de détourner un avion sous-entend une planification détaillée et coordonnée des attaques, mettant en lumière la sophistication des opérations terroristes et la nécessité de comprendre les schémas et les intentions des auteurs pour prévenir de futures attaques.

Énoncé 53

- L'utilisation de l'expression « *ce n'est pas encore une certitude, mais une hypothèse* » sous-entend une incertitude quant à la véracité des accusations des États-Unis contre la Somalie, soulignant ainsi la nécessité d'une confirmation ou d'une enquête approfondie avant de tirer des conclusions définitives.

- Le fait que la possibilité de représailles américaines contre la Somalie soit évoquée sous-entend une gravité de la situation, mettant en lumière les tensions et les conséquences potentiellement graves des allégations des États-Unis contre ce pays.

Énoncé 54

- Le fait que la CIA ait établi cette information suggère que les agences de renseignement américaines ont mené des enquêtes approfondies sur les sources de financement de Ben Laden, mettant en évidence l'importance de suivre l'argent pour lutter contre le terrorisme international.

- L'implication de Dubai Islamic Bank dans le financement de Ben Laden soulève des questions sur les pratiques bancaires et la surveillance financière dans la région

du Moyen-Orient, mettant en évidence les défis liés à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Énoncé 55

- Le fait que des rumeurs circulent sur ces activités soulève des préoccupations concernant le financement du terrorisme et la complicité éventuelle de certaines institutions financières, mettant en lumière les défis de la surveillance et de la réglementation du secteur bancaire dans la région du Golfe.
- La mention de grandes familles marchandes du Golfe suggère que ces acteurs économiques pourraient jouer un rôle dans le financement du terrorisme, ce qui soulève des questions sur les liens entre la richesse économique et le soutien aux groupes extrémistes.
- L'implication des organisations de bienfaisance islamiques dans le financement du terrorisme met en évidence les risques de détournement des activités caritatives à des fins criminelles, soulignant la nécessité de renforcer les mécanismes de contrôle et de transparence dans le secteur humanitaire.

Énoncé 56

- L'utilisation de l'expression « *auraient été filmés* » sous-entend une certaine incertitude quant à la véracité de l'affirmation selon laquelle des partisans de Ben Laden ont été filmés dans un camp d'entraînement en Afghanistan, ce qui implique un besoin de confirmation ou de vérification supplémentaire de cette information.
- Le fait que la vidéo soit décrite comme ayant été réalisée et distribuée par Oussama Ben Laden sous-entend une implication directe de sa part dans la production et la diffusion de contenus visuels liés à des activités terroristes ou militantes, mettant en lumière son rôle de leader et de propagandiste au sein de ses partisans.

Énoncé 57

- L'utilisation du conditionnel « *aurait financé* » sous-entend une incertitude quant à la véracité de l'affirmation selon laquelle un frère de Ben Laden aurait financé les cours de pilotage d'un policier français, suggérant un besoin de confirmation ou de vérification supplémentaire de cette information.

- Le fait que le frère de Ben Laden soit mentionné comme le financier potentiel des cours de pilotage soulève des questions sur les liens et les interactions entre les membres de la famille Ben Laden et des individus étrangers, mettant en lumière les possibles ramifications internationales des activités financières de la famille Ben Laden.

Énoncé 58

- Il y a eu des allégations de violations des droits de l'homme par les troupes de l'Alliance du Nord à l'égard des prisonniers talibans.

- Les démentis du Pentagone suggèrent que ces allégations pourraient être fausses ou exagérées.

Énoncé 59

- L'utilisation de l'expression « *pour sa part* » suggère que la déclaration du ministre afghan est présentée comme une opinion personnelle ou une information spécifique qu'il souhaite partager, ce qui implique une certaine subjectivité ou individualité dans sa prise de parole.

- Le fait que le ministre n'ait pas précisé la source de son information soulève des questions sur la crédibilité et la véracité de sa déclaration, mettant en lumière la nécessité d'une confirmation ou d'une vérification supplémentaire de cette information.

- Le fait que le ministre ait déclaré cela à la chaîne de télévision allemande ARD sous-entend une diffusion publique de l'information, ce qui suggère une volonté de transparence ou de partage d'informations importantes avec le public.

Énoncé 60

- L'expression de sympathie pour Oussama Ben Laden suggère une possible influence idéologique ou un intérêt pour les idées radicales de ce dernier chez l'adolescent, soulevant des questions sur ses convictions et son orientation idéologique.

- L'admiration pour les pilotes du 11 septembre, bien que non spécifiée dans ses actions précises, suggère une forme de fascination pour la violence ou le terrorisme, ce qui peut indiquer des problèmes plus profonds au niveau psychologique ou émotionnel chez l'adolescent.

- La déception de l'adolescent face au dénouement de l'action des pilotes du 11 septembre soulève des interrogations sur ses attentes ou ses aspirations, ainsi que sur sa perception de la violence et de la réalité, ce qui pourrait révéler des troubles de comportement ou de jugement.

Énoncé 61

- Le fait que les États-Unis ne fassent pas de différence entre Ben Laden et Arafat soulève des questions sur la politique étrangère américaine et la manière dont elle perçoit différents acteurs politiques dans la région du Moyen-Orient, mettant en lumière les tensions et les ambiguïtés dans les relations internationales après les attaques du 11 septembre.

- Le fait qu'Arafat ait condamné les attentats du 11 septembre souligne la distinction entre les différents acteurs politiques dans la région et leur position vis-à-vis du terrorisme international, mettant en évidence la complexité des alliances et des conflits dans le contexte du Moyen-Orient.

Énoncé 62

- Les spécialistes considèrent que les théories sur la mort de Ben Laden dans les bombardements de Tora Bora ou en raison de ses problèmes rénaux ne sont pas fiables ou étayées par des preuves solides.

- Les spéculations sur la fuite de Ben Laden dans des pays comme l'Iran, le Yémen ou la Géorgie ne sont pas considérées comme crédibles par les spécialistes, impliquant qu'ils ont des raisons de douter de la véracité de ces informations.

- L'hypothèse selon laquelle Ben Laden est toujours en vie est présentée comme la conclusion la plus probable par les spécialistes, indiquant qu'ils ont évalué différentes données et ont conclu que cette possibilité est la plus plausible.

Énoncé 63

- La réaction de Sean Hanna, qualifiant les accusations de « *sale petit jeu* » et demandant à Juan Zarate de fournir des preuves, suggère un sentiment de scepticisme ou de défense de la part de ceux associés à Al-Taqwa. Cela pourrait impliquer un déni de toute implication dans le financement du terrorisme et une demande de transparence dans les preuves avancées.

Énoncé 64

- Le fait que Karim Chatty ait été accusé de vouloir précipiter l'avion contre une ambassade américaine en Europe soulève des préoccupations concernant la sécurité des missions diplomatiques américaines en Europe, mettant en évidence les menaces potentielles qui pèsent sur ces installations dans le contexte de la lutte contre le terrorisme international.

Énoncé 65

- L'utilisation de l'expression « *Intox ou réalité ?* » suggère une incertitude quant à la véracité de l'information rapportée par le site islamonline.net, mettant en lumière le besoin de vérification et de confirmation supplémentaire avant de considérer la lettre comme authentique.

- Le fait que le texte de la lettre soit décrit comme non daté soulève des questions sur sa validité et son authenticité, soulignant ainsi la nécessité de prudence dans l'interprétation de son contenu.

- Le fait que la lettre prévoie la chute des pays infidèles sous-entend une menace potentielle de la part de Ben Laden et de ses partisans, mettant en évidence les préoccupations sécuritaires et les tensions persistantes dans la lutte contre le terrorisme international.

Énoncé 66

- L'utilisation de l'expression « *ne se serait pas posé la question* » suggère une affirmation indirecte sur la conviction de Ben Laden concernant l'acquisition d'armes de destruction massive, soulignant ainsi une présumée détermination ou volonté de sa part dans ce domaine.

- Le fait que les pays industrialisés nourrissent des craintes liées à cette déclaration sous-entend une réaction inquiète et alarmiste face aux menaces potentielles posées par Al-Qaida, mettant en évidence les préoccupations sécuritaires et les tensions internationales dans la lutte contre le terrorisme.

- L'emploi de l'expression « *se serait, dit-on* » pour évoquer l'acquisition de matières radioactives par Al-Qaida au Pakistan suggère une certaine incertitude quant à la véracité de cette information, mettant en lumière le besoin de confirmation ou de vérification supplémentaire de ces allégations.

Énoncé 67

- L'utilisation de l'expression « *se serait, dit-on* » suggère une certaine incertitude ou une remise en question de la véracité de l'information selon laquelle Al-Qaida aurait acquis des matières radioactives au Pakistan, soulignant ainsi le besoin de confirmation ou de vérification supplémentaire de cette allégation.
- Le fait que cette information soit réfutée par Islamabad suggère un désaccord ou un déni de la part des autorités pakistanaises, mettant en lumière les divergences d'opinions ou les tensions potentielles entre différents acteurs impliqués dans la lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive.

Énoncé 68

- L'utilisation du verbe « aurait » suggère une certaine incertitude quant à la véracité de l'affirmation selon laquelle Ben Laden aurait tenté d'obtenir de l'uranium très enrichi, soulignant ainsi le besoin de confirmation ou de vérification supplémentaire de cette information.
- Le fait que cette tentative soit datée en 1993 suggère une longue histoire de tentatives présumées d'acquisition de matières nucléaires par Ben Laden, mettant en lumière les préoccupations persistantes concernant ses ambitions dans ce domaine et les efforts pour l'en empêcher.

Énoncé 69

- Le fait que le mollah Omar aurait repris contact avec Oussama Ben Laden ou ses assistants soulève des inquiétudes concernant la persistance des liens entre les talibans et les réseaux terroristes après les attaques du 11 septembre, mettant en évidence les défis persistants pour la sécurité régionale dans la région afghano-pakistanaise.

Énoncé 70

- Le fait que les Américains aient proposé d'intervenir à chaque appel au djihad d'Al-Qaida sous-entend une volonté de surveillance ou d'intervention active de leur part dans la lutte contre le terrorisme, mettant en lumière les mesures prises pour contrer les activités et les messages de groupes terroristes comme Al-Qaida.

Énoncé 71

- L'utilisation de l'expression « *aussitôt* » sous-entend une propagation rapide de la rumeur dans tout Mombasa, mettant en lumière la rapidité avec laquelle les informations circulent et se répandent dans la société.
- Le fait que la rumeur attribue une attaque terroriste à Al-Qaida comme responsable des destructions soulève des questions sur les perceptions et les craintes liées à cette organisation terroriste, mettant en évidence son impact sur les perceptions publiques et les réactions sociales en cas d'incidents violents.

Énoncé 72

- L'imam est présenté comme un individu qui soutient ou ne condamne pas les attentats perpétrés par Al-Qaida, ce qui suggère une certaine sympathie ou tolérance envers les actions de ce groupe terroriste.
- L'imam réclame une pratique rigoureuse de la charia, ce qui implique qu'il promeut une interprétation stricte de la loi islamique, susceptible d'inclure des mesures sévères.

V.2.5. Identification de la rumeur et de la diversion

Énoncé 1

Bien que cet énoncé ne contienne pas explicitement des éléments de rumeurs, il peut être considéré comme potentiellement influent dans la prévention ou la formation de rumeurs, en établissant une perspective particulière dès le début. Cette déclaration peut contribuer à la propagation d'une rumeur en remettant en question la croyance initiale d'un accident. C'est une forme d'indication qui peut alimenter la spéculation publique. En exprimant l'opinion que l'événement n'était pas un accident, le porte-parole redirige l'attention vers d'autres explications possibles, potentiellement en préparation pour une révélation plus complète, et peut être perçu comme visant à influencer la perception du public en écartant la possibilité d'un accident, ce qui pourrait avoir des implications significatives sur la compréhension générale de l'événement. En termes de diversion, cet énoncé peut détourner l'attention d'informations confirmées ou plus pertinentes en introduisant des éléments de doute et de suspicion.

Synthèse 1

La déclaration du porte-parole de la NTSB, diffusée par CNN, ajoute un poids significatif à la remise en question de la nature accidentelle des événements du 11 septembre. La manière dont cette opinion est exprimée et communiquée par les médias peut influencer l'orientation du dialogue public et la réponse émotionnelle et cognitive des individus face à l'événement, propageant potentiellement des rumeurs ou des théories avant la confirmation officielle des faits.

Énoncé 2

Bien que la déclaration du Président ne soit pas une rumeur en soi, elle réfute l'idée d'un accident, ce qui pourrait donner lieu à des spéculations et des rumeurs sur les véritables causes. En tant que Président, Bush prend implicitement une position publique sur la nature des événements, influençant ainsi le discours public. La communication a le potentiel de rediriger le discours public vers la théorie d'une attaque planifiée, éloignant ainsi l'attention d'autres théories possibles.

Synthèse 2

Dans le contexte de crise, la déclaration du président Bush agit comme un pivot sémantique et pragmatique, déplaçant le récit de l'incident d'un possible accident vers celui d'une action délibérée. Cela a un impact significatif sur la réception publique des événements du 11 septembre, façonnant les réponses émotionnelles et rationnelles du public, et préparant la scène pour les actions et déclarations gouvernementales ultérieures. Lamy (2005) souligne que « l'utilisation des médias faite par G. W. Bush, lui permet de tenter de conquérir non seulement l'opinion publique, mais également la classe politique internationale » (p. 497)

Énoncé 3

L'énoncé transmet une rumeur potentiellement alarmante qui peut détourner l'attention du public vers de nouvelles menaces ou des développements. Malgré que l'énoncé semble plus factuel et orienté vers l'information, les termes tels que « *enquêterait* » indiquent une certaine incertitude. Cela pourrait influencer

le discours public et la perception de la sécurité sans fournir une affirmation définitive.

Synthèse 3

Cet énoncé est un exemple de comment les rumeurs peuvent être diffusées par des médias respectés. L'utilisation du conditionnel, les connotations des mots choisis et le contexte entourant l'énoncé contribuent à créer une atmosphère d'incertitude et de tension, qui peut alimenter une diversion ou une réaction émotionnelle chez les récepteurs de l'information. Il pourrait participer au renforcement de la peur et de l'anxiété en évoquant la possibilité d'un détournement d'avion de ligne juste avant les attaques. En suggérant qu'un autre avion aurait pu être détourné, il renforce l'idée d'une menace persistante et imprévisible. De plus, en faisant référence à des sources américaines et au FBI, il donne une impression de crédibilité et peut accroître les inquiétudes quant à la sécurité aérienne et à la capacité des autorités à prévenir de telles attaques à l'avenir.

Énoncé 4

L'énoncé ne constitue pas une rumeur en soi, mais le terme « *privilégiée* » souligne la possibilité que Ben Laden soit impliqué dans les attentats, ce qui aurait pu contribuer à la propagation de rumeurs et de spéculations sur les auteurs des attaques. L'utilisation de l'expression « *nébuleuse terroriste* » peut suggérer une certaine confusion ou incertitude sur les responsables.

Synthèse 4

Ce titre vise à informer les lecteurs sur la piste privilégiée par les autorités dans l'enquête sur les attentats du 11 septembre 2001. Il présente également un contexte historique en mentionnant Pearl Harbor, ce qui peut susciter des réflexions sur la gravité des événements récents. L'analyse du vocabulaire employé dans la couverture médiatique des attentats révèle l'utilisation abusive de certains termes tels que « *musulmans* » et « *nébuleuse terroriste* », ce qui a contribué à susciter une peur injustifiée en entretenant implicitement un lien entre les musulmans et les terroristes. De plus, l'expression « *nébuleuse terroriste* » renforce l'idée que les auteurs des attentats appartiennent à un réseau complexe et

dangereux. L'énoncé semble contribuer au renforcement de la culpabilité d'Al-Qaida en évoquant la piste privilégiée de Ben Laden dans les attaques terroristes du 11 septembre 2001. En associant ces attaques à d'autres événements historiques comme l'attaque de Pearl Harbor en 1941, il renforce l'idée d'une continuité dans les menaces pesant sur les États-Unis et insinue que Ben Laden et Al-Qaida sont les responsables de cette attaque majeure. Cela pourrait également renforcer le discours antiterroriste en soulignant la nécessité de lutter contre de telles organisations terroristes. Il pourrait aussi avoir contribué à façonner la perception du public sur les événements et les responsables potentiels à un moment où l'incertitude régnait.

Énoncé 5

L'énoncé pourrait contribuer à la rumeur selon laquelle Ben Laden est le responsable, basée sur la fréquence de son nom étant mentionné plutôt que sur des preuves concrètes à ce moment. En se concentrant sur un individu, l'attention peut être détournée d'autres sujets, comme la sécurité intérieure, les politiques étrangères, ou d'autres groupes ou individus potentiellement impliqués.

Synthèse 5

L'énoncé sert à informer le lecteur de la tendance actuelle dans les enquêtes et les discussions aux États-Unis concernant les attentats du 11 septembre. Il illustre comment les médias peuvent contribuer à la construction d'un récit autour d'une figure particulière. En mettant en avant le nom d'Oussama Ben Laden, il pointe vers lui comme un suspect potentiel. La répétition de son nom par les autorités américaines, rapportée par les médias, peut renforcer l'association entre Ben Laden et les attentats dans l'esprit public. De plus, l'énoncé contribue à renforcer la culpabilité d'Al-Qaida et d'Oussama Ben Laden dans les attaques du 11 septembre 2001. Cette formulation peut également renforcer le discours antiterroriste en mettant en avant le rôle présumé de Ben Laden dans ces événements tragiques.

Énoncé 6

Bien que basé sur des suspicions officielles, cela pourrait encore être considéré comme une rumeur en l'absence de preuves concrètes fournies au public

à ce moment. Cela peut potentiellement détourner l'attention des autres pistes ou causes possibles et concentrer l'attention et les ressources sur une seule hypothèse.

Synthèse 6

Cet énoncé illustre comment les déclarations officielles, lorsqu'elles sont rapportées par les médias, peuvent donner du poids à certaines suspicions et influencer la narration publique. La mention d'un « *responsable américain* » ajoute de la crédibilité à la suspicion, tandis que l'absence de preuves directes maintient le statut de rumeur. Pourtant, et d'après Lamy (2005), « trois jours après les attentats, les services secrets présentent la liste des cinquante personnes identifiées en lien avec le réseau Al-Qaida. » (p. 535) Les Américains « doivent très vite trouver les coupables afin de surmonter la crise et retrouver la confiance des Américains. » D'après la même auteure. Cette focalisation sur une organisation particulière, même si elle est justifiée par les événements ultérieurs, peut servir de diversion en dirigeant l'attention publique et en façonnant le récit autour d'une figure déjà notoire comme Ben Laden, négligeant d'autres analyses ou perspectives potentielles à ce stade.

Énoncé 7

L'énoncé se base sur des informations non spécifiées et potentiellement non vérifiables, en citant des sources informées et en utilisant des termes tels que « *ressemble à la signature* », ce qui pourrait alimenter une rumeur sur l'implication de Ben Laden. En se concentrant sur la « *signature* » de Ben Laden, cela peut détourner l'attention d'autres pistes ou suspects potentiels et établir une narrative spécifique avant que les preuves ne soient entièrement révélées.

Synthèse 7

L'énoncé transmet l'évaluation de sources non spécifiées, qui estiment que les attentats du 11 septembre correspondent au *modus operandi* d'Oussama Ben Laden, ce qui pourrait potentiellement influencer l'opinion publique avant que des preuves concrètes ne soient disponibles. L'utilisation de métaphores dans l'expression de cette opinion reflète l'incertitude et la gravité de la situation. La formulation suggère une prudence, mais la mention d'une « *signature* » implique fortement une hypothèse concernant le responsable. Cela illustre comment des

informations non confirmées peuvent être relayées par les médias, contribuant ainsi à la formation de rumeurs et potentiellement à des diversions par rapport à d'autres aspects de l'enquête en cours.

Énoncé 8

La rumeur ici est que l'avion a été ou aurait pu être abattu pour empêcher une attaque sur une centrale nucléaire. Cette rumeur est basée sur des « *sources non confirmées* », ce qui est un indicateur clé qu'il s'agit d'une rumeur. La diversion peut résider dans la focalisation de l'attention du public sur une menace non confirmée et potentiellement éloignée des faits établis, détournant ainsi l'attention des questions pressantes et tangibles de l'enquête en cours et de la réponse aux attaques.

Synthèse 8

L'énoncé transmet une rumeur ou une spéculation spécifique en cours juste après les attentats du 11 septembre, reflétant l'incertitude et la quête d'explications dans ce contexte. Il combine des éléments lexicaux et syntaxiques pour présenter une affirmation conditionnelle basée sur des informations non vérifiées, tout en faisant appel à des connotations chargées émotionnellement. La nature spéculative de la déclaration, renforcée par l'utilisation prudente du langage conditionnel et des termes génériques, ouvre la porte à une interprétation variée par le lecteur. Pragmatiquement, elle tire parti du contexte immédiat post-11 septembre pour engager le lecteur dans une narrative de menace continue et de vigilance. La rumeur, en tant qu'élément non vérifié, sert à la fois de potentiel distracteur et de stimulateur pour le discours public, ayant le pouvoir d'influencer la perception et la réaction du public en période de crise.

Énoncé 9

L'énoncé peut être classé dans la catégorie des rumeurs en raison d'une part de la diffusion non vérifiée d'une information. La déclaration selon laquelle certains à Washington n'excluaient pas la participation de groupes radicaux palestiniens aux attentats du 11 septembre est présentée sans preuve vérifiée ou confirmée. Il s'agit d'une information non vérifiée qui circule sans confirmation officielle. De plus, l'énoncé ne cite pas de sources spécifiques ou fiables pour

étayer cette allégation. Il mentionne seulement « *certaines à Washington* », ce qui rend difficile la vérification de l'information. Les attentats du 11 septembre ont été un événement d'une gravité exceptionnelle, et toute information non vérifiée ou spéculative concernant les auteurs potentiels peut susciter des réactions émotionnelles et politiques importantes.

Synthèse 9

Cet énoncé illustre la complexité de la situation immédiatement après les attentats du 11 septembre et la variété des théories envisagées. Il montre comment des hypothèses sont mises en avant sans exclure d'autres possibilités, ce qui peut contribuer à un climat de spéculation et d'incertitude. Les choix lexicaux et syntaxiques transmettent la prudence avec laquelle cette opinion particulière est présentée, tout en contribuant à la construction d'un discours caractérisé par l'incertitude et la recherche de réponses. En mentionnant plusieurs entités géopolitiques, l'énoncé élargit le spectre des possibles coupables et reflète la confusion et la recherche de réponses qui prévalaient à ce moment. La mention de groupes palestiniens et de pays spécifiques peut influencer la perception publique et orienter la discussion politique, même en l'absence de preuves concluantes.

En évoquant la possibilité de la participation de groupes radicaux palestiniens, potentiellement soutenus par des pays comme l'Iran ou l'Irak, aux attentats du 11 septembre, l'énoncé met en avant la menace que représente le terrorisme et souligne la nécessité de prendre des mesures fermes contre ceux qui le soutiennent ou le financent. Cela contribue à justifier les actions antiterroristes et à mobiliser l'opinion publique en faveur de la lutte contre le terrorisme, en mettant en lumière les liens supposés entre certains groupes et États considérés comme des soutiens du terrorisme.

Énoncé 10

Le fait d'avancer des propos comme « *Il s'agit, semble-t-il, d'une attaque terroriste dirigée contre notre pays* » sans vérification préalable pourrait être considéré comme une forme de propagation de rumeur. Dans ce contexte, et en l'absence de sources vérifiables et fiables, il est difficile d'évaluer la crédibilité de l'information avancée. L'expression « *semble-t-il* » indique une incertitude quant

à la véracité de l'information, mais elle peut néanmoins contribuer à répandre des spéculations non confirmées, ce qui peut alimenter la propagation de rumeurs. Avancer des hypothèses ou des spéculations avant d'avoir toutes les données nécessaires peut semer la confusion, propager des rumeurs et amplifier le sentiment d'incertitude et de peur chez le public. En effet, dans de nombreux cas, la propagation d'informations non vérifiées ou de rumeurs peut être le résultat d'une manipulation délibérée visant à influencer l'opinion publique. Cette manipulation peut être motivée par divers objectifs, tels que la promotion d'une certaine idéologie, la défense d'intérêts particuliers, ou encore la création de la peur et de la confusion pour des raisons politiques ou géopolitiques.

Synthèse 10

Cet énoncé représente un exemple de la manière dont les médias peuvent relayer des informations en temps de crise, avec un mélange de constatations factuelles et d'interprétations préliminaires. Les choix lexicaux et syntaxiques contribuent à communiquer la gravité de la situation et à établir une connexion entre le locuteur et le reste de la nation. L'emploi dans l'énonciation « *semble-t-il* » reflète le doute et l'incertitude par rapport aux informations avancées tout en reconnaissant la gravité de la situation. Il montre comment un discours peut être structuré pour transmettre l'urgence et l'importance d'un événement dans un climat de suspicions et de spéculations non fondées, où la terminologie employée commence à orienter la compréhension publique vers l'idée d'une attaque délibérée. Cet énoncé contribue également au renforcement de la peur et de l'anxiété en décrivant les événements comme une « *tragédie nationale* » et en suggérant qu'il s'agit d'une « *attaque terroriste dirigée contre notre pays* ». En utilisant un langage fort et en évoquant une menace terroriste, il suscite chez les lecteurs un sentiment d'insécurité et d'appréhension face à de possibles attaques futures. De plus, en mettant l'accent sur l'aspect terroriste des événements, il alimente le discours antiterroriste en soulignant la gravité de la menace et en justifiant potentiellement des mesures de sécurité renforcées ou des actions militaires contre les responsables présumés.

Énoncé 11

L'identification de Ben Laden et du Proche-Orient comme sujets de discussion suggère que des rumeurs ou des spéculations circulent à leur sujet en relation avec les attaques, bien que l'article ne présente pas cela comme un fait établi. En termes de diversion, l'énoncé pourrait potentiellement focaliser l'attention du public sur des figures ou des régions spécifiques, détournant ainsi des autres pistes ou explications possibles et influençant la perception publique de l'événement.

Synthèse 11

L'énoncé combine une question ouverte sur l'identité des attaquants avec la mention de discussions émergentes autour de figures et de régions controversées, utilisant des termes à la fois dénotatifs et connotatifs pour engager le lecteur. Dans le contexte immédiat d'après les attaques du 11 septembre, l'introduction de Ben Laden et du Proche-Orient dans le discours médiatique sert à canaliser l'attention du public et pourrait potentiellement orienter la compréhension du public et les réactions politiques. Les présuppositions et implicatures de l'énoncé jouent un rôle crucial dans la formation de la narrative autour des attaques et peuvent contribuer à la propagation de rumeurs ou à la création de diversions dans le discours public avant même que des preuves concrètes ne soient fournies.

Énoncé 12

Les événements non confirmés concernant le Congrès, le Département d'État et la Maison Blanche sont présentés comme des rumeurs. Le fait de mentionner que ces rumeurs seront démenties indique une reconnaissance de leur nature spéculative et non fondée. Ces rumeurs ont le potentiel de détourner l'attention des informations vérifiées et de provoquer des réactions basées sur la peur plutôt que sur des faits.

Synthèse 12

Cet énoncé illustre la propagation rapide de la peur et des rumeurs dans un contexte de crise, en utilisant des termes qui dénotent et connotent le danger et la réaction émotionnelle. Sémantiquement, il établit une série d'événements non confirmés qui sont présentés de manière à refléter la confusion et la nature non

linéaire des communications en temps de crise. Pragmatiquement, il capture le contexte de la peur et de l'incertitude post-11 septembre, tout en soulignant la responsabilité du discours médiatique dans la vérification des faits et la gestion des rumeurs. Les actes de langage effectués et les implicatures générées mettent en évidence la complexité de la communication dans des situations où l'information est un bien précieux, mais souvent contaminé par des non-vérités. En reconnaissant explicitement la nature non fondée de certaines affirmations, l'article s'engage également dans un acte pragmatique de rectification, contribuant à orienter le discours public vers une recherche de la vérité vérifiable.

Énoncé 13

L'hypothèse énoncée pourrait être considérée comme une rumeur, car elle est présentée sans preuve confirmée et dans un contexte de manque d'information officielle. La diversion ici pourrait être l'introduction d'une hypothèse dramatique pour expliquer le manque d'informations, attirant l'attention sur les spéculations plutôt que sur les faits vérifiables.

Synthèse 13

L'énoncé illustre comment, dans un contexte de crise, des hypothèses peuvent émerger en l'absence d'informations officielles. Sur le plan sémantique, l'utilisation de termes conditionnels et le manque de détails dénotent prudence et incertitude, tandis que les connotations évoquent la gravité de la situation et la potentialité d'actions extrêmes. Pragmatiquement, l'énoncé suggère que des discussions peuvent avoir lieu en coulisses, et il reflète le climat de suspicion et de recherche de réponses. La mention d'une telle hypothèse, même si elle n'est pas ouvertement discutée, sert à la fois de rumeur et de possible diversion, influençant potentiellement la perception publique et dirigeant la conversation loin des informations officielles et vers le domaine de la spéculation.

Énoncé 14

La « *spéculation* » sur l'identité des responsables peut être considérée comme une rumeur, car elle est basée sur des informations non confirmées et est générée par le discours public plutôt que par des preuves solides. La discussion du « *terrorisme du Proche-Orient* » sans une compréhension approfondie pourrait

servir de diversion, détournant l'attention des faits ou d'autres théories plus pertinentes ou vérifiables.

Synthèse 14

L'énoncé capture un moment où le besoin de comprendre et de mettre un nom sur l'adversaire est équilibré par la prudence dictée par des erreurs passées. Sur le plan sémantique, il reflète le mélange de connaissances, de suppositions et de lacunes dans la compréhension publique. Pragmatiquement, il reflète et guide le comportement de communication dans un contexte de crise, où la spéculation est courante, mais la prudence est préconisée. La rumeur et la diversion apparaissent comme des éléments naturels du discours dans un tel contexte, soulignant l'importance de la recherche de l'information vérifiée et de la résistance aux conclusions précipitées.

Énoncé 15

Les incidents reportés comme l'incendie et l'explosion d'une voiture piégée sont présentés comme des rumeurs, ce qui implique que leur statut factuel est incertain au moment de la diffusion. La mention de ces rumeurs pourrait servir de diversion, détournant l'attention des informations vérifiées et contribuant à une atmosphère de confusion.

Synthèse 15

L'énoncé illustre comment, dans un climat de tension post-attaque, les rumeurs peuvent être rapidement propagées par les médias, contribuant potentiellement à l'anxiété publique. Sur le plan sémantique, l'utilisation du conditionnel met en évidence l'incertitude des événements rapportés, tandis que sur le plan pragmatique, il reflète les dynamiques de la communication en temps de crise. Les rumeurs mentionnées agissent comme des éléments potentiellement distrayeurs qui peuvent amplifier l'instabilité ressentie par le public. Cela souligne l'importance pour les médias de vérifier les informations avant leur diffusion, surtout dans des situations où les fausses informations peuvent avoir des conséquences réelles et sérieuses.

Énoncé 16

L'affirmation selon laquelle l'avion a été abattu par la sécurité aérienne est présentée comme une hypothèse, ce qui indique qu'elle n'est pas officiellement confirmée et a le statut d'une rumeur. La diffusion de cette hypothèse pourrait potentiellement servir de diversion en déplaçant l'attention du public vers des actions de sécurité controversées et loin d'autres aspects des attaques du 11 septembre.

Synthèse 16

Cet énoncé reflète la propagation d'une hypothèse non confirmée dans un contexte de crise nationale. Sémantiquement, il traite d'une action défensive potentielle avec des implications graves. Pragmatiquement, il reflète le climat d'incertitude et la recherche de réponses immédiates face à des menaces sans précédent. La mention d'une telle hypothèse peut influencer la perception publique de la réponse gouvernementale aux attaques et souligne la tension entre les mesures de sécurité nationale et la transparence publique.

Énoncé 17

La déclaration rapportée peut être considérée comme une rumeur, surtout si elle n'est pas basée sur des observations directes, mais plutôt sur des perceptions ou des stéréotypes. En rapportant cette déclaration, il y a une potentialité de diversion, car cela peut détourner l'attention des événements réels pour se concentrer sur des réactions hypothétiques ou anticipées.

Synthèse 17

La déclaration rapportée par Anne met en lumière la manière dont les individus peuvent interpréter et discuter des réactions globales aux événements tragiques. Sémantiquement, elle utilise des descriptions physiques et des verbes d'action pour relayer une observation faite par un autre. Pragmatiquement, elle reflète les complexités de la communication interpersonnelle dans un contexte de crise, où les déclarations entendues peuvent refléter des émotions, des opinions, et parfois des préjugés. Il est important de noter que de telles déclarations peuvent contribuer à la propagation de stéréotypes ou de sentiments négatifs et ne reflètent pas nécessairement les réactions réelles d'un groupe entier de personnes.

Énoncé 18

Bien que rapportée par une « *source gouvernementale* », l'information n'a pas encore été confirmée comme un fait et reste donc dans le domaine de la rumeur jusqu'à vérification. Il n'y a pas d'indication que cette information sert de diversion ; elle semble plutôt être un élément d'une enquête en cours.

Synthèse 18

Cet énoncé illustre les premiers efforts pour identifier les responsables des attaques du 11 septembre. Sémantiquement, elle utilise un langage qui indique la prudence et l'incertitude typiques des premiers stades d'une enquête criminelle majeure. Pragmatiquement, elle montre comment les informations sont partagées avec le public dans un contexte hautement sensible et potentiellement chargé, avec une attention particulière à la manière dont la confirmation ou la réfutation ultérieure de ces informations pourrait affecter la perception publique et la réponse politique.

Énoncé 19

Même si elle provient de responsables gouvernementaux, l'information est présentée de manière anonyme et non définitive, ce qui peut la faire border le statut de rumeur. La mention de Ben Laden peut agir comme une diversion, focalisant l'attention publique sur un individu bien connu, que ce soit pour préparer le terrain pour des actions futures ou pour répondre à une demande d'information du public.

Synthèse 19

L'énoncé illustre la prudence avec laquelle les responsables gouvernementaux communiquent des informations sensibles au public. Elle montre un équilibre entre informer le public des développements potentiels et protéger l'intégrité des enquêtes en cours. La manière dont l'information est présentée reflète le climat d'incertitude et le besoin de gérer soigneusement la communication pour maintenir la confiance publique tout en répondant aux impératifs de la sécurité nationale.

Énoncé 20

La mention de Ben Laden par des sources anonymes pourrait être considérée comme la propagation d'une rumeur, car elle n'est pas encore

corroborée par des déclarations officielles. Bien que l'énoncé ne suggère pas explicitement une diversion, l'identification précoce de Ben Laden comme suspect pourrait potentiellement focaliser l'attention du public avant que toutes les preuves ne soient examinées.

Synthèse 20

Cet énoncé reflète la tension et l'incertitude des heures suivant les attentats du 11 septembre. Bien qu'aucune accusation officielle n'ait été portée, le nom d'Oussama Ben Laden est déjà en circulation comme possible responsable, reflétant peut-être les suspicions et les intuitions des membres de l'administration américaine. Le choix de l'anonymat par les sources suggère la délicatesse de la situation et le potentiel besoin de prudence dans la gestion de l'information.

Énoncé 21

L'affirmation de MBC, sans plus de détails ou de preuves fournies dans la citation, peut être considérée comme une rumeur jusqu'à ce qu'elle soit corroborée par des faits supplémentaires. La diffusion d'une telle information pourrait servir de diversion si elle était destinée à détourner l'attention de faits plus substantiels ou à influencer la perception publique.

Synthèse 21

Cette déclaration de MBC rapportée par Le Monde illustre comment des informations potentiellement significatives et inquiétantes peuvent être diffusées par les médias en période de crise. Le choix des mots et la structure de l'énoncé contribuent à la gravité avec laquelle le message est reçu par le public. Pragmatiquement, cela montre l'interaction complexe entre les médias, le public et les informations disponibles dans des moments de tension et d'incertitude. La mention de Ben Laden et la référence à une action contre les intérêts américains et israéliens reflètent les préoccupations courantes de l'époque. Cet énoncé pourrait contribuer à alimenter les craintes et les suspicions envers les partisans de Ben Laden ainsi qu'envers les Arabes en général. En présentant cette affirmation sans préciser sa véracité ou sa source, cela pourrait renforcer les stéréotypes négatifs associés aux Arabes, en les présentant comme une menace pour les intérêts américains et israéliens. Cela peut contribuer à la stigmatisation et à la

diabolisation de ces groupes, sans fournir de preuves concrètes pour étayer cette affirmation.

Énoncé 22

Bien que l'information ait été présentée comme un fait dans la déclaration, l'origine exacte de l'alerte et la manière dont elle a été traitée ne sont pas précisées, ce qui peut laisser place à la rumeur ou à la spéculation. La déclaration ne semble pas être une diversion en soi ; elle rapporte plutôt une alerte qui a eu lieu, ce qui pourrait indiquer des efforts antérieurs pour prévenir des attaques ou identifier des menaces.

Synthèse 22

Cette déclaration rapporte qu'avant les attentats du 11 septembre, les autorités antiterroristes françaises étaient conscientes d'une menace possiblement liée à Oussama Ben Laden. Sémantiquement, elle relie des informations spécifiques sur la menace à une figure notoirement associée au terrorisme. Pragmatiquement, elle révèle l'existence de communications au sein des services de sécurité qui auraient pu, ou n'ont pas, prévenir les attaques. Cela suggère un niveau d'alerte parmi les communautés de renseignement international et soulève des questions sur la circulation, l'interprétation et l'action sur le renseignement critique avant les attaques.

Énoncé 23

Bien que la présence de Fouad Sabour soit présentée comme un fait, l'hypothèse de ses intentions reste non confirmée et peut donc être considérée comme une rumeur ou une spéculation jusqu'à preuve du contraire. La focalisation sur un individu et ses liens potentiels avec l'organisation islamiste de Ben Laden pourrait être vue comme une manipulation de l'opinion publique en l'orientant vers la piste islamiste plutôt que d'autres pistes possibles ou suspects potentiels.

Synthèse 23

Cet énoncé souligne la nature globale de la menace terroriste liée à Oussama Ben Laden et son réseau. Il montre également comment les individus voyageant entre des camps d'entraînement en Afghanistan et d'autres pays peuvent constituer

une menace spécifique pour les intérêts américains à l'étranger. Enfin, il illustre la complexité de tracer et de comprendre ces réseaux terroristes internationaux.

Énoncé 24

Bien que basée sur l'opinion d'experts, l'assertion pourrait contribuer à une rumeur en l'absence de preuves publiques partagées au moment de l'énoncé. Si l'attention se concentre uniquement sur le « *milliardaire saoudien* » comme suspect, cela peut détourner l'attention d'autres pistes ou suspects potentiels.

Synthèse 24

Cet énoncé met en évidence la rapidité avec laquelle les experts antiterroristes ont pu former une opinion sur le suspect probable des attaques du 11 septembre. Il illustre la manière dont les médias peuvent relayer les évaluations des experts, qui, même si elles sont fondées sur une expertise, ne sont pas des preuves en soi. La désignation d'un « suspect évident » crée une narrative qui peut orienter le discours public et les enquêtes subséquentes, tout en étant suffisamment vague pour ne pas constituer une affirmation de culpabilité factuelle.

Énoncé 25

Même si l'énoncé ne promeut pas directement une rumeur, il spéculer sur l'identité de l'auteur des attentats et cela pourrait alimenter la spéculation. La mention de Pearl Harbor pourrait servir à détourner l'analyse des événements actuels vers une comparaison historique, influençant la perception de l'attentat et de sa place dans l'histoire.

Synthèse 25

Cet énoncé suggère que le ou les auteurs des attaques du 11 septembre ont échoué à appréhender les leçons d'un précédent historique important, impliquant que les conséquences de leur action pourraient être comparables à celles subies par le Japon suite à l'attaque de Pearl Harbor. Cela met en avant une perspective qui considère l'attentat du 11 septembre à travers le prisme de l'histoire, tout en reconnaissant l'incertitude quant à l'identité du responsable. Il reflète également la tendance à contextualiser les événements actuels en relation avec le passé pour en tirer des leçons ou pour en comprendre les implications futures. L'énoncé comporte une « essentialisation des acteurs qui sont identifiés sous la

dénomination d'une catégorie d'individus anonymes, les « kamikazes », et ce, par le biais de l'analogie faite avec Pearl Harbor. » (Charaudeau, 2011, p. 214) La référence à l'attaque de Pearl Harbor implique une comparaison avec un événement historique majeur qui a déclenché l'entrée des États-Unis dans la Seconde Guerre mondiale. Cela suggère que l'action terroriste en question est également considérée comme un événement majeur et choquant dans l'histoire américaine.

Énoncé 26

Bien que basée sur des déclarations de responsables, la nature conditionnelle de l'énoncé « *pourraient être responsables* » pourrait alimenter la spéculation et contribuer à la formation de rumeurs sans preuve concluante. L'accent mis sur « *des raisons de croire* » sans confirmation définitive pourrait concentrer l'attention publique sur des hypothèses spécifiques et l'éloigner du fait qu'il n'y a pas encore de confirmation.

Synthèse 26

Cet énoncé illustre le processus d'enquête préliminaire où les responsables américains partagent des informations basées sur des indices sans tirer de conclusions définitives. Il montre la prudence des autorités dans la communication des suspicions et la reconnaissance que l'attribution de la responsabilité nécessite une certitude accrue. En partageant de telles évaluations avec le public, il y a un équilibre délicat entre informer sur l'avancement de l'enquête et éviter de diffuser des informations non vérifiées qui pourraient mener à des conclusions erronées ou prématurées.

Énoncé 27

L'énoncé peut renforcer une conviction largement répandue sur la responsabilité des attaques, même en l'absence d'une désignation officielle, ce qui pourrait contribuer à la propagation de rumeurs. En soulignant les efforts diplomatiques sans une déclaration officielle, cela pourrait détourner l'attention de la nécessité d'une preuve formelle et incontestable.

Synthèse 27

L'énoncé suggère que, même sans confirmation officielle, il existe un consensus tacite et des actions qui pointent vers Oussama Ben Laden et le régime taliban comme étant les cibles principales des réponses américaines aux attentats du 11 septembre. Cela illustre la dynamique entre les annonces officielles, les convictions internes et les réponses politiques. Il met également en lumière la complexité de la communication publique en période de crise, où les actions peuvent parfois parler plus fort que les paroles officielles.

Énoncé 28

L'énoncé peut contribuer à consolider l'association entre Ben Laden et les attentats dans l'esprit public, même si cela n'est pas encore définitivement prouvé. La focalisation sur la « *piste islamiste* » et certains États pourrait éclipser d'autres pistes potentielles ou aspects de l'enquête.

Synthèse 28

L'énoncé met en avant la tendance des experts et élus américains à considérer les groupes liés à Oussama Ben Laden et potentiellement soutenus par certains États comme les principaux suspects dans les attaques du 11 septembre. La mention de la « *nébuleuse de groupes* » sous la tutelle d'Oussama Ben Laden suggère l'existence d'une organisation complexe et étendue dirigée par Ben Laden, impliquée dans des activités terroristes. La mention des États tels que le Pakistan, l'Afghanistan ou l'Irak, qui peuvent « *bénéficier des services* » de ces groupes, suggère une complicité ou une collaboration entre ces groupes terroristes et certains États. Cela implique une dimension géopolitique complexe dans la lutte contre le terrorisme, où certains États peuvent soutenir ou tolérer des groupes terroristes pour servir leurs propres intérêts. Cela renforce, aussi, l'idée que Ben Laden est un acteur central dans le réseau terroriste et que plusieurs groupes opèrent sous son influence ou sa direction. De plus, l'énoncé reflète la complexité de l'enquête en cours, où des relations opaques et des soutiens sporadiques entre les groupes terroristes et les États sont scrutés. L'utilisation du terme « *dissident saoudien* » pour décrire Oussama Ben Laden sous-entend qu'il est en opposition avec le gouvernement de l'Arabie saoudite et qu'il agit de manière indépendante,

voire rebelle, en poursuivant ses propres objectifs et idéologies. La communication d'une telle orientation dans l'enquête peut façonner la perception publique de la menace et orienter la réponse politique et militaire.

Énoncé 29

L'énoncé ne semble pas alimenter une rumeur, mais rapporte plutôt les communications officielles qui pourraient être interprétées diversement par le public. En expliquant l'absence du président, l'administration cherche peut-être à détourner l'attention des critiques sur la gestion de la crise ou sur la sécurité du président.

Synthèse 29

L'énoncé met en lumière les efforts de communication de l'administration Bush pour justifier les actions et mouvements du président durant les attaques du 11 septembre. Il montre comment l'administration a cherché à gérer les perceptions publiques et politiques dans un moment de crise intense, où les décisions et les mouvements du président étaient scrutés de près. La mention d'« *informations fiables* » concernant des menaces à la Maison Blanche et à Air Force One sert à expliquer et légitimer la conduite du président ce jour-là.

Énoncé 30

Bien que l'énoncé ne crée pas de rumeur, il fait référence à des soupçons antérieurs qui peuvent être réactivés ou renforcés par les événements récents. Cela pourrait potentiellement détourner l'attention de la recherche de preuves actuelles en se concentrant sur des incidents passés.

Synthèse 30

Cet énoncé relie les événements historiques - les attaques contre les ambassades américaines en 1998 - aux soupçons portés à l'époque contre Oussama Ben Laden. Il évoque un précédent qui pourrait informer ou influencer l'évaluation des attaques du 11 septembre et les réponses potentielles. En rappelant les associations passées de Ben Laden avec des actes de terrorisme, il renforce l'image de Ben Laden comme une figure centrale dans la lutte contre le terrorisme et souligne l'histoire des confrontations entre lui et les États-Unis.

Énoncé 31

L'énoncé ne propage pas une rumeur, mais reflète la perception croissante de la menace en réponse aux actions de l'administration américaine. Il pourrait y avoir une diversion implicite de l'attention des détails spécifiques de l'attaque vers les conséquences plus larges de la désignation d'un suspect.

Synthèse 31

Cet énoncé met en lumière les répercussions mondiales des accusations américaines post-11 septembre, soulignant l'inquiétude grandissante face à la perspective de représailles. Il illustre comment les désignations de responsabilité dans les discours officiels peuvent affecter le sentiment de sécurité et augmenter la tension internationale. En identifiant Oussama Ben Laden comme le principal suspect, l'énoncé capture la focalisation de l'enquête et les préoccupations sécuritaires qui l'accompagnent.

Énoncé 32

Bien que l'énoncé ne crée pas une rumeur, il fait état de suspicions qui, en l'absence d'arrestations formelles, peuvent contribuer à des rumeurs et à la spéculation publique. L'accent mis sur une « *piste islamiste* » et sur Ben Laden peut potentiellement focaliser l'attention publique sur ces éléments au détriment d'autres pistes possibles.

Synthèse 32

Cet énoncé récapitule l'état des enquêtes suite aux attentats du 11 septembre, notant l'absence d'arrestations tout en soulignant l'accumulation d'informations qui orientent les enquêteurs vers une piste islamiste et, plus précisément, vers Oussama Ben Laden. Il capture la dynamique d'une enquête en cours où les preuves et les informations collectées guident les suspicions avant que des mesures juridiques formelles comme les arrestations ne soient prises. Cela reflète le processus par lequel les autorités construisent un cas contre des individus ou des groupes soupçonnés avant de procéder à des actions juridiques ou militaires.

Énoncé 33

En n'annonçant pas publiquement, mais en suggérant en privé, les autorités pourraient involontairement contribuer à la propagation de rumeurs ou à des

spéculations. La méthode de communication pourrait être une tentative de concentrer l'attention sur Ben Laden tout en évitant les affirmations qui pourraient nécessiter une preuve publique immédiate ou des justifications.

Synthèse 33

L'énoncé indique une approche subtile des autorités américaines dans la communication de leurs soupçons concernant Oussama Ben Laden après les attentats du 11 septembre. Sans le nommer explicitement, elles signalent néanmoins leur intérêt croissant pour la piste le concernant. Cette méthode permet de maintenir une flexibilité stratégique tout en préparant peut-être le terrain pour de futures actions ou déclarations officielles.

Énoncé 34

L'énoncé pourrait contribuer à la circulation de rumeurs en relayant des informations non confirmées sur l'identité des pirates de l'air. En mentionnant des erreurs passées dans l'attribution d'attentats, l'énoncé peut détourner l'attention de la piste actuelle vers la prudence et le scepticisme.

Synthèse 34

Cet énoncé illustre la prudence nécessaire dans l'interprétation des informations précoces dans une enquête de grande envergure comme celle des attaques du 11 septembre. Il reconnaît que, bien que les indications initiales puissent suggérer un lien avec les réseaux de Ben Laden, l'histoire a montré que de telles conclusions hâtives peuvent parfois se révéler incorrectes. Cela souligne l'importance d'une confirmation rigoureuse avant de procéder à des déclarations définitives concernant la culpabilité dans des incidents complexes et très médiatisés.

Énoncé 35

L'énoncé pourrait alimenter les rumeurs en soulignant le rôle antérieur de Ben Laden dans des appels au meurtre, malgré l'absence de revendication formelle pour les attentats précédents. La mention de l'absence de revendication formelle pourrait servir à détourner de conclusions hâtives ou à inciter à une évaluation plus nuancée des preuves.

Synthèse 35

L'énoncé indique que Ben Laden est considéré comme le « *suspect parfait* » pour les attentats du 11 septembre, en partie à cause de ses actions et déclarations antérieures qui correspondent aux motifs des attaques. La création de son organisation et ses appels à la violence contre les Américains et les civils sont liés à des actes de terrorisme parallèles, renforçant cette perception. Toutefois, l'énoncé souligne aussi l'importance des revendications formelles en matière de terrorisme, notant que, malgré les soupçons, les attentats précédents n'ont pas été officiellement revendiqués par le groupe de Ben Laden, ce qui introduit un élément de doute ou de prudence dans l'attribution de la responsabilité.

Énoncé 36

La réponse donnée peut contribuer à une atmosphère de spéculation sans générer directement de rumeurs, reflétant une approche prudente et mesurée. La prudence exprimée par Barak peut servir à recentrer le débat public sur une analyse basée sur des preuves plutôt que sur des suppositions immédiates.

Synthèse 36

Dans sa réponse, Ehoud Barak exprime une incertitude prudente quant à l'attribution de la responsabilité pour les attentats du 11 septembre, suggérant que, bien qu'il puisse y avoir des soupçons concernant Oussama Ben Laden, il est trop tôt pour établir une connexion définitive. Cette position met en évidence la complexité de l'attribution des actes terroristes dans les heures et les jours qui suivent un tel événement, où les informations peuvent être incomplètes ou trompeuses. Barak reconnaît la possibilité d'une implication de Ben Laden tout en soulignant l'importance de la retenue et de l'analyse rigoureuse avant de tirer des conclusions.

Énoncé 37

L'énoncé pourrait contribuer à des spéculations sur la suite des événements, bien qu'il s'appuie sur des informations initiales et des hypothèses raisonnables. En se concentrant sur la possibilité d'un ultimatum, l'énoncé peut détourner l'attention des autres réponses possibles ou des implications d'une telle action.

Synthèse 37

Cet énoncé exprime la certitude que des représailles suivront la découverte des responsables des attentats du 11 septembre. Il souligne également que si Ben Laden est confirmé comme le cerveau de l'attaque, les États-Unis pourraient envisager une réponse directe contre les talibans en Afghanistan. Cela indique une attente de mesures fermes et possiblement militaires en réponse à l'attaque, avec des implications géopolitiques significatives si l'implication de Ben Laden et des talibans est établie. Cela reflète une perspective où les attaques sont considérées comme un acte de terrorisme majeur qui nécessite une action décisive de la part des États-Unis et de la communauté internationale.

Énoncé 38

Bien que l'énoncé ne propage pas directement une rumeur, il fait état de la perception publique et pourrait influencer les discussions et les attentes concernant les actions des États-Unis. L'énoncé peut potentiellement focaliser l'attention sur une réponse militaire plutôt que sur l'enquête en cours ou sur des réponses plus mesurées.

Synthèse 38

Cet énoncé reflète la rapide attribution de responsabilité à Oussama Ben Laden par les États-Unis dans le sillage des attaques du 11 septembre, ainsi que les discussions publiques et les spéculations sur une possible réponse militaire importante. Il illustre la tension entre les besoins de l'enquête et la pression pour une action rapide, ainsi que les attentes d'une réaction décisive en réponse à une agression aussi grave.

Énoncé 39

Bien que l'énoncé ne crée pas de rumeur, il remet en question la validité des soupçons actuels en faisant référence à des relations historiques qui pourraient être perçues comme controversées ou hypocrites. La question rhétorique peut détourner l'attention de l'enquête en cours vers des discussions plus larges sur l'éthique et les politiques des interventions étrangères.

Synthèse 39

Cet énoncé introduit une réflexion critique sur la complexité des relations internationales et le rôle des États dans la formation et l'utilisation de groupes armés selon leurs intérêts du moment. En mentionnant le passé de Ben Laden en tant qu'allié de la CIA contre les Soviétiques, il souligne la nature parfois ambivalente de la politique étrangère, où les alliés d'hier peuvent devenir les ennemis d'aujourd'hui. La question rhétorique finale met en évidence la relativité des termes « *bon* » et « *mauvais* » lorsqu'ils sont appliqués à des individus ou des groupes dans des contextes géopolitiques changeants.

Énoncé 40

L'énoncé ne crée pas de rumeur, mais pourrait refléter ou renforcer la perception publique de Ben Laden comme principal suspect. En décrivant Ben Laden comme le « *coupable parfait* », il peut y avoir une distraction implicite des autres pistes possibles ou des nuances de l'enquête.

Synthèse 40

Cet énoncé montre que les services de renseignement occidentaux, y compris les États-Unis, se concentrent sur Oussama Ben Laden comme suspect clé des attaques du 11 septembre. Il caractérise Ben Laden comme le « *paria saoudien* » et le « *coupable parfait* », ce qui pourrait impliquer que, bien que les preuves le désignent, il y a une reconnaissance que sa culpabilité semble presque trop évidente ou commode. Cela peut refléter une certaine prudence ou scepticisme quant à l'attribution de la responsabilité sans preuves irréfutables. L'énoncé a une intention persuasive en qualifiant Oussama Ben Laden de « *coupable parfait* ». En utilisant le terme « *parfait* », il peut suggérer une certaine ironie ou cynisme, impliquant que la désignation de Ben Laden comme coupable pourrait être trop simpliste ou manipulatrice.

Énoncé 41

L'énoncé pourrait renforcer la perception publique de la culpabilité de Ben Laden sans divulguer les détails des preuves ou des critères sous-jacents. L'affirmation ferme de responsabilité pourrait écarter l'attention des autres pistes potentielles ou des nuances de l'enquête.

Synthèse 41

L'énoncé rapporte une attribution directe et sans ambiguïté du réseau de Ben Laden comme étant derrière les attentats du 11 septembre. Il reflète une période où les autorités et les médias se focalisaient sur Ben Laden en tant que figure centrale dans les événements, ce qui implique une certitude dans l'opinion publique et une direction claire dans les enquêtes en cours. Cette désignation a probablement été influencée par les informations recueillies par les agences de renseignement et par la reconnaissance antérieure de Ben Laden comme une menace terroriste significative.

Énoncé 42

L'information semble être basée sur des faits concrets, bien que l'utilisation du conditionnel suggère une certaine incertitude. Il n'y a pas de signes évidents de diversion dans cet énoncé. L'accent est mis sur la recherche d'informations supplémentaires en rendant les identités publiques.

Synthèse 42

Cet énoncé informe sur une action spécifique du FBI, à savoir la publication des identités des pirates de l'air dans l'espoir de recueillir davantage d'informations. L'utilisation du conditionnel et la mention que certains étaient connus des services de renseignement soulignent la prudence et la complexité de la situation. L'énoncé met également en avant le besoin de collaboration du public dans le cadre de l'enquête. Dans l'ensemble, il reflète le contexte particulier de la période post-attentat où les autorités cherchaient à obtenir des informations cruciales pour l'enquête. L'intention persuasive de l'énoncé est de fournir des informations sur les pirates de l'air tout en soulignant leur présumée proximité avec le réseau islamiste Al-Qaida. En présentant ces informations, l'énoncé cherche à renforcer l'idée que les auteurs des attentats étaient liés à des organisations terroristes bien connues. Cela peut contribuer à façonner l'opinion du lecteur sur la gravité des attaques et sur la nécessité d'une action contre les groupes terroristes.

Énoncé 43

La mention de « *journaux pakistanais* » et le manque de confirmation officielle ouvrent la voie à des rumeurs ou des spéculations, mais l'énoncé ne qualifie pas ces informations de rumeurs. Il y a une potentialité de diversion si les informations sur l'utilisation éventuelle du territoire pakistanais sont spéculatives et non confirmées, car cela pourrait détourner l'attention de l'action diplomatique principale.

Synthèse 43

Cet énoncé informe sur les demandes de Washington à Islamabad concernant les réseaux de Ben Laden et évoque la possibilité d'une utilisation éventuelle de l'espace aérien et du sol pakistanais en cas d'intervention massive. L'utilisation de termes prudents tels que « *demandé* » et « *utilisation éventuelle* » ainsi que la mention de l'absence de confirmation officielle soulignent la complexité des relations diplomatiques et les préoccupations liées aux actions potentielles en Afghanistan. L'incertitude entourant ces informations renforce l'importance de la vérification officielle dans un contexte sensible et potentiellement volatil. L'intention persuasive de l'énoncé est de rapporter des actions de Washington envers Islamabad tout en soulignant le caractère non confirmé de certaines informations. En mentionnant que ces informations n'ont pas été confirmées de source officielle, l'énoncé cherche à sensibiliser le lecteur à la possibilité d'inexactitudes ou de spéculations dans les informations provenant de sources non officielles. Cela encourage à ne pas prendre ces détails comme des faits établis.

Énoncé 44

Bien que présentée comme un fait, l'information provient d'une « *source pakistanaise* » non spécifiée, ce qui peut soulever des questions sur sa fiabilité. La focalisation sur l'ultimatum peut détourner l'attention des autres aspects de la réponse internationale aux attentats.

Synthèse 44

Cet énoncé informe sur l'intention d'une délégation, citée comme étant d'origine pakistanaise, de délivrer un ultimatum clair aux talibans : remettre

Oussama Ben Laden aux États-Unis ou risquer des représailles massives. Les termes utilisés soulignent la sévérité de la situation et la détermination des États-Unis. Dans le contexte post-attentat, cet énoncé reflète les efforts diplomatiques et la pression exercée sur les talibans pour coopérer dans l'enquête sur les attaques du 11 septembre. L'intention persuasive de l'énoncé est de rapporter une action spécifique de la délégation, soulignant l'ultimatum clair envers les talibans. En utilisant des termes tels que « *risquer des représailles massives* », l'énoncé cherche à transmettre l'idée de conséquences graves en cas de non-respect de l'ultimatum. L'objectif est de mettre en évidence la fermeté de la position américaine et d'influencer l'opinion du lecteur sur la gravité de la situation.

Énoncé 45

La déclaration (l'Irak aurait été impliqué dans les attaques du 11 septembre) pourrait être considérée comme une rumeur si elle est basée sur des spéculations non étayées plutôt que sur des faits avérés. Cette affirmation peut être vue comme une tentative de détourner l'attention de Ben Laden et d'Al-Qaida en insinuant une implication irakienne. Cela aurait pu contribuer à un débat plus large sur la politique étrangère et les actions à prendre après les attaques.

Synthèse 45

L'énoncé de Laurie Mylroie illustre comment le choix des mots, les implications et le contexte de l'époque ont pu jouer un rôle dans la propagation de rumeurs conduisant à la diversion où l'attention se tournera vers l'Irak en tant qu'acteur potentiel dans les événements du 11 septembre 2001. L'opinion de Laurie Mylroie selon laquelle Ben Laden aurait eu besoin du soutien d'un pouvoir étatique, en particulier de l'Irak, pour mener des opérations coordonnées à l'échelle mondiale. L'emploi du conditionnel, les termes choisis et le contexte post-attentat suggèrent une évaluation subjective de la part de Mylroie. L'affirmation soulève des questions sur les évaluations de la capacité opérationnelle d'Al-Qaida et les relations potentielles avec des États, illustrant les diverses perspectives et analyses qui ont émergé dans les premiers jours suivant les attaques du 11 septembre. La persistance d'une rumeur conduit aux fausses croyances répandues parmi les Américains. D'après Huyghe (2016), « Le Council

on Foreign Relations montrait pareillement que les deux tiers des Américains étaient persuadés que l'Irak était derrière les attentats du 11 septembre » (p. 249), cette affirmation met en lumière l'impact de la rumeur dans la façon dont les perceptions peuvent être influencées, même lorsque des preuves contredisent ces croyances. L'intention persuasive de l'énoncé est de présenter un point de vue spécifique (celui de Laurie Mylroie) qui suggère une possible connexion entre Oussama Ben Laden et l'Irak. En avançant l'idée qu'un pouvoir étatique aurait été nécessaire pour de telles opérations, l'énoncé cherche à influencer l'opinion du lecteur en suggérant une collaboration plus large que celle impliquant uniquement des groupes terroristes indépendants. Cependant, il est important de noter que cette affirmation reste une opinion et ne repose pas nécessairement sur des preuves concrètes.

Énoncé 46

L'utilisation de « *selon de nombreuses informations* » peut indiquer que certaines des affirmations ne sont pas entièrement vérifiées et pourraient relever de la rumeur. La mention de sources diverses de financement, comme les armes et la drogue, peut détourner l'attention vers des aspects spécifiques du financement des activités terroristes.

Synthèse 46

Cet énoncé rapporte des informations sur le financement de groupes tels que les Frères musulmans, les combattants de Ben Laden et les Moudjahidines, suggérant qu'ils ont bénéficié d'une assistance financière pour soutenir des activités terroristes. Cela souligne l'ampleur des activités criminelles associées à ces groupes et leur capacité à utiliser des moyens illicites pour obtenir des ressources financières. Les dernières sources de financement des réseaux de Ben Laden sont également mentionnées, avec une référence aux armes et à la drogue. L'ambiguïté réside dans la nature des « *informations* » et des « *sources d'information* » et l'énoncé doit être interprété dans le contexte de l'après-11 septembre où la recherche d'informations sur les réseaux terroristes était cruciale.

L'utilisation du terme « *manne financière* » implique que ces groupes terroristes reçoivent un soutien financier substantiel, suggérant l'existence de

sources de financement importantes et durables. Cela soulève des questions sur l'origine et la nature de ces financements, y compris la possibilité qu'ils proviennent de sources étatiques, de donations privées ou du trafic illicite. La mention des « *armes et de la drogue* » comme dernières sources de financement des réseaux Ben Laden suggère que ces groupes terroristes sont impliqués dans des activités criminelles supplémentaires pour financer leurs opérations. Cela souligne l'ampleur des activités criminelles associées à ces groupes et leur capacité à utiliser des moyens illicites pour obtenir des ressources financières.

Énoncé 47

La mention de « *certaines informations* » concernant le séjour de Zawahri en Suisse laisse place à une possible rumeur non confirmée. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une diversion au sens strict, la mention de Zawahri détourne l'attention vers des détails spécifiques de sa vie, éventuellement au détriment de l'analyse plus large du conflit.

Synthèse 47

L'énoncé informe sur le conflit entre les autorités égyptiennes et le mouvement Djihad dirigé par Zawahri, soulignant la guerre ouverte dès le début des années 1990. La mention d'un séjour potentiel de Zawahri en Suisse est présentée avec une certaine prudence en utilisant le conditionnel. L'énoncé contribue à contextualiser les activités de Zawahri et du mouvement Djihad dans les années 1990, sans affirmer explicitement la véracité de toutes les informations mentionnées. L'énoncé pourrait contribuer à la stigmatisation des musulmans et des personnes d'origine arabe en mentionnant le mouvement extrémiste musulman Djihad. L'énoncé renforce potentiellement l'association entre l'extrémisme et l'islam, ce qui peut renforcer les stéréotypes négatifs sur les musulmans en général. L'énoncé fait suggestion d'une menace perçue par la description d'un conflit ouvert entre les autorités égyptiennes et le mouvement Djihad, de ce fait, il suggère que les musulmans extrémistes sont une menace sérieuse. Cela renforcera la perception négative des musulmans comme étant intrinsèquement dangereux ou hostiles et en tant que groupe qui peut représenter une menace mondiale. Dans l'ensemble, cet énoncé pourrait alimenter des préjugés et des stéréotypes négatifs

à l'égard des musulmans et des personnes d'origine arabe en les associant à l'extrémisme et à la violence.

Énoncé 48

Le terme « *semblent* » introduit une certaine incertitude, mais l'énoncé ne confirme ni ne nie directement la réalité des intentions de Ben Laden. La crédibilité de la déclaration pourrait être un point de questionnement, ce qui peut être interprété comme une forme de rumeur non confirmée. Il pourrait y avoir une diversion si l'énoncé cherche à attirer l'attention sur la menace nucléaire potentielle plutôt que sur d'autres aspects des activités des réseaux d'Oussama Ben Laden.

Synthèse 48

L'énoncé rapporte une inquiétude des puissances occidentales quant à la possibilité que les réseaux d'Oussama Ben Laden cherchent à se procurer des matières nucléaires. L'emploi du terme « *inquiète* » souligne la gravité de cette possibilité. Cependant, l'utilisation de « *semblent avoir cherché* » introduit une certaine incertitude sur les activités réelles des réseaux d'Oussama Ben Laden dans ce domaine. Dans le contexte post-11 septembre 2001, cet énoncé contribue à souligner la menace perçue et la nécessité de prendre des précautions. L'intention de l'énoncé est de susciter l'inquiétude en signalant une possible tentative des réseaux de Ben Laden de se procurer des matières nucléaires. En soulignant que cette possibilité inquiète les puissances occidentales au plus haut niveau, l'énoncé cherche à mettre en avant la gravité potentielle de la menace, visant à mobiliser l'opinion publique et à justifier des mesures de sécurité renforcées.

Énoncé 49

L'utilisation du conditionnel et le manque de détails sur les enquêtes pourraient susciter une certaine spéculation et incertitude, créant ainsi une forme de rumeur non confirmée. Il n'y a pas de signes évidents de diversion dans cet énoncé. L'accent est mis sur les conclusions supposées des enquêtes, soulignant la gravité des activités présumées de Ben Laden.

Synthèse 49

Cet énoncé rapporte les conclusions d'enquêtes d'Al-Hayat et Al-Watan Al-Arabi, suggérant que Ben Laden aurait forgé des liens en Asie centrale, en Tchétchénie et dans le Caucase dans le but de se procurer des matières nucléaires. De plus, il aurait recruté des scientifiques de l'ex-URSS, notamment cinq physiciens du Turkménistan. L'utilisation du conditionnel et le manque de détails spécifiques introduisent une certaine incertitude et appellent à la prudence dans l'acceptation inconditionnelle de ces conclusions. Dans le contexte post-11 septembre 2001, cet énoncé contribue à renforcer la perception de la menace associée aux activités supposées de Ben Laden. L'intention de l'énoncé est de renforcer l'idée que Ben Laden aurait activement cherché à établir des liens et à recruter des scientifiques dans différentes régions pour acquérir des matières nucléaires. En mentionnant spécifiquement le recrutement de physiciens du Turkménistan, l'énoncé vise à souligner la portée internationale des efforts de Ben Laden dans sa quête de matériaux nucléaires, intensifiant ainsi la menace perçue. La source des informations, les journaux Al-Hayat et Al-Watan Al-Arabi, peut influencer la perception de la crédibilité de ces allégations.

Énoncés 50-51

L'utilisation du conditionnel et la formulation prudente des énoncés peuvent générer une certaine spéculation et incertitude, mais ils ne semblent pas être formulés de manière à créer délibérément une rumeur. Il pourrait y avoir une diversion si les énoncés cherchent à attirer l'attention sur la menace spécifique contre l'ambassade américaine à Paris plutôt que sur d'autres aspects de la situation.

Synthèses 50-51

Ces énoncés rapportent des informations selon lesquelles l'ambassade américaine à Paris était visée par des réseaux proches d'Oussama Ben Laden dans le cadre d'un plan d'attentats plus vaste. L'utilisation du conditionnel introduit une certaine incertitude, mais les déclarations sont formulées de manière à souligner la gravité de la menace. Dans le contexte post-11 septembre 2001, ces énoncés contribuent à renforcer la perception d'une menace terroriste imminente en

orientant les regards vers les réseaux d'Oussama Ben Laden. L'intention de ces énoncés est de mettre en avant la gravité de la menace en indiquant que l'ambassade américaine à Paris aurait été visée par les réseaux de Ben Laden. En soulignant que ces informations proviennent du journal lui-même, l'énoncé cherche à renforcer la crédibilité de l'allégation et à susciter une prise de conscience sur l'étendue potentielle des cibles visées par ces réseaux terroristes.

Énoncé 52

Bien que l'énoncé soit formulé comme une hypothèse et provienne de sources d'information, la crédibilité de l'hypothèse pourrait être un point de questionnement. L'accent est mis sur l'hypothèse en cours d'analyse par les enquêteurs. Ce qui pourrait être une forme de diversion cherchant à attirer l'attention sur la complexité de l'organisation plutôt que sur d'autres aspects de l'enquête.

Synthèse 52

Cet énoncé rapporte des informations selon lesquelles les enquêteurs travaillent sur l'hypothèse que les terroristes étaient répartis en six groupes de cinq, chaque groupe ayant pour mission de détourner un avion. L'emploi du présent de l'indicatif indique que cette hypothèse est actuellement à l'étude. Dans le contexte post-11 septembre 2001, cet énoncé contribue à la compréhension du processus d'enquête en cours et à la perception d'une possible planification coordonnée des attaques.

La description des terroristes comme étant « *répartis en six groupes de cinq* » implique une organisation complexe et une coordination précise. Cela suggère également que les terroristes ont été spécifiquement désignés pour exécuter des tâches particulières, renforçant ainsi l'idée d'une planification délibérée et détaillée des attaques par une organisation sophistiquée.

Énoncé 53

L'énoncé expose une hypothèse qui gagne en crédibilité, mais la nature spéculative de l'accusation contre la Somalie peut être considérée comme une source potentielle de rumeur. Il pourrait y avoir une diversion si l'énoncé cherche

à attirer l'attention sur la possibilité de représailles contre la Somalie plutôt que sur d'autres aspects des relations internationales.

Synthèse 53

Cet énoncé rapporte une hypothèse en cours de renforcement selon laquelle la Somalie, accusée par les États-Unis d'abriter des réseaux d'Oussama Ben Laden, pourrait subir bientôt des représailles américaines. L'emploi du conditionnel et l'expression « *gagne en poids d'heure en heure* » indiquent une situation évolutive et incertaine. Dans le contexte post-11 septembre 2001, cet énoncé contribue à la compréhension des tensions internationales et des possibles répercussions sur les pays accusés de soutenir le terrorisme. L'intention de l'énoncé est de présenter une hypothèse en évolution concernant d'éventuelles représailles américaines contre la Somalie. En soulignant que ce n'est pas encore une certitude, l'énoncé cherche à informer tout en invitant à la prudence quant à la conclusion définitive de la situation. Cela peut également susciter une réflexion sur les implications potentielles de telles représailles.

Énoncé 54

L'énoncé rapporte des allégations spécifiques basées sur des sources non spécifiées. Il pourrait être interprété comme relevant de la rumeur, car il évoque une connexion entre le financement de Ben Laden et le Dubai Islamic Bank, sans fournir de preuves formelles pour étayer cette affirmation. L'utilisation du conditionnel suggère que l'information n'est pas confirmée et pourrait être le fruit de spéculations ou de rumeurs non vérifiées.

L'énoncé cherche à attirer l'attention sur le rôle présumé de la Dubai Islamic Bank dans le financement de Ben Laden plutôt que sur d'autres aspects de l'enquête. Cette focalisation sur une hypothèse non vérifiée pourrait détourner l'attention des véritables sources de financement du terrorisme et des questions plus importantes liées à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme. Ainsi, il pourrait être utilisé pour détourner l'attention du public de questions cruciales.

Synthèse 54

Cet énoncé rapporte des allégations selon lesquelles la CIA aurait conclu que Dubai Islamic Bank aurait contribué au financement d'Oussama Ben Laden.

L'emploi du conditionnel et l'utilisation de « *selon plusieurs sources* » peut indiquer que les informations avancées ne sont pas nécessairement établies comme des faits incontestables. Le fait que les sources ne soient pas spécifiées ou déterminées avec précision laisse une marge de flexibilité quant à la crédibilité ou à la fiabilité des informations présentées. Étant donné le contexte post-11 septembre 2001, cet énoncé comporte des implications qui pourraient contribuer à la stigmatisation des Arabes et des Musulmans. L'association entre la Dubai Islamic Bank et le financement du terrorisme implique l'idée qu'une partie du financement d'Oussama Ben Laden provient de la Dubai Islamic Bank. Cela va alimenter une perception négative selon laquelle les institutions financières arabes ou musulmanes sont complices du terrorisme. Cela peut renforcer les stéréotypes négatifs selon lesquels les Arabes et les Musulmans sont intrinsèquement liés au terrorisme. En reliant le Dubai Islamic Bank au financement présumé du terrorisme, suggérant que tous les Arabes ou tous les Musulmans sont impliqués dans des activités terroristes ou qu'ils soutiennent tacitement de telles activités. Cela peut contribuer à une perception injuste et discriminatoire envers ces groupes. En résumé, l'idée que des institutions financières arabes ou musulmanes pourraient être impliquées dans le financement du terrorisme peut renforcer les préjugés existants contre ces groupes, alimentant ainsi la stigmatisation et la discrimination.

Énoncé 55

L'énoncé rapporte des rumeurs non confirmées, indiquant que des allégations circulent, mais sans garantie de véracité. L'énoncé n'apporte pas de preuves concrètes ou de vérifications formelles de ces allégations, ce qui laisse planer le doute sur leur véracité. Par conséquent, il s'agit d'une déclaration basée sur des rumeurs non confirmées.

Sans fournir de preuves concrètes ou de confirmation formelle de ces allégations, l'énoncé risque de détourner l'attention des véritables mécanismes de financement du terrorisme et des mesures de sécurité nécessaires pour les contrer. En mettant l'accent sur des rumeurs non confirmées, l'énoncé pourrait éloigner l'attention des enquêtes sérieuses et des politiques efficaces visant à lutter contre le terrorisme.

Synthèse 55

Cet énoncé rapporte des rumeurs suggérant que des banques, locales ou non, recueillent des dons de grandes familles marchandes du Golfe pour des organisations de bienfaisance islamiques. Ces dernières, qui sont souvent perçues comme des entités charitables, peuvent être détournées ou utilisées à des fins terroristes. L'emploi du terme « *rumeurs* » et l'absence de détails spécifiques sur les sources et les preuves indiquent une prudence quant à la crédibilité de ces allégations. Dans le contexte post-11 septembre 2001, cet énoncé comporte des implications qui pourraient contribuer à la stigmatisation des Arabes et des Musulmans de plusieurs manières. Premièrement, l'énoncé suggère que des banques, y compris des banques locales ou non du Golfe, sont impliquées dans le financement de groupes terroristes. Cette association entre les banques et le terrorisme peut renforcer les préjugés selon lesquels les institutions financières arabes ou Musulmanes sont complices du terrorisme. Deuxièmement, en évoquant les « *grandes familles marchandes du Golfe* » et les « *organisations de bienfaisance islamiques* », l'énoncé généralise abusivement la responsabilité du financement du terrorisme à l'ensemble des Arabes et des Musulmans, ainsi qu'à leurs institutions financières et organisations caritatives. Cela va contribuer à une perception injuste et discriminatoire envers ces groupes. Troisièmement, l'idée que des banques arabes ou Musulmanes ainsi que des familles marchandes du Golfe pourraient être impliquées dans le financement du terrorisme peut renforcer les préjugés existants contre ces groupes. Cela peut nourrir une atmosphère de méfiance et de suspicion envers les Arabes et les Musulmans, alimentant ainsi la stigmatisation et la discrimination.

Énoncé 56

L'énoncé laisse une certaine incertitude sur la réalisation et la distribution de la vidéo. Il semble relever davantage de la catégorie des rumeurs. Il mentionne la présence de partisans d'Oussama Ben Laden dans un camp d'entraînement en Afghanistan en juin 2001, ainsi que l'affirmation selon laquelle une vidéo aurait été réalisée et distribuée par Oussama Ben Laden lui-même. Cependant, sans

fournir de preuves concrètes ou de confirmation formelle de ces allégations, cela reste au stade des affirmations non vérifiées et potentiellement sujettes à caution.

Il pourrait y avoir une diversion si l'énoncé cherche à attirer l'attention sur les activités d'entraînement présumées plutôt que sur d'autres aspects des enquêtes en cours. L'accent est mis sur la présentation d'informations sur les activités présumées des partisans d'Oussama Ben Laden.

Synthèse 56

Cet énoncé rapporte que des partisans d'Oussama Ben Laden ont été filmés dans un camp d'entraînement en Afghanistan en juin 2001, et que la vidéo aurait été réalisée et distribuée par Oussama Ben Laden. L'utilisation du conditionnel et les termes comme « *aurait été* » indiquent une certaine prudence dans la formulation de ces informations. Dans le contexte post-11 septembre 2001, cet énoncé reflète la surveillance et la méfiance envers les activités des partisans d'Oussama Ben Laden, bien que la source de l'information sur la vidéo puisse introduire une certaine ambiguïté. L'emploi de « *aurait été réalisée* » dans cet énoncé suggère une incertitude ou une hypothèse quant à la personne ou l'entité responsable de la réalisation de la vidéo. En d'autres termes, cela indique que l'information n'est pas confirmée de manière absolue, mais qu'il y a des indications ou des témoignages qui suggèrent que la vidéo pourrait avoir été réalisée et distribuée par Oussama Ben Laden. L'intention de l'énoncé est de présenter des images de partisans d'Oussama Ben Laden dans un camp d'entraînement en Afghanistan. En utilisant le conditionnel pour la réalisation et la distribution de la vidéo par Ben Laden, l'énoncé peut chercher à souligner la nécessité de vérifier l'authenticité de la source et à laisser ouverte la possibilité que la vidéo puisse être une pièce de propagande distribuée par le propre camp de Ben Laden. Cela peut inciter à une analyse critique de la source de l'information visuelle.

Énoncé 57

L'énoncé pourrait être perçu comme potentiellement basé sur des rumeurs, car il ne fournit pas de détails concrets sur l'identité du frère de Ben Laden ni sur les circonstances du financement. Il pourrait y avoir une diversion si l'énoncé

cherche à attirer l'attention sur les liens financiers plutôt que sur d'autres aspects des enquêtes en cours. L'accent est mis sur la présentation d'informations sur le financement présumé des cours de pilotage.

Synthèse 57

Cet énoncé rapporte que le frère de Ben Laden aurait financé les cours de pilotage d'un policier français. L'utilisation du conditionnel dans « *aurait financé* » indique une certaine prudence dans la formulation de ces informations. Le contexte post-11 septembre 2001 et les enquêtes en cours sur les liens potentiels avec Oussama Ben Laden contribuent à la gravité de ces allégations. Cependant, l'absence de détails spécifiques sur l'identité du frère de Ben Laden et les circonstances du financement introduit une certaine ambiguïté quant à la crédibilité de cette information. L'intention de l'énoncé est de partager une information selon laquelle un frère de Ben Laden aurait financé les cours de pilotage d'un policier français. L'utilisation du conditionnel peut être destinée à souligner la nécessité de vérifier la véracité de cette information et à encourager une réflexion sur les possibles liens financiers entre les proches de Ben Laden et des individus étrangers, en particulier des membres des forces de l'ordre.

Énoncé 58

Les allégations peuvent être identifiées comme des rumeurs lorsqu'elles sont basées sur des informations non confirmées, des sources anonymes ou des spéculations sans fondement. Dans le cas de cet énoncé, les allégations selon lesquelles des prisonniers talibans désarmés auraient été abattus sont présentées sans preuves tangibles ou sans vérification indépendante. De plus, les informations sont démenties ultérieurement par des sources officielles, cela renforce également le caractère probable de la rumeur.

En démentant les allégations de violence contre des prisonniers talibans désarmés, le Pentagone cherche à renforcer la légitimité et la crédibilité de ses actions dans le cadre de la lutte contre le terrorisme en Afghanistan. En mettant en avant ce démenti, l'objectif est de maintenir ou de renforcer la confiance du public dans les actions menées par les troupes américaines et leurs alliés dans la région,

tout en soulignant la transparence et la responsabilité de l'administration américaine dans la gestion des informations liées au conflit.

Synthèse 58

Dans le contexte des événements du 11 septembre 2001 et de la campagne militaire en Afghanistan, le Pentagone a émis un démenti en réponse aux allégations de la presse selon lesquelles des prisonniers talibans désarmés auraient été abattus par les troupes de l'Alliance du Nord dans le fort de Qala-e-Janghi près de Mazar-e-Charif. Cette déclaration du Pentagone s'inscrit dans une stratégie visant à préserver l'image des forces américaines et à maintenir leur légitimité dans le conflit en Afghanistan. Le contexte de situation demeure centré sur les événements du 11 septembre 2001 et la campagne militaire ultérieure en Afghanistan. L'énoncé peut être placé dans le cadre du renforcement des discours antiterroristes. En démentant les allégations de la presse concernant des actes violents perpétrés par les troupes de l'Alliance du Nord contre des prisonniers talibans, le Pentagone cherche à maintenir une image positive des forces américaines et à renforcer la légitimité de leur action dans le contexte de la lutte contre le terrorisme en Afghanistan. Cela s'inscrit dans une stratégie plus large de communication visant à justifier et légitimer les opérations militaires menées dans le cadre de la guerre contre le terrorisme, en mettant en avant le respect des droits de l'homme et des normes internationales.

Énoncé 59

En l'absence de confirmation officielle et de détails supplémentaires sur cette prétendue arrestation, il est difficile d'établir la fiabilité de cette déclaration. Par conséquent, cela peut être perçu comme une information incertaine ou spéculative, plutôt que comme un fait avéré. Cette déclaration peut détourner l'attention du public vers des spéculations ou des rumeurs non confirmées concernant le statut du Mollah Omar, au lieu de se concentrer sur des informations vérifiées et fiables. Par conséquent, cela crée une diversion envers une question potentiellement non pertinente ou incertaine.

Synthèse 59

Cet énoncé rapporte que le ministre afghan de la reconstruction, Amin Farhang, a suggéré que le Mollah Omar pourrait avoir été arrêté, sans préciser la source de cette information. L'utilisation de termes conditionnels, tels que « *pourrait avoir été arrêté* » et l'expression « *j'en sais pas plus* », indique une certaine prudence et incertitude quant à la véracité de l'information. Le contexte post-Talibans en Afghanistan et les spéculations sur le sort du mollah Omar contribuent à l'importance de cette déclaration. Cependant, l'absence de détails sur la source introduit une certaine ambiguïté et peut soulever des questions sur la crédibilité de l'affirmation. L'intention persuasive de l'énoncé est de partager une information incertaine sur la possible arrestation du mollah Omar, en utilisant les mots du ministre afghan. L'absence de précision sur la source peut susciter une réflexion sur la fiabilité de l'information et inviter à attendre une confirmation officielle. Cela peut également suggérer que la situation est en évolution et que des mises à jour pourraient survenir.

Énoncé 60

L'énoncé peut être perçu comme rapportant des informations potentiellement basées sur des rumeurs, car il ne publie pas le texte exact exprimant la sympathie de l'adolescent pour Oussama Ben Laden. Il y a une forme de diversion dans cet énoncé. En mentionnant les expressions de sympathie de l'adolescent pour Oussama Ben Laden et ses impressions sur les événements du 11 septembre, il attire l'attention sur les motivations possibles de l'adolescent sans fournir de contexte complet ou de détails sur les circonstances entourant ces déclarations. Cela pourrait détourner l'attention du public de questions plus larges sur les causes sous-jacentes de l'incident ou sur les facteurs qui ont contribué à l'état d'esprit de l'adolescent. En concentrant l'attention sur ces déclarations, cela crée une diversion par rapport à d'autres aspects de l'affaire qui pourraient également être pertinents à comprendre.

Synthèse 60

Cet énoncé rapporte que les autorités ont indiqué que l'adolescent, Charles Bishop, aurait exprimé sa sympathie pour Oussama Ben Laden sans publier le

texte. Une camarade de lycée mentionne que l'adolescent avait admiré l'action des pilotes du 11 septembre, mais avait été déçu par le dénouement. Les termes tels que « *sympathie* » et « *déçu* » associés à Oussama Ben Laden et aux événements du 11 septembre portent des connotations négatives. L'absence d'explication sur la nature de la sympathie et de la déception introduit une certaine ambiguïté. Le contexte post-11 septembre 2001 et les réactions variées des individus à ces événements sont cruciaux pour comprendre la signification de cette déclaration. Cela sous-entend que l'expression de sympathie pour Ben Laden est un indicateur de radicalisation ou de soutien au terrorisme.

Énoncé 61

Cet énoncé semble exprimer une opinion ou une observation sur la manière dont les États-Unis traitent certaines figures politiques. Il souligne l'opinion selon laquelle les États-Unis ne font pas de différence entre Ben Laden et Arafat, en dépit des actions de ce dernier pour condamner les attentats du 11 septembre. Cependant, il est important de noter que cet énoncé ne fournit pas de preuves ou de références spécifiques pour étayer cette affirmation, ce qui pourrait limiter sa crédibilité. Il y a une forme de diversion dans cet énoncé. En comparant la manière dont les États-Unis traitent Ben Laden et Arafat, il soulève une question sur l'équité ou la cohérence de leur politique étrangère. Cette comparaison pourrait détourner l'attention des lecteurs vers les différences perçues dans le traitement des deux figures politiques, au lieu de se concentrer sur les actions individuelles de chacune d'elles.

Synthèse 61

Cet énoncé observe que les États-Unis semblent ne pas faire de différence entre Ben Laden et Arafat, malgré la condamnation par Arafat des attentats du 11 septembre 2001. Les termes tels que « *semblent* » et « *s'était empressé* » portent des connotations de critique ou de constatation de comportement. L'absence de spécification de la nature de la différence supposée introduit une certaine ambiguïté. Le contexte post-11 septembre 2001 et les relations internationales sont cruciaux pour comprendre la signification de cette déclaration. L'énoncé suggère

que les États-Unis devraient faire une distinction entre Ben Laden et Arafat en raison de la condamnation par ce dernier des attentats du 11 septembre.

En comparant Ben Laden à Arafat, l'énoncé sous-entend que la politique américaine ne fait pas de distinction appropriée entre les acteurs du terrorisme et les acteurs politiques légitimes. Cela suggère que les actions ou les déclarations des deux hommes sont considérées de manière similaire, voire amalgamées, par les États-Unis ou par une certaine opinion publique.

Énoncé 62

Sans spécifier les sources ou les noms des spécialistes, cet énoncé semble rapporter l'opinion dominante parmi les spécialistes quant au sort d'Oussama Ben Laden. Il indique que la théorie la plus probable, selon eux, est que Ben Laden est toujours en vie. De plus, ils ne donnent pas beaucoup de crédit aux théories selon lesquelles Ben Laden serait mort lors des bombardements de Tora Bora. Le fait de privilégier une théorie ou une interprétation peut être considéré comme une forme de diversion, notamment si cela est utilisé pour détourner l'attention d'autres possibilités légitimes ou pour renforcer un certain point de vue sans considérer pleinement les alternatives.

Synthèse 62

Cet énoncé informe que l'hypothèse considérée comme la plus probable par les spécialistes est que Ben Laden est toujours en vie. Il exprime un scepticisme envers d'autres théories sur sa mort ou sa fuite, suggérant que peu de crédit est accordé à ces spéculations. L'énoncé ne spécifie pas quels spécialistes sont mentionnés ni comment ils évaluent l'hypothèse de la survie de Ben Laden. La date de l'énoncé est cruciale pour comprendre le contexte postérieur aux attentats du 11 septembre 2001 et les spéculations sur le sort de Ben Laden. Il y a un sous-entendu que les spéculations précédentes sur la mort ou la fuite de Ben Laden manquent de crédibilité.

Énoncé 63

Cet énoncé rapporte les allégations de Juan Zarate selon lesquelles Al-Taqwa aurait soutenu financièrement Al-Qaida et Oussama Ben Laden jusqu'en septembre 2001, époque des attentats suicides contre New York et Washington.

Cependant, il souligne également que les autorités américaines n'ont pas fourni de preuves pour étayer ces accusations. L'avocat d'Al-Taqwa aux Bahamas, Sean Hanna, réagit en qualifiant ces accusations de jeu malhonnête et en demandant à Juan Zarate de présenter des preuves pour appuyer ses affirmations.

Il y a une forme de diversion dans cet énoncé. Lorsque Sean Hanna, avocat d'Al-Taqwa, qualifie les accusations de Juan Zarate de « *sale petit jeu* » et demande à ce dernier de présenter des preuves, cela peut détourner l'attention du public de la question centrale, qui est de savoir si Al-Taqwa a effectivement soutenu financièrement Al-Qaida et Oussama Ben Laden. Plutôt que de se concentrer sur la véracité des allégations et sur la nécessité de présenter des preuves, l'attention est détournée vers les motifs et les actions des personnes impliquées dans la situation. Cela crée une diversion envers la question fondamentale.

Synthèse 63

Cet énoncé rapporte l'affirmation de Juan Zarate selon laquelle Al-Taqwa aurait soutenu financièrement Al-Qaida et Oussama Ben Laden jusqu'en septembre 2001. Il mentionne la réaction de l'avocat d'Al-Taqwa, Sean Hanna, qui qualifie cela de « *sale petit jeu* » et demande des preuves. L'ambiguïté réside dans le fait que l'énoncé ne précise pas la nature des preuves que Juan Zarate aurait à l'appui de ses affirmations ni pourquoi les autorités américaines n'ont pas étayé leurs accusations. La date de l'énoncé est cruciale pour comprendre le contexte postérieur aux attentats du 11 septembre 2001 et la perception des liens financiers présumés entre Al-Taqwa, Al-Qaida, et Oussama Ben Laden. Il y a un sous-entendu que les accusations nécessitent des preuves solides pour être crédibles, et l'avocat d'Al-Taqwa exprime une demande explicite en ce sens. L'énoncé a une intention informative en rapportant les allégations de Juan Zarate, mais il adopte également une posture critique en soulignant que les autorités américaines n'ont pas étayé ces accusations. La citation de l'avocat d'Al-Taqwa renforce cette critique en appelant à la présentation de preuves.

Énoncé 64

Cet énoncé semble relever de la catégorie des rumeurs. Il rapporte une affirmation provenant d'une source non spécifiée, décrite comme étant « *proche des services de renseignement suédois et de la police* », selon laquelle Karim Chatty aurait voulu précipiter un avion contre une ambassade américaine en Europe. En l'absence de précisions sur la source et sans confirmation indépendante de cette affirmation, il s'agit d'une déclaration non vérifiée et potentiellement sujette à caution.

En rapportant une affirmation provenant d'une source non spécifiée concernant les intentions de Karim Chatty, l'attention est détournée de la nécessité de fournir des preuves concrètes ou des informations supplémentaires sur cette affirmation. Plutôt que de se concentrer sur la véracité ou la crédibilité de cette allégation, l'accent est mis sur les intentions supposées de Karim Chatty, ce qui peut détourner l'attention du public de questions importantes telles que la fiabilité de la source et la nécessité de preuves tangibles.

L'énoncé sous-entend que Karim Chatty était impliqué dans le projet d'attaque contre une ambassade américaine en Europe. Cela suggère que les ambassades américaines en Europe peuvent être des cibles potentielles pour des attaques terroristes ou des actions hostiles.

Synthèse 64

Cet énoncé rapporte une affirmation selon laquelle Karim Chatty aurait eu l'intention de précipiter un avion contre une ambassade américaine en Europe, d'après une source proche des services de renseignement suédois et de la police. La nature de l'affirmation, le contexte post-11 septembre et l'utilisation de termes à connotation négative soulignent l'importance de l'information dans le contexte de la sécurité internationale.

Énoncé 65

L'énoncé semble relever de la catégorie des rumeurs. Il rapporte une annonce faite par un site Internet, islamOnline.net, selon laquelle un correspondant aurait obtenu une copie d'une lettre écrite par Oussama Ben Laden, prétendument datant de quelques semaines auparavant. Cependant, en l'absence de confirmation

indépendante de l'authenticité de cette lettre et de sa source, ainsi que de la date de sa rédaction, il s'agit davantage d'une information non vérifiée ou potentiellement d'une rumeur.

En rapportant l'annonce d'un site Internet concernant la prétendue obtention d'une lettre écrite par Oussama Ben Laden, l'attention est détournée de la nécessité de vérifier l'authenticité de cette lettre et de sa source. Plutôt que de se concentrer sur la fiabilité de l'information et sur la question de savoir si elle est vérifiable, l'accent est mis sur le contenu présumé de la lettre et sur les implications potentielles de son contenu. Cela peut détourner l'attention du public des questions importantes concernant la crédibilité de la source et l'exactitude de l'information.

Synthèse 65

Cet énoncé rapporte l'annonce d'un site Internet basé au Qatar concernant la possession d'une copie d'une lettre attribuée à Ben Laden. L'utilisation du terme « *Intox* » introduit une nuance de scepticisme quant à la véracité de la lettre, ajoutant une dimension de prudence à l'information. Le contexte de situation, la source de l'annonce, et la possibilité d'une désinformation contribuent à créer un environnement où la lettre peut être perçue avec un certain degré de scepticisme. La question de l'authenticité de la lettre et de la fiabilité de la source pourrait être cruciale pour l'impact de cette annonce sur l'opinion publique. L'intention de l'énoncé est de susciter une réflexion critique chez le lecteur quant à la fiabilité de l'information. En mettant en avant la question « *Intox* » ou réalité, l'énoncé invite à considérer la possibilité que cette lettre puisse être manipulée ou fausse. Il souligne le contexte flou entourant l'origine de l'information et encourage la prudence dans l'acceptation de cette nouvelle.

Énoncé 66

Cet énoncé semble contenir un mélange d'informations vérifiables et de spéculations. La première partie rapporte des déclarations attribuées à Oussama Ben Laden selon lesquelles l'acquisition d'armes nucléaires, chimiques et biologiques serait un devoir religieux, ce qui peut être interprété comme une déclaration ou une position officielle d'Al-Qaida. Cependant, les déclarations peuvent être considérées comme des rumeurs si elles ne sont pas étayées par des

sources fiables et si leur origine n'est pas clairement établie. La deuxième partie de l'énoncé mentionne que des pays industrialisés craignent qu'Al-Qaida ait pu se procurer des matières radioactives au Pakistan, sans fournir de preuves ou de sources spécifiques. Cette partie pourrait être considérée comme relevant des catégories des rumeurs, car elle évoque une menace non confirmée et potentiellement alarmiste.

En évoquant la possibilité qu'Al-Qaida se soit procuré des matières radioactives au Pakistan, cela peut détourner l'attention des lecteurs des autres aspects importants de la question, tels que les mesures de sécurité prises par les autorités pour prévenir de telles acquisitions ou les efforts diplomatiques visant à contrôler la prolifération des armes nucléaires. Cela peut également susciter des craintes exagérées ou une psychose non fondée chez certains lecteurs.

Synthèse 66

Cet énoncé présente des informations potentiellement sensibles attribuées à Oussama Ben Laden, mais il reste difficile d'évaluer leur véracité sans plus de contexte sur la source de ces informations. La mention de craintes légitimes des pays industrialisés peut également suggérer une intention de susciter une réaction chez le lecteur en soulignant la menace.

L'intention de l'énoncé est de créer une atmosphère d'inquiétude en associant Oussama Ben Laden à la possibilité d'acquérir des armes de destruction massive. En utilisant des termes tels que « *devoir religieux* » l'énoncé cherche à renforcer l'idée d'une menace sérieuse. La mention d'une supposée acquisition de matières radioactives par Al-Qaida au Pakistan alimente cette inquiétude. L'objectif est de susciter une préoccupation et une vigilance accrues de la part du lecteur par rapport aux activités potentielles de l'organisation terroriste.

Énoncé 67

L'information sur l'acquisition de matières radioactives par Al-Qaida peut être considérée comme une rumeur si elle n'est pas étayée par des sources fiables. Cet énoncé rapporte une information selon laquelle Al-Qaida se serait procuré des matières radioactives au Pakistan, mais cette information est présentée comme étant sujet à controverse, puisque Islamabad l'aurait réfutée. En l'absence de

confirmation indépendante et de preuves concrètes, cette déclaration peut être considérée comme une rumeur non confirmée ou du moins comme une information non vérifiée. La réfutation par Islamabad peut être interprétée comme une tentative de détourner l'attention de l'accusation initiale, soulignant ainsi un élément potentiel de diversion.

Synthèse 67

Cet énoncé soulève des préoccupations graves en suggérant qu'Al-Qaida aurait pu se procurer des matières radioactives, mais la réfutation par Islamabad introduit un élément d'incertitude et de possible manipulation de l'information. L'ensemble de l'énoncé peut être perçu comme une tentative de susciter l'inquiétude tout en introduisant une certaine ambiguïté. L'intention de l'énoncé est de présenter une information potentiellement inquiétante sur la prétendue acquisition de matières radioactives par Al-Qaida. En utilisant le conditionnel et l'expression « *dit-on* », l'énoncé suggère une certaine incertitude quant à la véracité de cette information. La mention de la réfutation par Islamabad peut renforcer la nécessité de la prudence dans l'interprétation de telles allégations. L'objectif est de maintenir l'attention du lecteur sur la menace perçue tout en soulignant la nécessité de vérifier les informations auprès de sources officielles.

Énoncé 68

Cet énoncé rapporte une allégation selon laquelle Oussama Ben Laden aurait essayé d'obtenir de l'uranium très enrichi auprès des Sud-Africains en 1993. Cependant, sans fournir de preuves ou de sources spécifiques pour étayer cette affirmation, et en l'absence de confirmation indépendante, cette déclaration reste dans le domaine de la spéculation ou de la rumeur. Cette information peut être interprétée comme une tentative de détourner l'attention sur les activités supposées d'Al-Qaida dans le domaine nucléaire, elle peut susciter des questions sur les motivations et les actions de Ben Laden, ainsi que sur la sécurité nucléaire et la prolifération des armes.

Synthèse 68

Cet énoncé suggère que Ben Laden aurait tenté d'obtenir de l'uranium très enrichi en 1993, mais l'incertitude entourant cette affirmation souligne la

possibilité qu'il s'agisse d'une rumeur ou d'une information non vérifiée. L'énoncé peut être perçu comme une tentative de susciter l'inquiétude sans fournir de détails spécifiques qui pourraient étayer cette allégation.

Énoncé 69

En rapportant des contacts présumés entre le mollah Omar et Oussama Ben Laden, peut être interprété comme une information potentiellement spéculative, pouvant alimenter des rumeurs. Il s'agit plutôt d'une déclaration rapportant des informations provenant de plusieurs sources. Cependant, sans plus de détails sur ces sources ou sur la nature de leur information, il est difficile de confirmer la véracité de cette affirmation. Cela soulève la possibilité que cette déclaration puisse être considérée comme non vérifiée jusqu'à ce qu'elle soit corroborée par des preuves supplémentaires ou des confirmations indépendantes.

La mention de la reprise de contact, dans le contexte post-11 septembre, pourrait être considérée comme une tentative de diversion, attirant l'attention sur des développements possibles dans les relations entre des figures clés. Il convient de noter que cette déclaration pourrait susciter des questions ou des spéculations sur les implications de ce contact et sur la situation globale en Afghanistan à cette époque.

Synthèse 69

Cet énoncé rapporte que le Mollah Omar aurait repris contact avec Oussama Ben Laden ou ses assistants, basé sur plusieurs sources. L'emploi du conditionnel suggère une certaine prudence quant à la véracité de l'information. Dans le contexte post-11 septembre, cette information pourrait être perçue comme potentiellement significative, soulevant des questions sur les relations entre les acteurs clés du contexte géopolitique.

L'énoncé sous-entend que le mollah Omar et Oussama Ben Laden ou ses associés pourraient être impliqués dans des activités conjointes ou des discussions stratégiques. Cela soulève des préoccupations quant à une éventuelle résurgence de la coopération entre les talibans et les réseaux associés à Ben Laden, ce qui pourrait avoir des implications pour la sécurité régionale et internationale.

Énoncé 70

L'énoncé rapporte une proposition attribuée aux Américains concernant leur intention d'intervenir à chaque appel au djihad d'Al-Qaida. Cette déclaration est présentée sans fournir de détails supplémentaires ou de sources spécifiques pour étayer cette affirmation. En l'absence de vérification indépendante ou de preuves concrètes, cette déclaration reste dans le domaine de la spéculation ou de la rumeur. La notion de « *proposer d'intervenir à l'antenne à chaque appel au djihad* » pourrait être considérée comme une information qui détourne l'attention du lecteur, en mettant l'accent sur la réaction américaine plutôt que sur les actions d'Al-Qaida elles-mêmes.

Synthèse 70

Cet énoncé, en utilisant le conditionnel et en manquant de spécificités, peut susciter une certaine prudence quant à sa véracité. Il pourrait être interprété comme une tentative de discuter d'une proposition hypothétique des Américains dans le contexte du djihad d'Al-Qaida, mais l'information semble manquer de détails concrets. Il serait essentiel de rechercher des sources supplémentaires pour évaluer la crédibilité de cette information. L'intention de l'énoncé est de partager une information qui, bien que non confirmée de manière catégorique, suggère une initiative des Américains visant à intervenir à l'antenne à chaque appel au djihad d'Al-Qaida. L'utilisation du conditionnel peut servir à exprimer une certaine prudence quant à la véracité de cette proposition, tout en suscitant l'intérêt du lecteur quant aux actions potentielles des autorités américaines dans la lutte contre le djihadisme.

Énoncé 71

L'énoncé rapporte la propagation d'une information non confirmée, selon laquelle une attaque terroriste orchestrée par Al-Qaida serait responsable des destructions à Mombasa. Cette information est qualifiée de « rumeur », ce qui implique qu'elle n'a pas encore été vérifiée ou confirmée.

En relayant la rumeur d'une attaque terroriste orchestrée par Al-Qaida à Mombasa, cela pourrait détourner l'attention du public des faits réels et vérifiés concernant les événements survenus dans cette ville. Cela peut également susciter

des craintes et des réactions émotionnelles chez les personnes touchées par cette rumeur, sans qu'il y ait de preuves tangibles pour étayer cette affirmation.

Synthèse 71

Cet énoncé rapporte la propagation rapide d'une rumeur à Mombasa, suggérant qu'une attaque terroriste orchestrée par Al-Qaida est responsable des destructions. Bien que l'énoncé ne confirme pas la véracité de la rumeur, il met en évidence la perception instantanée et la diffusion rapide d'informations non confirmées au sein de la communauté. Cela souligne également l'impact des rumeurs sur la perception publique et la réaction des communautés locales face à de tels événements. La rumeur peut potentiellement fonctionner comme une diversion, en détournant l'attention des faits concrets vers des spéculations non étayées.

Énoncé 72

L'information est formulée avec une certaine réserve : « *ne cacherait pas* ». Cette formulation laisse entendre qu'il n'y a pas de certitude absolue quant aux actions ou opinions de l'imam, et donc, cela pourrait être interprété comme une rumeur non confirmée plutôt que comme un fait établi. La mention du fondamentalisme religieux et de la non-condamnation des attentats d'Al-Qaida peut potentiellement détourner l'attention vers des préoccupations liées à l'extrémisme.

Synthèse 72

L'énoncé met en lumière les croyances et les positions d'un imam d'origine tunisienne, soulignant son fondamentalisme religieux, sa promotion d'une pratique stricte de la charia, et son absence de condamnation des attentats d'Al-Qaida. Cependant, la formulation prudente en conditionnel laisse place à une certaine incertitude, ce qui peut être interprété comme une rumeur non confirmée. En raison de la façon dont il est formulé, l'énoncé pourrait être interprété comme impliquant une stigmatisation des Arabes et des Musulmans. Tout d'abord, en mettant en avant l'origine tunisienne de l'imam et en le décrivant comme fondamentaliste religieux, l'énoncé peut renforcer des stéréotypes négatifs associés aux Arabes et aux musulmans, en suggérant que ces caractéristiques sont intrinsèquement liées à

des attitudes extrémistes. Ensuite, en décrivant l'imam comme ne condamnant pas les attentats d'Al-Qaida, cela peut être perçu comme une généralisation injuste, suggérant que tous les membres de la communauté musulmane pourraient soutenir ou tolérer de telles actions, ce qui contribue à la stigmatisation de cette communauté. En outre, les termes « *fondamentalisme religieux* » et « *pratique rigoureuse de la charia* » peuvent être perçus comme chargés de connotations négatives dans certaines sociétés occidentales, renforçant ainsi les préjugés contre les musulmans et les Arabes. En résumé, bien que l'énoncé puisse simplement rapporter des faits, sa formulation pourrait néanmoins contribuer à la stigmatisation des Arabes et des Musulmans en associant des comportements extrémistes à cette communauté.

V.3. Tableau récapitulatif des énoncés analysés

	Analyse sémantique					
	Lexique et syntaxe	Ambiguïté	Déixis	Modaux et temps Ver.	Dénotation	Connotation
Énoncé 1	X	X	X		X	X
Énoncé 2	X	X	X		X	X
Énoncé 3	X	X			X	X
Énoncé 4	X	X			X	X
Énoncé 5	X	X	X		X	X
Énoncé 6	X	X	X		X	X
Énoncé 7	X	X	X		X	X
Énoncé 8	X	X		X	X	X
Énoncé 9	X	X	X		X	X
Énoncé 10	X	X	X		X	X
Énoncé 11	X	X	X	X	X	X
Énoncé 12	X	X	X	X	X	X
Énoncé 13	X	X		X	X	X
Énoncé 14	X	X	X	X	X	X
Énoncé 15	X	X	X	X	X	X
Énoncé 16	X	X	X	X	X	X
Énoncé 17	X	X	X	X	X	X
Énoncé 18	X	X	X	X	X	X
Énoncé 19	X	X	X	X	X	X
Énoncé 20	X	X	X	X	X	X
Énoncé 21	X	X	X	X	X	X
Énoncé 22	X	X	X	X	X	X
Énoncé 23	X	X	X	X	X	X
Énoncé 24	X	X	X	X	X	X
Énoncé 25	X	X	X		X	X
Énoncé 26	X	X	X		X	X
Énoncé 27	X	X	X		X	X
Énoncé 28	X	X	X		X	X
Énoncé 29	X	X	X		X	X
Énoncé 30	X	X	X		X	X
Énoncé 31	X	X	X		X	X
Énoncé 32	X	X	X		X	X
Énoncé 33	X	X	X		X	X
Énoncé 34	X	X	X		X	X
Énoncé 35	X	X	X		X	X
Énoncé 36	X	X			X	X
Énoncé 37	X	X	X		X	X
Énoncé 38	X	X	X		X	X
Énoncé 39	X	X			X	X
Énoncé 40	X	X	X		X	X

Énoncé 41	X	X			X	X
Énoncé 42	X	X	X	X	X	X
Énoncé 43	X	X	X	X	X	X
Énoncé 44	X	X		X	X	X
Énoncé 45	X	X	X	X	X	X
Énoncé 46	X	X	X	X	X	X
Énoncé 47	X	X	X	X	X	X
Énoncé 48	X	X	X	X	X	X
Énoncé 49	X	X	X	X	X	X
Énoncé 50	X	X	X	X	X	X
Énoncé 51	X	X	X	X	X	X
Énoncé 52	X	X	X	X	X	X
Énoncé 53	X	X	X	X	X	X
Énoncé 54	X	X	X	X	X	X
Énoncé 55	X	X	X	X	X	X
Énoncé 56	X	X	X	X	X	X
Énoncé 57	X	X		X	X	X
Énoncé 58	X	X	X		X	X
Énoncé 59	X	X	X	X	X	X
Énoncé 60	X	X	X	X	X	X
Énoncé 61	X	X	X	X	X	X
Énoncé 62	X	X	X	X	X	X
Énoncé 63	X	X	X	X	X	X
Énoncé 64	X	X	X	X	X	X
Énoncé 65	X	X	X	X	X	X
Énoncé 66	X	X		X	X	X
Énoncé 67	X	X		X	X	X
Énoncé 68	X	X		X	X	X
Énoncé 69	X	X		X	X	X
Énoncé 70	X	X		X	X	X
Énoncé 71	X	X	X	X	X	X
Énoncé 72	X	X	X	X	X	X

	Analyse pragmatique					
	Contexte de situation	Acte de langage	Implicatures	Présupposés	Sous-entendus	Identification de la rumeur et de la diversion
Énoncé 1	X	X	X	X	X	X
Énoncé 2	X	X	X	X	X	X
Énoncé 3	X	X	X	X	X	X
Énoncé 4	X	X	X	X	X	X
Énoncé 5	X	X	X	X	X	X
Énoncé 6	X	X	X	X	X	X
Énoncé 7	X	X	X	X	X	X

Énoncé 8	X	X	X	X	X	X
Énoncé 9	X	X	X	X	X	X
Énoncé 10	X	X	X	X	X	X
Énoncé 11	X	X	X	X	X	X
Énoncé 12	X	X	X	X	X	X
Énoncé 13	X	X	X	X	X	X
Énoncé 14	X	X	X	X	X	X
Énoncé 15	X	X	X	X	X	X
Énoncé 16	X	X	X	X	X	X
Énoncé 17	X	X	X	X	X	X
Énoncé 18	X	X	X	X	X	X
Énoncé 19	X	X	X	X	X	X
Énoncé 20	X	X	X	X	X	X
Énoncé 21	X	X	X	X	X	X
Énoncé 22	X	X	X	X	X	X
Énoncé 23	X	X	X	X	X	X
Énoncé 24	X	X	X	X	X	X
Énoncé 25	X	X	X	X	X	X
Énoncé 26	X	X	X	X	X	X
Énoncé 27	X	X	X	X	X	X
Énoncé 28	X	X	X	X	X	X
Énoncé 29	X	X	X	X	X	X
Énoncé 30	X	X	X	X	X	X
Énoncé 31	X	X	X	X	X	X
Énoncé 32	X	X	X	X	X	X
Énoncé 33	X	X	X	X	X	X
Énoncé 34	X	X	X	X	X	X
Énoncé 35	X	X	X	X	X	X
Énoncé 36	X	X	X	X	X	X
Énoncé 37	X	X	X	X	X	X
Énoncé 38	X	X	X	X	X	X
Énoncé 39	X	X	X	X	X	X
Énoncé 40	X	X	X	X	X	X
Énoncé 41	X	X	X	X	X	X
Énoncé 42	X	X	X	X	X	X
Énoncé 43	X	X	X	X	X	X
Énoncé 44	X	X	X	X	X	X
Énoncé 45	X	X	X	X	X	X
Énoncé 46	X	X	X	X	X	X
Énoncé 47	X	X	X	X	X	X
Énoncé 48	X	X	X	X	X	X
Énoncé 49	X	X	X	X	X	X
Énoncé 50	X	X	X	X	X	X
Énoncé 51	X	X	X	X	X	X
Énoncé 52	X	X	X	X	X	X

Énoncé 53	X	X	X	X	X	X
Énoncé 54	X	X	X	X	X	X
Énoncé 55	X	X	X	X	X	X
Énoncé 56	X	X	X	X	X	X
Énoncé 57	X	X	X	X	X	X
Énoncé 58	X	X	X	X	X	X
Énoncé 59	X	X	X	X	X	X
Énoncé 60	X	X	X	X	X	X
Énoncé 61	X	X	X	X	X	X
Énoncé 62	X	X	X	X	X	X
Énoncé 63	X	X	X	X	X	X
Énoncé 64	X	X	X	X	X	X
Énoncé 65	X	X	X	X	X	X
Énoncé 66	X	X	X	X	X	X
Énoncé 67	X	X	X	X	X	X
Énoncé 68	X	X	X	X	X	X
Énoncé 69	X	X	X	X	X	X
Énoncé 70	X	X	X	X	X	X
Énoncé 71	X	X	X	X	X	X
Énoncé 72	X	X	X	X	X	X

Conclusion

En conclusion de notre exploration approfondie de l'analyse sémantico-pragmatique de la rumeur, il est indéniable que la compréhension des subtilités linguistiques et contextuelles est impérative pour saisir pleinement les mécanismes de diffusion de l'information non officielle. Ce chapitre a jeté une lumière éclairante sur divers aspects, mettant en avant les intrications complexes entre l'implicite, l'explicite, et le contexte pragmatique dans lequel la rumeur évolue.

Nous avons commencé par explorer la dichotomie fondamentale entre l'implicite et l'explicite, soulignant la nécessité de décrypter ce qui est dit explicitement et ce qui est laissé à l'interprétation. Cette distinction, cruciale dans la compréhension des discours, prend une importance particulière dans le contexte des rumeurs, où la frontière entre la vérité et la spéculation peut être floue.

La partie suivante a plongé plus profondément dans l'implicite en examinant ses deux principales manifestations : le présupposé et le sous-entendu. Ces éléments, souvent présents de manière insidieuse dans la rumeur, contribuent à la création d'une atmosphère de mystère et d'ambiguïté propice à la propagation de l'information non vérifiée.

Notre exploration s'est ensuite concentrée sur l'implicite spécifiquement dans le contexte de la rumeur, mettant en lumière comment ces éléments subtils peuvent influencer la crédibilité et la réception des récits non officiels. Les dynamiques de l'implicite dans la rumeur sont révélatrices des mécanismes psychologiques et sociaux qui alimentent la propagation de l'information non confirmée.

Enfin, l'analyse sémantico-pragmatique a fusionné les dimensions sémantiques et pragmatiques pour offrir une perspective globale sur la transmission des rumeurs. Nous avons exploré la manière dont la signification des mots interagit avec le contexte, afin de produire des sens et façonner ainsi la manière dont les informations sont perçues, interprétées et transmises dans le contexte des rumeurs.

En somme, ce chapitre a éclairé les rouages complexes de la rumeur, mettant en évidence l'importance cruciale de l'analyse sémantico-pragmatique pour une compréhension approfondie de la manière dont les informations non officielles circulent, prennent forme et influencent les perceptions et les opinions dans notre société. Il constitue une étape clé dans notre démarche visant à dévoiler les multiples facettes de ce phénomène sociocommunautaire complexe et en constante évolution.

Conclusion générale

En adoptant une méthodologie basée sur l'analyse du discours, notre étude s'est focalisée sur l'impact des rumeurs et leur rôle crucial dans la perception des événements et leur influence sur l'opinion publique. Nous avons examiné en profondeur les différentes façons dont les rumeurs se propagent, sont amplifiées et interprétées dans le paysage médiatique contemporain, en particulier à la suite des événements du 11 septembre. De plus, nous avons examiné la manière dont les rumeurs sont glissées et présentées comme un sous-discours dans le discours journalistique de la presse écrite française, en analysant divers aspects tels que le choix de vocabulaire, les significations sémantiques, l'impact du contexte et les mécanismes pragmatiques dans l'intention de comprendre comment le sens est formé. Cette approche nous a permis de saisir le message véhiculé et d'apporter des nuances quant à son authenticité, en tenant compte de ses diverses facettes, à la fois explicites et implicites.

La nature de la rumeur est souvent spéculative et conjecturale, ce qui signifie qu'elle est basée sur des suppositions, des impressions subjectives ou des opinions personnelles plutôt que sur des faits vérifiables. Les rumeurs peuvent se propager rapidement et prendre de l'ampleur, même si elles ne sont pas fondées sur une base factuelle solide. Dans le cas des attentats du 11 septembre 2001, l'analyse de l'ensemble des énoncés-rumeurs constituant notre corpus tiré du journal *Le Monde* concernant Oussama Ben Laden, Al-Qaida et les événements associés révèle la complexité de la couverture médiatique.

En examinant les répercussions des médias et des déclarations officielles sur la perception publique des événements du 11 septembre. Il est indéniable que, même avec prudence, ces déclarations peuvent modeler cette perception et orienter les actions politiques et militaires dans un contexte de tension. Plusieurs éléments ressortent de cette analyse sémantico-pragmatique, une diversité d'informations, allant des revendications d'attentats aux détails sur les opérations antiterroristes, y compris des éléments liés aux enquêtes, aux réseaux financiers et aux supposées tentatives d'acquisition d'armes nucléaires. Certains énoncés sont formulés avec nuances, conditionnels ou sources non spécifiées, laissant place à l'incertitude,

tandis que d'autres présentent des opinions divergentes, reflétant des perspectives variées sur les actions de Ben Laden, ses liens supposés avec d'autres entités et la portée de son influence. En outre, certains éléments, comme les allégations sur les tentatives d'acquisition d'armes nucléaires, pourraient être considérés comme des tentatives de diversion, alimentant une atmosphère de peur et d'incertitude. L'analyse prend également en compte le contexte temporel, mettant en lumière l'évolution des informations au fil du temps, notamment après les attentats du 11 septembre 2001.

D'une part, les déclarations du Président Bush et d'autres autorités ont transformé le récit des événements, passant d'une éventualité accidentelle à une action délibérée, ce qui a influencé la perception du public et la réponse gouvernementale qui a suivi. Dans les heures et les jours suivant les attaques, les autorités américaines ont adopté une approche subtile dans la communication de leurs soupçons concernant Oussama Ben Laden, signalant leur intérêt croissant pour sa piste sans le nommer explicitement. Cette méthode permet de maintenir une flexibilité stratégique tout en préparant potentiellement le terrain pour de futures actions ou déclarations officielles. D'autre part, les énoncés analysés mettent en lumière comment les experts antiterroristes ont rapidement émis des hypothèses sur les suspects potentiels, même en l'absence de preuves tangibles, ce qui peut également influencer la perception publique et les enquêtes ultérieures. « Les discours des journalistes sont plutôt évocateurs et conduisent à condamner le riche Saoudien présenté comme l'ennemi numéro un des États-Unis. Les reportages dressent un portrait succinct du personnage où il est présenté comme le principal suspect de l'événement » (Lamy, 2005, p. 536)

Notre analyse a également examiné comment les médias peuvent influencer le récit en mettant en avant certaines figures et en diffusant des informations non confirmées susceptibles d'influencer l'opinion publique avant que des faits concrets ne soient établis. À ce propos, nous soulignons la question de la responsabilité des médias dans la vérification des faits et la gestion des rumeurs, tout en reconnaissant la nature infondée de certaines affirmations.

En période de crise, les hypothèses surgissent souvent en raison du manque d'informations officielles, favorisant ainsi la création et la diffusion de rumeurs. Ces dernières, formulées avec prudence sur le plan sémantique, mais chargées de sens sur le plan connotatif, peuvent servir de diversion en détournant l'attention du public des faits officiels vers la spéculation. La nécessité de comprendre et de nommer l'adversaire tout en restant prudent est palpable, reflétant le mélange de connaissances et de suppositions dans un contexte de crise. Les médias, en relayant des informations non confirmées, peuvent amplifier l'anxiété publique et aggraver la confusion.

De plus, les énoncés analysés démontrent la complexité des événements post-11 septembre et la manière dont les autorités et les médias ont dû jongler avec l'incertitude et la nécessité de fournir des informations précises dans une situation bouleversante. Mais ils révèlent aussi comment les désignations de responsabilité dans les discours officiels peuvent avoir des répercussions mondiales, influençant le sentiment de sécurité et augmentant les tensions internationales. En outre, les énoncés soulignent également l'impact des rumeurs et des informations non confirmées sur les marchés économiques et sur la perception publique de la menace terroriste. Ils illustrent aussi les tensions et les préoccupations internationales liées aux activités présumées de Ben Laden et de ses partisans dans différents pays. De surcroît, ils mettent en lumière les défis rencontrés par les enquêteurs et les autorités dans la vérification et la confirmation des informations dans un contexte post-11 septembre marqué par la suspicion et l'urgence de comprendre et d'agir contre le terrorisme international.

En réponse à notre problématique initiale sur le rôle de la rumeur en tant que contre-discours par rapport au discours officiel et dominant, il est clair que l'emploi d'énoncés implicites dans la diffusion de la rumeur a conduit à la diversion. L'examen des déclarations officielles et de leur médiatisation révèle comment des termes conditionnels et des focalisations sélectives sur des sujets précis peuvent amplifier des hypothèses non vérifiées, détournant ainsi l'attention du public de la vérité vérifiable. Cette tendance à la diversion est exacerbée dans

les périodes de crise, où la peur et l'incertitude alimentent la propagation rapide de rumeurs.

Les questions secondaires que nous avons formulées nous ont permis de cerner les mécanismes sous-jacents à cette stratégie de diversion. Nous avons constaté que les rumeurs destinées à jouer le rôle de diversion intègrent souvent des éléments sémantiques ambigus, utilisant des lexiques connotés pour susciter la curiosité et la spéculation ou même pour faire passer des messages implicites. De plus, les indices pragmatiques révèlent une intention délibérée de détourner l'attention du public sur des sujets spécifiques.

La rumeur, au-delà de son contenu explicite, véhicule toute une série d'implicites et de non-dits qui enrichissent sa signification. En analysant ces éléments, nous parvenons à déchiffrer les messages sous-jacents et les motivations qui vont au-delà de l'information purement factuelle. Cela permet d'appréhender la rumeur dans toute sa complexité et de comprendre les raisons pour lesquelles elle peut exercer une influence considérable sur les perceptions, les croyances et les comportements individuels et collectifs.

Premièrement, la rumeur, comme étant un discours, peut contenir des sous-entendus, transmettant des informations supplémentaires sans les énoncer explicitement, permettant ainsi de véhiculer des messages subtils, de renforcer des stéréotypes ou d'insinuer des associations négatives. Deuxièmement, elle repose souvent sur des présuppositions, utilisant les croyances préexistantes de l'auditoire pour asseoir sa crédibilité et faciliter son acceptation. Troisièmement, elle vise souvent à susciter des émotions spécifiques telles que la peur, la colère ou la solidarité, qui influencent la réception et l'interprétation de la rumeur. Quatrièmement, elle s'appuie sur des références culturelles et symboliques partagées par la communauté afin de consolider son adhésion et sa légitimité.

En définitive, la rumeur est étroitement liée à son contexte social et historique, reflétant les tensions, les préoccupations et les croyances d'une communauté à un moment précis. Comprendre ce contexte est essentiel pour saisir pleinement les implications de la rumeur.

De ce qui précède, nous affirmons que les rumeurs qui visent soit à détourner l'attention du public d'un sujet vers un autre, soit à exercer une influence sur l'opinion publique sont habilement utilisées comme une stratégie de diversion et cela se réalisera comme suit :

- i. En propageant une rumeur sensationnaliste ou choquante, les acteurs peuvent capter l'attention du public sur un événement ou une information inventée, détournant ainsi l'accent des faits réels ou des problèmes majeurs.
- ii. La rumeur peut jouer sur les émotions de l'auditoire, suscitant des réactions émotionnelles intenses qui dévient l'attention des véritables enjeux.
- iii. Une rumeur alarmante ou controversée peut ainsi entraver la réflexion rationnelle sur d'autres sujets.
- iv. En se concentrant sur des aspects secondaires d'une situation, la rumeur peut éloigner l'attention du public des éléments essentiels ou des véritables problèmes, créant ainsi une distorsion de la perception et occultant les enjeux réels.
- v. La vitesse de diffusion des rumeurs renforce leur efficacité en tant que diversion. Elles peuvent se répandre rapidement et toucher un large public avant même que la véracité des faits ne soit établie, générant ainsi une distraction momentanée.

En effet, il est important de noter que la diversion par le biais de rumeurs peut être intentionnelle, orchestrée par des acteurs ayant des motivations spécifiques, ou bien résulter d'une propagation spontanée de rumeurs parmi le public. Dans tous les cas, la rumeur peut servir de stratégie pour détourner l'attention, manipuler les perceptions et occulter les véritables enjeux.

La rumeur peut être considérée comme une forme de manipulation au service de la diversion. La manipulation consiste à influencer ou à tromper délibérément les personnes en utilisant des techniques de communication spécifiques. Dans le contexte de la rumeur, la manipulation peut être utilisée pour détourner l'attention, manipuler les perceptions et influencer les opinions. Certaines sources anonymes ont peut-être cherché à manipuler l'opinion publique

en diffusant des rumeurs ou des informations non vérifiées qui étaient favorables à leur agenda politique ou à leurs intérêts personnels. Cependant, il est difficile de confirmer avec certitude si certains discours ont été motivés par des intentions malveillantes ou simplement par des erreurs ou des inexactitudes.

Il est possible que certains discours prononcés par des sources non identifiées aient été des rumeurs diffusées pour orienter l'opinion publique américaine après les attentats du 11 septembre. Il est essentiel de rappeler que les événements ont eu un impact considérable sur la politique américaine et ont été utilisés pour justifier l'invasion de l'Irak en 2003, ainsi que pour renforcer la surveillance et les mesures de sécurité aux États-Unis.

La propagation de rumeurs attribuant la responsabilité des attaques uniquement à Oussama Ben Laden a profondément influencé l'opinion publique et la perception générale de cet événement historique. En affirmant le rôle prédominant de Ben Laden et d'Al-Qaida dans les attaques, ces rumeurs ont renforcé l'idée que cette organisation terroriste représentait une menace sérieuse pour la sécurité mondiale, stimulant ainsi les efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et les mesures de sécurité renforcées à l'échelle nationale et internationale.

Ces rumeurs ont également alimenté le discours antiterroriste, mettant en avant la nécessité de poursuivre et de neutraliser les groupes comme Al-Qaida, ce qui a eu des répercussions sur les politiques de sécurité nationale et internationale. En parallèle, la diffusion de ces rumeurs a accru la peur et l'anxiété dans le public, suscitant des inquiétudes quant à la sécurité individuelle et collective, ainsi que des réactions de méfiance envers ceux perçus comme liés à des groupes terroristes. De plus, la focalisation sur Al-Qaida et Oussama Ben Laden a exacerbé la stigmatisation et la discrimination envers les musulmans et les personnes d'origine arabe, entraînant des tensions et des préjugés supplémentaires.

En revanche, certaines rumeurs ont remis en question la version officielle des événements, ce qui a nourri la formation de théories du complot et une méfiance envers les autorités gouvernementales et les médias traditionnels.

En résumé, la diffusion de rumeurs concernant la responsabilité d'Al-Qaida et d'Oussama Ben Laden dans les attaques du 11 septembre a eu un impact profond sur la manière dont ces événements ont été perçus et interprétés par le public, influençant les politiques, les attitudes et les perceptions à l'échelle mondiale.

Nos hypothèses initiales ont été pleinement validées par notre analyse analytique. Les rumeurs, en tant que forme de communication implicite, sont confectionnées dans le but de détourner l'attention en intégrant des énoncés ambigus chargés d'un vocabulaire connoté pour éveiller la curiosité et lancer des spéculations, influençant ainsi les perceptions. La rumeur est clairement perçue comme une forme de manipulation, car elle cherche souvent à façonner les opinions en présentant des informations potentiellement biaisées ou trompeuses. De plus, elle peut être vue comme un outil de diversion, déformant la réalité, créant une illusion de vérité, exploitant les émotions et les peurs pour détourner l'attention et façonner les opinions. Par le biais de son implication implicite, la rumeur pourrait également être conçue pour polariser l'opinion publique ou créer une controverse afin de détourner l'attention de certains sujets.

Notre recherche offre une perspective intéressante sur le rôle implicite des rumeurs dans la formation de l'opinion publique. Cependant, comme toute étude, elle présente des limites et ouvre des pistes pour d'autres explorations. Les limites de notre recherche résident dans sa spécificité au contexte et à la période examinés (les événements du 11 septembre 2001 aux États-Unis), ce qui restreint potentiellement son application à d'autres contextes ou moments. En ce qui concerne les perspectives, il est essentiel de continuer les recherches pour approfondir la compréhension des mécanismes sous-jacents à la propagation et à l'impact des rumeurs dans le discours journalistique, en particulier en étudiant leur interaction avec les réseaux sociaux et les technologies de l'information.

Références Bibliographiques

Ouvrages

- Aldrin, P. (2005). *Sociologie politique des rumeurs*, éditions Puf.
- Amosy, R. (2014). *Apologie de la polémique*, éditions Puf.
- Amosy, R. & Pierrot, A. H. (2011). *Stéréotypes et clichés, langue, discours, société*, éditions Armand Colin.
- Amosy, R. (1998). *L'argumentation dans le discours*, 2^e édition, éditions Armand Colin.
- Arquembourg, J. (2011). *L'évènement et les médias, les récits médiatiques des tsunamis et les débats publics (1755-2014)*, éditions des archives contemporaines.
- Baylon C. & Mignot, X. (2005). *Initiation à la sémantique du langage*, éditions Armand Colin.
- Baylon C. & Fabre, P. (1990). *Initiation à la linguistique, cours et applications corrigés*, éditions Mehdi.
- Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, éditions Gallimard. 2 vol.
- Bernier, M-F. (2014). *Éthique et déontologie du journalisme*, 3^e édition, éditions Presse de l'Université Laval.
- Beyssade, C. (2017). *Sous le sens pour une sémantique multidimensionnelle*, éditions PUV
- Bracops, M. (2006). *Introduction à la pragmatique*, éditions de Boeck.
- Breton, P. (2020). *La parole manipulée*, 4^e édition, éditions La découverte.
- Breton, P. (2003). *L'argumentation dans la communication*, 3^e édition, éditions La découverte.
- Charaudeau, P. (2013). *La conquête du pouvoir*, éditions L'Harmattan.
- Charaudeau, P. (2011). *Les médias et l'information, l'impossible transparence du discours*, 2^{ème} édition, éditions de Boeck.
- Charaudeau, P. (2008). *La justification d'une approche interdisciplinaire de l'étude des médias*, dans : *L'analyse linguistique des discours médiatiques*, Les éditions Nota bene.

- Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, éditions du Seuil.
- Charron, J. & Jacob, L. (1999). *Énonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement*, Université Laval.
- Courtés, J. (2013). *La sémiotique du langage*, éditions Armand Colin.
- De Broucker, J. (1995). *Pratique de l'information et Écritures journalistiques*, éditions CFPJ.
- Dubois, J. & al. (2002). *Dictionnaire de linguistique*, éditions Larousse-Bordas.
- Ducard, D. (2004). *Entre grammaire et sens études sémiologiques et linguistiques*, éditions OPHRYS
- Ducrot, O. (1991). *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique*, éditions Hermann.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*, éditions les éditions des minuit.
- Duyck, A. (2016). *La République des rumeurs 1958-2016*, éditions Flammarion
- Derville, G. (2017). *Le pouvoir des médias*, 4^{ème} édition, éditions Presses Universitaires de Grenoble.
- Détrie, C. & al. (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours, une approche praxématique*, éditions champion, Paris.
- Froissart, P. (2010). *La rumeur, Histoire et fantasmes*, éditions Belin
- Gaildraud, L. (2012). *Orchestrer la rumeur*, éditions Eyrolles.
- Géré, F. (2011). *Dictionnaire de la désinformation*. Paris, éditions Armand Colin.
- Grevisse, B. (2014). *Écritures journalistiques stratégies rédactionnelles, multimédia et journalisme narratif*, 2^e édition, éditions de Boeck.
- Huyghe, F-B. (2016). *La désinformation, les armes des faux*. Paris, éditions Armand Colin.
- Jeangène Vilmer, J-B. & al. (2018). *Les Manipulations de l'information : un défi pour nos démocraties*, rapport du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) du ministère des Armées, Paris, août 2018.

- Kapferer, J-N. (1987). *Rumeurs le plus vieux média du monde*, éditions Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2009). *L'énonciation*, éditions Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Le discours en interaction*, éditions Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L'implicite*, édition Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1977). *La connotation*, 3^{ème} édition, éditions Presses Universitaire de Lyon.
- Kratschmer, A. Birkelund, M. Therkelsen, R. (2009). *La polyphonie : outil heuristique, linguistique, littéraire et culturel*, éditions Frank & Timme
- Leclerc, A. (1997). *L'entreprise de presse et le journaliste*, éditions Presses de l'université du Québec
- Lecomte, J. (2013). *Les 30 notions de la psychologie*, éditions Dunod.
- Ledent, R. (1974). *Comprendre la sémantique*, éditions Marabout université.
- Lefevre, M. (2022). *La politique étrangère Américaine*, éditions Presses Universitaires de France.
- Lemay, M. (2022). *Intox, Journalisme d'enquête, Désinformation, et « cover-up »*, éditions Québec Amérique inc.
- Lits, M. & Desterbecq, J. (2017). *Du récit au récit médiatique*, 2^e édition, éditions de Boeck.
- Maingueneau, D. (2014). *Discours et analyse du discours*, éditions Armand Colin.
- Maingueneau, D. (2012). *Analyser les textes de communication*, éditions Armand Colin.
- Maingueneau, D. (2002). *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, problèmes et perspectives*, éditions Hachette.
- Maingueneau, D. (1996). *Les termes clés de l'analyse du discours*, éditions Seuil.
- Maingueneau, D. (1991). *L'analyse du discours*, éditions Hachette.
- Maingueneau, D. (1986). *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, éditions Bordas.
- Maingueneau, D. (1984). *Genèses du discours*, 2^e édition, éditions Pierre Mardaga.

- Maltais, R. (2021). *L'écriture journalistique sous toutes ses formes*. Troisième édition revue et augmentée, éditions les presses de l'Université de Montréal
- Moeschler, J. & Reboul, A. (1994). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, éditions Seuil.
- Moirand, S. (2007). *Le discours de la presse quotidienne*, éditions Puf.
- Neveu, F. (2004). *Dictionnaire des sciences du langage*, éditions Armand Colin.
- Pottier, B. (1992). *Sémantique générale*, éditions Puf.
- Pozierak-Trybisz, I. (2015). *Analyse sémantique des prédicats de communication*, éditions Peter Lang.
- Rastier, F. (2012). *Sémantique interprétative*, éditions Puf.
- Reumaux, F. (1998). *La rumeur, message et transmission*, 2^e édition, éditions Armand Colin.
- Renard, J-B. (2022). *Rumeurs et légendes urbaines*, 5^e édition mise à jour : février, éditions Puf.
- Rieffel, R. (2005). *Sociologie des médias*, éditions Ellipses, Paris
- Ringoot, R. (2014). *Analyser le discours de presse*, éditions Armand Colin.
- Ringoot, R. & Utard, J-M. (2009). *Les genres journalistiques. Savoir et savoir-faire*, éditions L'Harmattan.
- Roussarie, L. (2016). *Manuel de sémantique formelle*, éditions électronique.
- Salleron, L. (1965). *Comment informer honnêtement*, Centre d'études politiques et civiques, Épinal.
- Sauvy, A. (1987). *De la rumeur à l'histoire*, éditions Dunod.
- Sarfati, G-E. (2007). *Eléments d'analyse du discours*, éditions Armand Colin.
- Schwarze, C. (2001). *Introduction à la sémantique lexicale*, éditions Gunter Narr.
- Simon, L. (2015). *Les rumeurs*, éditions de Boeck.
- Stoiciu, G. (2006). *Comment comprendre l'actualité. Communication et mise en scène*. Éditions Presses de l'Université du Québec.
- Sunstein, C. R. (2012). *Anatomie de la rumeur*, éditions Markus Haller.
- Tamba, I. (2005). *La sémantique*, 5^e édition, éditions Vendôme.
- Tamine, J-G. (2010). *La grammaire, phonologie, morphologie, lexicologie, Tome I*, 4^e édition, éditions Armand Colin.

Van de Winkel, A. (2012). *Gérer les rumeurs, Ragots et autres bruits*, éditions edipro.

Van Den Heuvel, P. (1985). *Parole mot silence Pour une poétique de l'énonciation*, éditions LIBRAIRIE JOSÉ CORTI

Volkoff, V. (2004). *La désinformation arme de guerre*, éditions l'Age de l'Homme.

Zefferey S. & Moeschler, J. (2012). *Initiation à l'étude du sens sémantique et pragmatique*, éditions sciences humaines.

Thèses et mémoires

Adeline, M. (2004). *Les rumeurs en tant que phénomène d'influence sociale, dossier de psychologie sociale*, A.C. Sordet et E. Moraillon, Université de psychologues praticiens de Lyon, Mai 2004.

Amari, N. (2008). *Mise en discours d'une différenciation sexuelle et construction romanesque d'une identité féminine dans un corpus de textes du XVIIIème siècle*. Thèse de doctorat nouveau régime en langue, discipline : sciences du langage, analyse de discours. Université d'Alger.

Demoures, A. (2015). *Lieux de rumeurs, lieux de co-mémorations*, vers la reconstruction d'un passé. Le cas d'AZF. Thèse de doctorat en Psychologie Sociale, Université Lumière Lyon 2. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01204650>

Houdremont, C. (1999). *Rumeur et psychologie des foules Problèmes définitionnels et analyse comparative des mécanismes de transmission de la rumeur et de la psychologie des foules*, Mémoire de maîtrise en communication. Louvain-la-Neuve : Université de Louvain-la-Neuve.

Kheniche, R. (2009). *La rumeur politique dans la presse : mise en scène et rapport du pouvoir*, Mémoire de magister en science du langage, université Alger2.

Lamy, A. (2005). *La médiatisation de l'« apocalypse »*, Le traitement médiatique des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis dans la presse et à la télévision françaises (11-18 septembre 2001). Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la Communication. Université Paul Verlaine-Metz

Rescan, T. (2019). *La notion de rumeur en information-documentation : un état des lieux*, Mémoire de Master MEEF, Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie de Nantes.

Vidart, J. (2013). *Les légendes contemporaines : entre folklore et rumeurs*, mémoire de séminaire, Université lumière Lyon 2, septembre 2013.

Articles

Aboutayeb, M. (2022). *La rumeur au croisement du discours et du social. Le Discours de la rumeur à l'Ere numérique*, <https://hal.science/hal-03644188/document> consulté le 23/12/2021

Adam, J-M. (1997). *Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite*. In : Pratiques : linguistique, littérature, didactique, n°94. Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite. pp. 3-18. https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1997_num_94_1_1800 consulté le 11/07/2020

Aldrin, P. (2005). *Il n'y a que la vérité qui compte*. Sciences humaines, Sciences Humaines, pp. 15-23. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00283265> consulté le 15/03/2019

Aldrin, P. (2003). *Penser la rumeur une question discutée des sciences sociales*, Genèses 2003/1 (n° 50), p. 126-141. <http://www.cairn.info/revue-geneses-2003-1-page-126.htm> consulté le 18/03/2019

Audureau, W. & Dagorn, G. (2021). 11-Septembre : les huit principales théories du complot décortiquées, https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2021/09/11/11-septembre-les-huit-principales-theories-du-complot-decortiquees_6094267_4355770.html#huit-anchor-pourquoi-les-tours-s consulté le 23/02/2022

Bazié, I. (2004). *Texte littéraire et rumeur : fonctions scripturaires d'une forme d'énonciation collective*. Protée, 32, (3), 65–76. <https://doi.org/10.7202/011260ar> consulté le 12/06/2021

Benyamina, H. (2014). *Spécificités du style journalistique*, Majallat Allougha oua littissale (langue et communication) Revue du laboratoire de recherche "Langue

Arabe et Communication” Université d’Oran- Algérie,
<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/50279> consulté le 19/07/2023

Bestandji, N. (2009). *Représentations et implicite dans le discours journalistique*,
<https://sites.univ-lyon2.fr/resolang/download/RL04/RL04-Bestandji.pdf> consulté le 10/05/2019

Bisanswa, J. K. (2004). *Pragmatique de la rumeur : dans Le Cavalier et son ombre de Boubacar Boris Diop*. Protée, 32(3), 77–86.
<https://doi.org/10.7202/011261ar> consulté le 16/09/2018

Bonhomme, J. (2018). Ragot et rumeurs, anthropologie, Encyclopædia Universalis [en ligne], <http://www.universalis-edu.com/encyclopedia/ragots-et-rumeurs-anthropologie> consulté le 07/11/2019.

Boyer, J-F. (2014). *La rumeur : Vérité ou Mensonge*, Mis en ligne le 13 Décembre 2014, <http://sophia-cholet.over-blog.com/2014/12/la-la-rumeur-verite-ou-mensonge-par-jean-francois-boyer.html> consulté le 15/03/2019

Bres, J. (2009). *Sémantique discursives*, <http://asl.univ-montp3.fr/masterRECHERCHE/M1/j.bres/V12.pdf> consulté le 20/04/2019

Brodin, O. & Roux, E. (1990). *Les recherches sur les rumeurs : Courants, méthodes, enjeux managériaux*, Recherche et Applications en Marketing, Vol. 5, No. 4 (1990), pp. 45-70 <http://www.jstor.org/stable/40571991> consulté le 15/11/2022

Charaudeau, P. (2009). *Le discours de manipulation entre persuasion et influence sociale*, Acte du colloque de Lyon, <http://www.patrick-charaudeau.com/Le-discours-de-manipulation-entre.html> consulté le 3/04/2023

Charaudeau, P. (2009). *Il n’y a pas de société sans discours propagandiste*, <http://www.patrick-charaudeau.com/Il-n-y-a-pas-de-societe-sans.html> consulté le 20/03/2023

Charaudeau, P. (2007). *Analyse du discours et communication. L’un dans l’autre ou l’autre dans l’un ?* Semen [En ligne], 23 | <https://doi.org/10.4000/semen.5081> consulté le 02/09/2022

- Charaudeau, P. (2006). *Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives*, Revue SEMEN 22, Énonciation et responsabilité dans les médias, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, novembre, 2006 <http://www.patrick-charaudeau.com/Discours-journalistique-et.html> consulté le 10/05/2019
- Charaudeau, P. (2005). *Sémantique de la langue, sémantique du discours*, Actes du colloque en hommage à Bernard Pottier, (références à compléter), 2005 <http://www.patrick-charaudeau.com/Semantique-de-lalangue-semantique.html> consulté le 04/05/2019
- Charaudeau, P. (2001). *Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle*, Analyse des discours. Types et genres, Éd. Universitaires du Sud, Toulouse, <http://www.patrick-charaudeau.com/Visees-discursives-genres.html> consulté le 12/05/2021
- Charaudeau, P. (2000). *L'événement dans le contrat médiatique*, Dossiers de l'audiovisuel n°91, La télévision de l'événement, La documentation française, Paris, mai-juin. <http://www.patrick-charaudeau.com/L-evenement-dans-le-contrat.html> consulté le 30/04/2022
- Charaudeau, P. (1984). *Le discours propagandiste*, Le français dans le monde, 182. In Le Français dans le monde N°182, Hachette-Larousse, Paris, janvier, 1984 <http://www.patrick-charaudeau.com/Le-discours-propagandiste.html> consulté le 01/04/2021
- Chomsky, N. (2010). *Les dix stratégies de manipulation de masses*, https://paulmasson.atimbli.net/IMG/pdf_DOCUMENT_SHOMSKY-2.pdf consulté le 10/02/2020
- Clément, J. (2010). *Une influence plutôt indirecte sur la politique*, IRIS éditions, « Revue internationale et stratégique » 2010/2 n° 78 | pages 75 à 79. <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2010-2-page-75.htm> consulté le 16/09/2023
- Colombani, J-M. (2018). *Le Monde, prescripteur d'opinions ?* Dans Commentaire 2018/2 (Numéro 162), pages 405 à 412 Éditions Commentaire SA

<https://www.cairn.info/revue-commentaire-2018-2-page-405.htm> consulté le 15/01/2023

Dasquié, G. (2007). *Oussama Ben Laden et ses projets d'attaque étaient connus des services français avant le 11 septembre 2001*. Article publié sur : https://www.lemonde.fr/societe/article/2007/04/16/ce-que-les-services-francais-savaient-de-ben-laden-en-2000_896448_3224.html consulté le 08/11/2020

Debret, J. (2020). *Les normes APA françaises : Guide officiel de Scribbr basé sur la septième édition (2019) des normes APA*. Scribbr. <https://www.scribbr.fr/manuel-nomres-apa/> consulté le 05/05/2022

De Craecker-Dussart, C. (2012). *La rumeur : une source d'informations que l'historien ne peut négliger. À propos d'un recueil récent, À propos d'un recueil récent*. *Le Moyen Age*, CXVIII, 169-176. <https://doi.org/10.3917/rma.181.0169> consulté le 01/05/2022

DiFonzo, N. & Bordia, P. (2006). *Rumeurs, ragots et légendes urbaines. Contextes, fonctions et contenus*. Dans *Diogène* 2006/1 (n° 213), pages 23 à 45. <https://www.cairn.info/revue-diogene-2006-1-page-23.htm> consulté le 13/04/2023

Donovan, P. (2006). *Vaines paroles ? Un siècle de recherche sur la rumeur*, *Diogène* 2006/1 (n° 213), pages 74 à 106, <https://www.cairn.info/revue-diogene-2006-1-page-74.htm> consulté le 15/04/2023.

Dorna, A. (2009). *Discours de propagande et techniques de manipulation*, *Argumentum. Journal of the Seminar of Discursive Logic, Argumentation Theory and Rhetoric*, no 7, p. 41-55. https://www.fssp.uaic.ro/argumentum/numarul%207/03_Dorna_tehno_final.pdf consulté le 15/05/2022

Emmanuel, T. (2006). *La « rumeur » des journalistes*, Dans *Diogène* 2006/1 (n° 213), pages 133 à 152. Éditions Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/revue-diogene-2006-1-page-133.htm> consulté le 27/08/2023

- Emanuele, V. (2011). *Le 11 septembre 2001, heure par heure*, publié le 6 septembre 2011 à 17h13, <https://www.franceinter.fr/info/le-11-septembre-2001-heure-par-heure> consulté le 14/10/2020
- Froissart, P. (2022). *L'invention de la lutte contre les rumeurs*, Le Temps des médias, 2022/1 (n° 38), p. 223-240. <https://www-cairn-info.snd11.arn.dz/revue-le-temps-des-medias-2022-1-page-223.htm> consulté le 22/09/2023
- Froissart, P. (2018). *Rumeur, Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 29 janvier 2018, <http://publicationnaire.humanum.fr/notice/rumeur/> consulté le 02/02/2019
- Froissart, P. (2016). *Penser la rumeur : un concept récent et controversé*, <https://larevuedesmedias.ina.fr/penser-la-rumeur-un-concept-recent-et-controverse> consulté le 27/03/2020
- Froissart, P. (2011). *Elle court, elle court la rumeur*, <https://www.cairn.info/revue-sens-dessous-2011-2-page-83.htm> consulté le 02/06/2020
- Froissart, P. (2004). *Rumeurs et emballlements. Comment les décrire, comment leur résister ?* MédiaMorphoses, Institut National de l'Audiovisuel (INA), pp.5-20. https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00392069/document Consulté le 10/05/2019
- Froissart, P. (2001). *Historicité de la rumeur, la rupture de 1902*, Dans Hypothèses 2001/1 (4), pages 315 à 326. <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2001-1-page-315.htm> consulté le 02/04/2023
- Froissart, P. (2000). *L'invention du "plus vieux média du monde"*, <http://pascalfroissart.free.fr/0-froissart-rumeur-pdf/2000-froissart-rumeur-invention.pdf> consulté le 04/05/2019
- Gerstlé, J. (2002). *L'impact politique et électoral des messages télévisés*, in Les Dossiers de l'audiovisuel, n° 102, mars-avril, p. 70-72.
- Harel, S. (2004). *L'ambilogie, forme contemporaine de la rumeur*. Protée, 32(3), 9–24. <https://doi.org/10.7202/011255ar> consulté le 12/04/2022
- Imbert, G. (1982). *Stratégies discursives et non-dit dans les discours de la presse - A propos de « El País »*. In : Mélanges de la Casa de Velázquez, tome 18-1, 405

1982. pp. 361-379; https://www.persee.fr/doc/AsPDF/casa_0076-230x_1982_num_18_1_2372.pdf consulté le 10/05/2019
- Klein, A. & Marié, S. (1995). *Rumeur et presse écrite*. In La galaxie des rumeurs (pp. 41-107). Vie Ouvrière. <https://pure.unamur.be/ws/portalfiles/portal/55319412/7277.pdf> Consulté le 10/05/2022
- Krieg, A. (2000). *Analyser le discours de presse*, Communication [En ligne], vol. 20/1 | 2000, mis en ligne le 11 août 2016, <http://journals.openedition.org/communication/6432> consulté le 30/04/2022
- Lazar, J. (1993). *Les médias et les rumeurs en temps de crise : analyse de divers discours sur le sida*. In : Communication. Information Médias Théories, volume 14 n°1, printemps 1993. Crise. pp. 128-146. https://www.persee.fr/doc/comin_1189-3788_1993_num_14_1_1624 consulté le 15/06/2020
- Le Monde. (2004). *Il y a 30 ans, le scandale du Watergate et la chute de Nixon*. Publié sur : https://www.lemonde.fr/archives/article/2004/08/06/il-y-a-30-ans-le-scandale-du-watergate-et-la-chute-de-nixon_374675_1819218.html consulté le 14/12/2023
- Le Monde. (2021). « *Le Monde* », un média généraliste et indépendant. Publié sur : https://www.lemonde.fr/le-monde-et-vous/article/2021/01/20/le-monde-un-media-generaliste-et-independant_6066942_6065879.html consulté le 15/01/2022
- Maingueneau, D. (1979). *L'analyse du discours*, In : Repères, n°51. Analyse des discours. PP. 3-27, https://www.persee.fr/doc/reper_0755-7906_1979_num_51_1_1614 consulté le 04/05/2019
- Maurus, V. (2010). *Ligne politique ? La « ligne politique » du journal est un mythe. Le Monde n'en a pas, n'en a jamais eu*. Article consultable sur : https://www.lemonde.fr/idees/article/2010/10/30/ligne-politique-par-veronique-maurus_1433279_3232.html consulté le 20/03/2022

- Monnier, A. (2020). *Covid-19 : de la pandémie à l'infodémie et la chasse aux fake news*. Recherches & éducations, [En ligne], HS | <http://journals.openedition.org/rechercheseducations/9898> consulté le 16/08/2020
- Naïm, M. (2011). *Ben Laden, du bigotisme au terrorisme*. Article publié sur : https://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2011/05/02/ben-laden-du-bigotisme-au-terrorisme_1515625_3216.html consulté le 25/06/2019
- Nolke, H. (2008). *La polyphonie linguistique avec un regard sur l'approche scandinave*. Conférences plénières. Congrès Mondial de Linguistique Française <https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08343.pdf> consulté le 12/10/2021
- Orlandi, E.P. (2001). *Rumeurs et silences. Les trajets des sens, les parcours du dire*, Éditions de la Sorbonne | « Hypothèses » 2001/1 4 | pages 257 à 266, <https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2001-1-page-257.htm> consulté le 04/08/2020
- Paillard, B. (1990). *L'écho de la rumeur*. In : Communications, 52, 1990. Rumeurs et légendes contemporaines. pp. 125-139; <https://doi.org/10.3406/comm.1990.1787> consulté le 21/05/2019
- Picard, D. (1992). *De la communication à l'interaction : l'évolution des modèles*. In : Communication et langages, n°93, 3ème trimestre 1992. pp. 69-83. http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1992_num_93_1_2380 consulté le 28/10/2020
- Ploux, S. (2014). *Modèles et sémantique lexicale*, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00934830/document> consulté le 10/04/2019
- Predescu, E. & Gelan, C. (2011). *Discours et langage journalistique*, Diacronia.or <https://www.scribd.com/document/446789556/BDD-A20429> consulté le 11/07/2021
- Ramonet, I. (2003). *Armes d'intoxication massive. Mensonges d'Etat*. Éditorial, <https://www.monde-diplomatique.fr/2003/07/RAMONET/10193> consulté le 06/03/2022

- Rémy, E. (1993). *Comment saisir la rumeur ?* Ethnologie française, nouvelle série, T. 23, No 4, mélange (Décembre 1993), pp. 591-602. <http://www.jstor.org/stable/40989501> consulté le 02/02/2019
- Reumaux, F. (1990). *Traits invariants de la rumeur*. In : Communications, 52, 1990. Rumeurs et légendes contemporaines, sous la direction de Véronique Campion-Vincent et Jean-Bruno Renard. pp. 141-159. https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1990_num_52_1_1788 consulté le 24/04/2019
- Rouquette, M. & Boyer, H. (2010). *Citoyens penseurs et politiques pensées. Les récits de rumeur*. Rumeurs en politique, Mots. Les langages du politique n° 92, Lyon, ENS Editions. <http://journals.openedition.org/mots/19416> consulté le 23/03/2022
- Rouquette, M. (2006). *Théorie des rumeurs et théorie des problèmes*. Diogène, 213, 46-53. <https://doi.org/10.3917/dio.213.0046> consulté le 24/04/2020
- Rouquette, M. (1990). Le syndrome de rumeur. In : Communications, 52, Rumeurs et légendes contemporaines. pp. 119-123. https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1990_num_52_1_1786#:~:text=Elle%20renvoie%20toujours%20%C3%A0%20un,rumeurs%20est%20Dil%20inv%C3%A9rifiable%20directement consulté le 06/11/2019
- Russo, R. (1963). *VIII. La fonction informationnelle dans le monde contemporain et la technique du traitement de l'information*. In R. Poirier (Ed.), *Entretiens en marge de La science nouvelle* (pp. 129-138). Berlin, Boston : De Gruyter Mouton. <https://doi.org/10.1515/9783112313503-009> consulté le 13/06/2023
- Saitta, E. (2005). *Le monde, vingt ans après*, Dans Réseaux 2005/3 (no 131), pages 189 à 225 Éditions Lavoisier. <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2005-3-page-189.htm> consulté le 21/01/2021
- Scharnitzky, P. (2007). *La fonction sociale de la rumeur*. Migrations Société, 109, 35-48. <https://doi.org/10.3917/migra.109.0035> consulté le 12/06/2022

Semujanga, J. (2004). *La rumeur : Une parole en acte ?* Protée 323, p. 5–8. ?
<https://www.erudit.org/fr/revues/pr/2004-v32-n3-pr959/011254ar.pdf> consulté le 10/05/2019

Taïeb, E. (2006). *La « rumeur » des journalistes*, Presses Universitaires de France | « Diogène », 2006/1 n° 213 | pages 133 à 152
<https://www.cairn.info/revue-diogene-2006-1-page-133.htm> consulté le 10/05/2019

Taïeb, E. (2003). *De quelques rumeurs après le 11 septembre 2001*. In : Quaderni, n°50-51, Printemps 2003. Images de l'Amérique du Nord vues par elle-même ou vues par les autres pp. 5-22. http://www.persee.fr/doc/quad_0987-1381_2003_num_50_1_1214 consulté le 04/08/2020

Tourev, P. (2011). *Stratégie de la diversion : contre-feux pour débrancher le cerveau, Un art dans lequel Nicolas Sarkozy excelle*,
https://www.toupie.org/Textes/Strategie_diversion.htm consulté le 14/10/2020

Urbanski, S. (2020). *Les Théories du complot Moyen d'explication légitime, pensée irrationnelle, étiquette commode ?* Recherches & éducations [En ligne], 21 | Février 2020.: <http://journals.openedition.org/rechercheseducations/8311> consulté le 28/04/2023

Sitographie

<https://www.lemonde.fr>

<https://www.monde-diplomatique.fr/2015/06/A/53078> consulté le 17/02/2020

<https://scholar.lib.vt.edu/>

CNRTL. (s.d.). Intox. Dans lexicographie.

<https://www.cnrtl.fr/definition/intox/substantif> consulté le 31/01/2021

CNRTL. (s.d.). Mensonge. Dans lexicographie.

<https://www.cnrtl.fr/definition/mensonge%20/substantif> consulté le 31/01/2021

CNRTL. (s.d.). Contrevérité. Dans lexicographie.

<https://www.cnrtl.fr/definition/contrev%C3%A9rit%C3%A9/substantif> consulté le 31/01/2020

Cambridge Dictionary. (s.d.). Fake news. Dans définition.

<https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/fake-news> consulté le 31/01/2021

Orthodidacte dictionnaire. (s.d.). Fake news.
<https://dictionnaire.orthodidacte.com/article/definition-fake-news> consulté le 31/01/2021

https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Monde. consulté le 31/01/2021

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2020/03/18/non-cette-video-virale-ne-prouve-pas-que-le-coronavirus-est-une-arme-biologique-militaire_6033538_4355770.html consulté le 22/09/2022

http://fr.china-embassy.gov.cn/fra/zgyw/202004/t20200428_2580345.htm
consulté le 23/09/2022

Annexes

Liste des énoncés constituant le corpus

N°	Énoncé	N° du journal	Page	Date de parution
01	« Un porte-parole du National Traffic and Safety Board (NTSB) a indiqué à CNN : « <i>Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un accident</i> ». »	Lemonde.fr	/	11/09/2001
02	« Le président George W. Bush qui se trouvait en Floride a déclaré : « <i>Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un accident</i> » »	Lemonde.fr	/	11/09/2001
03	« selon des chaines américaines, le FBI enquêterait sur la possibilité d'un détournement d'avion de ligne en provenance de Boston juste avant le drame »	Lemonde.fr	/	11/09/2001
04	« La nébuleuse terroriste : la piste Ben Laden privilégiée, les précédentes attaques contre les Etats-Unis, Pearl Harbor en 1941 »	17614	1	13/09/2001
05	« LE NOM du dissident saoudien Ben Laden est fréquemment avancé lorsque les Etats-Unis évoquent les éventuels responsables des attentats. »	17614	1	13/09/2001
06	« un responsable américain a fait savoir que les autorités soupçonnaient l'organisation du milliardaire d'origine saoudienne Oussama ben Laden d'être impliquée dans cette offensive sanglante. »	17614	2	13/09/2001

07	« des « sources informées » « arrivées à la conclusion que cela ressemble à la signature d'Oussama Ben Laden ». »	17614	2	13/09/2001
08	« ... le vol 93 d'United (Newark-San Francisco) – un Boeing 757 comprenant 38 voyageurs et 7 membres d'équipage – s'est écrasé en Pennsylvanie, non loin de Pittsburgh. Selon des sources non confirmées, il aurait pu être abattu par un chasseur américain alors que les pirates le dirigeaient vers une centrale nucléaire. »	17614	2	13/09/2001
09	« Alors que certains à Washington n'excluaient pas la participation aux attentats de groupes radicaux palestiniens, appuyés par des pays comme l'Iran ou l'Irak »	17614	2	13/09/2001
10	« Nous avons vécu aujourd'hui une tragédie nationale. Deux avions se sont écrasés sur le World Trade Center. Il s'agit, semble-t-il, d'une attaque terroriste dirigée contre notre pays. »	17614	2	13/09/2001
11	« Qui « attaque » l'Amérique ? On commence à parler de Ben Laden, du Proche-Orient »	17614	3	13/09/2001
12	« La panique commence à gagner. On parle d'une explosion au Congrès (ce sera démenti), d'une voiture	17614	3	13/09/2001

	piégée [<i>sic</i>] qui saute devant le département d'Etat (également démenti), quelques personnes affirment même avoir vu de la fumée sortir de la Maison Blanche. »			
13	« une hypothèse, forcément, se fait jour, même si elle n'est guère évoquée ouvertement : l'avion n'aurait-il pas été abattu préventivement, pour éviter un plus grand désastre ? Les informations officielles sont rares, quasi inexistantes. »	17614	3	13/09/2001
14	« On spéculé beaucoup, dans les conversations, sur l'identité des responsables ; les gens savent que c'est du terrorisme, mais ils font un peu attention car ils se souviennent de la confusion initiale dans l'attentat d'Oklahoma City. Et puis, ici, on parle souvent du « <i>terrorisme du Proche- Orient</i> », mais sans vraiment savoir de quoi il s'agit... »	17614	5	13/09/2001
15	« Des rumeurs étaient vite colportées par les chaînes de télévision : un incendie se serait déclaré sur le Mall, le vaste espace central de Washington, qui va du mémorial de Lincoln au Capitole, la colline où siège le Congrès ; une voiture piégée	17614	6	13/09/2001

	aurait explosé devant le département d'Etat, situé non loin. »			
16	« Une hypothèse évoquée dans des milieux proches du Pentagone est que l'avion a été abattu par la sécurité aérienne américaine au-dessus d'une zone peu habitée pour l'empêcher de faire plus de dégâts »	17614	6	13/09/2001
17	« Anne ; française (New york) <i>« J'ai entendu un grand type pâle déclarer à un autre : « Maintenant, ce sont les Palestiniens à Gaza, qui vont se réjouir et applaudir ». »</i>	17614	7	13/09/2001
18	« Une source gouvernementale a indiqué que les noms de « terroristes » présumés, ayant probablement des liens avec l'organisation de Ben Laden, figureraient sur les listes de passagers de certains des avions détournés. »	17614	12	13/09/2001
19	« Des responsables américains, parlant sous couvert d'anonymat n'ont pas exclu, mardi, la piste d'Oussama Ben Laden, ce multimillionnaire d'origine saoudienne réfugié en Afghanistan, que Washington tient pour son ennemi public numéro un et pour le principal financier du terrorisme islamiste. »	17614	12	13/09/2001

20	« Sans être évoqué officiellement par la Maison Blanche ou les services de renseignement américains, le nom de Ben Laden a été avancé, dans les heures suivant la vague d'attentats, par plusieurs sources autorisées de l'administration américaine qui ont réclamé l'anonymat. »	17614	12	13/09/2001
21	« Une chaîne de télévision arabe par satellite, MBC, avait même affirmé que des partisans de Ben Laden s'apprêtaient à porter un coup spectaculaire contre les intérêts américains et israéliens. »	17614	12	13/09/2001
22	« LA VEILLE des attentats commis aux Etats-Unis, les juges antiterroristes français avaient été informés de l'existence d'une menace attribuée à des islamistes proches du milliardaire saoudien Oussama Ben Laden, considéré comme l'inspirateur et le financier de la nébuleuse terroriste islamiste internationale. »	17614	14	13/09/2001
23	« L'hypothèse selon laquelle les intérêts américains – tant en France qu'en Allemagne – auraient constitué l'objectif de ce groupe avait été envisagée, en raison de la présence en son sein de Fouad Sabour, islamiste âgé de 36 ans, qui revenait alors d'un	17614	14	13/09/2001

	camp d'entraînement financé par Ben Laden en Afghanistan »			
24	« Quelques heures après les attentats qui ont frappé New York et Washington, les experts français de l'antiterrorisme considéraient le milliardaire saoudien comme un suspect évident »	17614	14	13/09/2001
25	« Ossama Ben Laden, Saddam Hussein, ou quel que soit celui qui a orchestré l'action terroriste la plus impressionnante de l'histoire, n'a pas tiré les leçons de l'attaque de Pearl Harbour. »	17614	16	13/09/2001
26	« Les responsables américains, si : « <i>Il y a des indices montrant que des personnes ayant des liens avec Ben Laden et l'organisation al Qaeda pourraient être responsables, mais il est encore trop tôt et cela n'a pas été attesté</i> », a déclaré mardi un responsable américain à l'agence de presse Reuters, sous couvert d'anonymat. « <i>Il y a des raisons de croire que des personnes ayant des liens avec lui puissent être responsables de cela</i> », a-t-il ajouté. »	17614	19	13/09/2001
27	« Même si les dirigeants américains se sont gardés de désigner officiellement Oussama Ben Laden et	17615	2	14/09/2001

	son groupe comme suspects principaux, sinon uniques, des attaques de mardi, il ne fait guère de doute que ce sont bien eux et leurs hôtes afghans qui sont la cible des efforts diplomatiques engagés par les Américains. »			
28	« Experts et élus américains continuent à privilégier la piste dite islamiste. Il s'agit de la nébuleuse de groupes plus ou moins sous la tutelle du dissident saoudien Oussama Ben Laden qui peuvent, à l'occasion, bénéficier des services de certains Etats, tels que le Pakistan, l'Afghanistan ou l'Irak. »	17615	2	14/09/2001
29	« L'offensive de l'administration en direction des alliés des Etats-Unis, contre le groupe Ben Laden et pour consolider l'appui du Congrès, s'est accompagnée de messages destinés à l'opinion publique. L'entourage du président s'est mis en devoir d'expliquer l'absence de M. Bush de Washington, pendant la plus grande partie de la journée de mardi, par le fait que des informations fiables avaient indiqué que la Maison Blanche et, même, l'avion transportant le chef de l'Etat, alors en	17615	2	14/09/2001

	déplacement en Floride, étaient des cibles des terroristes. »			
30	« Confronté aux soupçons qui avaient pesé sur Oussama Ben Laden, après les opérations lancées en août 1998 contre deux ambassades des Etats-Unis en Afrique, le Pentagone a fait appel à des tirs de missiles Tomahawk sur des camps d'entraînement de terroristes en Afghanistan et sur une usine pharmaceutique au Soudan, censée produire, selon le renseignement américain, des ingrédients chimiques. »	17615	4	14/09/2001
31	« La crainte des représailles s'accroît à chaque nouvelle accusation venue des Etats-Unis pour désigner Oussama Ben Laden, l'islamiste d'origine saoudienne qui vit en Afghanistan, comme principal suspect de la vague d'attentats commis sur le sol américain. »	17615	4	14/09/2001
32	« Bien qu'aucune arrestation formelle n'ait encore été effectuée, les informations amassées par les enquêteurs convergent toutes sur la piste islamiste et orientent les soupçons vers le terroriste d'origine saoudienne Oussama Ben Laden. »	17615	9	14/09/2001

33	« Sans jamais citer le nom d'Oussama Ben Laden, les autorités américaines laissent entendre en privé qu'elles privilégient de plus en plus cette piste. »	17615	9	14/09/2001
34	« Les informations en provenance des Etats-Unis mercredi matin indiquaient que les pirates de l'air appartiendraient aux réseaux d'Oussama Ben Laden. Ces informations restent à confirmer car, dans le passé, des attentats aux Etats-Unis avaient été attribués à certains activistes avant que cela ne soit démenti. »	17615	15	14/09/2001
35	« Toutefois, Ben Laden est le suspect « parfait ». En 1998, il avait créé le « Front international contre les juifs et les croisés », appelant à « tuer les Américains et les civils en tout pays où cela est possible », quelques mois seulement avant l'attentat du 7 août 1998 contre les ambassades américaines du Kenya et de Tanzanie, mais il faut rappeler que cet attentat (224 tués) n'a jamais fait l'objet d'une revendication formelle. »	17615	15	14/09/2001
36	Dans une interview Ehoud Barak répond à la question suivante « Qui, selon vous, a perpétré les derniers	17615	16	14/09/2001

	attentats en Amérique ? – Je ne sais pas. Il est probable que leurs auteurs ont des liens avec Ben Laden, mais je ne crois pas qu'on puisse déjà le dire avec certitude. »			
37	« Il est certain que si l'on découvre les auteurs de ces atroces attentats, les représailles ne manqueront pas de se matérialiser énergiquement. S'il s'avère qu'Oussama Ben Laden est bien le commanditaire, comme l'indiqueraient les premières informations, l'éventualité d'un ultimatum américain envers les talibans qui l'abritent ne doit pas être écartée. »	17615	16	14/09/2001
38	« Les Etats-Unis pointent déjà un doigt accusateur sur Oussama Ben Laden. Et certains parlent d'une vengeance à grande échelle. »	17615	18	14/09/2001
39	« Au moment où, à tort ou à raison, les soupçons se portent sur le milliardaire d'origine saoudienne Ben Laden, il est difficile de ne pas rappeler que ce même Ben Laden a été naguère formé et utilisé par la CIA pour lutter contre l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Est-ce à dire qu'il y aurait selon les lieux et les moments des « bons » et des « mauvais » terroristes ? »	17615	18	14/09/2001

40	« Les services secrets américains et ceux de tout l'Occident privilégient officiellement la piste Ben Laden. Manifestement, le paria saoudien est le « coupable » parfait. »	17615	18	14/09/2001
41	« Le réseau du milliardaire islamiste Ben Laden est clairement désigné comme l'auteur des attaques »	17616	1	15/09/2001
42	« Dans l'espoir de recueillir davantage d'informations, le FBI a rendu publiques les identités des dix-neuf pirates de l'air qui se trouvaient à bord des quatre avions détournés. Selon plusieurs médias américains, certains d'entre eux étaient connus des services de renseignement comme proches du réseau islamiste Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden. »	17617	2	17/09/2001
43	« Selon des sources pakistanaises proches des services de renseignement, Washington a notamment demandé à Islamabad des informations précises sur les réseaux d'Oussama Ben Laden. Des journaux pakistanais ont également évoqué l'utilisation éventuelle de l'espace aérien et du sol pakistanais en cas d'intervention massive des Américains en Afghanistan, mais ces informations n'ont pas été confirmées de source officielle. »	17617	5	17/09/2001

44	« De source pakistanaise, on affirme que cette délégation n'a qu'un but : délivrer aux talibans un ultimatum sans ambiguïtés : livrez Oussama Ben Laden aux Etats-Unis, ou risquez des représailles massives. »	17618	2	18/09/2001
45	« Laurie Mylroie affirme pour sa part qu'Oussama Ben Laden aurait été incapable de mener de telles opérations coordonnées à l'échelle mondiale sans le soutien d'un pouvoir étatique, en l'occurrence de l'Irak. »	17618	4	18/09/2001
46	« Selon de nombreuses informations, le réseau Hamas, celui des Frères musulmans, les combattants de Ben Laden, les moudjahidines en Bosnie, en Tchétchénie et en Afghanistan ont bénéficié de cette manne financière qui a permis de soutenir de nombreux terroristes. Dernières sources de financement des réseaux Ben Laden, selon d'autres sources d'information : les armes et la drogue. »	17619	6	19/09/2001
47	« Dès le début des années 1990, les autorités égyptiennes, confrontées à une guerre ouverte avec le mouvement extrémiste musulman Djihad, dirigé par un Zawahri en exil (selon certaines informations il aurait séjourné cinq ans en Suisse) »	17619	6	19/09/2001

48	« LES RÉSEAUX d'Oussama Ben Laden semblent avoir cherché à se procurer des matières nucléaires, et cette possibilité inquiète les puissances occidentales au plus haut niveau. »	17620	4	20/09/2001
49	« D'autres enquêtes des journaux Al-Hayat et Al-Watan Al-Arabi concluent que Ben Laden a forgé des liens en Asie centrale, en Tchétchénie et dans le Caucase, toujours dans le but de se procurer des matières nucléaires. Oussama Ben Laden aurait aussi recruté des scientifiques de l'ex-URSS, dont cinq physiciens du Turkménistan. »	17620	4	20/09/2001
50	« Un plan d'attentats plus vaste était en préparation. Selon nos informations, l'ambassade américaine à Paris était aussi visée par les réseaux de Ben Laden. »	17621	1	21/09/2001
51	« En France, selon nos informations, l'ambassade américaine à Paris était bien visée par un réseau proche d'Oussama Ben Laden »	17621	8	21/09/2001
52	« Selon nos informations, les enquêteurs travaillent en fait depuis plus d'une semaine sur l'hypothèse selon laquelle les terroristes étaient répartis en six groupes de cinq,	17621	8	21/09/2001

	chaque groupe ayant pour « mission » de détourner un avion. »			
53	« Ce n'est pas encore une certitude, mais une hypothèse qui gagne en poids d'heure en heure. La Somalie, accusée par les Etats-Unis d'abriter des réseaux d'Oussama Ben Laden, pourrait subir bientôt des représailles américaines. »	17623	8	24/09/2001
54	« Dubai Islamic Bank : selon plusieurs sources, la CIA aurait établi qu'une partie du financement d'Oussama Ben Laden provient de cette banque »	17624	5	25/09/2001
55	« Des rumeurs circulent sur des banques, locales ou non, recueillant les dons de grandes familles marchandes du Golfe aux « organisations de bienfaisance islamiques » qui financeraient aussi les groupes terroristes. »	17624	6	25/09/2001
56	« Des partisans d'Oussama Ben Laden filmés dans un camp d'entraînement en Afghanistan, en juin 2001. Cette vidéo aurait été réalisée et distribuée par Oussama Ben Laden. »	17625	7	26/09/2001
57	« Un frère Ben Laden aurait financé les cours de pilotage d'un policier français »	17625	7	26/09/2001

58	« Le Pentagone a démenti, jeudi 29 novembre, les informations de presse selon lesquelles des prisonniers talibans désarmés auraient été abattus par les troupes de l'Alliance du Nord dans le fort de Qala-e-Janghi, près de Mazar-e-Charif. »	17682	5	01/12/2001
59	« Sans préciser la source de son information, le ministre afghan de la reconstruction, Amin Farhang, a, pour sa part, indiqué que le mollah Omar pourrait avoir été arrêté. « J'ai entendu dire qu'il avait été arrêté, mais je n'en sais pas plus », a-t-il dit à la chaîne de télévision allemande ARD. »	17712	4	05/01/2002
60	« Sans en publier le texte, ils ont indiqué que l'adolescent y exprimait « sa sympathie pour Oussama Ben Laden ». Selon une de ses camarades de lycée, Charles Bishop avait admiré l'action des pilotes du 11 septembre, mais il avait été « déçu » par son dénouement. »	17714	3	08/01/2002
61	« Aujourd'hui, on dirait que les Etats-Unis ne font pas de différence entre Ben Laden et Arafat, alors que ce dernier s'était empressé, le 11 septembre 2001, de condamner les attentats de New York et de Washington. »	17738	16	05/02/2002

62	« Il s'agit aujourd'hui de l'hypothèse considérée comme la plus probable par les spécialistes. Ceux-ci accordent peu de crédit aux théories successives selon lesquelles il serait mort dans les bombardements de Tora Bora ou du fait de ses problèmes rénaux. Ils ne semblent pas croire non plus à sa fuite en Iran, au Yémen ou en Géorgie. »	17760	2	02/03/2002
63	« selon Juan Zarate, Al-Taqlwa aurait soutenu financièrement Al-Qaida et Oussama Ben Laden jusqu'en septembre 2001, époque des attentats suicides contre New York et Washington. Problème : les autorités américaines n'ont pas étayé leurs accusations. <i>« C'est un sale petit jeu, a réagi Sean Hanna, avocat d'Al-Taqlwa aux Bahamas. Si M. Zarate a des preuves, il se doit de les livrer au monde. » »</i>	17813	16	04/05/2002
64	« « une source proche des services de renseignement suédois et de la police », affirme que Karim Chatty voulait précipiter l'avion contre une ambassade américaine en Europe. »	17921	3	07/09/2002
65	« « Intox » ou réalité ? Un site Internet, islamonline.net basé au Qatar a annoncé dimanche qu'un de ses correspondants avait obtenu une	17924	3	11/09/2002

	copie d'une lettre écrite il y a quelques semaines par Oussama Ben Laden. Le texte aurait été obtenu par un contact à Jalalabad, dans l'est de l'Afghanistan. « Nous devrions bientôt voir la chute des pays infidèles conduits par le tyran américain », écrit l'auteur de la lettre qui n'est pas datée. »			
66	« ARME NUCLÉAIRE de destruction massive ou bombe sale ? Oussama Ben Laden ne se serait pas posé la question. Mais, pragmatique, il aurait fait savoir que l'acquisition d'armes nucléaires, chimiques et biologiques était « un devoir religieux ». De quoi nourrir les craintes des pays industrialisés, dont la psychose s'alimente de vraies informations et de fausses rumeurs. Ainsi, l'organisation Al-Qaida se serait, dit-on, procuré des matières radioactives au Pakistan »	17924	53	11/09/2002
67	« Ainsi, l'organisation Al-Qaida se serait, dit-on, procuré des matières radioactives au Pakistan. Une information réfutée par Islamabad »	17924	53	11/09/2002
68	« En 1993, Oussama Ben Laden aurait encore essayé d'obtenir de l'uranium très enrichi auprès des Sud-Africains. »	17924	53	11/09/2002

69	« Selon plusieurs sources, le mollah Omar aurait aussi repris contact avec Oussama Ben Laden ou ses assistants. »	17924	47	11/09/2002
70	« les Américains auraient proposé d'intervenir à l'antenne à chaque appel au djihad d'Al-Qaida. »	17924	52	11/09/2002
71	« Aussitôt, la rumeur se répand dans tout Mombasa qu'une attaque terroriste, orchestrée par Al-Qaida, est responsable des destructions... »	17994	4	01/12/2002
72	« L'imam, d'origine tunisienne, ne cacherait pas, selon une source policière, son fondamentalisme religieux : il réclame ainsi une pratique rigoureuse de la charia et ne condamne pas les attentats d'Al-Qaida. »	17997	14	05/12/2002